

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08172493 6

Digitized by Google

*DM
MERCURO

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE
DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

CONTENANT

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 3 MAI 1783.

BIBLIOTHEQUE DU CHÂTEAU DE
PALAIS ROYAL

A PARIS,
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

Digitized by Google

TABLE

Du mois d'Avril 1783.

PIÈCES FUGITIVES.

Ceyx & Alcyone, Fable, 3
Quatrain à M. le Comte d'Eſtaing, 49
Air de la Nouvelle Omphale, 50
Suite de la Fable de Ceyx & Alcyone, 52
*Epître à Mlle de M****, 97
— *à Mlle Roſe*, 145
La Délicateſſe récompenſée, Anecdote, 149
Charade, Enigmes & Logogryphes, 10, 59, 100, 167

NOUVELLES LITTÉR.

Supplément à l'Eſſai ſur l'Hiſtoire Générale des Tribunaux des Peuples, 12
Inſtruction ſur les Bois de Marine & autres, 22
Les Tragédies d'Euripide, 60
Le Roi Lear, Tragédie, 101
Eloge Hiſtorique d'Anne de Montmorency, 121
Lettre contenant le Journal d'un Voyage fait à Rome en 1773, 168
Dictionnaire Univerſel des Sciences Morale, &c. 152

SPECTACLES.

Concert Spirituel, 25, 127
Acad. R. de Muſiq. 87, 157
Comédie Françoiſe, 89, 129, 159
Comédie Italienne, 27, 132, 161

VARIÉTÉS.

Réponſe à la Lettre du Cultivateur Américain, 33
Courte Réponſe à la Lettre de M. C... ſur l'Eſclavage des Nègres, 136
Annonces & Notices, 40, 92, 149, 164

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT & F. J BAUDOUIN, rue de la Harpe, près S. Côme.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 3 MAI 1783.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

VERS sur une violente attaque de Goutte, dont M. SACCHINI vient d'être guéri par M. PONSART.

LOUANGE & gloire au bon génie
Qui veut que nous goûtions encor
Les douceurs de la mélodie !
Enfin Ponsart, qui de la vie
Vient renouveler le trésor
A l'Amphion de l'Italie,
Lui rend aussi sa lyre d'or.
La douleur l'avoit engourdie ;
Ses cordes n'osoient s'ébranler,
Et voyoient sans force & sans vie,
La main qui les faisoit parler.
Que dis-je ? L'aveugle Déesse,

ASTOR LIBR
NEW-YO

Digitized by Google

Dont une faulx arme le bras,
Et qui ne vit que de trépas,
Alloit frapper avec rudeſſe;
Mais de peur de frapper à faux,
Craignant de trop douces merveilles,
La ruſée apprêtoit ſa faulx,
Tout en ſe bouchant les oreilles.
Celui qui charma nos loiſirs,
Ne pouvoit, ô triſteſſe amère!
Appaiſer par ſes longs ſoupirs
Cette goutte, ingrate Mégère,
Souvent la fille des plaiſirs,
Et des douleurs toujours la mère.

O TOI qui viens de le ſauver,
Ponſart, daigne auſſi le défendre;
Apprends-lui l'art de conſerver
La ſanté que tu ſus lui rendre;
Rajeunis chaque jour ſes ſens;
Réveille toujours ſon génie;
Et qu'il nous faſſe tous les ans
Entendre de nouveaux accens
Dans le temple de l'harmonie.
L'autre Orphée, avec ſes accords,
Sut fléchir le Nocher barbare,
Et revint du pays des morts,
Vainqueur du ſtyx & du tartare;
Celui ci pourroit à ſon tour,
S'il alloit aux royaumes ſombres,

Digitized by Google

Tout comme lui charmer les ombres,
Mais je craindrois pour le retour.
Empêche-le donc d'y descendre,
Ce mortel tendrement chéri ;
Et que les Dieux puissent te rendre,
Pour l'avoir une fois guéri,
Le plaisir de toujours l'entendre !

(Par un Amateur de Musique.)

---

*A Madame de ***, qui met trop de Rouge.*

Eglé, d'un éclat emprunté
Vis-tu jamais briller la rose ?
Toutefois le Zéphyr auprès d'elle repose,
Et renonce à l'attrait de l'infidélité ;
Rien n'est plus attachant que la simplicité.
Et toi ! comme la fleur nouvellement éclose,
Oses-tu bien de l'art emprunter le secours,
Insulter la Nature, & trahir les Amours ?
Toi, belle comme l'innocence,
Jolie en même temps comme la volupté,
As-tu besoin de parer ta beauté
Pour t'assurer de la constance ?
Brise ta palette à jamais :
La pudeur prendra soin de colorer tes traits.
Tu ne saurois être encor embellie
Que du doux incarnat qui peint ta modestie.

(Par Mlle de Saint-Léger.)

Digitized by Google

A M. DE LA GRANGE-CHANCEL, Auteur d'une Fable intitulée: la Barque.

HONNEUR au digne Fils d'un Poëte fameux!
A quelqu'âge que je parvienne,
J'aurai ta Barque ſous les yeux
Pour apprendre à mener la mienne.

(Par M. de la Louptière.)

LE CYGNE ET LE CORBEAU, Fable.

UN jour, le plus laid des Corbeaux,
Qui ſe croyoit un perſonnage,
Abordant fièrement un Cygne des plus beaux,
Oſa lui comparer ſon lugubre plumage;
Mais la beauté du Cygne en brilla davantage,
Et l'on ſiffla l'autre animal.

TEL un Critique, à l'humeur noire,
D'un Ouvrage excellent relève encor la gloire,
Quand il en dit beaucoup de mal.

(Par M. le Bailly, Avocat.)

Digitized by Google

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme eſt *Pot de chambre*, vaſe & voiture de la Cour; celui du Logogryphe eſt *Bœuf*, où ſe trouve *œuf*.

CHARADES.

I.

ON trouve mon premier ſous l'herbe ou dans la terre;
L'amant juge au ſecond ce qu'il doit dire ou faire;
Et mon tout ſe nourrit de craſſe & de miſère.

II.

MON premier ſur trois clefs a des tons différens;
Mon ſecond fut le lieu de certains combattans;
Du village mon tout fait fuir maints jeunes gens.

*(Par M. H**, Capitaine d'Infanterie.)*

ÉNIGME.

LECTEUR, je vais, je viens, ainſi qu'on me promène:
On me voit au palais, on me voit dans la plaine;
Je fais baiſſer les yeux aux grands & aux petits;
Rien ne me fait valoir tant que les beaux eſprits;

Digitized by Google

On m'admire beaucoup à la Cour, à la Ville;
A la coquette enfin je deviens très-utile.
Veut-on me deviner ?.... D'un Chevalier d'honneur
Je fais toute la gloire, ainsi que d'un Seigneur.

(Par M. Vincent, ancien Bas-Officier de Dragons, Régiment du Roi, à Sceaux-Penthièvre.)

LOGOGRYPHE.

JE n'ai point, il est vrai, la brillante parure
Des fleurs que l'on voit naître au retour du printems;
Mais aussi je crains peu de la triste froidure
Les ministres glacés qui désolent les champs.
Maint buveur après moi soupire;
Je sers à Bacchus de prison,
Et j'embellis le trône de Titire,
Lorsqu'il vient dans nos bois avec la jeune Émire,
Célébrer, dans mainte Chanson,
Les transports amoureux de son cœur qui soupire.
Sept lettres composent mon nom.
Si de vous égayer il vous prend quelqu'envie,
Combinez-les à votre fantaisie:
Vous trouverez en moi, par leur combinaison,
Un métal précieux, & que le monde adore,
Qui jadis coûta cher aux peuples de l'aurore;
L'endroit où les fils de Vulcain
Fabriquoient à grands coups les foudres de Jupin;
Un supplice cruel; un oiseau de passage;
Un monstre terrible & sauvage,

Digitized by Google

Qui, de ſes parricides mains,
Déchire le corps des humains,
Et de leur ſang fait ſon breuvage;
Cet élément ſubtil qu'un homme audacieux
Ravit à la voûte des cieux;
Un mot, le contraire de ſage,
Qui vous convient peut-être, ami Lecteur;
Ce qu'attire l'aiman; un endroit fait de brique,
Qui ſert au Boulanger ainſi qu'au Rôtiſſeur;
Une des notes de muſique;
Un lieu fort dangereux pour qui veut le paſſer:
Dieu vous garde, Lecteur, de jamais y gliſſer.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACTES du Synode tenu à Toulouſe au mois de Novembre 1782. A Toulouſe, & ſe trouve à Paris, chez Simon & Nyon, Imprimeurs du Parlement, rue Mignon.

CE n'eſt pas ici un Livre dont le Public ait à juger les idées & le ſtyle; c'eſt le tableau d'une des plus heureuſes opérations où les vertus d'un Évêque & les talens d'un Adminiſtrateur puiſſent ſe déployer. Pour me ſervir d'une expreſſion qui convient dans ce ſujet, c'eſt un Recueil de bonnes œuvres. Cette raiſon courageuſe, qui a fait de plus grands progrès dans ce ſiècle, & qui s'eſt

Digitized by Google

portée sur presque tous les objets, a produit deux grands biens, dont l'influence se manifeste tous les jours davantage : elle a hâté, par ses réclamations, d'utiles réformes, & elle a mieux fait sentir la dignité de certaines institutions. Je ne crains pas d'appliquer cette réflexion à l'état des Curés. Le respect qu'on leur devoit, avoit triomphé & des temps d'ignorance & des temps d'incrédulité. Mais peut-être jamais leur ministère n'a été traité avec plus d'honneur & de justice. On a vu l'année dernière un Éloge public decerné à un des plus respectables Curés de la Capitale, & prononcé par un Évêque. Aujourd'hui voici un autre Prélat, déjà cheri & honoré dans toute la France, pour la sagesse & la bienfaisance de l'administration de son Diocèse, & pour l'éloquence de ses Discours apostoliques, qui vient d'étendre ses sollicitudes & son zèle sur la nombreuse portion de cette classe de Citoyens qui, loin de l'opulence & de la corruption des villes, servent tous les jours la Religion, l'État & l'humanité, en vivant dans une triste indigence. Il est doux d'avoir à rapprocher ces deux touchans événemens, & je trouve un bonheur particulier dans l'emploi qui m'a été confié d'annoncer l'un & l'autre à la vénération & à la reconnoissance du Public.

C'est le malheur de toutes les choses qui ont subi les altérations du temps, sans recevoir jamais une réforme entière, de présenter toujours d'enormes abus. On en

Digitized by Google

remarque un bien déplorable dans la constitution du Clergé. Une partie considérable du Clergé manque des moyens d'une subsistance décente, & cette partie est composée des plus utiles Ministres de l'Église. Ce désordre, toujours réprouvé par les maximes de l'Église, souvent attaqué par les plus dignes Évêques, n'a subsisté, comme tant d'autres maux, que parce qu'il n'étoit pas facile de s'y opposer dans les temps où il a commencé, & qu'il est devenu bien moins aisé de le détruire, dès qu'une fois il a pu se maintenir par le poids de sa durée. Plus il a de force & de consistence, plus il importe de le combattre. Ne craignons donc pas de l'appeler, avec le sage & judicieux Abbé de Fleury, non-seulement un grand malheur, mais encore un grand scandale. Représentons toujours ce qui est juste & ce qui est bon. Que les circonstances permettent ou non de l'établir, il faut toujours en remplir & la mémoire & la conscience des hommes. Si la Religion, qui répand tant de consolation dans le cœur de l'homme, en lui offrant au-delà du tombeau la récompense de ses vertus, est le plus grand bienfait du Créateur de l'Univers; disons plus, si la religion est le meilleur appui, & peut-être le seul de la morale publique, s'il importe que les devoirs des Princes & des Peuples soient fondés sur ses promesses ou ses menaces; si, parmi nous, les Ministres de la Religion puisent dans les principes de

Digitized by Google

leur état & dans les exemples qu'ils se transmettent, la nécessité & l'habitude de se regarder comme les pères des pauvres & les amis des malheureux: aux yeux du Chrétien, aux yeux du Politique & du Philosophe, aux yeux de l'homme sensible, les hommes à qui le dépôt de la Religion est confié, qui répandent dans la société les secours & les instructions, exercent une sorte de magistrature civile & religieuse, toujours utile, toujours vénerable. Laisser ceux qui remplissent de pareils devoirs, dans le dénuement de tout ce qui seroit nécessaire à la dignité de leur mission, à la bienfaisance de leurs cœurs, les abandonner aux souffrances, aux humiliations qui suivent souvent la pauvreté, n'est ce pas-là une grande injustice, une veritable ingratitude, une sorte d'impiété? Sans doute il ne faut pas les enrichir; les richesses ne sont pas bonnes aux vertus & aux talens. Mais l'indigence leur convient-elle davantage, & leur est-elle moins nuisible? Elle a aussi pour eux ses dangers, elle les degrade si elle ne les corrompt pas; le mérite, comme le bonheur, n'est en sûreté que dans une douce & honorable médiocrité. Et si l'on trouvoit dans la possession de personnes du même ordre, de personnes moins utiles, ces richesses primitivement attribuées à ces Ministres essentiels de la Religion, & des richesses plus que suffisantes pour faire à chacun la part qui lui convient, n'auroit-on pas une raison plus

Digitized by Google

preſſante & des moyens plus faciles de remettre tout dans le veritable ordre? Voilà des veri es bien evidentes ſans doute, mais qu il ne faut pas ſe laſſer de répeter, & ſurtout qu'il ſeroit lâche de diſſimuler dans un temps où le Clergé, dans ſes aſſemblees, & le Souverain, dans ſes loix, ont deja annoncé des vûes & des plans pour procurer a tous les Curés & Vicaires du Royaume un ſort digne de leur miniſtère.

Mais parce que la réforme entière d'un grand abus, parce que l'accompliſſement d'un grand bien n'appartiennent qu'au Legiſlateur ſuprême, & ne peuvent même être operés par celui ci qu'avec beaucoup de précautions & dans des époques bien choiſies, faudra-t'il qu'on attende dans un repos ſtérile, dans un froid ſilence cet heureux événement, qu'on ſe contente de gemir ſur des maux qu'on pourroit deja corriger, au moins ſoulager? C'eſt là le prétexte des gens indifferens au bien, l'excuſe de ceux qui ne s'en occupent pas, le vœu ſecret & la doctrine publique de ceux qui le redoutent. Loin de tout homme, que ſes qualités perſonnelles & ſon rang appellent à rendre des ſervices à ſa patrie, cette triſte & vile ſageſſe. Qu'il ne perde jamais une occaſion de faire une choſe bonne & utile; un Légiſlateur ne doit pas s'en tenir à de petites réformes, un Adminiſtrateur n'en doit négliger aucune. Si l'Adminiſtrateur ne trouve pas

Digitized by Google

assez de puissance dans la place qu'il remplit, qu'il l'accroisse de cette autorité personnelle, la plus noble récompense du mérite, & la plus grande force de l'homme public. Heureux celui qui sait persuader le bien qu'il médite, qui ne commande pas, qui n'exige rien, qui obtient tout ! Il est béni, non seulement par ceux qui reçoivent des secours, mais encore par ceux qui font des sacrifices; ils le remercient du bonheur & de la gloire qu'ils ont trouvé à bien faire. Et ce noble & flatteur empire qu'il a exercé sur les esprits & les cœurs, il peut en jouir dans sa conscience, comme d'une partie de ses vertus & de ses bienfaits.

On voit rarement un aussi bel exemple d'un grand bien opéré par de si heureux moyens, que dans l'Ouvrage que nous annonçons. Entrons dans l'examen de ses différentes parties.

M. l'Archevêque de Toulouse a considéré que les Curés à portion congrue avoient besoin de deux espèces de secours. D'une part, la congrue établie par la loi de 1768, pour les Curés & les Vicaires, est trop insuffisante pour cette subsistance douce & décente qu'ils doivent trouver dans leurs fonctions. D'un autre côté, au temps de leur vieillesse, ne pouvant pas retenir une pension sur leurs

Digitized by Google

modiques bénéfices, en en faisant la démission, ils sont réduits ou à la plus entière indigence, dans le moment des plus grands besoins, ou a continuer un service & des travaux qui exigent des forces qui les ont abandonnés.

Voilà les deux principaux objets que M. l'Archevêque a voulu faire prendre en considération à tout son Clergé réuni.

On s'est d'abord occupé des retraites ou des pensions qu'il falloit assurer aux vieux Curés & aux vieux Vicaires. D'après un calcul qui a été fait du nombre des Curés ou Vicaires qui seroient dans le cas de réclamer des secours pour leur vieillesse, on a vu qu'une somme de huit à dix mille livres suffiroit à cette vûe; & M. l'Archevêque a proposé & fait accepter des moyens propres à se procurer ce revenu annuel.

Il eût fallu un fonds bien plus considérable, si M. l'Archevêque n'eût donné l'exemple d'un sacrifice encore plus propre à remplir dignement l'objet qu'on se proposoit. Sur douze Prébendes à sa nomination dans son Église Métropolitaine, il en a destiné quatre aux vieux Curés de son Diocèse. Cet exemple n'a pas été infructueux: le Chapitre de Toulouse & celui de Saint-Étienne, ont aussi réservé chacun quatre des Prébendes à leur nomination pour cet utile & pieux emploi. Deux des Dignitaires de ces Chapitres ont eu aussi la même générosité.

Il faut entendre M. l'Archevêque leur ex-

Digitized by Google

primer ſes ſentimens à cet égard : « Nous » n'avons aucun mérite dans ce ſacrifice ap- » parent, (il parle de celui des Prebendes à » ſa nomination) puiſqu'il ne fait que mé- » nager plus ſûrement le moyen d'attirer » auprès de nous des Eccléſiaſtiques que » notre devoir eſt de récompenſer, & qui » ont les titres les plus puiſſans ſur nous, » notre inclination & la reconnoiſſance des » peuples. Mais, Meſſieurs, c'eſt à M. l'Abbé » Drulhe & à M. l'Abbé d'Heliot que le » Diocèſe doit une véritable reconnoiſſance : » l'un, comme Grand Chantre, l'autre, com- » me Official Dioceſain, nomment à quatre » Prébendes dans l'Égliſe Saint Étienne ; & » l'amour du bien qui les diſtingue, l'intérêt » qu'ils prennent, avec tous les bons Eccléſi- » aſtiques, au ſort de ceux qui ſe dévouent » aux fonctions du miniſtère, nous oſons y » joindre, & nous eſperons qu'ils ne nous » démentiront pas, le deſir d'entrer dans » nos vûes, les ont engagés à affecter deux » de ces Prebendes aux mêmes Curés & » Eccléſiaſtiques. » Ainſi voilà ſeize Prében- des dans ce Diocèſe appliquées au ſoulage- ment & à la récompenſe des vieux Curés.

L'aſſemblée, ſous la direction de ſon illuſtre Chef, s'occupant enſuite de l'amé- lioration des congrues, eſt partie, à ce qu'il nous ſemble, d'un excellent principe, c'eſt qu'il ne falloit pas établir ici une fixation générale. Dans les divers cantons, un même revenu en argent ou en denrées peut être

Digitized by Google

plus ou moins considérable, plus ou moins suffisant. On a donc cru devoir régler la portion congrue dans chaque canton, dans chaque Paroisse, d'après l'examen des circonstances locales. Si cette manière d'opérer ne conviendroit pas toujours dans une Législation générale, il faut convenir qu'elle est parfaitement dans l'esprit des administrations particulières. Il étoit une autre règle qu'il importoit d'établir ici, c'est le terme en-deçà duquel la portion d'un Curé ne devoit pas descendre, & au-delà duquel elle ne devoit pas monter. On a fixé le premier terme à sept cent livres pour les Curés, à quatre cent livres pour les Vicaires, le second à mille livres pour les Curés, cinq cent livres pour les Vicaires.

D'après ces principes, il a été nommé une Commission pour entendre séparément les Curés & les Décimateurs de chaque Paroisse, & ils ont consenti les uns à recevoir, les autres à fournir la portion congrue, telle qu'elle a été fixée par les Commissaires.

Ceux qui liront ce Recueil, n'y remarqueront pas seulement un modèle dans l'art d'amener les hommes à des sacrifices pour le bien public, ils y admireront encore le talent de diriger une grande Assemblée, de manière que son temps soit toujours heureusement ménagé, utilement employé. Rien de plus commun dans ces occasions, que de

Digitized by Google

perdre les momens les plus précieux dans de frivoles discussions sur l'ordre des rangs & des préséances, que de s'éloigner de l'objet essentiel par des digressions où les esprits s'échauffent dans leurs débats, au point de ne plus vouloir souvent se rapprocher sur les choses mêmes qui obtiennent en secret leur assentiment, que d'embarrasser les travaux, de manière à les prolonger sans cesse, à n'en tirer jamais un résultat net & précis. Ici, comme tous les embarras avoient été habilement prévus, ils ont été facilement écartés. Un ordre bien conçu & bien fixé a été constamment suivi. Les délibérations, toujours préparées par de bonnes opérations préliminaires, ne portent que sur un objet général, simple à saisir & à régler. On voit toujours l'activité & la sagesse du Chef de ces Assemblées, qui ordonne & dispose les objets, & son autorité qui se retire. A mesure que l'on lit, on est étonné comme tout marche au but avec aisance & célérité. J'ose dire que ce Recueil n'offre pas moins un chef-d'œuvre d'administration que de bienfaisance. Le cœur se repose avec intérêt, à la fin de cette lecture, sur la tendre vénération que l'Assemblée témoigne à l'illustre Prélat, sur la tendre reconnoissance qu'il a éprouvée. Ces doux épanchemens convenoient bien entre des hommes qui venoient de consommer une bonne œuvre, & qui avoient mutuellement à se féliciter. Leur satisfaction commune ajoute à celle du Lec-

Digitized by Google

teur le plaisir de les aimer eux-mêmes dans leur ouvrage.

Ces Synodes ont encore cette nouvelle ressemblance avec les anciens Conciles de l'Eglise, d'avoir été employés à ranimer l'amour des vertus chrétiennes, & à tracer les saintes obligations des Ministres des Autels. M. l'Archevêque de Toulouse y a publié plusieurs Mandemens & Ordonnances, dont deux méritent une attention particulière.

Le premier est un code des devoirs des Prêtres considérés dans toutes leurs relations. La conduite des Prêtres devient bien plus délicate dans des temps d'un luxe extrême, & d'une grande irreligion. Il falloit autant de sagesse que de zèle pour en bien tracer le tableau. On ne peut s'empêcher de reconnoître qu'avec des principes & des mœurs pareils, les Ministres de la Religion seroient tout ensemble les plus respectables, les plus utiles & les plus heureux des hommes. On peut y remarquer aussi que la sagesse du monde n'a rien de bon qu'une piété saine & éclairée n'adopte & ne consacre.

Le second Mandement est destiné à annoncer un nouveau Rituel que M. l'Archevêque doit bientôt donner à son Diocèse. Le Prélat s'adresse aux Curés; il leur trace tous les bienfaits de la Religion qu'ils ont à enseigner, & tous les services pour la société qu'elle leur impose. Ces deux tableaux sont trop intéressans pour que nous ne les présentions pas ici.

Digitized by Google

« Un Rituel est un code de bienveillance » & de charité : il est, s'il est permis de parler ainsi, la preuve pratique & journalière » de l'amour de Dieu pour les hommes, » lorsqu'il leur a donné la Religion sainte » dont ce Livre renferme les rits & les cérémonies.

» Ouvrons en effet, nos très-chers frères, ce Livre respectable, & voyons s'il » est quelqu'âge, quelqu'époque, quelque » circonstance dans la vie humaine, où il ne » nous montre la Religion, les yeux ouverts » sur l'homme, lui tendant une main secourable, faisant briller devant lui le flambeau de la vérité & de la vertu, s'occupant » avec tendresse de ses besoins, & l'enrichissant de ses bienfaits.

» A peine est il sorti du sein maternel, » qu'elle se hâte de le placer au nombre de » ses enfans ; & que, répandant sur sa tête » l'eau salutaire qui le regénère, elle lui » rend avec la grâce sanctifiante, tous ses » droits aux biens dont l'avoit privé le peché » de notre premier Père.

» Son âme commence-t-elle à se dégager » des enveloppes de l'enfance, la Religion » semble épier cet heureux moment, pour » diriger utilement les premiers rayons de » sa raison naissante : elle l'initie à ses mystères, elle veille sur son innocence ; & le » marquant, par l'imposition des mains de » ses premiers Ministres, du second sceau » des enfans de Dieu, elle l'arme pour les

Digitized by Google

» combats qu'il doit livrer à l'esprit de men-
» songe & à ses passions.

» Parvenu à l'âge où son ame s'essaye & se
» mesure, pour ainsi dire, avec les charges
» & les devoirs de la vie civile, il trouve,
» dans le pain celeste que la Religion lui
» présente, un principe de force toujours
» renaissant : il puise aux pieds des Autels,
» & dans son union intime avec le Dieu des
» vertus, cette sagesse, cette pureté de
» mœurs, cette constance qui le maintiendra
» dans la foi de ses pères & dans les sentiers
» de la justice.

» Le Ciel & le bien de l'état l'appellent-ils
» à la société conjugale, c'est sous les yeux
» & les auspices de la Religion, c'est dans
» ses Temples, au milieu de ses saints Mys-
» tères, qu'il en forme les nœuds sacrés : la
» Religion les benit & les sanctifie ; elle en
» éloigne les vûes profanes & les mœurs
» corrompues ; elle y attache l'empreinte de
» la vertu, & le sceau même de la Divinité.

» Si notre foiblesse est entraînée dans le
» sentier du vice, la Religion se hâte de
» mettre sous nos yeux les suites cruelles de
» nos égaremens ; & nous présentant d'une
» main le tableau des miséricordes du Sei-
» gneur, & de l'autre les abîmes creusés par
» sa justice, elle brise, elle purifie, elle
» change nos cœurs, elle leur rend cette
» douce paix que le péché en avoit banni ;
» elle nous reconcilie avec Dieu & avec
» nous-mêmes.

Digitized by Google

» L'homme eſt-il parvenu à cet âge de foi-
» bleſſe & d'infirmité, où le tombeau s'ouvre
» chaque jour ſous ſes pieds, ou bien une
» maladie cruelle, après l'avoir enchaîné ſur
» un lit de douleur, menace-t'elle de terminer
» ſa triſte carrière ? La Religion ſe hâte d'a-
» doucir ſes maux & de calmer ſes alarmes ;
» elle le prépare, par degrés, à ce moment
» redoutable qui doit décider de ſon ſort
» éternel.

» Tandis qu'elle répand ſur ſes membres
» languiſſans l'onction ſainte, elle fait
» paſſer dans ſon âme le courage de la foi,
» & la joie de l'eſpérance chrétienne ; elle
» le ſoutient, elle l'anime dans ce combat
» douloureux que la nature & la mort vont
» ſe livrer ; elle recueille ſes derniers ſou-
» pirs ; elle le porte, pour ainſi dire, entre
» ſes mains, dans le ſein d'Abraham & dans
» la ſociété des Bienheureux, dont elle im-
» plore pour lui la protection.

» Voyez cette Religion ſainte auprès du
» malheureux qu'elle conſole, du foible
» qu'elle protége, de l'ignorant qu'elle inſ-
» truit, du pauvre qu'elle ſoulage, de la
» veuve & de l'orphelin dont elle défend la
» cauſe ; elle pénètre dans les réduits les
» plus obſcurs ; elle deſcend avec la misère
» dans les cachots ; elle monte ſur l'écha-
» faud avec le criminel ; par-tout elle trouve
» le moyen de porter des ſecours & des
» conſolations.

» C'eſt la mère commune des Fidèles. Eh !

Digitized by Google

» quel eſt le genre de bien qu'elle ne s'efforce
» pas de leur procurer ! Ses ſolemnités
» offrent un repos ſalutaire après de longs
» travaux, & ce repos eſt employé à la
» prière & à l'inſtruction. Ses bénédictions
» appellent l'abondance dans nos campa-
» gnes, la victoire dans nos armées, des
» ſuccès heureux dans toutes nos entrepri-
» ſes; & ſi des calamités publiques ou par-
» ticulières, ſi des fléaux deſtructeurs me-
» nacent nos fortunes & nos vies, vous la
» verrez élever des mains ſuppliantes vers le
» Ciel, pour appaiſer ſa juſtice & déſarmer
» ſa vengeance.

» La mort même n'eſt pas le terme de ſa
» tendreſſe maternelle; elle nous ſuit juſ-
» qu'aux pieds du Souverain Juge, pour
» nous y protéger par ſes prières & ſes ſacri-
» fices; elle ſe plaît à bénir & à honorer
» nos froides cendres, elle les garantit des
» outrages des méchans, elle les regarde
» comme un dépôt précieux que le Seigneur
» lui confie, juſqu'au jour où il lui plaira
» de les ranimer, & de leur faire partager le
» bonheur deſtiné aux âmes juſtes.

» C'eſt ainſi que le Chrétien eſt comme
» ſous la tutelle d'une Religion ſainte &
» bienfaiſante, depuis le berceau où repoſe
» ſon enfance, juſqu'au tombeau où la ma-
» ladie & la vieilleſſe viennent le précipiter.

. . . . . .

» Mais que ſerviroit-il de raſſembler dans
» un Livre le détail des fonctions ſublimes

Digitized by Google

» & touchantes, dont il a plû à Dieu de
» vous établir les Miniſtres, ſi vous né-
» gligiez de les remplir avec l'exactitude,
» l'attention & la ferveur qu'elles exigent?

» O! nos chers coopérateurs dans le ſaint
» Miniſtère, que de puiſſans motifs doivent
» vous porter à vous renouveler dans l'eſ-
» prit de votre vocation, à ranimer votre
» zèle pour le ſalut des âmes, à vous mon-
» trer les dignes repréſentans de celui qui,
» après avoir vecu pour ſes brebis, a donné
» encore ſon ſang & ſa vie pour elles!

» Nous pourrions vous dire que dans ce
» tems malheureux où la Religion eſt atta-
» quée de toutes parts, les bons Paſteurs en
» ſont les vrais vengeurs par leur conduite.
» Et comment le menſonge & l'erreur
» pourroient-ils ſe ſoutenir contre une Re-
» ligion dont la bienfaiſance ſeroit atteſ-
» tée, à tous les inſtans, par les actes de
» vertu & de charité que feroient ſes Mi-
» niſtres?

» Nous pourrions vous dire encore, que
» les peuples ayant pourvu à notre entre-
» tien, par leurs dons & par leurs bienfaits,
» nous leur devons en échange nos ſoins &
» nos inſtructions; que le miniſtère de cha-
» rité qu'ils nous demandent, eſt comme le
» prix de leurs travaux & de leurs ſueurs;
» que l'Egliſe doit les avantages temporels
» dont elle jouit, aux ſervices qu'elle a ren-
» dus & qu'elle rend tous les jours à l'Etat,
» & que nous ne pouvons oublier ou même
negliger

» négliger nos devoirs, ſans affoiblir, au-
» tant qu'il eſt en nous, le titre glorieux ſur
» lequel ſont fondées ſes poſſeſſions & ſes
» priviléges.

» Nous pourrions vous ajouter que le
» Souverain Juge vous demandera compte
» de tout le bien que vous n'aurez pas fait,
» & de tout le mal que vous n'aurez pas em-
» pêché; que vous lui répondrez des gémiſ-
» ſemens du pauvre, du ſcandale des petits,
» & de toutes les injuſtices faites à la foi-
» bleſſe & à l'innocence; qu'il ne périra pas
» une ſeule âme de votre troupeau, par
» votre faute, dont la voix terrible ne s'é-
» lève contre vous devant le Tribunal du
» Tout-Puiſſant; & que ſi votre peuple a
» été la victime de votre dureté, & même
» de votre négligence, vous le ſerez à votre
» tour du courroux du Ciel, & de ſes ven-
» geances éternelles.

» Mais ſi des intérêts auſſi nobles & auſſi
» ſaints ne vous touchoient pas, ſoyez du
» moins ſenſibles à celui de votre bonheur
» & de votre conſidération. Fixés, pour la
» plupart, dans les campagnes, au milieu
» d'une multitude d'hommes pauvres, groſ-
» ſiers & ignorans, loin des ſecours des
» villes & des charmes qu'elles répandent
» dans la ſociété; privés même, par la ſain-
» teté de votre état, des conſolations que le
» reſte des hommes trouve dans le ſein d'une
» famille, que deviendriez-vous, nos très-
» chers Frères, ſi votre indifférence vous

Digitized by Google

» rendoit étrangers au peuple qui vous en-
» vironne ? Un vuide affreux se feroit sen-
» tir dans tous les momens de votre vie ;
» votre demeure ne vous paroîtroit plus
» qu'un désert sauvage ; & votre condition,
» qu'une servitude cruelle ; vous ne rempli-
» riez que d'une manière lâche & impar-
» faite, des fonctions saintes, mais obscures
» & pénibles, auxquelles vos cœurs ne pren-
» droient aucune part ; vous ne verriez dans
» vos Paroissiens que des objets de tristesse
» & d'ennui ; vous redouteriez la voix im-
» portune de leurs plaintes, & le spectacle
» de leur misère ; vous iriez chercher loin
» d'eux des consolations profanes & des
» amusemens frivoles ; peut être même les
» respecteriez-vous assez peu pour ne pas
» leur épargner la vue de vos foiblesses &
» de vos égaremens ; & dès-lors, plus d'a-
» mour, plus de confiance, plus de lien
» entre le Pasteur & les ouailles : vous ne
» seriez pas seulement une vaine idole dans
» le Sanctuaire ; le peuple fidèle vous repro-
» cheroit encore d'être pour lui un fardeau
» pesant & une pierre de scandale ; il bé-
» niroit le moment où il plairoit au Sei-
» gneur de le soulager du poids de votre in-
» fidélité.

» Mais à la place de cette lâche tiédeur,
» mettez un zèle ardent pour le salut des
» âmes, un amour tendre & agissant pour le
» troupeau qui vous est confié, & tout
» change, tout s'anime, tout prend une vie

Digitized by Google

» nouvelle dans vos cœurs & autour de
» vous. Ces hommes ſimples, au milieu deſ-
» quels vous vivez, ſont vos enfans ; un ten-
» dre intérêt vous attache à tout ce qui leur
» appartient ; tous vos momens ſont rem-
» plis par des occupations touchantes ; vos
» peines mêmes ont des charmes que la
» froide indifférence ne peut connoître. Eh!
» comment ne ſeriez-vous pas heureux !
» vous ne jetez pas un regard qui ne tombe
» ſur des objets qui vous ſont chers ; vous
» n'entendez pas une parole qui ne ſoit pour
» vous un éloge ou une bénédiction. Quel
» témoignage plus doux, plus conſolant
» pour un Paſteur, qui peut ſe dire à lui-
» même : j'ai ranimé la foi, la piété, le goût
» des choſes ſaintes dans cette Paroiſſe : ce
» Temple étoit déſert, cette Chaire étoit
» muette, ces Autels peu fréquentés : la pa-
» role de Dieu, que j'ai annoncée, a pro-
» duit des fruits ſalutaires de pénitence : la
» Maiſon du Seigneur eſt remplie d'adora-
» teurs en eſprit & en vie, & leur ardeur
» pour approcher des Sacremens, eſt l'effet
» & le principe de la vérité chrétienne qu'ils
» ont embraſſée d'après mes exemples. Ma
» ſollicitude ne s'eſt pas bornée à ces ſoins
» généreux : la haîne, la cupidité, la diſcorde
» déchiroient cette famille ; mes exhorta-
» tions y ont ramené la paix, & réuni tous
» les cœurs : cette jeune perſonne alloit tom-
» ber dans les piéges que lui tendoient le
» vice & la vanité : j'ai ſauvé de cet affreux

Digitized by Google

» danger ſa jeuneſſe & ſon innocence. Ce » vieillard, ſans fortune & ſans parens, pé- » riſſoit de misère; mes mains l'ont conduit » dans cet aſyle: une maladie cruelle préci- » pitoit ce père de famille dans le tombeau; » mes conſeils & mes ſecours l'ont rendu à » la vie. Cette Maiſon tomboit en ruine; » mes largeſſes & mes ſollicitations l'ont re- » bâtie. Ces champs étoient incultes; ils me » doivent leur fécondité. Ma Paroiſſe n'étoit » qu'un aſſemblage de pauvres & de mal- » heureux; mes ſoins ont contribué à la » rendre riche & floriſſante. De cette mul- » titude d'hommes qui m'environnent, il » n'en eſt point qui ne me regarde comme » ſon père & ſon bienfaiteur; ma vie eſt » pour eux un bienfait dont ils demandent » au Ciel la conſervation; & lorſque je ne » ſerai plus, ma mémoire leur ſera long- » temps chère & précieuſe; elle ſera pour » mes ſucceſſeurs une leçon vivante, dont » ils n'oſeront s'écarter: le bien que j'aurai » fait ſe perpétuera ainſi d'âge en âge; les » pères le rappelleront à leurs enfans, avec » le tendre intérêt de l'amour & de la re- » connoiſſance: ils viendront pleurer ſur » mon tombeau, & leurs larmes me fe- » ront trouver grâce auprès du Souverain » Juge. »

Un homme de Lettres qui s'occupe d'ouvrages ſérieux & importans, ſeroit indigne des objets qu'il traite, s'il ne cherchoit qu'à faire admirer ſon éloquence. A plus forte

Digitized by Google

raiſon un homme public, un Evêque, doit-il avoir un but plus pur & plus noble. Malheur à ceux qui ſont plus touchés de la gloire de bien dire, que de la ſatisfaction de bien faire ! Nous devions un autre hommage à M. de Brienne, que ces éloges que l'on donne à la beauté du ſtyle. Cependant, c'eſt un mérite de plus dans les plus graves Ouvrages, & même dans les Loix, d'être bien écrits : il ſemble même qu'ils acquièrent par là une plus grande convenance avec leur ſujet, car l'éloquence eſt la langue naturelle des grandes penſées, & elle ſeule peut leur donner un grand caractère & de grands effets. Où trouveroit-on mieux réunies, que dans les diſcours dont on vient de lire des fragmens, l'onction des ſentimens religieux, & la juſteſſe, l'élévation des idées morales, l'élégance & l'énergie des expreſſions, le goût & l'éloquence ? Ce ſtyle appartient au plus beaux jours de la littérature, comme le fonds de l'Ouvrage rappelle les plus beaux temps de l'Egliſe & de la Religion.

(Cet Article eſt de M. de L. C.)

Digitized by Google

DISCOURS en vers sur l'Union qui doit régner entre la Magistrature, la Philosophie & les Lettres ; suivi d'une Lettre à M. de la Cretelle, sur le danger de l'Eloquence dans l'Administration de la Justice, par M. de Pastoret, Conseiller de la Cour des Aides, de l'Académie de Marseille. A Paris, chez Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine.

M. de Pastoret s'est déjà montré avec succès dans la carrière poétique. Ses *Tributs à l'Académie de Marseille* avoient donné des espérances que ce nouveau Discours doit confirmer aux yeux des connoisseurs. Le sujet pouvoit en être plus approfondi ; mais on y trouvera un fort bon ton de versification, & des tirades élégantes & pittoresques. Voici un portrait où bien des personnes trouveront de la ressemblance, & dans lequel tout le monde doit trouver de la vérité.

Sybarite indolent, ce jeune Sénateur,
De Caton, ce matin, burlesque imitateur,
Pour paroître important tourmentoit sa figure,
Et faisoit ondoyer sa longue chevelure ;
Mais sur les fleurs de lys d'un lourd sommeil frappé,
Et du Temple des Loix en bâillant échappé,
Ce soir il traîne ailleurs son *goût* soporifique,
Suspend à ses côtés un glaive pacifique,

Digitized by Google

Ou sous un frac brodé voilant sa gravité,
S'arme d'un jet qui roule en ses mains agité.

A l'exception de *goût*, qui est là une expression trop vague, ces vers-là sont bien faits, ainsi que la tirade qu'on va lire, sur les grands Rois qui ont aimé les Lettres.

Des accords ravissans des Nymphes d'Aonie,
Les Rois, les grands Rois même ont aimé l'harmonie;
Ce Louis, dont le goût expia la valeur,
Par le charme des Arts consola son malheur;
Frédéric, comme lui, Législateur suprême,
Des lauriers d'Apollon orna son diadême;
Joseph, laissant dormir la foudre dans ses mains,
A des succès nouveaux appela les Germains;
Le Nord avec respect voit l'auguste Amazone
Qu'aux Arts Thémis envie, & Minerve à Bellone,
De l'ignorance altière étouffant les clameurs;
Gustave, par ses loix affermissant les mœurs,
Au talent qu'il honore offre un appui fidèle;
Enfin ce bon Henri, que Louis nous rappelle,
En célébrant l'Amour, oublioit ses revers,
Et l'Amour attendri répète encor ses vers.

L'Auteur rend hommage aux grands Hommes qui ont illustré le Barreau, & qui auroient pu s'immortaliser par leurs seuls talens Littéraires. D'Agueſſeau sur tout excite son enthousiasme. Mais l'amour de M. de Pastoret pour les Lettres & la Philosophie, n'ôte

Digitized by Google

rien à son attachement pour l'état qu'il a embrassé.

Si d'Agueſſeau n'eſt plus, Malesherbes reſpire ;
Des Lettres & des Loix il prolonge l'empire.
De ce génie heureux, noble & ſage rival,
Barentin lui ſuccède & marche ſon égal.
O Héros de la paix ! Barentin, Malesherbes,
Pardonnez ſi ma Muſe, en ſes tranſports ſuperbes,
A de vos noms ſacrés énorgueilli ſes vers :
L'hommage que je rends eſt dû par l'Univers.

A de vos noms ſacrés énorgueilli ſes vers, eſt un vers fort noble & fort poétique.

Pour la Lettre qui accompagne ce Diſcours, on l'a vue imprimée dans ce Journal avec la réponſe de M. de la Cretelle ; & il nous appartient moins qu'à perſonne de prononcer entre ces deux eſtimables Littérateurs, qui, dans la queſtion qui les diviſe, ont au moins une compétence décidée.

LA Vie du Pape Benoît XIV, Proſper Lambertini, avec des Notes inſtructives & ſon Portrait, Volume *in*-12. Prix, 2 liv. 10 ſols, à Paris, rue & hôtel Serpente.

CET Ouvrage, dédié au Sénat de Bologne, eſt vraiment intéreſſant, puiſqu'il eſt l'Hiſtoire d'un Pontife cher à toutes les Nations, & ſur tout aux François. Il débute par un tableau de l'Italie, dont les traits

Digitized by Google

frappans présentent ce magnifique pays sous les plus vives couleurs.

L'Auteur a recueilli dans la Vie de Benoît XIV ce qu'il y avoit de plus saillant, pour nous donner une haute idée de la science & du genie de ce Pape immortel. Il s'est attaché à nous le montrer tel qu'il étoit, ferme sans rudesse, zélé sans amertume, populaire avec dignité.

Comme un simple Extrait ne suffiroit pas pour contenter des Lecteurs jaloux de savoir toutes les anecdotes de sa vie, ils verront avec plus de plaisir dans le Livre même quelle fut la sagesse de ses réponses, la vivacité de ses saillies, l'élévation de ses sentimens, & son attention scrupuleuse à ne faire valoir que ses véritables droits.

Une Notice de ses Ouvrages, qui composent plusieurs Volumes *in-folio*, & des Notes instructives où l'on trouve des faits intéressans, terminent l'histoire de ce Pontife, dont les Protestans même ont fait le plus grand éloge, comme il a paru dans l'hommage public que lui a rendu le fils du Ministre Walpole, qui est conçu dans ces termes, & qu'on peut lire au bas du monument qu'il a élevé à Londres.

« A Prosper Lambertini, Evêque de » Rome, qui, quoique Prince absolu, » régna comme un Doge de Venise, don- » nant un nouveau lustre à la Tiare par les » seules vertus qui la lui firent obtenir. » Aimé des Catholiques, estimé des Pro-

» testans, humble, désintéressé, Monarque
» sans favori, Pape sans népotisme, &, mal-
» gré sa science & son génie docte sans or-
» gueil, censeur sans sévérité. »

Le fils d'un Ministre Anglois qui n'a jamais fait sa cour à personne, qui n'a jamais dit de bien d'aucun Prêtre de l'Église Romaine, offre dans un pays protestant & libre, cet encens mérité au meilleur des Pontifes Romains.

Tout le monde connoît les deux vers que M. de Voltaire adressa à Benoît XIV, & qui ne sont pas suspects de la part de cet Auteur, qui ne fut sûrement pas Ultramontain.

Lambertinus hic est, Roma decus & pater orbis,
Qui mundum scriptis docuit, virtutibus ornat.

SPECTACLES.

IL nous est absolument impossible de remplir la promesse que nous avons faite à nos Lecteurs dans le dernier Mercure. A l'instant où nous écrivons, on n'a point encore prononcé sur quelques objets dont nous nous étions engagés à rendre compte. En attendant qu'une décision quelconque nous mette à portée de satisfaire la curiosité publique, nous parlerons des pertes que la Scène Françoise a faites l'année dernière, par la mort de Mme *Molé*, & par la retraite de Mlle *Doligny*.

Digitized by Google

COMÉDIE FRANÇOISE.

PIERRE-HÉLÈNE PINET, épouse de M. Molé, a débuté à la Comédie Françoise en 1763, par le rôle de *Cénie*, dans la Comédie de ce nom. Elle s'appeloit alors Mlle d'Épinay. Une très-jolie figure, beaucoup d'ardeur & de zèle lui firent d'abord donner des encouragemens très flatteurs; mais au bout de quelques mois, le Public cessa de la voir avec le même intérêt; & en voici la cause. Une très-grande partie des Amateurs du Théâtre ne suit guères le Spectacle que pour échapper à l'ennui qui résulte du désœuvrement. Elle demande impérieusement à jouir; elle voudroit que d'un jour à l'autre, le talent des Acteurs qu'elle a adoptés acquît des qualités nouvelles. Elle ne fait aucune attention aux difficultés innombrables que le Comédien doit surmonter. Elle ne se donne pas la peine d'examiner à quel travail, à quelles études il faut se livrer pour atténuer l'effet de quelques défauts physiques, pour assouplir un organe un peu dur; pour acquérir une articulation nette, une prononciation pure; pour donner de la vérité & de la rondeur à ses gestes, de l'aisance à sa démarche, de la noblesse à son maintien, de l'expression à sa physionomie; & sur tout pour embellir son débit, en apprenant à soutenir & à guider les accens de la nature par les conventions

Digitized by Google

de l'art. C'est au défaut de toutes ces réflexions que l'on doit attribuer les desagrémens que certains Spectateurs donnent à quelques Comédiens, dont ils couronnent enfin les travaux par de justes applaudissemens. Tel fut le sort de Mme Molé. Son courage ne fut abattu ni par la sévérité du Public, ni par les critiques, ni par l'ennui de ne guères jouer, pendant long temps, que des rôles peu avantageux. L'amour de son état, & le desir de plaire, lui donnèrent la force de supporter tout ce qui pouvoit alarmer son orgueil, & le moyen de vaincre tout ce qu'il lui étoit humainement possible de surmonter d'obstacles. C'est ainsi qu'elle a su mériter la bienveillance de ceux des Amateurs du Spectacle, qui n'ignorent pas que tous les Comédiens ne peuvent point parvenir à la même supériorité, & que le zèle, l'ardeur, l'étude, le travail continuel, & une grande assiduité au service public, doivent être comptés pour quelque chose, sur-tout quand ils sont accompagnés de qualités aimables. Mme Molé n'avoit point un grand talent, mais elle étoit parvenue à une nature de talent que l'on voyoit avec plaisir, qui se rapportoit fort bien aux rôles qu'elle représentoit, qui la rendoit utile à la Société, ainsi qu'aux Auteurs. Il étoit d'ailleurs quelques personnages Comiques dans lesquelles elle a réellement mérité ses succès. Nous nous dispenserons de les citer, parce que cela nous paroît à peu près inu-

Digitized by Google

tile ; 2°. parce que cette citation pourroit nous faire prêter des intentions que nous sommes certainement très-éloignés d'avoir, & dont il est de notre prudence d'écarter jusqu'au plus léger soupçon. Comme Citoyenne, Mme Molé avoit des qualités estimables. Nous connoissons d'elle quelques traits que nous voudrions pouvoir rapporter, & qui, au double titre de mère & d'épouse, doivent honorer son âme aux yeux de toutes les personnes sensibles. Son esprit étoit gai, plaisant, quelquefois malin ; néanmoins elle étoit dans la société d'un commerce doux, liant, & très-agréable. La première de toutes ses qualités, peut-être, fut celle d'être bonne amie, & peu de femmes ont porté aussi loin qu'elle la candeur & le courage de l'amitié. La constance avec laquelle elle a supporté ses maux pendant une maladie longue & aigüe, prouve que Mme Molé avoit de la force dans l'âme & dans l'esprit. Il seroit difficile de montrer tout ensemble plus de raison, de sensibilité & de résignation que cette Actrice n'en a fait éclater à ses derniers momens. Elle étoit dans un âge où la vie est encore chère ; elle jouissoit d'une fortune honnête ; elle étoit épouse & mère ; elle avoit des amis : voilà bien des raisons capables de rendre la mort très-douloureuse. Elle a versé des larmes sur ce qu'elle quittoit, & elle a cédé sans effort contre sans désespoir à la nécessité de subir la loi commune. L'Auteur de cet Article n'étoit

point lié avec Mme Molé; mais il tient les derniers détails dans lesquels il est entré, d'un témoin oculaire, justement estimé en qualité d'homme & de Comédien, & dont la raison peut apprécier le mérite & les qualités personnelles.

Une perte qui sera plus généralement sentie, est celle de Mlle *Doligny*. Cette Actrice a demandé sa retraite au commencement de l'année dernière. MM. les Gentilshommes de la Chambre, après avoir tout tenté pour l'engager à continuer ses services, & s'être convaincus que des raisons de santé s'y opposoient absolument, ont enfin consenti à son départ. Mlle Doligny emporte, en quittant le Théâtre, les regrets des Comédiens, des Auteurs & du Public. Cette observation feroit seule son éloge; mais un tel éloge seroit trop vague pour un Sujet du mérite de Mlle Doligny; & nous devons, tant à elle qu'aux Amateurs du Théâtre, les détails dans lesquels nous allons entrer.

Mlle Doligny débuta à la Comédie Françoise en 1763, par le rôle d'*Angélique*, dans la *Gouvernante*, & fut reçue en 1764. Dès le premier jour de son début, elle fit éclater le germe de toutes les qualités qu'elle a développées depuis avec tant d'avantage. Une sensibilité que l'on pourroit appeler esquise, sans faire abus du mot, de la vérité, de la décence, une candeur intéressante, une intelligence rare, un

Digitized by Google

organe enchanteur : tels sont les moyens avec lesquels Mlle Doligny se présenta aux regards des connoisseurs, dont elle fixa irrévocablement les suffrages. On se rappellera long-temps les nuances d'ingénuité & d'intérêt qu'elle savoit répandre dans les rôles naïfs, tels que *Lucinde*, dans *l'Oracle*; *Agnès*, dans *l'École des Femmes*, &c. Quelle chaleur elle donnoit à son jeu dans le rôle d'*Eugénie*, de *Sophie*, &c. Combien elle étoit décente dans *la Feinte par Amour*; enfin, quelle franchise noble & touchante elle prêtoit au caractère de *Minna*, * caractère peut-être unique au Théâtre, dans lequel l'enthousiasme de la vertu fait rendre respectacles les aveux que l'amour honnête ne craint point de faire à l'infortune. Ce souvenir pourra semer quelques épines sous les pas des Actrices qui joueront ces rôles après elle; mais il servira, sans doute, à leur donner le courage nécessaire pour parvenir à mériter les éloges & la considération dont a joui Mlle Doligny. Au mérite de servir sa Société avec une assiduité remarquable, à celui d'avoir eu pour les Gens de Lettres tous les égards qu'on leur doit quand ils uniſſent des talens à l'honnêteté, elle a joint l'avantage bien rare & presqu'inappréciable au Théâtre, de conserver des mœurs pures & la réputation la plus

* Personnage des *Amans Généreux*, Comédie de M. Rochon de Chabannes.

Digitized by Google

inacte. Il eſt fâcheux que la foibleſſe de ſa ſanté l'ait forcée de renoncer ſi-tôt à une carrière où elle a ſu acquérir une gloire bien flatteuſe, & une eſtime peut-être plus flatteuſe encore.

ANECDOTE.

LE Docteur Fothergill, Médecin célèbre, eſt mort à Londres le 26 Décembre 1780. On a gravé ſur ſon tombeau l'épitaphe ſuivante :

Ci-gît le Docteur Fothergill, qui dépenſa deux cent mille guinées pour le ſoulagement des malheureux.

Sa bienfaiſance étoit auſſi éclairée qu'inépuiſable. Nous n'en citerons qu'un exemple. Il croyoit qu'un des plus grands biens qu'on pût faire à l'Europe, ſeroit de rendre le ſucre une denrée abondante & à la portée du Peuple ; mais cette ſubſtance ſi utile eſt très-chère, l'avarice l'a reléguée loin de nous bien plus que la Nature, & elle nous force de l'acheter aux prix des ſouffrances, de la liberté, de la vie de nos ſemblables. M. Fothergill avoit formé un projet qui auroit eu le triple avantage de rendre le ſucre très-commun en Europe, de détruire l'eſclavage des Nègres, & d'arracher un vaſte continent à la miſère, à la ſervitude, à la barbarie & à la guerre.

Ce projet pour lequel de riches Négo-

Digitized by Google

chans Anglois s'étoient réunis avec lui, consistoit à établir en Guinée la culture du sucre. L'exécution n'en eût pas été difficile, le succès n'eût pas été très-éloigné ; & quoique le projet exigeât de grandes avances, on pouvoit prévoir qu'il seroit avantageux même à la fortune de ceux qui l'avoient formé.

Le Docteur Fothergill avoit une espérance de réussir d'autant mieux fondée, qu'il savoit qu'en 1727, un des Chefs les plus puissans de la Guinée avoit eu la même idée ; il avoit envoyé en Angleterre un de ses Sujets pour la proposer au Ministère ; mais l'Envoyé, au lieu d'exécuter ses ordres, aima mieux s'emparer de l'or qui lui avoit été confié pour ce voyage, & à peine arrivé en Angleterre, il partit pour aller se faire Européen aux Barbades.

La somme que M. Fothergill destinoit à cette bonne œuvre étoit très considérable ; mais la guerre mit obstacle à l'exécution de ce plan, & M. Fothergill employa au soulagement de ses frères, les primitifs de Philadelphie, ce qui avoit été destiné à faire le bonheur de l'Afrique.

Nous avons tiré ce fait d'un Éloge de M. Fothergill par M. Letsom. Qu'il eût été doux & glorieux pour l'humanité de voir la vertu d'un simple particulier produire une révolution heureuse dans le Globe, & réparer une partie des maux que les Conquérans du seizième siècle ont causés au genre-humain. Cette vertu restera-t-elle sans imitateurs, &

Digitized by Google

en perdant M. Fothergill, l'humanité a-t'elle fait une perte irréparable ?

ANNONCES ET NOTICES.

LA Gerusaleme Liberata. Nouvelle Édition, en deux Vol. *in*-4°. avec Figures.

Il suffiroit, pour faire l'éloge de l'édition qu'annonce ce magnifique Prospectus, de dire qu'elle est entreprise par les ordres d'un Prince qui, à tant d'autres qualités personnelles joint beaucoup d'amour pour les Lettres; qu'elle sortira des belles presses du sieur Didot; que les dessins seront du célèbre Cochin, & les gravures du sieur Tilliard, dont la réputation est déjà faite par d'autres Ouvrages. Elle sera exécutée avec les nouveaux caractères que le sieur Didot a fait graver, & sur le papier vélin grand raisin qu'il a fait fabriquer en France dès l'an 1779. Il y aura quarante Estampes avec un Frontispice, & c'est MONSIEUR lui-même qui en a désigné les sujets. Ce Prince, outre les cinquante Exemplaires qu'il a demandés, a permis au sieur Didot d'en tirer cent cinquante autres pour les Amateurs des belles Editions. Un tirage aussi peu nombreux force à porter jusqu'à douze louis le prix des deux Volumes. On n'exige des Souscripteurs aucune avance; on ne payera qu'à mesure qu'on recevra la partie de l'Ouvrage qui sera achevée. Il sera partagé en quatre Livraisons; on ne peut promettre la première que pour le mois de Mars 1784, & les autres de dix mois en dix mois, de façon qu'on pourra avoir l'Ouvrage complet au mois de Septembre 1786. Mais comme l'impression marche plus rapidement que la Gravure, dès la première Livraison des dix Planches, qui ne sont que le quart des Estampes, le

Digitized by Google

sieur Didot pourra donner un Volume complet du texte ; c'eſt pourquoi les Souſcripteurs payeront quatre louis pour cette première Livraiſon, quatre louis pour la ſeconde, dont le ſecond & dernier Volume du texte ſera partie, deux louis pour la troiſième Livraiſon des Eſtampes, & enfin deux louis pour la quatrième & dernière. La ſouſcription ſera ouverte juſqu'à ce que les cent cinquante Exemplaires ſoient retenus, & l'on ne ſera point reçu à ſouſcrire au-delà de ce nombre. On pourra s'adreſſer chez les ſieurs Didot l'aîné, Imprimeur du Clergé, rue Pavée-Saint-André ; Cochin, aux Galeries du Louvre ; & Tilliard, Graveur, quai des Auguſtins, près la rue Pavée.

Vue de Meſſine, par M. Houel, Auteur du Voyage pittoreſque de la Sicile.

Cet Artiſte laborieux, dans les différens voyages qu'il a faits en Sicile, a deſſiné la plupart des monumens qui décoroient la malheureuſe ville de Meſſine. Ces Deſſins deviennent précieux après l'événement déplorable qui a détruit la plupart de ces ſuperbes monumens. M. Houel fait donc graver actuellement ſous ſes yeux cette Vûe de Meſſine, qui conſtatera l'état de cette Ville avant ſon déſaſtre. Cette Gravure aura 22 pouces de large ſur 12 de haut. On lira au bas de cette Eſtampe le nom des édifices principaux que l'on apperçoit de ce point de vûe ; elle ſe vendra 6 liv. Les Perſonnes qui deſireront avoir de belles épreuves peuvent ſe faire inſcrire chez l'Auteur, Cul-de-ſac-du-Coq-Saint-Honoré ; elles ſeront ſervies ſuivant l'ordre de leur inſcription. Ceux qui écriront ſont priés d'affranchir leurs lettres.

Sitôt que M. Houel aura reçu les détails dont il a beſoin relatifs à la ville de Meſſine ; dès qu'il ſaura quels ſont les édifices renverſés, s'il eſt vrai

Digitized by Google

que la terre soit ouverte, qu'un incendie augmenté par un vent considérable ait succédé à la chûte des maisons, &c. &c. Il sera de ce nouveau point de vûe une seconde Estampe du même prix, qui sera pendant à la première ; ainsi ces deux Gravures constateront l'état présent & l'état passé de cette Ville infortunée. L'Auteur avertira le Public de l'apparition de la première Estampe.

Le Danger du Sommeil, peint par Laguénée, gravé par E. J. Glairon Mondet. Prix, 2 livres. A Paris, chez M. Beauvarlet, Graveur du Roi, rue de Tournon, près le Luxembourg.

Tout le monde a connu ce charmant Tableau, & les Amateurs applaudiront à la Gravure que nous annonçons ; elle rend les grâces de l'original.

Le Colin-Maillard & *la Danse Flamande*, peints par Caresme, gravés par Legrand. Prix, 3 livres chaque. A Paris, chez Legrand, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Ces deux Estampes sont pittoresques. Les grâces villageoises y sont peintes avec beaucoup de vérité.

Le Triomphe de la Tendresse & *la force de l'Amour*, ou *Misris-Roff*, peints par Lallemand, gravés par Mangein. Prix, 1 livre 4 sols chaque. A Paris, chez le sieur Mangein, rue des Francs-Bourgeois, Porte S. Michel, près du Café de la nouvelle Comédie.

Ces deux Estampes représentent deux événemens attendrissans dont l'Amérique a été le théâtre durant la dernière guerre. Les détails en sont racontés au bas de chaque Estampe, mais avec trop d'étendue pour être rapportés ici.

La Crainte, Estampe gravée par N. Lemire

Digitized by Google

d'après Leprince, Peintre du Roi. Cette Estampe représente une belle femme à demi-nue sur son lit, auprès duquel est une table du matin garnie d'une chocolatière & de deux tasses; un fauteuil renversé & un chien qui aboie à la porte, annoncent qu'un bruit imprévu l'a réveillée. Sa physionomie exprime parfaitement le sentiment de la crainte. Les chairs, les draperies & tout ce qui orne l'appartement est plein d'une vérité qui frappe; tout l'ensemble est d'un effet piquant, & l'on doit les plus grands éloges aux deux Artistes, déjà si avantageusement connus. Cette Estampe se vend à Paris, chez l'Auteur, rue & Porte Saint Jacques, maison du Café d'Auberon, n°. 122. Prix, 9 livres, où l'on trouve aussi le Portrait du Général Washington, le Temple de Gnide & autres.

Dissertation Anatomico-Acoustique, par M. Procolle, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de la même Ville, de la Société Royale de Médecine de Paris, &c. Brochure *in*-8°. de 42 pages. Prix, 18 sols. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers; & à Toulouse, chez Brouillet, rue Saint-Rome.

Cette Brochure contient des Expériences qui tendent à prouver que les rayons sonores n'entrent pas par la *trompe d'Eustache*, & qui font connoître une propriété qu'ont presque toutes les parties externes de la tête & quelques unes du cou de sentir ou de propager le son par le toucher, avec un Essai d'Expériences faites à Paris en 1777 sur des sourds & muets de M. l'Abbé de l'Épée.

Composition du Remède de M. Daran, Écuyer, Conseiller-Chirurgien ordinaire du Roi, servant par quartier, & Maître en Chirurgie de

Digitized by Google

Paris; Remède qu'il pratique avec succès depuis cinquante ans pour la guérison des difficultés d'uriner, & des causes qui les produisent, troisième Édition, avec figures, *in*-12. Prix, 2 livres 8 sols broché & 3 liv. relié.

Cette nouvelle Édition est augmentée d'Observations importantes dans certaines circonstances contre les rétentions causées par des embarras insurmontables dans le canal de l'urèthre.

Les Élémens de la Langue Italienne, suivis de deux Traités en Italien, l'un sur le Style Épistolaire, l'autre sur la Poésie; par M. l'Abbé Mugnozzi, Romain, Professeur public de Langue Italienne, Volume *in*-12. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande.

Cette Grammaire, qui a de la méthode & une sage distribution, est divisée en deux Parties; la première contient toutes les règles de la Langue Italienne; la seconde renferme la syntaxe, des dialogues & un recueil de phrases qui s'éloignent de la tournure françoise, avec un Vocabulaire des mots les plus usités.

Élévation du Chrétien malade & mourant, conforme à Jésus-Christ dans les différentes circonstances de sa Passion & de sa Mort, par M. Peronet, Chanoine Régulier, Prieur-Curé de S. Ambroise de Melun, troisième Édition. A Paris, chez Onfroy, Libraire, quai des Augustins.

Ce Volume contient aussi la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, distribuée par lectures, & une Prière à la fin de chacune; une Paraphrase morale du Pseaume 21, jointe au texte & à la traduction, & les Prières pour l'agonie en latin & en françois. Cette nouvelle Édition est augmentée d'une Notice historique de la vie de l'Auteur.

Digitized by Google

Erreurs populaires sur la Médecine, Ouvrage composé pour l'instruction de ceux qui ne professent pas cette Science, par M. d'Iharce, Ecuyer, Docteur en Médecine, & Médecin breveté du Roi. A Paris, chez l'Auteur, rue Caumartin, ou rue S. Jacques, au Collège Dupleſſis, & Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers. Prix, 3 liv. br.

Cet Ouvrage, qui eſt dépouillé de tout faſte ſcientifique, nous a paru remplir ſon titre, & peut être d'autant plus utile, qu'il eſt à portée d'un plus grand nombre de Lecteurs.

Recueil d'Airs arrangés pour la Harpe ou le Forte-Piano, avec accompagnement de Violon, contenant l'Ouverture, le Chœur des Songes & Air de Ballets de l'Opéra d'Atys, par M. Piccini fils. Prix, 7 livres 4 ſols. A Paris, chez l'Auteur, Place Vendôme, maiſon de M. de Chalut, chez le Suiſſe de l'hôtel de Noailles, & aux Adreſſes ordinaires.

Les Airs de M. Piccini, arrangés par M. ſon fils, n'en deviennent que plus intéreſſans, & l'on n'en peut concevoir qu'une idée avantageuſe. Ce Recueil doit être diſtingué de ceux qu'annoncent journellement différens Pirates de Muſique, qui, ſous prétexte d'arrangemens ſur tous les inſtrumens poſſibles, abuſent des propriétés des Auteurs & de la confiance du Public.

Trois Sonates pour le Clavecin, dédiées à Mme de Frenilly, par M. Méhul, Œuvre I. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue du Temple, maiſon de M. Silly; chez Bignon, Place du Louvre; Leduc, rue Traverſière-Saint-Honoré.

Cet Ouvrage nous a paru d'un ſtyle agréable, & le nom de ſa Protectrice en donne la plus favorable préſomption.

Digitized by Google

Six Sonates avec des Airs variés pour Flûte & Violoncelle, dédiées à M. le Vicomte de Vergennes, par Hartman. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez Mussard, rue Aubry-le-Boucher, vis à-vis le Commissaire.

Concerto à grand Orchestre pour le Violoncelle, composé par M. Cupis. Prix, 4 liv. 16 sols. A Paris, chez Beaussé, Limonadier, rue & Porte Montmartre, & aux Adresses ordinaires.

Quatre Sonates pour le Clavecin, avec accompagnement d'un Violon ad libitum, dédiées à Mme la Comtesse de Montaut, & composées par M. Bonjour, Œuvre III. Prix, 7 livres 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue des Saints Pères, nº. 12, & aux Adresses ordinaires.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

TABLE.

Vers sur une violente attaque de Goutte, 3
*A Madame de ****, 5
A M. de la Grange-Chancel, 6
Le Cygne & le Corbeau, Fable, *ib.*
Charades, Enigme & Logogryphe, 7
Actes du Synode tenu à Toulouse, 9
Discours en vers sur l'Union qui doit régner entre la Magistrature, la Philosophie & les Lettres, 30
La Vie du Pape Benoît XIV, 32
Comédie Françoise, 35
Anecdotes, 40
Annonces & Notices, 42

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 3 Mai. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 2 Mai 1783. GUIDI.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 10 MAI 1783.

PIÈCES FUGITIVES.

EN VERS ET EN PROSE.

COUPLET à Madame la Comtesse DE ROCHEFORT-LUCÉ.

AIR du Vaudeville de Tom-Jones.

Vos doux accens pénètrent jusqu'à l'âme,
En secret l'Amour en sourit :
Dans vos regards on voit briller sa flamme,
Il nous charme par votre esprit.
Daignez souvent embellir nos retraites,
C'est le vœu qu'avec tous je fais.
Oui, le bonheur n'est qu'où vous êtes,
Que nos plaisirs soient vos bienfaits.

(Par M. Destréné, Seigneur de Coulanges.)

Digitized by Google

VERS à Madame DE GELIS, Tréſorière de France, qui avoit mis le Chapeau d'un Gendarme.

SOUS cette coëffure guerrière,
Jeune Beauté, quel eſt votre deſſein ?
Laiſſez chapeau, coëffe d'airain,
A la Déeſſe meurtrière
Qui déſole le genre-humain.
Des Amours la troupe légère
Vole ſans ceſſe ſur vos pas.
Pour triompher, quand on ſait ſi bien plaire,
Faut-il reſſembler à Pallas ?
Volez de conquête en conquête,
La Beauté ne perd point ſes droits ;
En chapeau guerrier, en cornette,
Par-tout elle donne des loix.
Sous ce déguiſement, qu'aujourd'hui l'art vous donne,
Vos traits ne ſont pas méconnus ;
On ſent que c'eſt toujours Vénus
Sous la coëffure de Bellonne.

Digitized by Google

Explication des Charades, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la première Charade eſt *Vermine*; celui de la ſeconde eſt *Milice*; celui de l'Énigme eſt *la Plume*; celui dû Logogryphe eſt *Fougère*, où ſe trouvent *or*, *forge*, *roue*, *grue*, *Ogre*, *feu*, *fou*, *fer*, *four*, *ré*, *goufre*.

CHARADES.

I.

MON premier, en Amour, ſe pardonne aiſément;
Mon ſecond, par l'Amour, eſt enjoint à l'amant,
Et mon tout de l'Amour fut un Peintre charmant.

II.

MON premier, mon ſecond, n'accordent jamais rien,
Mon tout fit quelque mal, & penſa toujours bien.

III.

MON premier en courroux inſpire la terreur;
Mon ſecond a trompé l'eſpoir de maint Docteur,
Et mon tout autrefois étoit Ambaſſadeur.

IV.

MON premier chez les morts trouve ſa ſubſiſtance;
Mon ſecond des amans prouve l'intelligence;
Mon tout chez le beau ſexe eſt de frêle exiſtence.

Digitized by Google

ÉNIGME.

Mon nom est révéré dans Rome;
Du reste, méchante & sans foi,
Au vain babil dont je t'assomme,
Mon cher Lecteur, reconnois-moi.

LOGOGRYPHE.

Ma marche est & vive & bruyante,
Et l'on me craint comme le feu:
Lecteur, si ce ton t'épouvante,
Coupe ma queue, & je deviens un jeu.

(Par un Invalide.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Œuvres Complettes de Lysias, traduites en François par M. l'Abbé Auger, Vicaire-Général du Diocèse de Lescar, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres de Paris, & de celle de Rouen. A Paris, chez Debure, fils aîné; Théophile Barrois, quai des Augustins, & Alexandre Jombert jeune, rue Dauphine, 1783. *in*-8°.

M. l'Abbé Auger est un des Hommes de Lettres les plus laborieux dans un des genres d'érudition les plus utiles. Le projet qu'il

Digitized by Google

a conçu, & qu'il exécute avec tant d'ardeur, de nous faire connoître les grands Orateurs Grecs, en nous en donnant des éditions exactes & des traductions fidelles, mérite toute la reconnoissance du Public. Nous lui devons déjà une traduction complette de Démosthène & d'Eschine; une édition & une traduction complette d'Isocrate; voici la traduction de Lysias, Auteur plus cité, plus vanté que connu; peu de personnes ont lû l'original, & il n'en existoit point de traduction; car il faut compter pour rien une seule traduction d'un seul de ses Discours, imprimée en 1576, date qui suffit, avec le peu de célébrité du Traducteur, Jacques de Vintimille, pour faire juger du besoin qu'on avoit d'une traduction nouvelle de ce même discours.

Pour former un abrégé très-court de la vie de Lysias, il a fallu rassembler avec soin & avec peine quelques traits épars dans Plutarque, Photius, Denys d'Halicarnasse, & sur tout dans Lysias lui-même.

Cet Orateur naquit à Athènes, sous l'Archonte Philoclès, la seconde année de la 80^e^ Olympiade, 459 ans avant l'Ère Chrétienne. Céphale de Syracuse, son père, fuyant, dit on, la tyrannie de Gélon, étoit venu s'établir à Athènes. Il étoit riche, il aimoit les Lettres, " il prêtoit sa maison aux entre-» tiens de Socrate sur la vertu, sur le bon-» heur; entretiens immortels, que Platon a » consignés dans des dialogues que nous ad-» mirons encore.

Digitized by Google

C'étoit alors le siècle de Périclès; « Athènes produisoit à la fois ou honoroit les » Phidias & les Zeuxis, les Hippocrate & » les Anaxagore, les Hérodote, les Thucydide, les Eschyle, les Sophocle, les Euripide, les Aristophane, &c. »

Lysias, entouré de ces grands Maîtres dès l'enfance, reçut la meilleure éducation, & fut en profiter. Il étoit dans sa quinzième année, lorsque les Athéniens envoyèrent une Colonie à Thuries, l'ancienne Sybaris. Il alla s'établir dans cette nouvelle Colonie; les événemens le ramenèrent à Athènes, sous l'Archonte Callias, la première année de la 92^e^ Olympiade. Le sort d'Athènes étoit changé; l'échec qu'elle avoit reçu en Sicile lui avoit porté un coup mortel; elle étoit alors dominée par les quatre cent, qui ne firent qu'augmenter les troubles: Athènes fut forcée de subir le joug de Lacédémone & des trente Tyrans, dont Thrasybule parvint enfin à détruire l'autorité; il fut aidé dans cette expédition par Lysias, qui avoit été du nombre des Citoyens proscrits par les Tyrans; Polémarque, son frère, avoit même été leur victime. Lysias redemanda son sang à Eratosthène, l'un de ces trente Tyrans; c'est le sujet d'un des plus véhémens discours de Lysias.

Thrasybule avoit voulu faire déclarer Lysias Citoyen d'Athènes, il l'avoit mérité par son zèle pour la liberté; le décret avoit même été porté dans l'assemblée du peuple; mais on avoit omis la formalité essentielle

Digitized by Google

de faire agréer ce décret par le Sénat avant de le proposer au peuple. Cette omission fit déclarer le décret illégal, en conséquence Lysias resta dans la classe des étrangers, qui jouissoient à la vérité des droits de Citoyens, mais sans jamais pouvoir devenir Magistrats.

Ce n'étoit pas seulement pour la liberté d'Athènes que Lysias étoit toujours prêt à s'armer, c'étoit pour la liberté en général; tout Tyran lui étoit en horreur; il voulut engager les Grecs à délivrer la Sicile du joug de Denys; ce Prince ayant envoyé des vers pour disputer le prix aux Jeux Olympiques, & des Députés pour les réciter, Lysias, qui se trouvoit alors à Olympie, entreprit de persuader à tous les assistans qu'on ne devoit pas admettre à des jeux sacrés les Députés & les Représentans d'un homme *que souilloit l'impiété de la tyrannie.*

Lysias mourut la seconde année de la centième Olympiade.

Ce qui caractérise le plus particulièrement son élocution, c'est la grâce; la grâce, dit M. l'Abbé Auger, charme puissant, attrait invincible, que l'esprit le moins éclairé apperçoit, que le plus éloquent ne sauroit définir.

On remarque encore une variété singulière dans les exordes de Lysias; elle est déjà très-sensible dans les discours qui nous restent de cet Orateur; mais Denys d'Halicarnasse, qui avoit sous les yeux plus de deux cent de ses discours, remarque qu'aucun exorde ne ressemble à un autre; & dans le

Digitized by Google

parallèle général qu'il fait entre Isocrate & Lysias, s'il donne la supériorité à Isocrate pour quelques parties, il la donne aussi à Lysias pour quelques autres. M. l'Abbé Auger ajoute à ce parallèle, & compare aussi Lysias avec Démosthène, à qui nul Orateur, soit ancien, soit moderne, ne peut être comparé qu'avec désavantage.

M. l'Abbé Auger reconnoît que quelques personnes de goût l'ont aidé dans son travail, & il leur paie un tribut de reconnoissance; il nomme M. Sélis & M. l'Abbé Arnauld: « ce dernier, dit-il, m'a communiqué ses » réflexions, & m'a donné ses conseils avec » cette franchise & cette rigueur utile que » Boileau desire dans un ami que l'on con- » sulte. » Le plaidoyer contre Simon, qui est le troisième des discours de Lysias, a été retraduit sur l'original par M. l'Abbé Arnauld, & M. l'Abbé Auger avoue qu'il s'est approprié ce travail.

On trouve à la tête de sa traduction un *Mémoire critique sur les devoirs & sur les qualités d'un Éditeur des Anciens*; ce Mémoire a excité quelques orages parmi les Savans. Une des principales questions qu'il présente, est de savoir s'il y a des cas où on puisse inférer des corrections dans un texte qui paroît avoir été défiguré par des Copistes: tout le monde répond d'abord qu'il vaut mieux les mettre en marge ou en note, & respecter le texte; mais au fond, pourvu que le Lecteur ne soit pas trompé, pourvu qu'il sache

Digitized by Google

dans quel état le manuscrit a été trouvé, qu'importe qu'on mette les corrections dans le texte, en donnant en marge ou en note la leçon du manuscrit, ou qu'on donne dans le texte la leçon du manuscrit, en mettant les corrections en marge ou en note? Il n'y a pas là de quoi disputer. Mais on va plus loin. Il y a, dit-on, des manuscrits tellement défigurés par les Copistes, que, si on donnoit le texte tel qu'on le trouve, il seroit absolument hors d'état d'être lû, & en même-temps les corrections se présentent si naturellement, elles sont si évidemment justes, qu'on ne risque rien de les inférer dans le texte auquel on voit manifestement qu'elles appartiennent. C'est une restitution & non une réformation.

Eh bien! dans ce cas, indiquez vous les corrections, ou ne les indiquez-vous pas? Si vous les indiquez, tous vos devoirs d'Éditeur sont remplis, & le Lecteur n'a rien de plus à prétendre. Si vous ne les indiquez pas, ou si vous ne les indiquez que d'une manière générale, le Lecteur ne sait jamais quand il lit le texte & quand il lit vos corrections; il est obligé de s'en rapporter à vous, & vous restez garans de toutes les corrections. Mais, 1°. n'êtes vous pas effrayé d'être garant de toutes les corrections d'un texte que vous représentez vous-même comme tellement défiguré, qu'il ne pourroit être lû dans l'état où il est? 2°. Si vous n'indiquez pas vos corrections d'une manière au

Digitized by Google

moins générale, le Lecteur est trompé, il croit avoir le texte tel que vous l'avez trouvé. Si, pour l'acquit de votre conscience, vous avouez, mais seulement d'une manière générale, les erreurs du texte & vos corrections, le Lecteur entre en défiance, il veut pouvoir juger de vos corrections, & il a ce droit; vous alléguez en vain l'évidence, il veut juger votre évidence. Ne pourroit-on pas & ne devroit on pas, pour trancher ces difficultés, donner deux leçons du texte, l'une qui représente fidèlement le manuscrit sans aucun changement; l'autre qui, pour rendre le texte intelligible, contienne toutes les corrections que l'Éditeur aura jugé nécessaires? Cette seconde leçon seroit comme ces interprétations qu'on met au bas du texte dans les Auteurs Classiques, pour en faciliter l'intelligence aux Écoliers: bien entendu qu'on n'auroit recours à cet expédient que dans le cas où le texte, par la multitude des fautes, seroit hors d'état d'être lû, ou qu'il obligeroit à charger les marges ou le bas des pages de trop de corrections & d'observations. Au reste, M. l'Abbé Auger met tant de restrictions à la liberté qu'il accorde à un Éditeur d'insérer des corrections dans le texte, il exige pour ces corrections un tel degré d'évidence, qu'on peut dire que ce qui sépare son opinion de celle de ses adversaires, ne vaut pas la peine de disputer: c'est comme le problême de la quadrature du cercle, qui n'est qu'un objet de spécu-

Digitized by Google

lation & de curiosité, & qui, dans l'usage commun, est suppléé par une approximation suffisante. Mais enfin quand on persisteroit à combattre son système, dans la crainte qu'il ne fournisse des armes à des Éditeurs téméraires, & qu'il n'autorise trop les altérations du texte, rien du moins ne peut dispenser des égards infinis que mérite un savant honnête, vertueux, laborieux, & peut-être le plus laborieux de tous, qui se consacre, avec un courage & une ardeur vraiment respectables à un travail ingrat & pénible; d'ailleurs, la question est assurément de nature à pouvoir être traitée sans chaleur ni humeur; & la facilité que nous avons de faire dégénérer de telles disputes en querelles, & de leur faire produire des haines, sont une preuve & un effet du malheureux penchant que les hommes ont pour la guerre.

HISTOIRE de la Vie privée des François, depuis l'origine de la Nation jusqu'à nos jours, par M. le Grand d'Aussy. 3 Vol. *in* 8°. Prix, 12 liv. brochés, 9 liv. pour les Souscripteurs. (On en a tiré quelques exemplaires en papier d'Annonai; prix, 21 liv., & pour les Souscripteurs, 18 liv.) De l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imprimeur du Roi; & se vend à Paris, chez Eugène Onfroy, Libraire, rue du Hurepoix; & pour l'Étranger, chez Dufour, Libraire à Maëstreicht.

On sait quel succès ont eu les Fabliaux

Digitized by Google

publiés & arrangés par M. le Grand d'Auffy ; On y a reconnu l'homme instruit & l'homme de goût. Mais si cet Ouvrage avoit exigé des recherches, quel travail pénible & décourageant n'a t'il pas fallu pour achever celui que nous annonçons. Combien de volumes, & de volumes fastidieux, n'y avoit-il pas à dévorer pour en tirer quelques détails intéressans ! Ce qui devoit faire le fonds de cet Ouvrage, ne pouvoit se trouver dans aucune autre histoire. Les Historiens, & surtout les Historiens d'une monarchie, rejettent ces mêmes détails que l'Auteur de *la Vie privée des François* a dû recueillir.

Il a divisé son Ouvrage en quatre Parties : la *Nourriture*, les *Habillemens*, les *Logemens*, & les *Jeux* ou *Divertissemens*. Les trois Volumes qui paroissent aujourd'hui, traitent de la nourriture ; & l'Auteur commence par ce qui tient au règne végétal. Il paroît que le premier aliment de nos premiers ancêtres, comme de tous les peuples encore barbares, a été le gland. On sait que la mode en est passée depuis long temps ; & quelqu'un qui s'aviseroit d'en offrir aujourd'hui à ses convives, leur feroit tout-à-la-fois une fort mauvaise chère, & un fort mauvais compliment.

L'Auteur jette d'abord un coup-d'œil sur l'agriculture des Gaulois, parle de l'engrais des terres, des grains & des diverses manières de les moudre ; c'est-à-dire, de tous les genres de moulins connus. La troisième

Digitized by Google

section traite de l'art de faire le pain, & en présente l'histoire progressive & raisonnée, qui est suivie de l'histoire des grains & plantes, autres que le froment, employés successivement à faire du pain.

Dans l'article des légumes & des plantes potagères, M. le Grand rapporte un privilège fort bizarre accordé au Bourreau de Paris. « Quiconque apportoit à la halle des » herbages ou des légumes verds, étoit obligé de lui payer un droit. L'Exécuteur venoit le percevoir lui-même, accompagné » de ses Valets; & à mesure qu'on le payoit, » les Valets marquoient le dos du payeur » avec de la craie. »

M. le Grand, dans ses immenses & laborieuses recherches, a cru voir que le génie de la nation Françoise étoit plus inventif qu'on ne veut le faire croire, & que nous nous sommes distingués les premiers & dans la culture des grains & dans celle des fruits. L'art qui doit le plus à notre industrie, c'est celui du jardinage. Ce n'est pas qu'aux véritables connoissances, ne se soient toujours mêlés des préjugés & des recettes risibles. Telle est celle que donne Mizaud, pour préserver un jardin de la grêle. Il ne faut, dit sérieusement cet Auteur qui étoit Médecin, que présenter un miroir à la nue lorsqu'elle s'approche; en se voyant si noire & si laide, elle reculera d'effroi; ou, trompée par sa propre image, elle imaginera voir une autre nue, & se retirera en croyant la place prise.

Digitized by Google

L'énumération des diverſes ſortes de fruits eſt bien faite & curieuſe. On lit à l'article des citrons, que « les femmes de la » Cour, (*au ſeizième ſiècle*) portoient dans » leurs mains des citrons doux, qu'elles » mordoient de temps en temps pour avoir » les lèvres vermeilles. »

Le ſecond Chapitre traite de la nourriture tirée du règne animal. Dans la première Section, où il eſt queſtion de la viande de boucherie, le cochon, pour lequel la nation a toujours eu beaucoup de goût, occupe un long article. La ſeconde traite de la volaille. On y voit que la volaille & tous les volatiles ont été regardés long temps comme un aliment maigre, & par conſéquent permis les jours maigres & le carême. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt la manière dont on motivoit cette opinion; les poiſſons & les oiſeaux ont été créés enſemble, ſelon la Genèſe; & l'on en concluoit que ces deux eſpèces d'animaux ayant eu la même origine, devoient être de même nature. C'eſt de là que partoient les Moines & tous les Eccléſiaſtiques pour ſe mortifier avec de bons chapons & de bons perdreaux.

La chair du paon ſe mangeoit autrefois, & étoit même recherchée. Elle faiſoit l'ornement des feſtins d'appareil. On verra, par la manière dont on le ſervoit, que nos bons aïeux mettoient auſſi bien que nous dans leurs repas, beaucoup de recherches, & même beaucoup de luxe. « Au lieu de plumer l'oiſeau,

Digitized by Google

» (*le paon*) il faut, dit un Auteur de ce » temps-là, l'écorcher proprement, de manière que les plumes s'enlèvent avec la » peau; il faut lui couper les pattes, le farcir d'épices & d'herbes aromatiques, lui » envelopper la tête d'un linge, & le mettre » à la broche. Pendant qu'il rôtit, vous arroserez continuellement le linge avec de » l'eau fraiche, pour conserver son aigrette. » Enfin, quand il sera cuit, rattachez les » pattes, ôtez le linge, arrangez l'aigrette, » rappliquez la peau, étalez la queue & » servez. »

» Il y a des gens, ajoute-t'il, qui, au lieu » de rendre à l'animal, lorsqu'il est rôti, sa » robe naturelle, poussent l'ostentation de » magnificence jusqu'à le faire couvrir de » feuilles d'or. D'autres employent, pour » réjouir les convives, un moyen plaisant. » Avant que le paon soit servi, ils lui emplissent le bec de laine imptégnée de camphre. En le plaçant sur la table, on met le » feu à la laine, & l'oiseau alors semble un » petit volcan qui vomit des flammes. »

Avant de parler du gibier, M. le Grand nous donne un article fort étendu sur la chasse, qui, sans tenir essentiellement à son sujet, y jette de l'agrément & de la variété. Il a cru devoir se permettre de pareilles digressions, pour son délassement & pour l'amusement de ses Lecteurs; & nous croyons qu'elles fourniront plutôt un motif de reconnoissance qu'un objet de critique. *Gas-*

Digitized by Google

ton Phœbus, qui a fait un Traité sur la Chasse, avoit tant d'estime pour cet art-là, qu'il le croyoit capable de mettre un homme en Paradis, parce qu'il lui fait éviter l'oisivité, qui engendre les sept péchés mortels. Il ajoute cependant, « qu'à la vérité, les Chas-» seurs pourroient bien n'être pas placés, » pour ce mérite, *au milieu du Paradis*; » mais il prétend qu'*au moins ils seront logiez* » *aux fauxbourgs & basses-cours.* »

Ce morceau est suivi de plusieurs Sections sur le gibier à plume, le gibier quadrupède, le lait, le beurre, les œufs, le fromage & les poissons.

Le troisième Chapitre traite de la manière d'apprêter les mets. En parlant du vinaigre, il rend un juste hommage au sieur Maille, Vinaigrier-Distillateur du Roi & de Sa Majesté Impériale, qui, aux dix-neuf espèces connues de vinaigres de toilette à l'usage des Dames, en a ajouté quatre-vingt-douze autres de propreté ou de santé, & qui a inventé aussi cinquante-cinq espèces nouvelles de vinaigres composés, de table & de cuisine.

Dans l'histoire encyclopédique de la cuisine & de la pâtisserie, nous trouvons les *nieules*, espèce de friandise faite par les Pâtissiers, laquelle servoit non seulement dans les repas & dans les festins, mais encore dan cert aines cérémonies Ecclésiastiques. « Le jour de la Pentecôte, lorsqu'on entonnoit le *Veni Creator* pour la Messe, des » gens placés à la voûte de l'Église, faisoient

Digitized by Google

» descendre sur le peuple des étoupes en-
» flammées, & jetoient en même-temps des
» feuilles de chêne & des nieules..... Au
» *Gloria in excelsis*, on lâchoit dans l'Église
» des oiseaux qui avoient aussi des nieules
» attachées aux jambes. »

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici l'origine des *épices* des Juges. Autrefois l'épicerie étoit une des denrées les plus précieuses & les plus estimées. Au nouvel an, aux mariages, on donnoit des épices, comme aujourd'hui l'on donne des dragées & des confitures sèches. Pour un procès gagné, le Plaideur reconnoissant offroit des épices à ses Juges; & quoique ceux-ci fussent obligés de rendre la justice *gratis*, ils ne croyoient pas offenser la loi en acceptant un présent aussi modique. Bientôt l'abus s'en mêla; & Saint-Louis se crut obligé de fixer les épices, qu'il permettoit aux Juges de recevoir, à la valeur de dix sous. La vénalité des Charges fit ensuite convertir en argent ces paquets d'épices: delà cette formule, qu'on trouve en marge dans les anciens registres du Parlement: *Non deliberetur, donec solvantur species.* Telle est l'origine du nom *d'épices*, qui est resté jusqu'à nos jours aux honoraires des Juges.

On se doute bien que le vin devoit avoir son article. L'Auteur remarque à ce sujet que les vignes furent deux fois arrachées en France, une fois par l'ordre de l'Empereur

Digitized by Google

Domitien, & l'autre, par celui de Charles IX; c'eſt-à-dire, que de ces deux ennemis de la vigne, l'un a été mis juſtement au nombre des tyrans, & l'autre a ordonné le maſſacre de la S. Barthélemi.

Autrefois on étoit dans l'uſage de faire annoncer, par un Crieur public, le vin qu'on vouloit vendre en détail. Une femme de Cambray, célèbre par une piété exemplaire, donna de l'argent à un de ces Crieurs, afin qu'au lieu d'annoncer, ſuivant l'uſage, *du bon vin, du très-bon vin, de l'excellent vin*, il ſe mit à crier: *Dieu eſt clément; Dieu eſt miſéricordieux; Dieu eſt bon, très-bon;* & elle le ſuivoit, en diſant: *c'eſt la vérité.* On ne s'attend pas au dénouement de cette pieuſe anecdote; la femme fut accuſée d'héréſie, & brûlée avec vingt autres hérétiques.

L'introduction du café dans Paris ne remonte pas plus haut que Louis XIV; & on la doit à Soliman Aga, Chef de l'Ambaſſade envoyée par le Grand-Seigneur à ce Monarque. La manière dont Soliman faiſoit ſervir ſon café aux Dames qui l'alloient voir, contribua bien plus à en faire la fortune, que le goût de la liqueur même. « Avant que » le palais pût le juger, les yeux étoient ſé- » duits par l'appareil d'élégance & de pro- » preté qui l'accompagnoit; par ces taſſes » brillantes de porcelaine dans leſquelles il » étoit verſé; par ces ſerviettes ornées de » franges d'or, que des eſclaves préſentoient

Digitized by Google

» aux Dames. Joignez à cela des meubles, » des habillemens & des uſages étrangers, » la ſingularité de parler au maître du logis » par Interprète, celle d'être aſſiſes par terre » ſur des carreaux, &c. &c.; & vous con- » viendrez qu'il y avoit bien là plus qu'il ne » falloit pour tourner la tête à des Fran- » çoiſes. » Cette liqueur avoit encore un obſtacle à vaincre, c'étoit ſa cherté; on ne pouvoit en trouver qu'à Marſeille, qui en avoit fort peu. On prétend que le café a été payé juſqu'à quarante écus la livre.

Dans le Chapitre ſeptième, dont la première Section fait mention des meubles & uſtenſiles propres aux repas, on trouve une anecdote ſingulière ſur l'uſage de trancher la nappe. C'étoit un genre d'affront qu'on infligeoit à table à un Gentilhomme qui ſe rendoit indigne de ce titre. « Charles VI » avoit à ſa table, le jour de l'Épiphanie, » pluſieurs convives illuſtres, entre leſ- » quels étoit Guillaume de Hainault, Comte » d'Oſtrevant. Tout-à-coup un Héraut vint » trancher la nappe devant le Comte, en » lui diſant qu'un Prince qui ne portoit » pas d'armes n'étoit pas digne de manger à » la table du Roi. Guillaume ſurpris, répon- » dit qu'il portoit le heaume, la lance & » l'écu, ainſi que les autres Chevaliers. » *Non, Sire*, cela ne ſe peut, reprit le plus » vieux des Hérauts, *vous ſavez que votre*

Digitized by Google

» *grand oncle a été tué par les Frisons, & que* » *jusqu'à ce jour sa mort est restée impunie.* » *Certes, si vous possédiez des armes, il y a* » *long-temps qu'elle seroit vengée.* Cette terrible leçon opéra son effet. Depuis ce moment, le Comte ne songea plus qu'à réparer sa honte, & bientôt il en vint à bout. »

Il ne faut pas croire que l'Ouvrage dont nous parlons soit une sèche énumération de faits & de détails incohérens; l'Auteur, par de sages réflexions, & par des rapprochemens heureux, sait y jeter de l'ordre & de l'intérêt. C'est ainsi qu'en parlant d'un usage singulier, & même révoltant au premier coup-d'œil, établi chez nos ancêtres, de boire dans des crânes humains, il ajoute: « En présentant à leurs amis, dans un repas, » ces restes sacrés des personnes qui leur » avoient été les plus chères, ils en rappeloient le souvenir à ceux-ci, & témoignoient eux mêmes l'attachement qu'ils » avoient pour elles. Nous autres, nous livrons à la pourriture & aux vers les cadavres de nos parens morts; & c'est ainsi » que nous satisfaisons aux derniers devoirs » de la Nature. Les Romains brûloient les » corps des leurs; les Égyptiens les embaumoient; les Gaulois buvoient dans leurs » crânes; & ces trois Nations croyoient s'acquitter des mêmes devoirs que nous. »

Dans l'article des *festins*, on apprend qu'au

Digitized by Google

temps de la Chevalerie, la galanterie avoit imaginé de placer à table les convives par couple, homme & femme. La politeſſe & l'habileté des maîtres ou maîtreſſes de maiſon conſiſtoient à ſavoir bien aſſortir les couples, qui n'avoient qu'une aſſiette commune; ce qui s'appeloit *manger à la même écuelle.*

L'uſage de ſe défier à table en buvant, eſt des plus anciens, & n'eſt pas encore aboli par tout. Mais comme il y a toujours eu des tempéramens foibles ou valétudinaires, incapables de ſupporter de pareils aſſauts, on établit une mode aſſez ſingulière; c'etoit de ſe faire ſuppléer par un champion bachique qui buvoit en ſous ordre, comme dans les anciens duels on faiſoit ſouvent entrer en lice un combattant ſubſtitué.

Nous aurions trop à copier ſi nous voulions rapporter ici tous les détails intéreſſans qui enrichiſſent ces trois Volumes. On ne peut jeter un coup-d'œil ſur ce tableau hiſtorique des alimens, ſans être effrayé des apprêts infinis & des combinaiſons innombrables que le manger a dû coûter à l'eſprit humain. Il eſt vrai qu'on en a fait un art des plus compliqués. Une des vérités qui ſortent encore de la lecture de cet Ouvrage, c'eſt que le nouveau a toujours été avidement accueilli par la Nation Françoiſe.

On ſent, & M. le Grand ne s'eſt pas diſſimulé, combien il eſt facile à la critique

Digitized by Google

de présenter, sous un aspect ridicule, un Ouvrage tel que le sien. Mais nous espérons qu'il aura le courage de n'en être pas plus effrayé qu'il ne l'a été jusqu'ici, & qu'il n'abandonnera pas un Ouvrage vraiment utile; c'est une galerie de tableaux de famille qui doit intéresser la Nation.

Nous ne pouvons nous empêcher de reprocher à M. le Grand deux expressions qui nous ont étonnés. L'une, qui revient fort souvent, & qui est aussi défectueuse qu'elle paroît lui être chère : c'est *puis ensuite.* Ce sont deux adverbes synonymes qui font pléonasme, & qui rappellent cette expression populaire, *prime, d'abord.*

L'autre, c'est *dissolvera* pour *dissoudra.* C'est ce qu'on appelle, en termes de grammaire, un barbarisme. Nous nous croyons plus fondés à reprocher de pareilles négligences à M. le Grand, que de lui faire un crime de quelques détails minutieux dont il s'est trop souvent occupé, parce que ce dernier écueil nous paroît inévitable dans ce genre de travail.

Digitized by Google

Réflexions Philosophiques sur le Plaisir, par un Célibataire. A Neufchâtel, & se trouve à Paris chez l'Auteur, rue des Champs-Élisées, F. S. Honoré; la Veuve Ducheſne, Libraire, rue S. Jacques; le Jay, rue Neuve des Petits-Champs; Deſenne, au Palais Royal; Petit, Quai de Gêvres.

Ce Livre a dû à des circonſtances bizarres & à des ſingularités, un ſuccès qu'il n'auroit jamais eu, s'il n'eût été qu'un bon Livre; ce qui eſt une autre eſpèce de ſingularité, qui n'appartient pas à l'Auteur, & qui prouve qu'il ne s'eſt pas toujours trompé dans tous ſes apperçus ſur l'eſprit qui dirige les Sociétés de Paris. Chacun s'eſt empreſſé de l'acheter par curioſité, mais l'Auteur a trompé l'attente maligne de ſes Lecteurs. Il leur a parlé morale & raiſon, dans une Brochure où, malgré quelques idées communes & quelques autres un peu bizarres, il y a beaucoup à profiter pour le cœur & pour l'eſprit.

Il faut convenir d'abord que le titre ne donne point une juſte idée de l'Ouvrage, puiſqu'à la première inſpection il ſemble annoncer la morale d'un Célibataire, tandis

Digitized by Google

qu'au contraire l'Auteur est l'Apôtre du mariage, & réprouve le célibat.

Il faut convenir encore qu'il n'eût pas dû oublier cette pensée de M. de Voltaire : « que l'Auteur d'un bon Ouvrage doit se » garder de trois choses, du titre, de l'*avis* » *des Libraires* & de la Préface. » Il suppose dans la sienne, de la part du Public, un empressement pour son Ouvrage, qui ne peut être jamais qu'une supposition. *Nous sommes*, dit-il, *réellement honteux de le publier si tard.* Cette excuse est au moins inutile. Mais ce qui est très-répréhensible, c'est la manière peu ménagée dont il parle du célèbre Académicien qui a publié *un Essai sur les mœurs & le caractère des Femmes.* Ce Livre, digne de l'approbation de tous les bons esprits, n'a fait qu'ajouter beaucoup à la réputation de son Auteur; c'est un des meilleurs Ouvrages de morale publiés de nos jours. Quand il seroit vrai que le style eût quelques défauts inhérens aux beautés mêmes qui caractérisent l'éloquence de M. Thomas, il falloit parler avec plus de circonspection d'un Écrivain aussi estimable; il étoit juste, avant tout, de remarquer la variété de ses connoissances, & ce ton de philosophie, d'humanité & d'indépendance qui le distingue particulièrement, & dans lequel tout Lecteur honnête & éclairé trouve avec plaisir ses propres sentimens.

Il faut convenir enfin que cette Préface pèche par des contradictions. L'Auteur avertit,

Digitized by Google

avoue, *page 6, qu'il faut être un peu cynique pour écrire contre les femmes dans le sein de Paris; que c'est briser, en quelque sorte, leurs statues au milieu même de leur temple.* Le voilà donc qui s'annonce pour le censeur déclaré des femmes. Point du tout, il se dédit aussi-tôt, *page 8, si l'on s'attend à trouver ici une satyre amère des femmes, on se trompe. Les personnes qui ne rechercheroient ces Réflexions que dans cette vûe, peuvent se dispenser de les lire.* La vérité est qu'il s'étoit d'abord calomnié lui-même. En se contredisant, il s'est rendu plus de justice. Les divers Chapitres de son Livre ne sont en effet que des réflexions, dans lesquelles il présente successivement ses idées sur les *femmes*, sur les *jeunes gens*, sur le *mariage* & sur le *célibat.* On peut les considérer comme des espèces de corollaires à quelques passages de J. J. Rousseau sur les mêmes matières. A l'exemple du Philosophe Genevois, il fait un parallèle de l'éducation & des mœurs des femmes, dans le pays de Vaud & à Paris. Sa morale est le plus souvent judicieuse: elle est même quelquefois animée par des peintures vives, & par les traits piquans d'une censure délicate. Voici le début du Chapitre sur les Femmes.

« De toutes les études qui conduisent à la » connoissance du cœur humain, celle des » femmes est, sans contredit, la moins » aisée. Le rôle d'observateur est aussi diffi- » cile à soutenir qu'à cacher. Il faut, pour

Digitized by Google

» le remplit, une tête à toute épreuve, une
» prudence consommée & une grande po-
» litesse; qualités dont la réunion est assez
» rare, sur-tout chez un jeune homme. Pour
» peu que vous inspiriez de la défiance, on
» vous éconduit, ou l'on s'observe devant
» vous avec une circonspection qui rend
» toutes vos études inutiles. Il faut néces-
» sairement, pour réussir dans ce rôle, que
» le Philosophe se cache sous les airs légers
» & folâtres du petit-maître; il faut que,
» démentant la gravité de son caractère, il
» dise presque autant de folies qu'il en voit
» faire; & ce n'est qu'en prenant un rôle
» dans la Pièce, qu'il en peut devenir spec-
» tateur. »

Nous osons croire que ces idées ne manquent ni de justesse, ni de fondement; elles sont de plus exprimées avec beaucoup de netteté & d'élégance. Voici une autre citation que l'on appellera sans doute une capucinade philosophique. On dira qu'une telle peinture est un peu exagérée; mais l'Auteur pourra répondre: *Pinxi quod vidi.*

« On fait gloire à présent du libertinage
» presqu'autant que de l'incrédulité; & l'on
» sembleroit rougir d'avoir de la vertu,
» comme on rougit depuis long temps de
» montrer de la religion. Ce ne sont pas les
» jeunes gens qui affichent le désordre avec
» plus de scandale; ils semblent avoir con-
» servé dans le monde un reste de pudeur;
» & ce n'est guère qu'entre eux qu'ils font

Digitized by Google

» gloire de leurs excès. Si le crime pouvoit
» jamais s'excuser, ils seroient peut-être
» moins à blâmer qu'à plaindre. Égarés par
» leurs sens, sourds aux conseils de la raison,
» privés des avantages de l'expérience, en-
» traînés sans cesse par l'exemple & le char-
» me du danger même, que de motifs pour
» succomber ! mais que des hommes faits,
» qui ne peuvent alléguer aucune de ces
» excuses, que des pères de familles, des
» vieillards auxquels il ne reste que le souffle
» de l'existence, se plongent dans tous les
» excès, fassent trophée du libertinage, &
» insultent à la vertu par un mépris conti-
» nuel des bonnes mœurs, voilà ce que
» l'honnête homme aura peine à croire; &
» c'est cependant ce que nous voyons tous
» les jours avec une tranquillité qui approche
» de l'indifférence, & qui prouve combien
» nous sommes indulgens & peu capables
» d'indignation contre le vice. »

Quelques gens du monde ont cru que ce ton de moraliste approche trop de l'invective; mais cette invective est du moins le cri d'une âme honnête; au surplus, l'Auteur sait quelquefois prendre le style modéré d'un observateur plus froid & plus réservé.

« Un des avantages du séjour des grandes
» villes, c'est de ramener l'égalité parmi
» les hommes. La multiplicité des titres en
» efface l'éclat, & l'habitude des décorations
» fait qu'elles n'en imposent plus. A me-
» sure que les lumières & les Lettres ont

Digitized by Google

» fait des progrès, on a senti la frivolité de » toutes ces distinctions puériles que l'homme » sage fait apprécier, sans cependant les » mépriser tout à-fait; elles sont nécessaires » peut-être pour occuper les Grands, amuser leur ambition, & la détourner d'objets » plus graves; mais si elles deviennent pour » eux un motif d'orgueil, ils ne tardent » pas à s'en voir punir par le ridicule, celle » de toutes les armes qu'ils redoutent le » plus. »

Le Censeur des mœurs a porté ses vûes de réforme sur toutes les classes de la Société; & quelquefois sa plume esquisse les ridicules des coteries les plus bourgeoises.

« Nous voyons jusqu'à des Marchandes » & des Couturières ériger leurs boutiques » en bureaux d'esprit, quitter leurs comptoirs, abandonner leur commerce & leur » ménage pour tenir des assemblées hebdomadaires, où rien n'est autant ridicule » que la présidente, si ce n'est les sots qui » l'entretiennent dans cette inconcevable » manie. »

On ne peut nier que les choses communes ou peu importantes qu'on trouve dans cette Brochure, ne soient mêlées de quelques observations vraies & quelquefois ingénieuses. Les plaisans qui n'y cherchoient que de quoi s'amuser, y ont trouvé malgré eux de quoi s'instruire. *Ce superflu, chose très-nécessaire*, n'a pas été de leur goût; ce n'étoit pas ce qu'ils demandoient: ils ne vouloient que

Digitized by Google

rire de l'Auteur & de l'Ouvrage; ils n'ont pas voulu convenir qu'on y trouvoit de fort bonnes réflexions, & se sont obstinés à n'y voir, d'un bout à l'autre, que des moralités triviales. Au reste l'Auteur, qui est à sa troisième Édition, s'est consolé des railleries & des sarcasmes de ses Censeurs.

SPECTACLES.

CONCERT SPIRITUEL.

Les Concerts de cette Quinzaine ont été très-brillans. Les talens réunis de Mesdames Todi & Mara, & de M. Viotti, y ont attiré un concours propre à dédommager l'Entrepreneur des avances considérables que son amour pour les talens & le desir de plaire au Public lui ont fait hasarder. Il est certain qu'on doit les plus grands éloges au zèle que M. Legros a toujours mis dans cette entreprise. Jamais les Concerts n'ont été aussi suivis que sous sa direction, parce que jamais on n'a mis tant de soin à présenter au Public des nouveautés intéressantes, ni à rassembler tant de Virtuoses célèbres dans tous les genres. Plus fait qu'un autre pour sentir la véritable valeur des talens, loin d'être arrêté par des spéculations d'intérêt, il a toujours tout sacrifié pour en procurer la jouis-

Digitized by Google

sance au Public. Il a donné cette année une nouvelle preuve de ce désintéressement. Engagé d'abord avec Mme Todi seulement & M. Viotti, c'en étoit assez pour la Quinzaine; il a dû sentir qu'un nouvel engagement avec Mme Mara nuiroit à ses intérêts, en ce que le Public se réserveroit pour les jours où elles chanteroient toutes deux, & que les recettes de ces jours ne seroient brillantes qu'aux dépens des autres; mais le desir d'établir cette concurrence intéressante l'a emporté auprès de lui sur toute autre considération. On doit lui en savoir d'autant plus de gré, que c'est au milieu de contrariétés personnelles très peu méritées, que M. Legros s'est donné des soins que rien n'a pu ralentir, & nous ne sommes que l'écho du Public en lui en témoignant la plus vive reconnoissance.

On a entendu, dans les jours consacrés aux essais, plusieurs jeunes gens qui annoncent beaucoup de dispositions. 1°. M. Lepin, qui a joué sur le forte-piano un Concerto de sa composition fort agréable. Ce jeune homme a chanté à ce Concert il y a quelques années; il est déjà connu par plusieurs airs arrangés avec goût pour son instrument, & même par des morceaux de plus grande importance. 2°. M. Michaut & M. Alday, qui promettent beaucoup de talent pour le violon. Nous ne dirons rien de M. Borkh, enfant de 8 à 10 ans, qu'un excès de complaisance a laissé paroître avant le temps où

Digitized by Google

l'on peut même donner des espérances, mais nous rappellerons une anecdote qui peut servir de leçon à tous les jeunes gens qui s'exercent sur cet instrument.

« Somitz, Violon très distingué, avoit un neveu, son élève, qui est devenu l'un des premiers Violons de l'Italie. Un grand Seigneur François se trouvant à Turin, avoit chargé Somitz d'arranger un Concert; il ne voit à la quinte que ce petit marmot de 7 à 8 ans: croyez-vous, dit-il à Somitz, cette partie suffisamment remplie? Soyez tranquille, répond celui-ci, il faut qu'il nous couvre tous. En effet, les efforts de Bambin lui tenoient lieu de force; & s'il lui arrivoit de foiblir, la voix redoutable du maître criant: *Est-ce qu'il n'y a pas de Quinte ici?* venoit tout-à-coup le ranimer. Sur la fin du Concert, le petit bonhomme prenoit le violon, jouoit un concerto, & l'oncle devenoit quinte à son tour. Ses petits doigts, habitués à l'archet pesant & aux cordes dures de l'alto, tiroit du violon des sons forts & nourris, avec bien plus de facilité. Parvenu à l'âge où l'on commence à sentir, il cultiva les grâces & la délicatesse; mais dans l'âge où les muscles s'exercent, il avoit acquis l'adresse & la vigueur. »

Revenons aux Artistes applaudis pendant la Quinzaine. M. Ozy, sur le basson; M. de Vienne, sur la flûte; M. Bezozzi, sur le hautbois; MM. Michel & Solers, sur la clarinette, & M. Breval, sur le violoncelle,

Digitized by Google

ont une réputation trop solide pour rien ajouter à leur éloge. On ne se lassoit pas d'entendre MM. Michel & Bezozzi. M. Viotti, sur-tout, a paru réunir tous les suffrages. Depuis long-temps on n'a entendu en France aucun Violon qui réunisse à un si haut degré toutes les qualités qu'on desire sur cet instrument; la force & la pureté du son, la rapidité dans l'exécution jointe à la netteté, la grâce & le moëlleux dans l'expression. Sa musique d'ailleurs est très-agréable, & fait desirer qu'il en essaie l'effet sur l'un de nos Théâtres.

Le choix des symphonies a fait le plus grand plaisir. On a distingué sur-tout celles de M. Hayden, & dans un autre genre, celle d'un Amateur très-connu, qui, dans ses compositions & dans son exécution, a su se frayer une nouvelle route dans laquelle il n'a point eu de modèle, & ne doit pas craindre d'imitateurs. Il n'y a eu que trois Motets nouveaux; savoir, 1°. quelques Versets du *Miserere*, de M. Holtzbaner. On les a trouvés d'une bonne facture, & le premier a paru plaire encore par l'expression. 2°. Un *Regina cœli*, de M. Rigel, qui a fait assez de plaisir le Samedi Saint pour avoir été rechanté le lendemain, jour de Pâques. Il a été très-bien exécuté par Mlle Méliancourt. Cette jeune Cantatrice, attachée au Théâtre Italien, a une voix très-légère & très-brillante, elle mérite d'être plus connue. Il est étonnant que les Acteurs de ce Spec-

Digitized by Google

rade ne permettent pas plus souvent aux jeunes Sujets qui annoncent des talens, de se montrer au Public. Ce n'est qu'en jouant souvent qu'ils peuvent se former, acquérir de l'usage, & devenir par-là plus utiles au Spectacle qui les emploie. Au reste, on dit que les nouveaux Réglemens contiennent un article en leur faveur, & ce sera sûrement un des plus sages. Nous répéterons le même vœu pour Mlle Buret l'aînée, dont la voix est belle & sonore, & dont la méthode est peu commune à l'Opéra. Nous conviendrons qu'elle manque d'usage du Théâtre; mais ce n'est qu'en jouant souvent qu'elle peut l'acquérir. Mlle sa sœur a aussi chanté plusieurs fois avec un succès dû à la légèreté brillante de son exécution. Le troisième Motet, dont cette digression nous éloignoit, est un *Stabat* de M. Beck, Compositeur de Bordeaux, qui a de la réputation. Il seroit difficile de prononcer sur le mérite réel de cet Ouvrage, & même sur son succès. Il a été donné en deux jours différens; le premier, devant un grand concours d'Auditeurs, attirés par le nom de l'Auteur & la hardiesse de l'entreprise. Plusieurs circonstances imprévues rendirent l'exécution mauvaise, & l'Ouvrage même parut contenir des longueurs, plus de prétention que d'expression, plus de recherches que d'effet. Le lendemain, l'assemblée, beaucoup moins nombreuse, composée d'Auditeurs plus bénévoles, en jugea tout autrement, & la seconde partie fut fort ap-

Digitized by Google

plaudie. Une différence si sensible feroit croire que le Public s'est trompé l'un des deux jours, & peut-être tous deux, en traitant l'Artiste d'abord avec trop de rigueur, ensuite avec trop d'indulgence. Si d'après un jugement aussi vague de la part du Public, nous osons proposer le nôtre, nous inviterons M. Beck à se défier en général d'une abondance de motifs, qui n'est pas une preuve de fertilité. Ce n'est pas en multipliant les moyens d'expression qu'on parvient à l'expression. Si le *Stabat* de Pergolèse est si beau, c'est sur-tout parce qu'il est simple; qu'une idée, & les développemens de la même idée suffisent à chaque verset. M. Hayden, qui, dans son *Stabat*, n'a pas suivi la même route que Pergolèse, s'en est rapproché dans ce point. Un exemple persuadera peut-être M. Beck. Sa fugue a un motif très neuf, très agréable. Tant qu'il l'a suivi, le morceau a fait le plus grand plaisir; il l'abandonne pour une foule de phrases prétendantes à l'expression, & l'effet est détruit. Cette critique, que nous croyons juste, & que nous n'avons pas dessein de rendre affligeante, n'empêche pas que l'Ouvrage ne soit d'une excellente facture, & ne contienne beaucoup de détails du plus grand mérite. Nous ne dirons rien du *Stabat* de Pergolèse, jugé depuis long temps, mais nous applaudirons au choix qu'a fait M. Legros, pour exécuter le *contr'alto*, de M. Murgeon, Chanteur de la Comédie Italienne, dont le

Digitized by Google

fausset, loin d'avoir l'aigreur ordinaire à ces sortes de voix, a paru très-agréable & très-facile. M. Murgeon a eu le bon esprit de ne pas lutter d'ornemens avec Mme Todi, mais de chanter au contraire avec beaucoup de sagesse & de simplicité, & ce parti est une preuve de son bon goût.

On a entendu aussi à ces Concerts M. Fischer, Chanteur de Vienne, & qui a de la réputation. Sa voix, dans les sons graves, est fort nette, fort belle, & d'une étendue extraordinaire. Elle a paru faire moins de plaisir lorsqu'il l'élève au diapason du *tehore*. Au reste, sa manière de chanter est fort bonne, & nous croyons qu'il plaira toujours beaucoup quand il exécutera des morceaux convenables au caractre de sa voix.

Il nous resteroit à parler des deux célèbres Cantatrices qui ont partagé les suffrages pendant la Quinzaine, mais nous aurions beaucoup de choses à en dire, & cet article est déjà long. Nous nous réservons en conséquence à rendre compte du Concert que chacune d'elle doit donner pour son bénéfice. Nous croyons d'ailleurs les traiter plus dignement en leur consacrant un article séparé. Nous nous bornerons à dire que notre vœu a été rempli; & que le Public, en applaudissant dans chacune d'elles des parties toutes différentes, a constamment affecté l'égalité des suffrages, & a partagé la couronne que toutes deux méritoient également.

Digitized by Google

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

L'OUVERTURE de ce Spectacle s'est faite, Mardi 19 Avril, par une représentation de *Renaud*, Tragédie Lyrique, poëme de M. le Bœuf, musique de M. Sacchini: elle a été reçue avec des applaudissemens qui en assurent de plus en plus le succès.

Jeudi, on a donné *Ariane dans l'Isle de Naxos*, & *Colinette à la Cour*. Mlle Saint-Huberty semble s'être surpassée encore dans le rôle d'*Ariane*, & cet Acte a été généralement applaudi d'un bout à l'autre. M. Edelmann y a ajouté une ouverture nouvelle, qui a paru d'un très-bel effet comme symphonie, & d'un caractère noble & très-analogue à l'action du Poëme.

Colinette, malgré les nombreuses représentations qu'on a données depuis sa nouveauté, a été revue avec le plus grand plaisir.

Vendredi, on a continué *Renaud*; & Dimanche, on a donné une représentation d'*Iphigénie en Aulide*, suivie du Ballet de la *Chercheuse d'Esprit*. Ce Spectacle a attiré une affluence extraordinaire, & a obtenu les mêmes applaudissemens que de coutume.

N. B. *L'Article de l'Opéra, imprimé dans le Mercure du 26 Avril dernier, est de M. de Charnois.*

Digitized by Google

COMEDIE FRANÇOISE.

L'OUVERTURE de ce Théâtre s'eſt faite le Lundi 28 Avril par une repréſentation d'*Athalie*, Tragédie de Racine, & de *Pigmalion*, Scène Lyrique de J. J. Rouſſeau. Le compliment d'uſage a été prononcé par M. Dorival.

Ce compliment, que l'Auteur de cet article n'a point entendu prononcer, & que l'on n'a pas, comme à l'ordinaire, imprimé dans le Journal de Paris, a été, dit-on, très-bien accueilli. Nous le croyons ſans peine. Nous avons prouvé que les Comédiens François ont fait, dans le cours de la dernière année dramatique, un travail digne de beaucoup d'éloges. Si l'Acteur chargé en leur nom de haranguer le Public a promis autant de zèle, autant de ſoins, autant d'ardeur pour cette année; on a dû répondre à une pareille promeſſe par des applaudiſſemens: puiſque le ſouvenir du paſſé ne peut que donner de l'avenir un augure favorable.

Nous parlerons dans le prochain Mercure des changemens faits à la décoration intérieure de la Salle.

Digitized by Google

COMÉDIE ITALIENNE.

LORSQUE le Roi a rendu à la Comédie Italienne le privilège de jouer la Comédie Françoise, MM. les Gentilshommes de la Chambre se sont proposés d'examiner, quand les circonstances le permettroient, si l'Administration de ce Théâtre devoit & pouvoit conserver le même régime. Après trois années d'observations, on a vû que la variété des trois genres d'Ouvrages que l'on y représente exigeant un très-grand nombre de Sujets, il étoit intéressant de fixer le sort de tous ceux dont les talens seroient d'une utilité reconnue & indispensable; mais que la distribution des vingt parts existantes suivant l'ancienne constitution, ne pouvoit se faire d'une manière assez égale & assez avantageuse pour établir, dans des proportions raisonnables, la fortune de chacun d'eux, en raison tant de leur mérite que de l'ancienneté de leurs services. En conséquence on a porté à vingt-trois le nombre des parts. Elles seront, comme par le passé, susceptibles d'être divisées en trois quarts, demi-part & quart de part; mais la réception à quart de part ne sera regardée que comme une admission à l'essai, & dorénavant tout Comédien Italien ne sera revêtu du titre de Comédien ordinaire de S. M. que lorsqu'il aura été reçu à demi-

Digitized by Google

part. MM. les Gentilshommes se sont en outre réservé le droit de partager les quarts de part en deux demi-quarts, afin de pouvoir répartir les augmentations sur une plus grande quantité de personnes, lorsqu'il s'en trouvera plusieurs qui, par leur zèle & leurs progrès, auront acquis des titres égaux aux récompenses pécuniaires. Cette augmentation de trois parts nous paroît extrêmement sage. Tous les jours la Comédie Françoise prend au Théâtre Italien un nouveau degré d'intérêt. Les recettes que ce genre a produites, peuvent marcher de front avec celles que le Drame Lyrique a données. MM. les Comédiens doivent être aujourd'hui persuadés que la Comédie proprement dite sera une des principales ressources de leur Spectacle. Ils feront sans doute tous leurs efforts pour parvenir à se former un répertoire de Pièces Françoises plus complet & moins usé que celui qu'ils ont à présent. A mesure que ce répertoire augmentera, on sentira le besoin de partager les emplois d'une manière stable, de fixer à chacun d'eux les Sujets nécessaires à leur service, par conséquent d'en étendre le nombre ; & les trois nouvelles parts divisées ou même subdivisées, suffiront à ces nouveaux établissemens quand l'avantage du Spectacle voudra qu'ils aient lieu.

MM. *Saint-Preux* & *Chevalier*, dont nous avons annoncé les débuts dans leur temps, ont été remerciés. Ils n'étoient que Comédiens-Pensionnaires.

M. *Suin* & Mme *Leroy*, tous deux admis au nombre des Comédiens du Roi, ont reçu leur ordre de retraite. Leurs services étoient devenus inutiles; d'ailleurs la situation actuelle de la Comédie Italienne ne permettoit pas qu'on y conservât deux Comédiens qui avoient plus de zèle que de talens, & plus d'envie que de moyens de plaire. Il faut néanmoins convenir que M. Suin a mérité, comme Acteur, plus de considération que Mme Leroy n'en a mérité comme Actrice; qu'il a paru digne des suffrages publics dans quelques rôles; qu'il ne manquoit ni de raison ni d'une certaine intelligence, & qu'on peut regretter que son organe, naturellement sourd dans le chant & triste dans la Comédie, ne lui ait pas permis de développer sous les yeux du Public toutes les qualités qu'il possède, qualités qui annoncent un homme instruit & éclairé. Ces deux Sujets se retirent avec des pensions. Pour les dédommager, autant qu'il a été possible, de la nécessité de leur donner leur retraite, on leur a accordé des gratifications proportionnées à leurs services.

On a fait l'ouverture de la nouvelle Salle le 28. Avril, par la représentation d'une petite Pièce en un Acte, qui a pour titre *Thalie au nouveau Théâtre*.

Ce petit Ouvrage est un mélange de vers, de prose, de vaudevilles & de musique. Les Personnages qui y figurent sont un Machiniste, Arlequin, Thalie, le Vaudeville, la

Digitized by Google

Muſique, l'Ariette, la Parodie, Melpomène & la foule des ſuivans de Thalie. La Scène s'ouvre aux cris d'un Machiniſte qui ordonne d'enlever le rideau. Après quelques *lazzis* relatifs à l'état du Perſonnage, Arlequin entre en portant une valiſe; il vient pour ſe préſenter à Thalie. Cette Muſe paroît ſuivie de ſes Diſciples, auxquels elle donne des conſeils ſur les moyens d'acquérir des talens & des ſuffrages. Elle accueille Arlequin avec bonté. Melpomène, guidée par la curioſité, vient enſuite examiner le nouveau Temple élevé à ſa ſœur. Elle s'indigne de ſa magnificence, éclate en diſcours dédaigneux: de-là, une Scène fort longue qui a été trouvée très ennuyeuſe, & qu'on a fort maltraitée. Enfin le Vaudeville, la Parodie, la Muſique viennent tour-à tour ſe préſenter à Thalie. Le Vaudeville ſe plaint de ce qu'on le néglige; on convient de ce qu'il a d'agrémens, mais on l'engage à être plus réſervé dans ſes prétentions; on va même juſqu'à le traiter de *Bonhomme*. Un Parodiſte fait l'éloge de la Parodie, & adreſſe cet éloge à Melpomène. Les gens d'un goût délicat ſavent ce qu'on doit penſer de ce genre. Malgré les efforts de ſes partiſans, il eſt à préſumer qu'il ſera conſtamment regardé comme très-facile & même comme dangereux. Enfin les ſuivans de Thalie ſe réuniſſent pour implorer l'indulgence du Public. Melpomène quitte ſon ton d'humeur, ajoute quelques avis à ceux que ſa ſœur a donnés aux Sujets

Digitized by Google

qui composent le Théâtre Italien, & se retire.

Cette bagatelle n'a point eu de succès. On a seulement goûté quelques détails heureux sur l'Art du Comédien. C'est moins à la justesse des idées sur la Parodie qu'on a donné des applaudissemens, qu'au talent avec lequel M. Granger, chargé de représenter le Parodiste, a développé ces idées. La musique est délicieuse. On y retrouve M. Grétry tout entier: sa finesse piquante, son esprit, ses grâces, sa facilité. Le Chœur où les Suivans de Thalie implorent l'indulgence publique, est du plus bel effet; l'expression en est très-intéressante, & l'harmonie enchanteresse. Le petit Chœur adressé au Vaudeville est léger, vif & plein de gaîté. On a distingué un air chanté par Mme Trial. Cet air, très-agréable en lui-même, a été rendu par cette Actrice avec un goût, une pureté & une précision qui ne pouvoient qu'ajouter au mérite de la composition musicale.

La Salle a paru plaire généralement. A l'instant où elle a été totalement éclairée, les applaudissemens les plus réitérés ont attesté la satisfaction universelle.

Digitized by Google

ANNONCES ET NOTICES.

Œuvres de François Rabelais. 2 Vol. A Londres, & à Paris, chez Jean-François Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion, Fauxb. S. Germain.

L'Editeur de cet Ouvrage, encouragé par l'accueil que le Public a fait à son *Montaigne* & à son *Charron*, croit devoir poursuivre son utile projet, de donner des Éditions belles & exactes de nos Auteurs les plus estimés. Le *Rabelais* qu'il vient de donner au Public, ne le cède, ni pour la beauté ni pour l'exactitude, aux deux Auteurs qui l'avoient précédé. On lit à la tête une vie de cet homme si original, qui a changé souvent de profession sans jamais changer de caractère; chez qui l'on a vu rire la Nature expirante, & chez qui la raison même avoit l'air de la folie. Il a déplu à plusieurs grands Hommes, tels que Voltaire, & d'autres grands Hommes l'ont adoré. Il fut d'abord Moine, ensuite Médecin, & enfin Curé de Meudon. Son Historien a rapporté plusieurs Anecdotes que l'on connoît, mais qu'il falloit bien répéter en écrivant sa vie. On sait que se trouvant sans argent, & voulant venir à Paris, il s'y fit conduire par la Marée chaussée, ayant écrit sur de petites fioles qu'il gardoit dans sa chambre, *poison pour faire mourir le Roi, poison pour la Reine*, &c. ressource plaisante, mais un peu hasardeuse.

Cette édition est purgée des fautes qui s'étoient glissées dans les précédentes. On a supprimé des notes de Duchet, nécessaires à l'intelligence du Pantagruel; mais on trouve à la fin du second Volume des interprétations qui y suppléent. Le prix de cette édition, grand *in*-8°., 2 Vol., pap. d'Angoulême, br. 24 liv.; grand *in*-8°., pap. d'Hollande, br.

Digitized by Google

48 liv.; *in*-4°., pap. d'Angoulême, br. 48 liv., & *in*-4°. pap. d'Hollande, br. 96 liv. Cette Edition n'a été tirée qu'à 550 exemplaires grand *in*-8°., pap. d'Angoulême, & à 50 *in*-8°. pap. d'Hollande; à 75 *in*-4°. papier d'Angoulême, & à 25 *in*-4°. pap. d'Hollande; en tout 700 exemplaires.

Voyage Pittoresque de la Sicile, n°. 7. Prix, 12 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue du Coq-Saint-Honoré, à côté du Café des Arts.

Après avoir parlé des Antiquités de la ville de Monréale, M. Houel décrit les charmes de la situation de Palerme, avec la belle route qui y conduit, ornée de superbes fontaines qui jettent de l'eau sous toutes les formes; il en représente deux dans la première Estampe pour faire connoître ce genre d'Architecture. Vient ensuite la description de Palerme. La seconde Estampe représente deux béliers antiques de bronze qu'on voit dans une galerie du Palais du Vice-Roi, avec un Historique très-curieux. La troisième Estampe représente deux figures antiques qui se trouvent dans le Palais du Sénat, & l'explication de ces monumens est accompagnée d'anecdotes plaisantes.

Comme l'Auteur ne néglige rien pour plaire à ses Lecteurs, il passe en revue tous les objets dignes d'éloge; mais les antiquités & les usages des pays qu'il décrit forment le principal objet de son travail. Dans sa quatrième Estampe, on voit un bas-relief qui rappelle un point de la religion des Anciens à l'article de la mort, & qui est accompagné de différens vases antiques. Parmi plusieurs objets curieux qu'il a observés, il représente la plante appelée *le Bananier*; il en décrit les qualités, & nous apprend l'usage qu'on en fait en Amérique. Il fait connoître ensuite le Couvent des Capucins, & les singuliers usages de cette maison;

Digitized by Google

après quoi il parle de quelque chose d'intéressant, de peu connu, & dont aucun Voyageur n'a parlé. Après une description de la Foire de Sainte Christine, M. Houel finit par celle de Sainte Rosalie. La sixième Estampe fait voir cette Sainte sur le char où elle est installée pendant les cinq jours que dure sa fête. Ce dernier article est un des plus intéressans de cette précieuse Collection.

Au reste, on doit les plus grands éloges à M. Houel pour l'exactitude & le soin qu'il donne à chaque partie de son Ouvrage, & son succès nous paroît des plus mérités.

Le Triomphe de la tendresse, ou *Histoire de Victor & d'Ursule*, par M. B***, en deux Parties. Prix, 3 liv. A Hambourg; & se trouve à Paris, chez Guillot, Libraire, rue de la Harpe.

Victor & *Ursule* sont deux jeunes gens élevés ensemble dès leur enfance, & qui ont vû par l'influence des ans & de la Nature leur amitié se changer en amour. Contrariés par des parens qui vouloient les consacrer au célibat, & même au cloître, ils quittent la maison paternelle. Jetés dans les plus grands malheurs, ils les supportent avec cette constance & ce courage que donne l'amour guidé par la vertu. Leur fidélité est récompensée à la fin, & ils ne sont pas plus énorgueillis par la prospérité, qu'ils n'avoient été abattus par les revers. Ils s'unissent, vivent heureux, & Ursule s'occupe de l'éducation de sa fille qu'elle marie avec un jeune homme digne d'elle.

Le style de cet Ouvrage est très-négligé; les événemens n'ont rien de neuf; les personnages manquent de physionomie: il y a des momens de sensibilité qui attachent, & les deux héros intéressent par leurs mœurs honnêtes & courageuses.

Crystallographie, ou *Description des for-*

Digitized by Google

mes propres à tous les corps du règne minéral, dans l'état de combinaison saline, pierreuse ou métallique, avec figures & tableaux synoptiques de tous les cryſtaux connus, par M. de Romé de l'Iſle, de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, des Académies Royales des Sciences de Berlin, de Stockholm, de celles des Sciences utiles de Mayence, Honoraire de la Société d'Émulation de Liége. Seconde Édition, 4 Vol. *in*-8°. Prix, 30 livres brochés. A Paris, chez l'Auteur, rue Neuve des Bons-Enfans, n°. 10; Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Auguſtins; Durand neveu, Libraire, rue Galande; Barrois le jeune, Libraire, rue du Hurepoix, près du Pont S. Michel.

La première Édition de cet important Ouvrage avoit paru ſous le titre d'Eſſai en 1772. L'Auteur vient de l'enrichir des découvertes qu'il doit à dix ans de nouvelles études & de conſtantes obſervations, qui l'ont mis à portée de donner à ſon premier plan toute l'étendue dont il étoit ſuſceptible. Il n'avoit parlé d'abord que des formes polyèdres à *facettes planes déterminées*. Son Ouvrage embraſſe aujourd'hui tout le corps minéral en conſidérant les ſubſtances *ſalines*, *pierreuſes* & *métalliques* qui le compoſent ſous le triple point de vûe de *cryſtalliſation déterminée*, de *cryſtalliſation indéterminée* & de *cryſtalliſation confuſe*.

Nous ne doutons pas que le Public n'accueille ce grand Ouvrage, qui a déjà obtenu le ſuffrage du monde ſavant. La lettre que le célèbre *Linné* a écrite à l'Auteur à cette occaſion, eſt un titre auſſi honorable que mérité.

Étrennes Lyriques, Anacréontiques pour l'année 1783, *ſeconde Édition*. A Paris, chez l'Auteur, rue des Nonaindières.

Le ſuccès de ce Recueil ſembloit demander que la

Digitized by Google

seconde Edition fût, selon l'usage, *revue & corrigée*. L'Editeur eût pu faire disparoître les fautes typographiques, & ne pas laisser subsister les rimes défectueuses qui gâtent quelques-uns des couplets de sa Collection. L'empressement du Public doit le rendre plus difficile dans son choix. Il doit à l'avenir ne jamais oublier son titre, & préférer les Pièces *anacréontiques* à celles dans le genre de Vadé.

*Envoi de la deuxième Édition des Étrennes Lyriques à Mlle * * *; par M. le Br. ** de Montpellier.*

Si le beau nom d'Éléonore
De Parni consacre les vers,
A chanter celle que j'adore
J'ose essayer mes premiers airs;
Toi qui chéris l'Art du Poëte,
Reçois l'Étrenne des talens :
Oui, la plus foible chansonnette
Doit s'embellir par tes accens.
Ma jeune Muse t'eût fait lire
Ton nom célébré dans mes vers,
Si j'avois possédé la lyre
Ou de Saint Ange ou de B.....

Au surplus, le papier de cette nouvelle Edition est très-beau, & supérieur à celui de la première.

Couplets sur la Paix. A Paris, chez la Veuve Hériſſant, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame, avec l'air gravé.

Voici celui de ces Couplets qui nous a paru le mieux fait.

De Franklin
C'eſt l'art divin
Qui par un fil a conduit le tonnerre,
Et porté

Digitized by Google

Dans sa Cité
De nos Césars l'escadron indompté.
Sous Washington,
Loin de Boston,
D'un coup fatal ils frappent l'Angleterre ;
Et le Congrès
Rend à jamais
Honneur au Roi comme au soldat François.

Annales Poétiques depuis l'origine de la Poésie Françoise, Tome XXV. A Paris, chez les Editeurs, rue de la Jussienne, vis-à-vis le corps-de-garde, & chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Cette intéressante Collection marche avec plus de rapidité. Le Public paroît reconnoître de plus en plus l'utilité de cet Ouvrage qui manquoit à nos Bibliothèques, ou plutôt qui dispensera les Amateurs de notre Poésie de lire avec ennui des Bibliothèques entières.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

TABLE.

Couplet à Mme la Comtesse de Rochefort-Lucé, 49
Vers à Mme de Gelis, 50
Charades, Enigme, Logogryphe, 51
Œuvres Complettes de Lysias. 52
Histoire de la Vie privé des François, 59
Reflexions Philosophiques sur le Plaisir, 71
Concert Spirituel, 77
Académie Roy. de Musiq. 84
Comédie Françoise, 85
Comédie Italienne, 86
Annonces & Nouvelles, 91

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 10 Mai. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 9 Mai 1783. GUIDI.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 17 MAI 1783.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ÉPITRE à Mesdemoiselles D***, & ISALINE B***.

O vous, charmantes Étrangères,
Vous qui venez dans nos climats
Chercher de nouveaux tributaires
A l'empire de vos appas,
Mon pays, par mon entremise,
Vous donne le droit de Cité;
Et l'Amour vous naturalise
Dans le séjour de la Beauté.
Lucette, Zabet, Isaline,
La fête de vos noms chéris
Va succéder, je le devine,
Au culte vieilli de Cypris.
Des Grâces l'immense héritage

Digitized by Google

Ne peut vous être conteſté :
Il faut que, prix de la Beauté,
La pomme entre vous ſe partage.
Faites-vous un plaiſir charmant
De troubler les meilleures têtes ;
Multipliez rapidement
Vos voyages & vos conquêtes,
Et prenez les cœurs en courant.....
J'ai tort.... Reſtez : gardez de croire
A ce conſeil trop ſéducteur ;
Je le donnois pour votre gloire,
Et j'oubliois notre bonheur.

*(Par M. le B**, de Montpellier.)*

COUPLETS ſur l'Air du Vaudeville du Seigneur Bienfaiſant.

DU Dieu qui doit régner à table,
Puiſſes-tu, glorieuſe Paix,
Fixer la préſence agréable
Chez l'Inſurgent & le François !
Pour célébrer tes avantages,
On peut avoir recours aux fous,
Afin de récréer les ſages
Qui nous donnent un bien ſi doux. *bis.*

MOMUS, par tes vives ſaillies,
Égaie à Paſſy les vieux jours

Digitized by Google
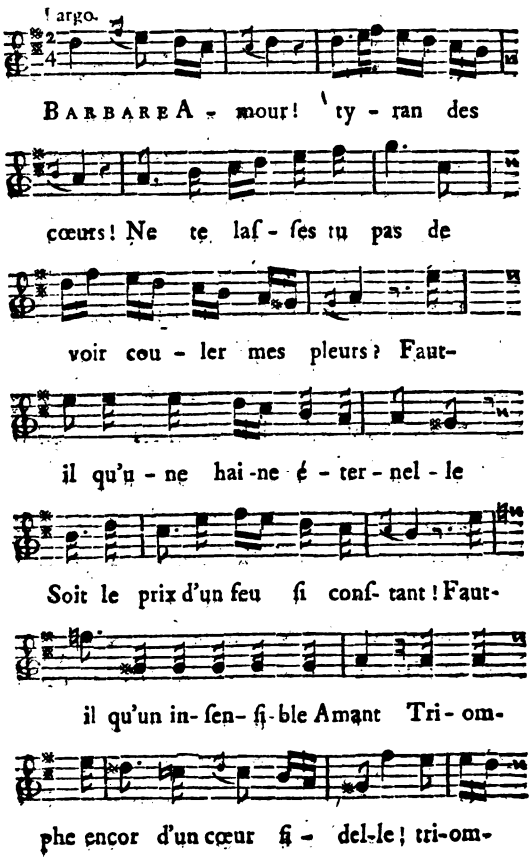
De Francklin, dont les réparties
Font encor rire les Amours ;
Que d'Eſt..., Roch..., Ver...,
Agaçant nos jeunes Héros
Pour ſe délaſſer de leurs peines,
Y déclarent la guerre aux ſots. *bis.*

SOYONS indépendans à table,
Et libres comme ſur les mers.
On en ſera bien plus aimable
Aux entre-mets comme aux deſſerts.
L'eſprit ſavoure la fineſſe
Des bons-mots dits avec gaîté ;
Mais un propos mordant le bleſſe ;
Craignons-en la cauſticité. *bis.*
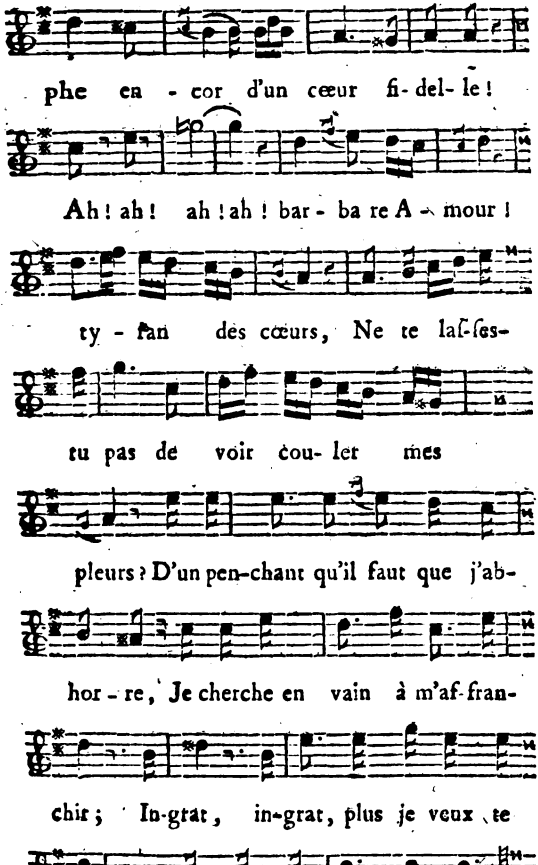
O VOUS, qui cherchez les délices
D'une aimable Société,
Banniſſez-en toujours ces vices,
Et mettez-y l'égalité.
Sans elle, point de badinage :
Fuyant les honneurs ſérieux,
Elle ne veut d'autre apanage
Que celui des Ris & des Jeux. *bis.*
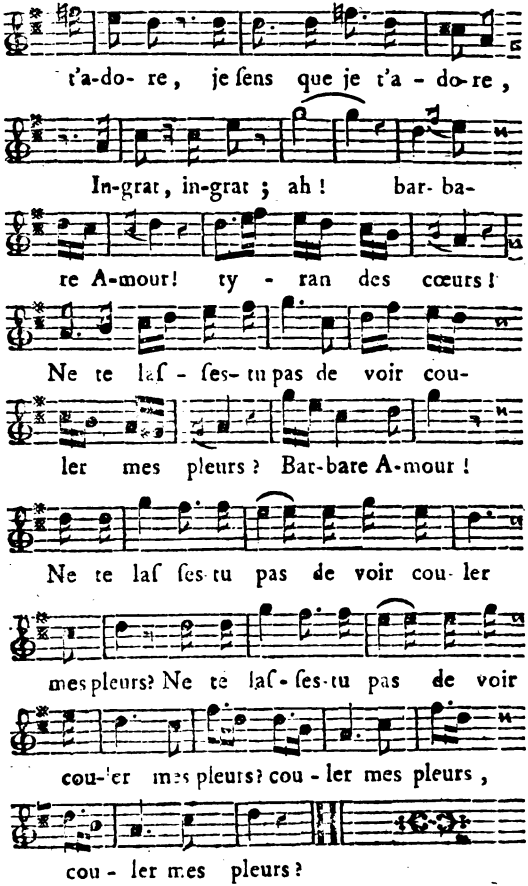
Digitized by Google

AIR de Renaud, chanté par Mlle Levaſſeur.



Digitized by Google


phe en - cor d'un cœur fi- del- le!
Ah! ah! ah! ah! bar- ba re A - mour!
ty - ran des cœurs, Ne te laſſes-
tu pas de voir cou- let mes
pleurs? D'un pen-chant qu'il faut que j'ab-
hor - re, Je cherche en vain à m'af-fran-
chir; In-grat, in-grat, plus je veux te
ha- ir, Et plus je ſens que je



(Paroles de M. le Bœuf, muſique de M. Sacchini.)

Digitized by Google

Explication des Charades, de l'Énigme, & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la première Charade est *Voltaire;* celui de la deuxième est *Ninon;* celui de la troisième est *Mercure;* celui de la quatrième est *Vertu;* celui de l'Énigme est *Pie;* celui du Logogryphe est *Boulet*, où se trouve *boule.*

CHARADES.

I.

DANS mon premier je vais ou vîte, ou lentement;
Quand je joins mon second, je vais comme le diable;
Mais si tu réunis mon tout adroitement,
Je ne suis plus mobile, alors je deviens stable.

II.

MON premier, mon second sont en tout ressemblans:
A mon tout dans Paris ressemblent bien des gens.

III.

MON premier est un terme de mépris;
Mon second n'est point agréable,
Et mon tout est un pauvre diable,
Qui jour & nuit va roulant dans Paris.

(Par un Écolier de Louis-le-Grand.)

Digitized by Google

ÉNIGME.

OR, écoutez: je ſuis jumelle.....
Jumelle, & de ma ſœur la compagne fidelle....
Sujette au même ſort.... ſoumiſe aux mêmes loix....
Enfin tout-à-la-fois & ſa mère & ſa fille....
Ne cherchez pas bien loin; nous ſommes en famille,
Et ſous vos yeux & ſous vos doigts.

(*Par M. le M. de B....*)

LOGOGRYPHE.

JUGEZ, Lecteur, de mon mérite.
Avec la tête d'un lézard,
Jointe à trois piés pris au haſard,
Je fais fuir un Iſraélite.

(*Par M. S.*)

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

POEMES, Discours en vers lûs & mentionnés aux Séances publiques de l'Académie Françoise, par M. de Flins. A Paris, chez Valleyre l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille Bouclerie. *

DANS les combats qui attiroient toute la Grèce aux jeux d'Olympie, ce n'étoit pas seulement la force & l'adresse du vainqueur qui faisoient l'intérêt & la beauté du spectacle. Les regards se portoient souvent avec admiration sur les concurrens qui disputoient la victoire, la couronne flottoit long-temps incertaine, & le nom des vaincus même retentissoit long-temps au milieu des applaudissemens & des acclamations. Il n'y avoit qu'une couronne, mais la renommée partageoit ses cent voix entre tous les athlètes qui se distinguoient dans la lice. Nous sommes loin de savoir donner aux institutions créées pour l'encouragement des Arts, cet éclat, cette pompe, cette magnificence des jeux de la Grèce. Parmi nous, la gloire est

* Il y a quatre ou cinq mois que cet article a été donné au porte-feuille du Mercure; des circonstances, dont il est inutile que le Public soit instruit, n'ont pas permis de le faire paroître plus tôt.

Digitized by Google

bien peu digne de l'ambition du génie; & s'il ne l'embelliſſoit lui-même dans ſon imagination; ſi dans les illuſions qui l'inſpirent, il ne ſe créoit des théâtres, des ſpectateurs, des juges & des couronnes, il renfermeroit en lui-même des tréſors pour leſquels nous n'avons plus de prix. Que dis je? C'eſt peut-être pour lui-même qu'il travaille; il étale à ſes regards le ſpectacle de ſes penſées, & produit pour jouir de lui-même. Pluſieurs Hommes de Lettres, parmi leſquels on compte des Académiciens, ont propoſé des moyens d'annoblir & d'agrandir les concours Académiques. Ces concours ſont cependant toujours les mêmes; & malgré tout ce qui leur manque, c'eſt, après le théâtre, la plus belle lice des talens dans la jeuneſſe. Mais le concours eſt fermé au Public, & les portes de l'Académie ne lui ſont ouvertes que pour voir poſer la couronne qui eſt déjà décernée. Peut-être ſeroit-il à deſirer que le combat fût public comme le triomphe; non que je croie qu'une multitude tumultueuſe diſtribuât ſes applaudiſſemens avec un goût auſſi sûr que les Académiciens donnent leurs ſuffrages; mais le goût du Public ſeroit dirigé par celui des Académiciens; & les Académiciens, obligés à donner leurs ſuffrages & à motiver leurs opinions devant le Public, prêteroient aux Ouvrages une attention encore plus ſcrupuleuſe, & ne ſe détermineroient que ſur des motifs dignes d'être préſentés au Public, & de partager quelquefois ſes applaudiſſemens

Digitized by Google

avec les Ouvrages. La manière dont ils développeroient les impressions & les principes de leur goût, animeroit souvent & embelliroit le concours autant que les Pièces qui se disputent la couronne. C'est là que des Hommes de Lettres, trop modestes ou trop peu laborieux, pour mettre tout leur esprit & tout leur talent dans des Ouvrages qui demandent des veilles & des méditations pénibles, dévoileroient dans les jugemens de leur goût une partie des trésors qu'ils recellent dans les Assemblées secrettes de l'Académie. La présence du Public feroit une heureuse violence à la paresse ou à la modestie. Qu'on se représente les premiers Écrivains de la nation analysant devant une assemblée nombreuse & attentive les beautés & les défauts d'un Discours ou d'un Poëme, rendant avec sensibilité l'impression des beautés, démêlant avec sagacité & avec finesse la source des défauts & les moyens de les éviter; quel spectacle ! quels beaux jours pour les Lettres & pour l'Académie ! Les concours deviendroient alors l'école du goût de la nation; & de ces lices éclatantes & publiques des talens, sortiroient alors des hommes de génie, comme il sortoit des Héros des combats des jeux Olympiques, & des exercices du champ de Mars.

Nous ne mettons point dans cette idée plus de confiance qu'elle n'en mérite; nous en avons indiqué les avantages, elle auroit sans doute des inconvéniens, & qui seroient

Digitized by Google

peut-être en plus grand nombre. Nous la livrons à la discussion publique, & sur-tout à celle de l'Académie.

M. de Flins, dont les Discours ont fait naître ces réflexions, a paru trois fois dans les Concours, & a toujours obtenu des distinctions sans avoir jamais obtenu la couronne. C'est au Public à décider s'il n'est pas aussi beau d'avoir trois fois approché de si près du but, que de l'avoir atteint une fois. Nous ne comparerons point ses Ouvrages à celui de M. le Chevalier de Florian, qui a remporté le Prix cette année. Ces sortes de parallèles sont toujours difficiles & délicats à faire. On est tenté de remettre en question ce qui a été décidé à l'Académie, & l'on suit presque toujours, même sans s'en appercevoir, ce mouvement naturel qui nous fait aller au secours des vaincus. On craint peut-être qu'ils ne se découragent, & l'on se persuade qu'en les relevant on leur rend le sentiment de leurs forces; mais ces craintes sont bien mal entendues, & l'on connoît bien peu le talent; comme le vrai courage, il s'anime & s'irrite par les défaites, & souvent il a besoin de toucher la terre pour y devenir invincible. Nous laisserons donc M. de Flins porter tout le poids de sa défaite, persuadés que ses forces s'en accroîtront, & qu'il n'a besoin de personne pour conserver le sentiment & le courage de son talent.

Le reproche général que l'Académie a paru faire à ses Ouvrages, c'est de manquer de

Digitized by Google

plan : *infelix operis ſumma.* Ce reproche eſt bien grave ; car beaucoup de gens font des morceaux, & les bons Écrivains ſeuls font des Ouvrages. Il n'eſt guère poſſible de ne pas convenir que M. de Flins a mérité ce reproche. Mais dans ces Pièces même dépourvues de plan, on voit qu'il eſt en état d'en concevoir & d'en exécuter ; ce mérite ſi indiſpenſable, tient ſur-tout à une certaine force d'eſprit néceſſaire pour combiner enſemble des parties diverſes, & faire concourir à un même but une multitude de détails dont le grand charme eſt dans la variété. Les vers de M. de Flins annoncent un eſprit ferme, & il montre dans les détails la force qu'exige la diſpoſition de l'enſemble. D'ailleurs, ce défaut eſt moins ſenſible dans le ſecond Ouvrage, moins encore dans le troiſième ; on le voit diſparoître par degrés à meſure qu'il écrit.

Qu'il nous permette quelques obſervations de détail ſur ſon ſtyle. Il nous ſemble qu'il y en a d'importantes à lui faire, & nous ſommes à peu près sûrs que cet extrait ne lui laiſſera aucun doute ſur la nature de nos intentions.

Voici le début de ſon Diſcours ſur la *Servitude abolie dans les Domaines du Roi.*

Heureux les Souverains, *par la gloire inſpirés*,
Que fait naître le ſort en des temps éclairés !
Leur grandeur véritable à leurs yeux ſe révèle ;
La *ſuperſtition*, ſous ſa *longue* tutelle,

Digitized by Google

N'enchaîne plus les droits du ſuprême pouvoir,
Et pour faire le bien ils n'ont qu'à le vouloir.

Si on excepte ce dernier vers, il me ſemble que dans tous les autres on voit un eſprit qui démêle difficilement ſes idées, & qui ne peut parvenir à rendre ce qu'il a penſé. L'épithète de *longue* caractériſe aſſez mal la tutelle de la ſuperſtition. Ce n'eſt point là ſon caractère le plus frappant, & M. de Flins n'ignore point que c'eſt dans l'heureux choix des épithètes que conſiſte la beauté & la richeſſe de la poéſie. L'un des ſecrets des grands Écrivains, c'eſt de mettre dans une ſeule épithète des penſées & des tableaux qui ſembloient exiger des phraſes entières; c'eſt par-là que le Diſcours s'abrège & que l'Ouvrage s'étend. M. de Flins, d'ailleurs, a-t'il dit tout ce qu'il a voulu dire? N'eſt-ce que la ſuperſtition qui enchaîne ou égare le pouvoir des Rois? Eſt-elle le ſeul mal dont les lumières délivrent les Rois & les Nations? Les maux de la Servitude de la Glèbe, par exemple, ne nous venoient point de la ſuperſtition; & c'eſt pourtant de ceux là qu'il étoit queſtion.

Ils ſont paſſés, ces jours de révolte & de crime,
Où *tous* oſoient régner, hors le Roi légitime.

Le ſecond vers auroit le mérite d'une préciſion énergique ſi la penſée étoit plus exacte. Il n'eſt pas vrai que *tous* oſaſſent régner; tout le peuple, au contraire, étoit eſclave; &

Digitized by Google

loin de prétendre à régner, il osoit à peine aspirer à être libre.

O siècles détestés! ô honte! les François
Avilis, sans vertus, en des guerres iniques
Servent de leurs tyrans les haines domestiques.

Étoit il nécessaire de dire qu'ils étoient sans vertus, après avoir dit qu'ils étoient avilis? L'observation est commune, mais c'est que la faute est grande.

Où des *vaines* sueurs, dans leurs champs malheureux,
Arrosent la moisson qui ne croît pas pour eux;
Tout opprime ou tout sert dans ma triste patrie.

Ces vers sont précis, énergiques; ils traitent le sujet, & c'est là un grand mérite. Mais le second est une réminiscence; M. Roucher, dans son Poëme *des Mois*, parle aussi des Laboureurs qui, dans leurs champs malheureux, *vont moissonner le grain qui ne croît pas pour eux*. Ce Poëme sera plus imité qu'il n'a été loué; & quoique cette espèce d'hommage vaille beaucoup d'éloges, il seroit juste d'oser nommer au moins ceux qu'on ne craint pas d'imiter. Le dernier vers a l'inconvénient d'en rappeler de plus énergiques encore.

Tout est opprimé s'il n'opprime,
Tout combat sur la terre ou tout est combattu.

Mais on pardonne à des élèves de ne pas égaler les juges qu'ils imitent.

Et de la liberté désormais enrichie,

Digitized by Google

La France adopte enfin l'auguſte monarchie ;
Mais le joug des abus s'étend juſqu'à nos jours ;
L'homme n'eſt plus eſclave, & ſon champ l'eſt toujours.

Ce dernier vers eſt excellent : c'eſt peut-être le ſeul de toutes les Pièces ſur la Servitude abolie, où l'on ait bien marqué le caractère particulier de cette eſpèce de Servitude ; cela étoit très-difficile, & M. de Flins a fait ſortir un beau vers de cette difficulté : voilà le talent. Mais en général, dans toute cette Pièce on voit l'ambition d'un jeune homme qui conſidère ſon ſujet, non pour le traiter, mais pour y chercher des traits frappans. Il s'en préſente, mais de loin en loin ; & comme rien ne les unit, il faut les rapprocher de force. Ils ne naiſſent pas dans la phraſe, l'Auteur les y tranſporte, & il a beaucoup de peine à les y placer ; la conſtruction ſe gêne & s'embarraſſe ; la liaiſon des idées de l'Ouvrage contredit à chaque inſtant la liaiſon qui ſe forme dans l'eſprit du Lecteur. Avec cette méthode & du talent, on fera de beaux vers, & on aura un très-mauvais ſtyle ; on ſera applaudi avec éclat à une lecture publique, & on ne ſera lû de perſonne. Je ſais bien que dans un Ouvrage où les idées naiſſent les unes des autres, les beautés qui ſont toujours préparées, &, pour ainſi dire annoncées, ne ſont jamais très-frappantes au premier coup-d'œil, elles ſe perdent un inſtant dans le

Digitized by Google

tissu du style ; mais le temps & l'attention les en font sortir à chaque instant, & à chaque nouvelle lecture leur impression devient plus vive & plus profonde. C'est la différence qu'un de nos hommes de génie trouvoit entre Lucain, qui *frappe d'abord plus, pour frapper ensuite moins ;* & Virgile, *qui frappe d'abord moins, pour frapper ensuite plus.* Il faut choisir, mais heureux celui qui peut faire un choix ! il est probable que c'est la Nature qui le fait pour nous ; il ne faut pas pourtant en être aussi sûr que ceux qui n'ont jamais essayé le pouvoir que l'esprit a sur lui-même pour rompre ses habitudes, & changer jusqu'à ses goûts.

On apperçoit encore des défauts du même genre dans les deux Pièces suivantes, mais ils y sont moins fréquens, plus adoucis, surtout plus couverts par le grand nombre de beaux vers ou de vers bien faits. Nous n'en parlerons plus du tout ; nous ne ferons plus de ces observations de détails qui sont quelquefois nécessaires, mais que l'homme de goût dédaigne comme la pédanterie de la critique, tandis que le critique médiocre y repose sa vanité avec complaisance. Une seule vûe juste & neuve sur l'art en général, éclaire plus l'homme d'esprit que vingt futiles remarques sur les détails ; c'est ramener les Écrivains à l'école ; & ceux qui ont besoin qu'on leur corrige si souvent leur thême devant le Public, ne sont guère dignes d'attirer l'attention de la critique ;

Digitized by Google

mais les pédans aiment à régenter, & leur manie eſt de prendre leur férule pour le ſceptre de tous les eſprits.

La ſeconde Pièce de M. de Flins eſt une Ode ſur la Naiſſance du Dauphin; & le début nous paroît bien digne de l'élévation de ce genre de poéſie.

Pourquoi fume l'encens ſous ces ſacrés portiques ?
Quel bonheur aux François apprennent ces cantiques?
Je ne reconnois plus ces palais enflammés;
La *nuit reſplendiſſante a replié ſes voiles;*
Le front immortel des étoiles
Pâlit devant les feux par nos mains allumés.
Le fleuve, énorgueilli de couler près du Louvre,
A travers ces jardins, ces ponts, ces toits brillans,
Se ſoulève, étonné de l'éclat qui le couvre,
Et roule à flots étincelans.

Veut on voir encore le ſtyle élevé & l'enthouſiaſme de l'Ode avec des idées très philoſophiques ?

Mais quel ſigne divin, quel prophétique oracle
De ton règne futur annonça le miracle ?
On n'a point vû pour toi les mobiles ſaiſons
Violer leurs loix éternelles;
Et l'automne vieilli faiſant place aux glaçons,
N'a point rajeuni les gazons
Des grâces du printemps & des roſes nouvelles;
La toiſon argentée a gardé ſa blancheur;
Aucun chêne du miel n'épancha la douceur;

Digitized by Google

Nul parfum n'eſt monté dans l'air que tu reſpires,
Et les cieux n'ont point vû de bataillons armés,
Ni l'étoile puiſſante aux cheveux enflammés
Qui donne ou détruit les Empires.

Muse, n'inſpire plus le chantre ſéducteur
Qui de la fable antique emprunte l'impoſture;
Environne un enfant des tableaux du bonheur;
Élève autour de lui des moiſſons ſans culture,
Promet-lui ſans effort un illuſtre deſtin.
Des vertus qu'il aura, parle comme l'hiſtoire;
Déjà de ſes hauts faits raconte-lui la gloire,
Et fais mentir pour lui l'avenir incertain.

Nous ne connoiſſons guère dans notre langue de plus belle ſtrophe que cette dernière. Voltaire a cité ſouvent, avec les plus grands éloges, celle-ci de Lamothe:

Les bords du Granique & d'Arbelle
Ont vu triompher deux vainqueurs,
L'un & l'autre digne modèle
Que ſe propoſent les grands cœurs;
Mais le ſuccès a fait leur gloire;
Et ſi le ſceau de la victoire
N'eût conſacré ces demi-dieux,
Alexandre aux yeux du vulgaire
N'auroit été qu'un téméraire,
Et Céſar qu'un ſéditieux.

Cette ſtrophe eſt ſans doute très belle; mais on y remarque plus la beauté & la juſteſſe de

Digitized by Google

l'idée que la poéſie de ſtyle. Celle de M. de Flins nous paroît beaucoup plus poétique, avec autant de philoſophie. On croiroit que c'eſt une penſée de Lamothe miſe en vers par Rouſſeau: l'éloge eſt fort; mais pourquoi ne loueroit-t'on pas comme on ſent? Et qu'eſt-ce que cette eſtime toujours occupée à circonſcrire l'éloge, à ôter par un mot tout ce qu'on accorde par l'autre? Il y a des Critiques qui mettent à ce jeu de malignité toute la petite adreſſe de leur petit eſprit; mais nous ne ſommes point des Journaliſtes, & tant mieux ſans doute pour ce Journal. Dans ce genre, la connoiſſance du métier gâte tout.

La troiſième Pièce eſt un Dialogue entre un Homme du monde & un Poëte, dont l'objet eſt de juſtifier les Poëtes des reproches qu'on a faits ſi ſouvent à leur inutilité, à leur morale & à leurs prétendus travers. C'eſt à peu-près le ſujet de la belle Scène du Baliveau & de Damis, dans la Métromanie. On n'y trouvera pas peut-être des beautés auſſi frappantes que celles que nous venons de citer, mais un ſtyle & un talent plus formé; ce n'eſt point les plus grandes beautés qui annoncent ſouvent le mieux un bon Écrivain; elles ne ſont quelquefois que d'heureuſes rencontres; & il y a eu des Auteurs qui, dans une longue vie, n'ont eu qu'un jour de talent. Il eſt un certain art de ſtyle, un certain ton d'idées & d'expreſſions qui caractériſent mieux l'homme fait pour écrire

Digitized by Google

& pour trouver constamment dans la méditation les beautés que son sujet recèle.

La Scène se passe à la campagne, dans un parc.

L'HOMME DU MONDE.

Pourquoi fuir loin de nous, dans ce bois écarté;
Du démon poétique êtes-vous tourmenté ?
Donnez-vous un rival aux Poëtes épiques ?
Allez-vous éclipser nos Abbés érotiques ?
Ou relevant l'honneur du Théâtre François,
Méditez-vous déjà vos plans & vos succès ?

LE POETE.

Ce perfifflage usé, que le monde répète,
Attaque un Métromane & non pas un Poëte.
Distinguons, s'il vous plaît: ne citez plus ces vers,
Où d'un fou sans talent Piron peint les travers.
Qu'importe de Damis la ridicule emphase ?
Toujours du talent vrai le bon sens fut la base;
Horace nous l'a dit, &, près de nous placés,
Racine & Despréaux étoient des gens sensés.

L'Homme du Monde reproche aux Poëtes d'être inutiles à la Société. Le Poëte répond:

Que l'amitié des Rois élève le vulgaire;
Du nom de ses aïeux qu'il se fasse un appui,
Le célèbre Écrivain veut tout devoir à lui;
Il ne se pare pas des vertus étrangères,
Il a créé le nom qu'il reçut de ses pères,
Et seul il est sa race & sa postérité.

Digitized by Google

Pourtant ne croyez pas qu'en ſon art limité
Il ne puiſſe honorer les dignités ſerviles
Que livre la faveur à des mains inhabiles.
Cicéron a d'un traître arrêté les deſſeins,
Et fut deux fois nommé le père des Romains.
Long-temps de L'Hôpital, le zèle magnanime,
Dans une Cour féroce a retardé le crime.
Oui, le vrai Citoyen, éclairé par les Arts,
Peut vers tous les emplois élever ſes regards;
Son eſprit fécondé s'étend & ſe varie;
Il parle, écrit, combat, & meurt pour la patrie.
Parmi nous, un Soldat n'eſt jamais que Soldat.
On s'enferme à vingt ans dans l'ombre du Sénat;
Chaque profeſſion fait peu de cas des autres;
Du bon ſens & du goût on maudit les apôtres;
Les états ennemis uniſſent leur courroux
Contre l'art de penſer qui les éclaire tous.

Ces idées ne ſont pas très-neuves; mais le ſtyle qui les raſſemble avec clarté, en vers précis & pleins, ſuppoſe un plus grand mérite encore.

L'Homme du Monde lui fait entendre qu'il eſt également difficile & de trouver de nouvelles beautés, & de plaire avec des choſes qui ne ſeront pas neuves; & voici ſa réponſe :

Les riches en tout temps ont été difficiles.

LE POETE.

Le Public a ſouvent raiſon dans ſon ennui.

Digitized by Google

Quel Poëte, après tout, ne dédaigne avec lui
Ces vers qui, distingués par la seule cadence,
Offrent d'un style usé la vulgaire élégance?
Le mobile Univers variant ses tableaux,
Prête d'autres couleurs à des peintres nouveaux.
Tel Milton dans l'Éden, près de l'Être Suprême,
Plaça l'homme naissant, étonné de lui-même,
Et peuplant les enfers de tourmens, de remords,
D'un merveilleux terrible inventa les ressorts.
Ou tel Pope, ennemi des beautés mensongères,
Fit connoître à son art des beautés plus austères.
Qu'un rhythme harmonieux orne un grand intérêt,
Ah! rien ne plaît autant que la raison qui plaît.
Unissez en des vers, riches de vos pensées,
Des plus grands Écrivains les grâces dispersées;
Saisissez chez les Grecs cette simplicité,
Charme de la Nature & de l'Antiquité.
Du Tasse, qui gouverne une langue docile,
Égalez, s'il se peut, la richesse facile;
Que des Chantres Hébreux le langage inspiré
Vous enseigne des mots l'usage figuré;
Étudiez sur-tout dans Horace & Virgile
L'Art des Peuples polis, cet Art savant du style,
L'heureux choix des tableaux, l'ordre, le mouvement
Et la rapidité qui court au dénouement;
Quelquefois de Gesner simple & beau comme Homère
Empruntez avec goût la couleur étrangère.

Ces vers, qui ne dépareroient point la meilleure poétique, annoncent que M. de

Digitized by Google

Flins a réfléchi sur les moyens d'étendre & d'enrichir son esprit & son talent, & qu'il a pris pour lui-même les conseils qu'il donne à tous les Poëtes. Il est difficile en effet de se dissimuler qu'il est des siècles où le talent est nécessairement médiocre, si l'esprit ne tend pas à être universel.

(Cet Article est de M. Garat.)

*Les Époux Malheureux, ou Histoire de Monsieur & de Madame de ***, nouvelle Édition, corrigée, augmentée de deux nouvelles Parties qui sont la conclusion de l'Histoire, &c.* par M. d'Arnaud. 2 Vol. *in*-8°. avec fig. prix, 12 liv. brochés; & 2 Vol. *in*-12. sans fig. prix, 5 liv. brochés. A Paris, chez la Veuve Ballard & fils, Impr. du Roi, rue des Mathurins, & chez Laporte, Libraire, rue des Noyers.

Il seroit sans doute inutile de présenter ici l'analyse d'un Ouvrage qui a été lû par tout le monde, & qui a toujours arraché des larmes à tous ses Lecteurs. Les succès de M. d'Arnaud, dans ce genre, sont connus; & parmi les Ouvrages qu'il a publiés, on a toujours distingué celui que nous annonçons. Il eut dans sa nouveauté un succès des plus brillans, qui s'est toujours soutenu depuis. On en a donné des Éditions sans nombre, & il a été traduit dans plusieurs langues.

Mais plus cette Histoire avoit été lûe avec intérêt, plus on regrettoit de ne pas la voir

Digitized by Google

voir terminée. M. d'Arnaud ayant bâti sur un fonds de vérité l'édifice de son Ouvrage, auquel il avoit su donner tout l'intérêt qu'auroit pu lui prêter l'imagination, ne s'étoit pas cru tout-à-fait le maître, surtout dans le temps où il l'écrivit, de disposer des événemens. Il vient de céder enfin aux desirs de tant de Lecteurs; & non-seulement il a terminé cette aventure attendrissante, mais il a su lui donner un dénouement satisfaisant, qui essuie les larmes qu'avoient fait répandre tant de malheurs décrits avec tant d'énergie & de sensibilité. Il seroit difficile de peindre les passions avec plus de vérité & de force; & quand on sait intéresser aussi vivement le cœur, on peut compter sur un succès aussi complet que durable.

Quoique *les Époux Malheureux* eussent réuni les suffrages de tous les Lecteurs sensibles, l'Auteur n'a pas cru devoir réimprimer cet Ouvrage sans le revoir avec le plus grand soin. Il a fait les changemens les plus heureux aux quatre premières Parties; & les deux dernières, qui paroissent aujourd'hui pour la première fois, sont dignes de la première moitié. L'instant du dénouement, où les deux époux & leurs enfans viennent se jeter successivement aux genoux du père de M. de ***, & obtiennent leur grâce, feroit fondre en larmes le Lecteur le moins sensible.

M. d'Arnaud vient de publier le premier N°. 20, 17 *Mai* 1783. F.

Digitized by Google

Cahier des *Délaſſemens de l'Homme ſenſible*, propoſé par Souſcriptions; nous en parlerons inceſſamment.

L'Odyssée, Traduction nouvelle, dédiée à Madame, par M. Gin, Conſeiller au Grand-Conſeil. A Orléans, de l'Imprimerie de Couret de Villeneuve, & à Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet. 3 Vol. *in*-12.

Nous avons un grand nombre de Traductions de l'Iliade, & peu de l'Odyſſée. Quelle eſt la cauſe de cette diſette? L'Auteur ſe propoſe cette difficulté, & n'y répond point. Pour moi, je penſe qu'il eſt infiniment plus aiſé à nos Ecrivains de rendre en François les grandes & ſublimes Scènes de l'Iliade, que de deſcendre ſans baſſeſſe aux détails familiers & ſurannés de l'Odyſſée. « Dans l'Iliade, le Traducteur eſt ſoutenu par la grandeur des choſes & des images, des faits & des idées; mais dans l'Odyſſée, tout eſt ſimple, & cependant le Poëte a trouvé dans ſa langue des richeſſes qui l'ont mis en état de s'expliquer toujours noblement. Il me paroît, *continue Madame Dacier, dans ſa Préface de l'Odyſſée*, qu'il n'y a rien de ſi difficile pour la langue Françoiſe que de relever la ſimplicité des choſes par la nobleſſe des expreſſions. »

Écoutons Ariſtote. « Si dans l'Odyſſée l'arrivée d'Ulyſſe en Ithaque, où tout eſt

Digitized by Google

hors de vraisemblance, eût été traitée par un Poëte médiocre, elle seroit insoutenable; mais Homère y a répandu tant de charmes, que l'absurdité disparoît. Cet exemple apprend aux Poëtes combien ils doivent travailler les endroits foibles qui ne fournissent ni tableaux, ni mœurs, ni pensées; (Poët. d'Arist. Chap. 25.) & cette réflexion enseigne aux Traducteurs combien ils doivent tâcher d'approcher, autant que notre rébelle idiôme le permet, du nombre & de l'harmonie des Grecs, & allier dans la copie l'énergie de l'original avec cette heureuse négligence qui cache l'art sous la parfaite imitation de la Nature.

Avant de caractériser l'Ouvrage dont nous rendons compte au Public, exposons en peu de mots l'analyse de l'Odyssée: la voici. « Un homme est absent de chez lui pendant » vingt années. Il est persécuté par Neptune, » perd tous ses compagnons, & reste seul. » D'un autre côté sa maison est au pillage; » les amans de sa femme dissipent son bien, » & veulent faire périr son fils. Cet homme, » après des travaux infinis, revient chez » lui, se fait reconnoître à quelques amis » fidèles, attaque ses ennemis, les fait pé- » rir, & se rétablit dans son premier état. »

Quid virtus, & quid sapientia possit
Utile proposuit nobis exemplar Ulyssem.

Ces vers d'Horace annoncent que le vrai but d'Homère, dans ce Poëme admirable,

Digitized by Google

est de montrer que la prudence, jointe à la valeur, triomphe des plus grands obstacles. Peut être l'intention du père de l'Épopée a-t'elle encore été de *nous faire connoître l'état de la Grèce dans ses différentes parties*; comme le but de l'Iliade étoit de faire voir la *différence de l'état des Grecs réunis en un seul corps, d'avec les Grecs divisés entre eux.* C'est le sentiment du fameux Père le Bossut. Quoi qu'il en soit, Homère a rapporté ses deux Poëmes à l'utilité de son pays; par-tout il a cherché à rendre le vice odieux & la vertu aimable; mais il faut convenir que si l'on admire ce grand Peintre dans l'Iliade, on l'aime dans l'Odyssée. Achille étonne, ravit par secousses; mais Ulysse attache, intéresse & charme toujours. Il faut être jeune pour lire l'Iliade, encore cette lecture n'est-elle pas sans fatigue; &, franchement, on s'endort quelquefois avec le bonhomme; mais à tout âge, en tout temps, on se plaît à relire ces Contes instructifs qu'Horace appelle *Speciosa miracula.* (Art. Poët. ver. 145.) *Il est tout simple que ce qui enseigne à imiter la vertu, soit plus véritablement beau que ce qui nous enseigne à fuir le vice.* (Rapin.)

Je sais bien que ce qui est historique ou épisodique dans l'Iliade est très moral, mais il sort toujours de cet étonnant Poëme, cette triste & lamentable vérité :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Le Public ne peut donc manquer d'ac-

Digitized by Google

cueillir avec autant de plaisir que de reconnoissance une Traduction *lisible* de ce chef-d'œuvre de l'antiquité, * chef d'œuvre d'autant plus analogue au goût de notre Nation, qu'il tient plus du Roman qu'aucun autre Poëme épique. Les Lecteurs délicats & familiarisés avec le Télémaque de l'immortel Archevêque de Cambray, ne pouvoient lire sans dégoût les Traductions *en prose* que nous avions de l'Odyssée. Elles étoient même dangereuses pour les jeunes gens qui, les recherchant avec une avide curiosité, contractoient la plus prosaïque & la plus triviale familiarité dans leur style & dans leurs discours. Celle-ci présente, avec une fidélité élégante, le tableau des mœurs antiques : elle rend *scrupuleusement* les images, le pathétique d'Homère & ses pensées toutes entières; elle développe, sans longueur, ces expressions énergiques de la langue grecque, qui peignent d'un seul mot; elle descend avec dignité à ces détails qui nous ont transmis les mœurs, les usages, les costumes anciens, objets précieux & *regretables* qu'une fausse délicatesse a trop dégradés parmi nous. Enfin, le nouveau Traducteur nous paroît réunir à la connoissance des langues savantes, l'érudition, le goût & la beauté du style.

La République des Lettres doit ce présent

* On sent bien que je ne parle pas ici des Traductions de M. de Rochefort, qui sont des Ouvrages pleins de science & de mérite.

Digitized by Google

à un Magiſtrat infatigable, qui traçoit jadis les règles de l'éloquence du Barreau, & fourniſſoit lui-même d'excellens modèles. Ses principes de la Légiſlation Françoiſe, les travaux de M. Doulcet, qu'il continue avec ſuccès, & pluſieurs Ouvrages plus récens qui reſpirent tous une philoſophie douce & exempte de tout eſprit de parti; tant d'Ouvrages utiles ou agréables, tant de laborieuſes entrepriſes annoncent ſon amour pour le travail, & l'utilité générale de ſes occupations. Ses Traductions d'Homère (car l'Iliade eſt ſous preſſe) ſont comme les jeux de ſa plume, & l'emploi des loiſirs que peuvent lui laiſſer des fonctions non moins pénibles qu'auguſtes. Tels étoient jadis les nobles délaſſemens d'un Chancélier de l'Hôpital, d'un Préſident de Thou, d'un Briſſon, d'un Morvilliers, d'un Paſquier, d'un Loiſel, des deux Pithous, d'un Monteſquieu, & de cet éloquent d'Agueſſeau, qui diſoit au Magiſtrat de tous les temps: « qu'il cherche dans le ſéjour des Muſes & dans le ſein de la philoſophie, cette chaſte & ſévère volupté qui fortifie l'âme au lieu de l'affoiblir, & qui charme l'eſprit ſans corrompre le cœur. » (Diſcours ſur les mœurs.)

Fragment du Onzième Chant de l'Odyſſée.

« O Roi Alcinoüs, digne de l'Empire de toutes les Nations, reprit le ſage Ulyſſe, il eſt un temps pour les agréables entretiens, il en eſt un pour le ſommeil. Si cependant tu

Digitized by Google

ſouhaites de m'entendre encore, je ne me refuſerai pas à tes deſirs ; je te raconterai des malheurs plus grands, plus dignes de compaſſion ; les infortunes de ces Héros qui, échappés aux fureurs d'une guerre longue & cruelle, accompagnèrent Agamemnon à ſon retour de Troyes, & périrent avec lui par la trahiſon d'une femme. »

» Quand la chaſte Proſerpine eut diſperſé les ombres des femmes, l'âme plaintive d'Agamemnon, fils d'Atrée, m'apparut. Elle étoit entourée des armes de ceux qui périrent avec lui dans le palais d'Égiſte. Il me reconnut lorſqu'il eut bu du ſang ; il jette un cri perçant ; des larmes abondantes coulent de ſes yeux, il étend les bras, & s'efforce de me ſerrer ; mais ſa vigueur n'eſt plus la même, ſes nerfs n'ont plus le même reſſort, je le vois pleurer ; une pitié tendre s'empare de mon âme, je l'appelle, & lui tiens ce langage : »

« Illuſtre fils d'Atrée, Roi des hommes, Agamemnon, quel malheur t'a conduit à ton heure dernière ? Neptune, ſoulevant contre tes vaiſſeaux les vents irrités, a-t'il dompté ton courage ? Après avoir abordé le continent, des hommes ennemis t'ont-ils donné la mort, quand tu t'efforçois d'enlever leurs bœufs ou leurs moutons ? As-tu ſuccombé en combattant ſous les murs d'une ville que tu aſſiégeois, dans le deſſein d'emmener leurs femmes captives ?

« Je parlois ainſi ; l'ombre me répondit :

Digitized by Google

divin fils de Laërte, industrieux Ulysse, Neptune n'a point dompté mon courage, soulevant contre mon vaisseau les vents irrités. Parvenu au continent, je n'ai pas succombé sous les coups d'hommes ennemis avec lesquels je fusse en guerre; mais Égiste ayant pour complice ma détestable épouse, Égiste m'a assassiné! Invité par lui à un festin sacré dans mon propre palais, dont il s'étoit emparé, il m'a assassiné comme on égorge un bœuf dans l'étable. Telle fut ma fin malheureuse. Tous mes compagnons furent tués autour de moi comme des porcs dans la maison d'un homme riche, le jour d'une noce ou d'un festin solemnel. Tes yeux ont été témoins de la mort d'un grand nombre d'hommes qui ont péri, ou dans les combats singuliers, ou dans une sanglante mêlée; mais tu n'eusses pu contenir tes larmes à la vûe de cette horrible scène; l'urne sacrée renversée, les mets souillés, la salle du festin pleine de cadavres, le sang ruisselant sur le plancher. La voix de l'infortunée Cassandre, fille de Priam, assassinée près de moi de la main de la perfide Clitemnestre, se fit entendre. Je me soulève avec peine; mourant, je porte la main à mon épée. La perfide Clitemnestre fuit, elle m'abandonne, elle n'a pas même la constance de fermer mes paupières, tant est grande la cruauté & l'impudence de la femme, quand le crime est entré dans son âme, & qu'elle a franchi les limites de l'austère pudeur! Tendre des

Digitized by Google

pièges à son époux, le faire tomber sous ses coups, ne sont pas des forfaits qui l'effrayent. Telle fut Clitemnestre. Je croyois retourner dans ma maison jouir des embrassemens de ma femme & de mes enfans; cette femme perfide, méditant des projets funestes, s'est couverte d'infamie; elle sera dans les siècles à venir la honte de son sexe. La tache qu'elle lui a imprimée rejaillira même sur les femmes vertueuses. »

» Infortuné, lui répondis-je, ainsi dès le commencement les conseils des femmes attirèrent sur la race d'Atrée la haine de Jupiter! grand nombre de Héros périrent par le crime d'Hélène, & Clitemnestre tend des pièges à son époux pendant son absence! C'est pourquoi, reprit l'ombre d'Agamemnon, sois facile, mais discret avec ton épouse; ne la rends pas dépositaire de tous tes secrets; ouvre-lui ton cœur sur quelques objets, que d'autres lui demeurent cachés. Mais jamais, ô Ulysse, ta respectable épouse ne formera des projets contre ta vie. La fille d'Icarus, la sage Pénélope, est trop prudente & trop vertueuse. Tu goûtois à peine avec elle les douceurs de l'hymenée, quand tu fus contraint de la quitter pour marcher avec nous à la guerre. Ton fils, qui doit être compté maintenant parmi les hommes, étoit suspendu à sa mamelle. Heureux enfant! il jouira du plaisir de voir, d'embrasser un père, l'objet de son amour! ma détestable épouse ne m'a pas laissé la consolation

Digitized by Google

de rassasier mes yeux de la vûe de mon fils ; ma mort a prévenu son arrivée. »

ÉPISODE DU CHANT 17^e. 2^e. FRAGMENT.

Argus, chien d'Ulysse, reconnoît son maître, & meurt après l'avoir vû.

« Ils parloient ainsi l'un à l'autre (Ulysse à Eumée.) Cependant Argus, le chien du malheureux Ulysse, couché à la porte du palais, lève sa tête, dresse & remue ses oreilles. Ulysse avoit élevé ce chien, & n'en avoit jamais joui ; car il partit pour Troyes avant qu'il fût dans sa force. Sous la conduite de jeunes chevreuils, ce chien forçoit à la course les Chevaliers, les cerfs & les lièvres ; maintenant négligé en l'absence de son maître, couvert d'insectes, il est couché sur le fumier que les conducteurs des mulets & des bœufs laissent devant la porte du palais, jusqu'à ce qu'il soit enlevé par les esclaves chargés de ce soin. Argus reconnoît son maître, il remue la queue, exprime sa joie par les mouvemens de ses oreilles, & n'a pas la force d'arriver jusqu'à lui. Ulysse le voit & verse des larmes, qu'il essuie promptement, de peur qu'Eumée ne les apperçoive. Adressant la parole à son fidèle serviteur : Éumée, lui dit-il, une chose m'étonne, qu'on laisse dans la fange un si beau chien. Peut être sa légèreté & son courage ne répondent-ils pas à sa figure. C'est sans doute un de ces chiens qui ne chassent qu'autour des tables, & que

Digitized by Google

leurs maîtres nourriſſent par vanité. — Ce chien, reprit Eumée, appartenoit à un Héros mort dans un pays lointain. Si tu l'euſſes vû dans ſa beauté & ſa vigueur, s'il étoit tel aujourd'hui qu'Ulyſſe le laiſſa lorſqu'il partit pour Troyes, tu admirerois ſa légèreté & ſa force : à peine avoit-il reconnu ſa voix que l'animal le ſuivoit dans les profondeurs de la forêt. Maintenant il eſt couché, accablé de maux. Son maître eſt mort dans une terre étrangère. Les femmes eſclaves le négligent; car les ſerviteurs négligent leur devoir quand perſonne ne les ſurveille : l'eſclavage ôte à l'homme la moitié de ſa vertu. Tel eſt l'ordre de Jupiter. »

« Il dit : entre dans le palais & s'approche des prétendans. Ce jour termina le deſtin d'Argus. Il mourut dans ſa vingtième année, après avoir vû ſon maître. »

Lettres ſur la Danſe & ſur les Ballets, par M. Noverre, Penſionnaire du Roi, & Maître des Ballets de l'Empereur, ſeconde Édition. A Londres; & ſe trouve à Paris, chez la Veuve Deſſain-Junior, Libraire, quai des Auguſtins, à gauche en deſcendant par le Pont-Neuf.

On doit ſavoir gré aux Écrivains, tels que l'Abbé d'Aubignac, qui donnent les préceptes d'un Art qu'ils ont étudié, ſans exiger d'eux qu'ils s'y ſoient exercés avec ſuccès, ſans leur reprocher même d'y avoir

Digitized by Google

échoué. On doit mettre à profit leur théorie, sans leur faire un crime d'un défaut de pratique qu'on n'est pas en droit d'exiger : des conseils dictés par la sagesse & l'esprit d'observation, sont une sorte de bienfait qui a toujours droit à notre reconnoissance.

Mais lorsqu'un Ouvrage qui traite d'un Art quelconque, a pour Auteur un homme qui s'y est distingué lui-même ; quand celui qui fonde ses préceptes sur ses observations, peut offrir des exemples dans ses propres travaux ; lorsqu'en un mot à l'autorité de la raison il peut joindre encore celle de ses succès ; alors ses conseils prennent une espèce de sanction ; ses leçons commandent en instruisant : il n'est plus l'historien de l'Art, il en est le législateur.

Tel est justement l'Ouvrage que nous annonçons. Il offre les principes les plus sages & les plus lumineux sur l'Art dont il traite ; & le bruit des nombreux succès de son Auteur a retenti dans toute l'Europe. Depuis les célèbres pantomimes Batyle, Pilade & Hilas, qui excitèrent de si vifs transports sur les Théâtres de Rome, la Danse dégénérée, étoit un froid méchanisme qui étonnoit quelquefois les yeux par des difficultés vaincues, mais qui ne disant jamais rien à l'âme, ne pouvoit exciter qu'une admiration glacée. M. Noverre veut qu'on lui rende son ancienne gloire & son plus précieux apanage ; il veut qu'on lui fasse parler le langage des passions ; il veut enfin que la Danse

Digitized by Google

amuſe l'eſprit comme la Comédie, qu'elle touche le cœur comme la Tragédie; & il ſeroit difficile de lui conteſter des principes qu'il a ſu prouver par ſes propres exemples. Ses ſuccès ont détruit toutes les objections. Quand ces ſuccès ne ſeroient pas auſſi connus qu'ils le ſont, on en trouveroit, pour ainſi dire, la preuve dans les Lettres mêmes que nous annonçons au Public; elles ne pouvoient être écrites que par l'Auteur de ces fameux Ballets qui ont excité le plus vif enthouſiaſme ſur les principaux Théâtres de l'Europe. M. Noverre a toujours diſtingué ce qui tient au métier de ce qui tient à l'Art; il n'exclut point le premier, mais il veut qu'on n'en faſſe que l'inſtrument du ſecond. Nous voudrions pouvoir ſuivre pas à pas les principes qu'il établit dans ces Lettres. On y verroit un homme inſtruit de tout ce qui concerne ſon talent, & de tous les autres Arts qui peuvent concourir à ſa perfection & à ſon triomphe. « Un Ballet, » dit-il, eſt un tableau ou plutôt une ſuite » de tableaux liés entre eux par l'action qui » fait le ſujet du Ballet; la Scène eſt, pour » ainſi dire, la toile ſur laquelle le Compoſiteur rend ſes idées; le choix de la muſique, la décoration, le coſtume en ſont le » coloris; le Compoſiteur eſt le Peintre. »

M. Noverre veut qu'on n'admette preſque jamais cette antique ſymétrie qui, juſqu'aujourd'hui, a preſque toujours attriſté nos pantomimes; & il blâme un Maître de Bal-

Digitized by Google

lets qui ayant à peindre une *Scène d'action* entre des Nymphes & des Faunes, placeroit les uns & les autres sur plusieurs lignes parallèles ; qui exigeroit que toutes les Nymphes fussent posées dans des attitudes uniformes, & que tous les Faunes eussent les bras élevés à la même hauteur ; & qui se garderoit bien de mettre cinq Nymphes à droite & sept Faunes à gauche. « Je demande-» rai, dit-il, à tous ceux qui ont des pré-» jugés d'habitude, s'ils trouveront de la » symétrie dans un troupeau de brebis » qui veut échapper à la dent meurtrière » des loups, ou dans des paysans qui » abandonnent leurs champs & leurs ha-» meaux pour éviter la fureur de l'ennemi » qui les poursuit? Non sans doute ; mais » l'Art est de déguiser l'Art. Je ne prêche » point le désordre & la confusion ; je » veux au contraire que la régularité se » trouve dans l'irrégularité même ; je » demande des grouppes ingénieux, des » situations fortes, mais toujours natu-» relles, une manière de composer qui » dérobe aux yeux toute la peine du Com-» positeur. »

Notre Auteur veut donc qu'un Ballet soit une espèce de Poëme régulièrement composé ; mais, dit-il, tout ce qui s'appelle dialogue tranquille, ne peut trouver place dans la pantomime.

Le style de M. Noverre est vif, animé, & respire cet enthousiasme que donne tou-

Digitized by Google

jours à un homme supérieur l'Art dans lequel il excelle. Il a quelquefois une manière originale de rendre son idée avec autant de clarté que de précision. Par exemple, après être convenu que l'exécution méchanique de la Danse est portée aujourd'hui au dernier degré de perfection, il ajoute qu'elle n'a qu'une partie des qualités nécessaires à la pantomime.

« Les pas, l'aisance & le brillant de leur » enchaînement, l'*à-plomb*, la fermeté, la » légèreté, la précision, les oppositions des » bras avec les jambes; voilà ce que j'ap- » pelle le méchanisme de la Danse. Lors- » que toutes ces parties ne sont pas mises » en œuvre par l'esprit, lorsque le génie ne » dirige pas tous ces mouvemens, & que » le sentiment & l'expression ne leur prê- » tent pas des forces capables de m'émou- » voir & de m'intéresser; j'applaudis alors » à l'adresse, j'admire l'homme-machine; » je rends justice à sa force, à son agilité; » mais il ne me fait éprouver aucune agi- » tation; il ne m'attendrit pas, & ne me » cause pas plus de sensation que l'arrange- » ment des mots suivans : *Fait.... pas.... » le.... la.... honte.... non.... crime.... &.... » l'échafaud.* Cependant ces mots arrangés » par le Poëte, composent ce beau vers du » Comte d'Essex : »

Le crime fait la honte, & non pas l'échafaud.

C'est ainsi que, par des images & des compa-

Digitized by Google

raisons, notre célè[illegible] Compositeur fait corriger pour ses Lecteurs la sécheresse des préceptes. Ceux qui croiroient son Art facile à posséder, seroient bien détrompés par la lecture de cet Ouvrage, & seroient étonnés des connoissances qu'il suppose. La seule Lettre sixième est une *Poétique* que tous les Élèves de Terpsicore devroient savoir par cœur. Il déclare sur tout la guerre à ces vieilles formes établies par l'ignorance aveugle, & défendues par l'indocile préjugé. « Enfans de Terpsicore, s'écrie-t-il, » renoncez aux cabrioles, aux entrechats & » aux pas trop compliqués ; abandonnez la » minauderie pour vous livrer aux senti- » mens, aux grâces naïves & à l'expression ; » appliquez-vous à la pantomime noble ; » n'oubliez jamais qu'elle est l'âme de votre » Art ; mettez de l'esprit & du raisonne- » ment dans vos pas de deux ; que la vo- » lupté en caractérise la marche, & que le » goût en distribue toutes les situations ; » quittez ces masques froids, copies impar- » faites de la Nature ; ils dérobent vos » traits, ils éclipsent, pour ainsi dire, votre » âme, & vous privent de la partie la plus » nécessaire à l'expression ; défaites-vous de » ces perruques énormes & de ces coëffures » gigantesques qui font perdre à la tête les » justes proportions qu'elle doit avoir avec » le corps ; secouez l'usage de ces paniers » roides & guindés qui privent l'exécution » de ses charmes, qui défigurent l'élégance

Digitized by Google

» des attitudes, & qui effacent la beauté des » contours que le buſte doit avoir dans ſes » différentes poſitions. »

L'uſage de ces maſques lui fournit nombre de réflexions pleines d'érudition & de ſageſſe. Ces cartons, qui ne peuvent donner à la figure qu'une *charge* immobile, excitent ſon indignation, qui s'exprime quelquefois par des boutades originales. « Il faudroit, » dit-il, pour autoriſer l'uſage des maſques » dans la Danſe en action, en mettre autant » de différentes eſpèces ſur ſa phyſionomie, » que *Dom Japhet d'Arménie* met de calot- » tes de diverſes couleurs ſur ſa tête, les » ôter & les remettre ſucceſſivement, ſui- » vant les circonſtances & les mouvemens » oppoſés que l'on éprouveroit dans un *pas* » *de deux.* »

La guerre que M. Noverre a faite aux *Perruques noires*, aux *Paniers*, aux *Tonnelets*, &c., n'a pas été inutile; cette vieille *caricature* a totalement diſparu du Théâtre de l'Opéra. C'eſt ainſi que le vrai talent, contrarié long-temps par la routine, finit toujours par en triompher; & ce ſont ces conquêtes faites ſur l'ignorance, qui forment la gloire & la récompenſe du génie. De pareilles révolutions méritent à leur Auteur le titre de créateur de ſon Art. En effet, à la réſerve de quelques Arts qui ſont à leur naiſſance tout ce qu'ils peuvent être, & dont le haſard eſt ſouvent le ſeul créateur, l'origine des autres ſe perd, & doit ſe per-

Digitized by Google

dre dans la nuit des temps. Celui qui commence à créer, qui pose, pour ainsi dire, la première pierre, demeure souvent obscur, & mérite de l'être, parce que son Ouvrage, encore informe & inutile, n'est digne d'aucune attention, & ne peut donner aucune renommée. Un autre ajoute à cette première ébauche, sans ajouter beaucoup à son mérite ni à sa propre gloire. Mais le premier qui fait faire à cet Art le plus grand pas qu'il puisse faire, qui, par l'impulsion victorieuse de son génie, le porte à sa perfection, celui-là seul en devient le véritable créateur. Le grand Corneille est le créateur de la Tragédie Françoise; & la Tragédie Françoise existoit avant le grand Corneille.

Ces Lettres ont déjà vû le jour; & leur succès fut d'abord aussi brillant que mérité. Elles furent traduites dans la plupart des langues de l'Europe, & l'on en désiroit depuis long-temps une seconde édition. Persuadés qu'on ne sera pas fâché de savoir ce que pensoit de leur Auteur, Voltaire, ce juge compétent des talens & des arts, nous allons terminer cet article par la Lettre que ce grand Homme écrivit, lorsque cet Ouvrage parut pour la première fois.

Lettre de M. de Voltaire à M. Noverre.

« J'ai lû, Monsieur, votre Ouvrage de » génie; mes remercîmens égalent mon esti- » me. Votre titre n'annonce que la Danse; » & vous donnez de grandes lumières sur

» tous les Arts. Votre ſtyle eſt auſſi éloquent
» que vos Ballets ont d'imagination. Vous
» me paroiſſez ſi ſupérieur dans votre gen-
» re, que je ne ſuis point du tout étonné
» que vous ayez eſſuyé des dégoûts qui vous
» ont fait porter ailleurs vos talens. Vous
» êtes auprès d'un Prince qui en ſent tout
» le prix. Une vieilleſſe très-infirme m'a
» ſeule empêché d'être témoin de ſes magni-
» fiques fêtes que vous embelliſſez ſi ſingu-
» lièrement. Vous faites trop d'honneur à la
» Henriade de vouloir bien prendre le Tem-
» ple de l'Amour pour un de vos ſujets;
» vous ferez un tableau vivant de ce qui
» n'eſt chez moi qu'une foible eſquiſſe. Je
» crois que votre mérite ſera bien ſenti en
» Angleterre, parce qu'on y aime la Nature;
» mais où trouverez vous des Acteurs capa-
» bles d'exécuter vos idées? Vous êtes un
» Prométhée; il faut que vous formiez des
» hommes, & que vous les animiez. »
J'ai l'honneur, &c.

N. B. *L'abondance des matières a forcé de remettre au Mercure prochain les Articles des Comédies Françoiſe & Italienne.*

ANNONCES ET NOTICES.

Analyse du Fer, par M. Torb Bergman, Chevalier de l'Ordre Royal de Vaſa, traduite en François, avec des Notes & un Appendice, & ſuivie

Digitized by Google

de quatre Mémoires sur la Métallurgie, par M. Grignon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. Prix, 3 livres 12 sols broché. A Paris, chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers.

La réputation de M. Bergman est déjà répandue dans tout le monde savant; c'est un préjugé avantageux en faveur de l'Ouvrage que nous annonçons. Cet homme célèbre, ce qui n'arrive pas toujours, a eu le bonheur d'être traduit par une personne qui possède la Science qui y est traitée. Les quatre Mémoires que M. Grignon a joints à l'Analyse du Fer, augmentent le prix de ce Volume, & confirment la réputation de leur Auteur.

Portrait de Henri IV, par M. Leclerc, Chevalier de l'Ordre du Roi. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi, rue S. Jacques.

Cet Ouvrage respire une admiration profonde & un amour senti & raisonné pour cet excellent Monarque. Il étoit difficile de nous apprendre rien de nouveau sur un Roi aussi connu qu'adoré. M. Leclerc a su lier les traits qu'il rapporte, & nous montrer comment ils tiennent au caractère de son Héros. Son enthousiasme, bien excusable, l'a porté à déprimer quelquefois les plus grands Hommes connus, notamment Jules César, qu'il ne considère que sous l'aspect le plus défavorable. M. Leclerc prétend qu'on a eu tort de lui comparer Henri IV. On n'a jamais comparé les vertus de ces deux grands Hommes; on a comparé leurs talens; & ce parallèle peut être soutenu même devant des juges François.

Au reste, cet Ouvrage se fait lire avec intérêt. Le style a quelquefois trop de prétention, & s'éloigne du naturel; mais il a de la chaleur, des idées, & annonce l'amour de la vérité.

Digitized by Google

On a tiré cinquante Exemplaires de cet Ouvrage sur papier superfin d'Annonay, de la fabrique de M. Mathieu Johannot, & cinquante Exemplaires sur *papier vélin*; le premier fabriqué en France par M. Réveillon. Cet Ouvrage est le premier sur lequel l'essai du *papier vélin* ait été fait.

De l'Éducation des Souverains ou des Princes destinés à l'être, Discours prononcé dans la Séance de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, du 5 Février 1783, par M. Boucher d'Argis, Conseiller au Châtelet de Paris, Associé-Adjoint de ladite Académie. A Genève; & se trouve à Paris, chez Desauges, Libraire, rue Saint Louis, près le Palais; à Rouen, chez la Veuve Besongne & fils, rue de la grosse Horloge.

Quoique les Traités d'Éducation ayent fait gémir toutes nos presses, quoique tous les Journaux en ayent été surchargés, nous ne garderons pas un silence absolu sur ce Discours, dont l'Auteur est connu dans la République des Lettres. *M. Boucher d'Argis*, par les bornes qu'il s'étoit prescrites, ne pouvoit approfondir un sujet aussi vaste que l'Éducation des Princes. Il s'est donc borné à quelques maximes déjà connues, mais qu'il a su rendre intéressantes. On voit que l'amour du Peuple est le principe de tous les conseils qu'il adresse aux Princes. Il s'attache plus à leur faire aimer leurs devoirs qu'à leur en tracer de nouveaux; & il a mis dans son Discours moins d'idées que d'onction & d'humanité.

La dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans, 2 Vol. *in*-12 de près de 300 pages chacun, avec figures. Prix, 3 livres 12 sols brochés. A Genève; & se trouve à Paris, chez Regnault, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre.

M. Rétif de la Bretonne, Auteur de cet Ou-

Digitized by Google

vrag, a déjà donné au Public plus de soixante-dix Volumes. On sait quel succès a eu son *Payſan perverti*. Le sujet du Roman que nous annonçons est un homme de quarante-cinq ans qui se croit aimé, & qui est trompé cruellement par une jeune personne. Son but est d'avertir les hommes de cet âge-là qu'ils ne doivent plus prétendre à inspirer l'amour. Il s'est attaché à peindre la naissance quelquefois insensible de cette terrible passion, ses progrès, ses ravages, ses calmes perfides suivis d'effrayantes tempêtes; il fait voir à ses Lecteurs comment il couve & prépare sous la cendre les plus brûlantes explosions, & combien ce feu dévorant est difficile à éteindre, même après que le bandeau de l'illusion est tombé. On trouvera dans ce Roman des inutilités & des *double-emplois*, tels que l'histoire de Sara, & une nouvelle ou deux intercallées dans la narration, une manière trop originale pour qu'elle s'accorde toujours avec le ton admis dans le monde, trop de *nudités* dans ses portraits, trop d'expressions & de tournures bizarres; mais on y retrouve toujours un pinceau énergique & vrai, la connoissance du cœur humain & le langage des passions.

Sphères nouvelles, beaucoup plus simples que toutes celles qui ont paru jusqu'ici, avec lesquelles le mouvement de l'écliptique inintelligible dans toutes les autres machines de ce genre, celui de la terre sur son centre & autour du soleil, est rendu sensible à l'œil; exécutées d'après le système de Copernic, la première avec un globe de huit pouces de diamètre, un horizon mobile en tout sens, le grand méridien, le zodiaque, la monture en cuivre. Prix, depuis 180 jusqu'à 100 liv. & au-delà; la deuxième armillaire terrestre également en cuivre, même prix; la troisième avec un globe, mais sans aucun cercle, une lanterne servant de soleil, dont la lumière

Digitized by Google

indiquera l'horizon de tous les Peuples; un fil avec un nœud au milieu tracera sur le globe, par son ombre, le méridien & l'écliptique. Prix, depuis 30 jusqu'à 40 liv. A Paris, chez M. l'Abbé Grenet, Auteur de l'Atlas portatif, & Professeur en l'Université, au Collège de Lisieux, rue S. Jean de Beauvais.

Les Plaisirs de la Société, troisième Recueil d'Ariettes choisies des meilleurs Opéras Comiques & autres arrangées pour le Forte-Piano, Violon *ad libitum*, dédié à Mme Motel, grande Audiencière de France, par M. Foignet. Prix, 6 livres. A Paris, chez M. Boyer, rue Neuve des Petits-Champs, près celle de Gaillon, n°. 83, & chez Mme Lemenue, rue du Roule.

Ce Recueil sera suivi de plusieurs autres. Les Personnes qui ne sont pas fortes sur le Piano y trouveront une grande facilité pour s'accompagner. Il n'y a que deux lignes, celle du chant & celle de la Basse. Les notes du chant sont plus grosses pour les distinguer de celles de l'accompagnement, dont on peut se passer si l'on veut, la Basse étant assez travaillée pour y suppléer.

Il y a dans ce Recueil deux Airs de l'Editeur fort jolis & d'un choix de paroles agréables.

Six Duos pour deux Violons, par M. Prot, Musicien de la Comédie Françoise. Prix, 4 livres. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint Honoré, près celle S. Nicaise, maison de l'Epicier; Mme Bérault, Marchande de Musique, près l'ancienne Comédie Françoise, & Mlle Friard, rue S. Honoré, près la Barrière des Sergens.

Cet Œuvre est destiné par l'Auteur à remplacer les vieilles Sonates sur lesquelles on exerce les jeunes Elèves, & nous a paru remplir très-bien ce but par la facilité de l'exécution.

Digitized by Google

Sixième & septième Livres des petites Récréations de la campagne, chaque Recueil contenant six Duos à deux Violons, Pardessus ou Mandolines de différens Maîtres Italiens. On peut aussi faire faire le premier Dessus par une Flûte. Prix, 2 liv. 8 sols.

Six Duos pour deux Altos ou Violons, par différens Auteurs Italiens. Prix, 4 liv. 16 sols.

Numéros sept & huit des Amusemens à la Toilette, Conversations entre une Quinte & un Violon ou entre deux Quintes, dédiés aux Dames. Prix, 9 sols chaque Numéro. Ces trois articles se vendent aux Adresses ordinaires de Musique.

Errata. Le Vocabulaire de Guerre, que nous avons annoncé dans le Mercure du 26 Avril, sans nom de Libraire, se vend chez Couturier fils, Libraire, Quai des Augustins.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

TABLE.

*Epitre à Mlles D****, 97
Couplets, 98
Air de Renaud, 100
Charades, Enigme & Logogryphe, 103
Poëmes, Discours en vers, lûs aux Séances de l'Académie Françoise, 105
Les Epoux Malheureux, 120
L'Odyssée, Traduction nouvelle, 122
Lettres sur la Danse & sur les Ballets, 131
Annonces & Notices, 139

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 17 Mai. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 16 Mai 1783. GUIDI.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 24 MAI 1783.

PIÈCES FUGITIVES.
EN VERS ET EN PROSE.

ÉPITRE à mon Ami, qui veut que je consacre ma Muse à des Sujets faits pour m'acquérir de la gloire.

EN vain voulez-vous sans pitié
Que pour la gloire je consume
Le temps précieux que ma plume
Veut consacrer à l'Amitié.
Le mot est beau, belle est la chose;
Mais las, qui connoît sa valeur?
Chacun dans ce monde trompeur
La célèbre en vers comme en prose
De la bouche & bien peu du cœur?
Le mien la nomme, il est ma Muse,
C'est lui qui souvent m'a dicté
Des vers sans régularité,

Digitized by Google

Dont l'aiſance eſt la ſeule excuſe ;
Des vers où l'on voit l'abandon
Qui ſouvent règne dans mon âme,
Vers où mon facile Apollon
N'a jamais rien fait à la rame,
Où, ſans la force & les vertus
D'un Poëme de longue haleine,
On trouve quand on les a lûs
Qu'ils ont été forgés ſans peine.
Loin eſt ce genre ſi léger
Du fameux temple de Mémoire ;
Je le ſais, mais n'en veux changer ;
Sans pompe il eſt, mais ſans danger.
Plus de plaiſirs & moins de gloire ?

CHANTER ſur l'air le plus nouveau
Les grâces de mon Émilie ;
Souvent crayonner le tableau
Qui fait le charme de ma vie ;
Peindre le contour élégant
D'une taille ſvelte & hardie ;
D'un eſprit toujours ſéduiſant
Tranſmettre l'heureuſe ſaillie ;
Voilà tout l'art & le talent
Que je veux dans ma Poéſie.
J'aime à redire tous les jours,
D'une manière plus jolie,
De ces vers, tels que ſans génie
Un ſavent dicter les Amours.

Digitized by Google

Que l'art d'être heureux soit ma gloire !
A meubler un Livre d'histoire
Je ne veux jamais travailler ;
Et mon cœur, bien moins vain que tendre,
Croit qu'un myrthe est meilleur à prendre
Que tout un faisceau de laurier.

(Par M. N...t, Abonné au Mercure, à la Charité-sur-Loire.)

FABLE.

AU Bourg où règne la Folie,
Un jour la Nouveauté parut ;
Aussitôt chacun accourut,
Chacun disoit : qu'elle est jolie !

AH ! Madame la Nouveauté,
Demeurez dans notre Patrie ;
Plus que l'esprit & la beauté
Vous y fûtes toujours chérie.

LORS la Déesse à tous ces fous
Répondit : Messieurs, j'y demeure ;
Et leur donna le rendez-vous
Le lendemain à la même heure.

LE lendemain elle parut
Aussi brillante que la veille ;
Le premier qui la reconnut
S'écria : Dieux ! comme elle est vieille !

(Par M. Hoffman, de Nancy.)

Digitized by Google

Explication des Charades, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la première Charade eſt *Charpente ;* celui de la ſeconde eſt *Coucou ;* celui de la troiſième eſt *Fiacre ;* celui de l'Énigme eſt la *Rime ;* celui du Logogryphe eſt *Lard.*

CHARADE.

AIR : *O ma tendre Muſette !*

CHARMANTE Catherine,
Son premier eſt le mois
Où le printemps domine,
Et nous dicte des loix :
Oui, ce mois qu'on adore,
Formé d'inſtans trop courts,
Eſt le règne de Flore
Ou celui des Amours.

COMME à toute parure
Un peu d'art correſpond,
C'eſt de ta chevelure
Que ſe fait ſon ſecond ;
Le Zéphyr le careſſe
En ſes joyeux loiſirs.
Que n'ai-je ſon adreſſe,
Las ! j'aurois ſes plaiſirs.

Digitized by Google

Son tout, ô Catherine,
Eſt le titre charmant,
Qui doit ſon origine
Au bonheur d'un amant.
Ah ! loin qu'il t'effarouche,
Que n'eſt-il de ton goût
D'entendre de ma bouche
Cet adorable tout !

ÉNIGME.

Je poſsède cinq pieds & n'en renferme qu'un ;
Preſqu'en tous les pays mon uſage eſt commun ;
Et de t'en dire plus, ſi j'avois la marotte,
Ce ſeroit t'occuper bien à-propos de botte.

(Par un Officier au Régiment du Roi Infanterie.)

LOGOGRYPHE.

Je ſuis de grande utilité,
Et je brille en hiver plus ſouvent qu'en été.
Dans mes neuf piés on trouve une arme antique,
Et dont Bayard ſe ſervit bravement ;
Ce qui pour nous paſſe trop promptement ;
Une bête ſtupide ; un ton de la muſique ;
Un animal ſauvage ; une place publique.
Pour mieux me deviner, fais un dernier effort ;
Je nourris l'élément qui me donne la mort.

*(Par M. de V***, âgé de 13 ans.)*

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Métamorphoses d'Ovide en vers François, Livre Troisième, Traduction nouvelle, avec des Notes, par M. de Saint-Ange.

Converti verbis ad nostram consuetudinem aptis, in quibus non verbum pro verbo necesse habui reddere. Non enim ea me annumerare lectori putavi oportere, sed tanquam appendere.
Cicero, *de optimo genere oratorum.*

A Paris, chez Valleyre l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille Bouclerie, 1783.

Que les Poëtes doivent toujours être traduits en vers, c'est un point qu'il faut laisser dans l'indécision, pour ne pas décourager ceux qui seroient en état de nous donner des Traductions en prose, telles que celles du Théâtre des Grecs, par le P. Brumoy, du Paradis Perdu, par M. Dupré de Saint-Maur, de la Mort d'Abel, & de diverses Poésies Allemandes, par M. Huber, sur-tout du Philoctète de Sophocle, par M. de Fénelon, dans le Quinzième Livre de Télémaque; car ce morceau peut passer pour une Traduction & pour un modèle de Traduction; mais, toutes choses égales d'ailleurs, on ne peut nier la supériorité d'une Traduction en vers

Digitized by Google

quand il s'agit de Poëtes. Elle eſt néceſſairement moins littérale, & la fidélité grammaticale, la ſeule dont les Savans ſans goût ſoient capables de juger, y perd quelque choſe; mais cette autre fidélité beaucoup plus eſſentielle, qui conſiſte à rendre les tours, les images, les mouvemens, les couleurs, la phyſionomie de l'original, y gagne beaucoup, lors même que toutes ces parties ne ſont rendues que par des équivalens. Comparez la Traduction des Géorgiques, par M. l'Abbé de Lille, à celle de l'Abbé Desfontaines. La première eſt la plus fidelle à tous égards. Il eſt vrai que nous comparons ici la plus littérale & la plus brillante à la fois de toutes les Traductions en vers avec celle de toutes les Traductions en proſe, qui (élégante d'ailleurs) efface le plus toute image, qui éteint le plus juſqu'aux moindres étincelles du feu poétique, qui réduit le plus les phraſes de l'original au matériel du ſens, pour ainſi dire, & à la généralité vague des idées. La Traduction des Métamorphoſes, par M. de St-Ange, eſt depuis long-temps diſtinguée parmi ces Traductions également libres & fidelles qu'un vrai Poëte peut ſeul faire d'un vrai Poëte; tout ce qui nous reſte à deſirer, c'eſt qu'il ne s'endorme pas comme tant d'autres, ſur ce premier ſuccès, qu'il ne ſe permette aucune négligence, qu'il ne craigne rien tant que de dégénérer.

Servetur ad imum,
Qualis ab incepto proceſſerit, & ſibi conſtet.

Digitized by Google

Pour bien faire, Néron n'a qu'à se ressembler:
Heureux si ses vertus, l'une à l'autre enchaînées,
Ramènent tous les ans ses premières années!

Nous retrouvons dans ce Troisième Livre des Métamorphoses les mêmes beautés de tout genre que dans les Livres précédens.

La description du Dragon de Mars a une énergie qui, pour le moins, approche beaucoup de celle de l'original.

Est specus in medio virgis ac vimine densus,
Efficiens humilem lapidum compagibus arcum,
Uberibus fœcundus aquis.

C'est-là qu'un antre frais, de ronces hérissé,
S'enfonce sous un roc *en voûte surbaissé.*

Nous remarquons d'abord ce mot *surbaissé* comme un exemple d'un terme technique heureusement employé, & qui devient poétique, parce qu'il fait image, parce qu'il est d'une propriété parfaite, qu'il est d'ailleurs bien placé, bien entouré.

Cœruleus serpens, cristis præsignis & auro;
Igne micant oculi; corpus tumet omne veneno;
Tresque micant linguæ; triplici stant ordine dentes.

Son col rouge de sang & d'azur émaillé,
S'enfle de noirs poisons: son dos est écaillé;
D'un triple rang de dents sa large gueule armée,
Siffle, lance en trois dards sa langue envenimée,
Et le feu de ses yeux jaillit en longs éclairs.

Digitized by Google

Son dos est écaillé, cet hémistiche est un peu sec; il falloit une image, & ce n'est qu'une proposition. Racine a dit:

Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes.

Voilà une image.

En revanche,

D'un triple rang de dents sa large gueule armée,

est plus riche & plus pittoresque que *Triplici stant ordine dentes*, qui est aussi plutôt une proposition qu'une image.

Et le feu de ses yeux jaillit en longs éclairs.

On a voulu encore rendre ce vers plus riche que ne l'est ce trait d'Ovide:

Igne micant oculi.

Mais c'est une richesse sur-abondante, ce feu *qui jaillit*, *ces longs éclairs* sont de trop, il ne falloit que ce que dit Ovide:

Igne micant oculi.

Il y a bien du mérite à n'être pas resté au-dessous d'Ovide dans les vers suivans:

Ille volubilibus squamosos nexibus orbes
Torquet & immenso saltu sinuatur in arcus.

Le serpent se replie, & par d'agiles sauts
Déroule, en bondissant, ses tortueux anneaux,
S'allonge, se déploie, & glisse au loin sur l'herbe.

Les deux premiers vers rendent parfaitement

Digitized by Google

ceux de l'original; le dernier y ajoute, mais il complette l'image.

Dixit, dextrâque molarem
Sustulit, & magnum magno conamine misit.

En achevant ces mots il embrasse une pierre,
Se courbe, se roidit, l'arrache de la terre,
L'élève, la balance, & d'un bras vigoureux
La pousse avec effort sur le reptile affreux.

Ici, la supériorité est toute entière du côté de l'original, mais ce sont des beautés de langue qui ne passent point dans une autre langue; *molarem*, expression forte, au lieu *d'une pierre*, expression foible; *magnum magno conamine*, qui peint si bien l'effort que le Traducteur n'a pu que nommer, l'effet pittoresque qui résulte de la prosodie latine, étoient autant de beautés perdues pour la Traduction. Dans tout le reste de la description de ce combat de Cadmus contre le Dragon, M. de Saint-Ange ne nous paroît point inférieur à Ovide:

Illius impulsu cùm turribus ardua celsis
Mania mota forent: serpens sine vulnere mansit,
Loricaque modo squamis defensus, & atra
Duritiâ pellis, validos cute reppulit ictus.

Ce choc eût fait crouler la plus forte muraille:
Le serpent sur son dos ceint d'une triple écaille,
Reçoit l'énorme poids, & n'est pas terrassé.
Le rocher près de lui retombe repoussé;

Digitized by Google

Et la dure épaisseur de sa vivante armure,
A rejeté le coup & paré la blessure.

Les puristes demanderont peut-être si on peut dire : *parer la blessure*, car littéralement c'est le coup que l'on pare, & il n'y a point de blessure quand le coup est paré. Si cette expression peut-être permise, c'est sans doute en vers.

At non duritiâ jaculum quoque vicit eâdem,
Quod medio lentæ spinæ curvamine fixum
Constitit, & toto descendit in ilia ferro.

Mais malgré ce tissu dont il est cuirassé,
Bientôt d'un trait plus sûr il se sentit percé.
Le javelot lancé par un bras invincible,
Pénètre avec effort son épine flexible,
Perce l'os qui résiste, & descend dans son flanc.

Ille dolore ferox caput in sua terga retorsit,
Vulneraque aspexit, fixumque hastile momordit.
Idque ubi vi multâ partem labefecit in omnem,
Vix tergo eripuit; ferrum tamen ossibus hæsit.

L'ennemi tortueux qui voit couler son sang,
De douleur, en sifflant, sur son dos se replie;
S'élance sur le dard, le mord avec furie,
Le brise entre ses dents, redouble encor ses maux;
Mais le fer meurtrier s'enracine en ses os.

Dans tous ces morceaux le Traducteur est très-bien servi par sa langue, parce qu'il sait très-bien la manier. La peinture de la fureur

Digitized by Google

du Dragon eſt même encore plus animée dans le François que dans le Latin.

L'écaille de ſon dos qui s'entr'ouvre & frémit,
Raſe en ſe hériſſant la terre qui gémit.

Il eſt peut être difficile de comprendre comment c'eſt l'écaille du dos qui raſe la terre. Cette difficulté n'eſt pas dans l'original, qui dit ſeulement,

Terraque raſa ſonat ſquamis.

M. de Saint-Ange ne réuſſit pas moins dans les morceaux d'un genre plus doux & plus agréable.

Fons erat illimis, nitidis argenteus undis,
Quem neque paſtores, neque paſta monte capella,
Contigerant, aliudve pecus; quem nulla volucris
Nec fera turbarat, nec lapſus ab arbore ramus:
Gramen erat circa, quod proximus humor alebat,
Sylvaque, ſole locum paſſura tepeſcere nullo.

Dans un vallon ſerpente une ſource argentée,
Des troupeaux, des Paſteurs en tout temps reſpectée.
L'écorce des vieux troncs, la plume des oiſeaux,
Jamais n'ont altéré le miroir de ſes eaux;
Et ſur ſes bords couverts d'une forêt obſcure,
Son cours entretient l'ombre, & nourrit la verdure.

Dumque dolet, ſummâ veſtem diduxit ab orâ,
Nudaque marmoreis percuſſit pectora palmis.
Pectora traxerunt tenuem percuſſa ruborem,
Non aliter, quàm poma ſolent, quæ candida parte,

Digitized by Google

Parte rubent, aut ut variis solet uva racemis,
Ducere purpureum nondum natura colorem.

A ces mots, de sa robe il déchire les plis,
Et de son sein qu'il frappe, il fait rougir les lis.
Telle aux feux du soleil, à demi colorée,
Rougit en mûrissant une grappe empourprée;
Ou tel du blond Pavi le duvet délicat
Unit à la blancheur le plus vif incarnat.

Il n'y a ici aucun prétexte pour donner la préférence à l'original sur la Traduction; celle ci n'est pas plus longue, les vers n'en sont pas moins faits, moins pleins d'harmonie, la langue n'en paroît pas moins belle, parce qu'elle est bien employée.

Les réponses de l'Écho à Narcisse, badinage où Ovide a mis tant d'esprit, & qui a depuis été imité dans tant d'autres Ouvrages sérieux ou badins, ne pouvoient guère passer sous la même forme d'une langue dans une autre. M. de Saint-Ange les rend par des équivalens & des approximations.

Dixerat: ecquis adest? &, adest, responderat Echo.
Hic stupet, utque aciem partes dimisit in omnes,
Voce, veni, magnâ clamat: vocat illa vocantem.
Respicit, & rursùs nullo veniente; quid, inquit,
Me fugis? Et totidem quot dixit, verba recepit.
Perstat, & alterna deceptus imagine vocis,
Huc coëamus, *ait*, *nullique libentius unquam*
Responsura sono, coëamus, *rettulit Echo.*

Digitized by Google

Et verbis favet ipsa suis, egressaque sylvâ
Ibat, ut injiceret sperato brachia collo.
Ille fugit, fugiensque manus complexibus aufert,
Antè, *ait*, emoriar, quàm sit tibi copia nostri.
Rettulit illa nihil, nisi, sit tibi copia nostri.

Il s'arrête, il s'écrie : *Amis, qui vient à moi ?*
A peine acheve-t'il, Écho répète : *moi.*
Mais, où donc te trouver ? Viens, je t'attends, *approche :*
Tandis qu'il cherche au loin, il entend dire : *proche.*
Pourquoi donc te cacher, si tu sais où je suis ?
Est-ce que tu me fuis ? On répond : *tu me fuis.*
Surpris d'être appelé lorsque lui seul appelle,
Joignons-nous, reprend-t'il : *Joignons-nous*, lui dit-elle.
A ces mots, du taillis ardente à s'élancer,
Elle accourt, elle tend les mains pour l'embrasser.
Fuis, lui dit-il, je veux me détester moi-même,
Si quelque jour je t'aime. Écho redit : *je t'aime.*

Le Traducteur n'a pu rendre certaines finesses de l'original, comme

Nullique libentius unquam
Responsura sono.

Et,

Rettulit illa nihil nisi, sit tibi copia nostri.

Mais c'est beaucoup que dans un pareil morceau il ait pu approcher autant de son modèle.

Ce mot : *Je veux me détester moi-même*,

Digitized by Google

paroît d'abord un peu forcé; mais quand on ſonge que c'eſt Narciſſe qui parle, on y trouve du ſens & du prix.

Fortè Jovem memorant diffuſum nectare curas
Sepoſuiſſe graves.

On dit que Jupiter, loin des yeux de ſa Cour,
Égayant ſes ſoucis de nectar & d'amour, &c.

Ce dernier vers a certainement plus de coloris & de grâces que celui d'Ovide.

En général, le ſtyle de M. de Saint-Ange eſt d'un goût très-ſain. Point de métaphores recherchées ni outrées; point d'emphaſe, point d'excès; il eſt tour-à-tour, & ſelon le beſoin, énergique avec grâce & fleuri avec ſimplicité.

Nous citerons les trois morceaux ſuivans pour donner à nos Lecteurs une idée plus ſuivie de la poéſie de M. de Saint-Ange; nous n'y joindrons point l'original pour ne point trop allonger cet Extrait. Ovide eſt entre les mains de tous ceux qui voudront & pourront comparer.

Métamorphoſe des Matelots en Poiſſons.

Le navire par l'onde & les vents entraîné,
S'arrête, tout-à-coup immobile, enchaîné.
En vain la voile s'enfle: en vain la rame agile
Frappe à coups redoublés une mer indocile.
O merveille! ſoudain le lierre à longs feſtons,
Croît, ſerpente, & ſe gliſſe entre les avirons:

Digitized by Google

La voile dans ſes nœuds frémit embarraſſée,
Et les ceps d'une vigne aux cables enlacée,
Vont ombrager le mât de leurs feuillages verds.
Alors le Dieu ſe montre à l'œil de ces pervers;
Son front à leurs regards de raiſins ſe couronne;
Il tient un javelot que la pampre environne:
Tigre, Lion, Panthère, & Lynx & Léopards,
Simulacres affreux, à ſes pieds ſont épars.
Chacun des Matelots, ſoit frayeur ou vertige,
Veut en vain dans la mer échapper au prodige.
Médon, qui, le premier s'eſt jeté dans les flots,
Sous une écaille épaiſſe a vû noircir ſon dos.
Quel pouvoir en poiſſon te transforme à ma vûe?
Crie Ophelte: & déjà ſa bouche plus fenduë,
Élargie en nazeaux, s'ouvre & s'écrie en vain.
Irrité des effets du prodige divin,
Lycabas d'une rame oſe arracher le lierre;
Et ſa main en nageoire auſſi-tôt ſe reſſerre.
Libys, par la frayeur & le péril preſſé,
Au plus haut d'un cordage à monter empreſſé,
N'a plus de bras; il tombe, & l'onde eſt ſillonnée
Des replis de ſa queue, en croiſſant terminée.
Déjà les Matelots, transformés en dauphins,
Semblent s'accoutumer à leurs nouveaux deſtins.
On voit, par mille jeux, leur troupe vagabonde
Plonger, ſe replonger, puis revenir ſur l'onde;
Et les flots, dans leurs flancs, reçus & repouſſés,
De leurs larges nazeaux jailliſſent élancés.

Digitized by Google

Actéon changé en Cerf.

Son front d'un bois de Cerf à l'instant s'est armé :
En un large poitrail son sein s'est transformé ;
Sa tête dresse en pointe une oreille velue,
Et d'un poil fauve & dur sa peau s'est revêtue :
Il voit changer ses bras en jarrêts effilés,
Et, plus prompts que le vent, ses pieds semblent aîlés.
C'est peu ; d'un Cerf encore il prend l'âme craintive :
Il hâte au fond des bois sa course fugitive,
Et s'étonne en fuyant de sa légèreté.
Mais à peine des eaux, le miroir argenté
Eût offert à ses yeux sa nouvelle figure,
Ses longs bois, ses longs pieds & sa longue encolure,
Il s'arrête, il voudroit, & se plaindre & parler ;
Il s'écrie & frémit de s'entendre hurler,
Et l'on voit sur sa joue, hélas ! jadis humaine,
Ruisseler de longs pleurs, indices de sa peine.

Exemple de comparaison dans la Fable de Penthée.

Athamas, & Cadmus, & sa famille entière,
Condamnent vainement son imprudence altière.
Son courroux qui s'accroît, plus on veut l'arrêter,
Du frein de leurs avis ne fait que s'irriter.
Tel j'ai vû quelquefois un torrent plus tranquille,
S'épandre mollement sur un terrein d'argile ;
Mais qu'un rempart de pieux, que des rocs entassés,
Oppose une digue à ses flots courroucés ;

Digitized by Google

Il écume, il bouillonne, il s'enfle, & le ravage
De son cours orageux marque au loin le passage.

M. l'Abbé de Lille lit cette Traduction au Collége Royal, c'est un fait dont il est bien naturel à l'Auteur de desirer que le Public soit instruit.

Les notes méritent un éloge particulier ; elles annoncent aussi beaucoup de goût, & sont remplies d'une littérature choisie. Il y en a une entre-autres où l'on trouve les vers suivans :

Les cyprès élevés, pyramides des bois ;
Les planes étendus, amateurs des rivages ;
Les riches orangers, ennemis des ombrages ;
Les palmiers jaunissans, les lauriers toujours verds ;
Les myrthes amoureux qui craignent les hivers ;
Les cèdres orgueilleux, à la feuille odorante,
Et les humbles lilas, à la fleur éclatante.

A cette énumération rapide, à ce trait unique & distinctif qui caractérise chaque arbre, à cette poésie brillante & facile, on croit lire des vers du Poëme des Jardins, ces vers sont de Ménage.

M. Roucher est quelquefois critiqué dans ces notes ; le moment où l'on fait paroître un ouvrage, n'est pas celui de se montrer sévère à l'égard de ses rivaux. Il nous semble que M. Roucher pourroit se défendre sur plusieurs points, & que d'ailleurs son Cen-

Digitized by Google

ſeur tire de quelques détails une conſéquence trop générale & trop rigoureuſe.

Nota. Le prix de cette troiſième Partie eſt de 30 ſols, comme celui de la première & de la ſeconde. Ceux qui prendront les trois Parties brochées, leſquelles forment actuellement un Volume d'environ 400 pages, ne payeront que 3 liv. 12 ſols.

NOUVEAU Théâtre Allemand, ou *Recueil des Pièces qui ont paru avec ſuccès ſur les Théâtres des Capitales de l'Allemagne*, par M. Friédel, Profeſſeur en Survivance des Pages de la grande Écurie du Roi. 4^e^ Vol. *in*-8°. A Paris, chez l'Auteur, rue S.-Honoré, au coin de celle de Richelieu; au Cabinet de Littérature Allemande, où l'on peut ſe procurer les originaux; chez la Veuve Ducheſne, rue S. Jacques; Couturier fils, quai des Auguſtins, & Brunet, près du nouveau Théâtre Italien.

QUAND nous avons fait connoître ſucceſſivement les Volumes de cette intéreſſante Collection, nous avons cru, en relevant les avantages de cette importation littéraire, devoir avertir M. Friédel des difficultés qu'il avoit à vaincre. Nous nous ſommes permis auſſi quelques obſervations critiques ſur les Ouvrages qu'il ſoumettoit au tribunal de la Littérature Françoiſe; mais nous l'avons fait avec cette circonſpection qui nous paroît indiſpenſable, quand on prononce ſur des

Digitized by Google

Ouvrages étrangers, parce que les uſages & les mœurs particuliers d'un peuple influent néceſſairement ſur ſa manière de voir, & même de ſentir; & que par conſéquent le bon goût lui-même n'eſt pas inacceſſible aux préjugés.

Nous avons vû avec plaiſir, en liſant ce quatrième Volume, que M. Friédel s'eſt obſervé avec plus de ſoin ſur les négligences de ſtyle; & ſi nous avions beſoin de motifs d'indulgence en ſa faveur, nous obſerverions qu'il s'eſt mis dans une ſituation aſſez embarraſſante en ſe chargeant de traduire en françois les productions dramatiques de ſon pays. S'il demeure trop ſcrupuleuſement attaché au goût de ſa nation, il peut craindre pour le ſuccès de ſon Ouvrage; & s'il s'accommode trop à notre goût, on peut l'accuſer de ne pas faire connoître les Auteurs qu'il s'eſt chargé de traduire; de manière qu'il ne ſeroit pas facile de déterminer juſqu'à quel point il doit reſpecter le goût de la Nation dont il emprunte l'idiôme, & juſqu'à quel point il doit reſter fidèle au goût de ſon pays. Quoi qu'il en ſoit, nous ne diſſimulerons pas que ce Volume eſt inférieur à d'autres qui ont déjà paru; & nous ne doutons point qu'il ne le ſoit également à ceux qui doivent le ſuivre. Il renferme une Tragédie, un Drame, & une petite Comédie: *Agnès Bernau*, le *Miniſtre d'État*, & l'*Homme à la Minute*. Voici en deux mots le ſujet d'*Agnès Bernau*. *Albert*, fils d'*Erneſt*, Duc de *Bavière Munick*,

Digitized by Google

a choisi pour maîtresse & pour femme, une jeune personne au-dessous de son rang. Cette jeune personne (*Agnès Bernau*) est pleine de sensibilité; & le personnage d'*Albert* respire la plus violente passion. Il est persécuté cruellement par son père, sur-tout par ceux qui l'environnent, & notamment par le *Vidame de Straubing*, qui, abusant du pouvoir qu'on lui a confié, condamne l'innocente Agnès à être précipitée dans le Danube, où elle périt presque aux yeux de son amant.

Les règles de l'Art dramatique n'existent point pour l'Auteur de cette Tragédie, surtout les unités de temps & de lieu. Il fait voyager à chaque instant ses Spectateurs. A la représentation de pareilles Pièces, l'Acteur chargé du plus fort rôle, c'est le Machiniste ou Décorateur, obligé de changer à chaque instant les décorations, qui produisent un mouvement perpétuel. Mais en général il y a de l'énergie, du mouvement, & le langage des passions. La Scène du tournois, où les Maréchaux du camp ferment la lice à Albert, comme à un Chevalier indigne de combattre, est du plus grand effet. L'emportement d'Albert, la colère de son père présent au tournois, & qui prononce à son fils son arrêt de deshonneur; tout cela, joint à la pompe & à la majesté du spectacle, doit remuer fortement les Spectateurs.

Le rôle d'Albert est plein de mouvemens impétueux & vraiment dramatiques. Non,

Digitized by Google

dit-il à Thorring, que ſon père a député vers lui pour lui ordonner de renoncer à Agnès, & de mettre bas les armes : « Non, il faut » que les loix ſe taiſent devant mes armes, » ou je renonce à mon trône ſous cette dure » condition.

THORRING.

» Ainſi vous échangez la Bavière contre » une jeune fille.

ALBERT.

» Elle ne l'eſt plus.... c'eſt ma femme ; le » Prêtre a béni notre union, & des Chevaliers en ſont les témoins.

THORRING.

» Adieu, Prince.

ALBERT.

» Reſtez, reſtez, Thorring !

THORRING.

» Et que ferois-je ici davantage ? — J'y » venois pour vous parler aux inſtances de » votre père ; j'ai parlé trop tard. Je retourne » dans ma retraite, & je vous plains.

ALBERT.

» Et vous me mépriſez ?

THORRING.

» Oui, ſi vous déclarez la guerre à votre

Digitized by Google

» Patrie ; & tous les Bavarois penſeront » comme moi.

ALBERT.

» Vous me mépriſeriez? — Et ſi je violois » les ſermens les plus ſacrés ? Si je déshono- » rois la vertu ? Si je couvrois d'infamie, aux » yeux de l'Univers, celle que j'ai priſe pour » femme à la face de l'Éternel ? Si, par un » double parjure, je promettois d'en aimer » une autre, lorſque tout mon cœur ſe ſou- » leveroit contre elle ? Si d'un front timide » & rampant, je remerciois l'ingrat Erneſt » de m'avoir déshonoré? Si le vainqueur de » la Bohême ployoit humblement les genoux » devant les Miniſtres de ſon père ? Si j'ex- » poſois à ſa vengeance les braves Cheva- » liers qui m'ont ſuivi ? Si j'avois au fond de » mon cœur endurci la ſenſibilité, l'amour, » la fidélité, l'honneur, la religion ? C'eſt » alors que je ſerois Prince, que je ſerois un » Héros? Quoi ! c'eſt donc là l'honneur & » le devoir des Princes?..... J'en ai hor- » reur. »

Il y a auſſi des détails intéreſſans dans la bouche d'Agnès. Quand on lui dit que le Duc Erneſt a juré de faire caſſer ſon mariage, elle répond :

« A-t'il juré par des Dieux plus puiſſans » que l'Éternel qui a béni notre union ? »

Comme elle eſt intéreſſante dans la priſon où on la voit chargée de fers !

» Seroit-ce là le ſéjour que tu m'aurois deſ-

Digitized by Google

tiné, Erneſt? Eſt ce là l'affreux tombeau où » je dois être dévorée toute vivante? (*elle* » *baiſe ſes chaînes.*) Soyez donc ma parure » nuptiale. — Ils ne ſont pas ſi peſans, mais » ils ſont encore plus forts que vous, les » doux liens d'un éternel amour. »

Nous regrettons de ne pouvoir tranſcrire la Scène, quoiqu'un peu longue, où elle paroît devant ſes juges, qui l'interrogent. En général on eſt fâché de trouver une manière auſſi informe dans un Ouvrage dont l'Auteur annonce un talent vraiment dramatique.

Nous ne ferons pas le même éloge du *Miniſtre d'État*. C'eſt un courageux & honnête Miniſtre ſans intrigue, ſupplanté par un malhonnête homme artificieux & plein de ſoupleſſe. Mais à la fin l'innocence eſt reconnue & le crime puni. Cette Pièce eſt une eſpèce de Roman dialogué, ſans aucun mouvement dramatique. Ce n'eſt pas que la marche n'en ſoit plus régulière que celle d'*Agnès Bernau*, & qu'il n'y ait des momens intéreſſans; mais il y a peu d'effets de Théâtre. Le peu d'eſpace nous empêche d'entrer dans de longs détails. Nous nous contenterons de dire que le dénouement eſt à-peu-près celui de *Tartuffe*; & qu'il eſt évident que l'Auteur de la Pièce Allemande a eu en vûe dans ce moment-là ce chef-d'œuvre de notre Théâtre. Vers la fin de la Pièce un Exempt, comme dans Molière, vient pour arrêter l'honnête homme trahi; & le même Exempt, comme dans Molière, finit par emmener

Digitized by Google

mener à sa place son lâche persécuteur. Les deux dénouemens satisfont également le Spectateur, dont l'âme est soulagée en voyant la vertu récompensée & le vice puni. Ce Drame est de M. le Baron de *Gebler*, Auteur de plusieurs autres Pièces Comiques & Tragiques, qui ont paru avec succès sur les Théâtres d'Allemagne.

La petite Pièce qui termine ce Volume, est de M. *Charles-Théodore Hippel*, & a pour titre: l'*Homme à la Minute*. C'est le caractère d'un homme excessivement & ridiculement ponctuel; qui parle toujours sa montre à la main, & qui se décide à donner sa fille, non pas au plus honnête homme ni au plus riche, mais au plus exact, parce qu'il renferme dans la ponctualité toutes les vertus & tous les avantages. « Tu connois, dit-» il à sa fille, ma manière de vivre: je me » lève, non parce que j'ai assez dormi, mais » parce qu'il est six heures. Je me mets à » table, non parce que j'ai faim, mais parce » que midi vient de sonner; & si je me cou-» che, c'est parce qu'il est dix heures. Je » sais, grâces à Dieu, ce que je mangerai à » mon dîner d'aujourd'hui en un an, & je » puis vous dire tout-à l'heure avec quoi » j'ai dîné l'année dernière à pareil jour. »

Il y a des traits vraiment plaisans dans cette petite Pièce, mais elle tombe dans la monotonie, défaut peut être inséparable d'un caractère qui ne peut être exprimé que par de très-petits & très minutieux détails.

Digitized by Google

C'étoit une raiſon de plus pour l'Auteur de cette Pièce, d'éviter les longueurs qui la déparent. Au reſte, il n'y a pas un ſeul moment dans toute cette Comédie qui tende au larmoyant; & cet éloge n'eſt pas trop ſouvent mérité.

(Cet Article eſt de M. Imbert.)

LA PHILOSOPHIE de la Motte le Vayer, Conſeiller d'État, & Précepteur de MONSIEUR, Frère unique du Roi Louis XIV. Vol. *in*-12. de 404 pages. A Paris, chez la Veuve Ducheſne, Libraire, rue S. Jacques.

L'ON doit ſavoir gré à l'Anonyme qui a pris ſoin de raſſembler en un Volume ce qu'il a trouvé de plus piquant dans les Œuvres de la Motte le Vayer, l'un des célèbres Écrivains du dernier ſiècle. Cet Auteur Philoſophe poſſédoit des langues anciennes, & joignoit à une vaſte érudition une raiſon ſaine & un bon jugement. Il diſcute plus ſouvent qu'il ne décide; mais ſon ſcepticiſme, qu'il a renfermé dans les Sciences, provient d'un eſprit qui voit trop, & non d'une raiſon opiniâtre qui refuſe de croire. Sa mémoire lui rappelle toujours quelque trait d'Auteurs anciens, analogue à la matière qu'il traite. Prenons au haſard quelques fragmens.

Digitized by Google

Sur l'autorité paternelle, & les devoirs des enfans envers leurs pères.

« Soit que l'on parle de cette matière dans » les termes de la vraie Religion, soit qu'on » la considère comme les Philosophes de la » gentilité, nous trouverons toujours l'autorité paternelle soutenue, & les devoirs » des enfans établis par des raisons invincibles. Aristote a même soutenu qu'un fils » ne peut jamais satisfaire aux obligations » dont il est redevable à son père. C'est » pourquoi, dit il, l'on permet bien à un » père de quitter son fils par abdication; » mais le fils n'a point de voie juridique » pour pratiquer de son côté la même chose, » parce que l'on peut bien remettre à son » debiteur une partie ou le total de ce qu'il » nous doit; mais ce débiteur n'a pas la » faculté de se libérer, de dénier sa dette, » ni de s'exempter de payer.

» C'est une chose très remarquable, que » la loi divine commande seulement aux » enfans d'aimer & d'honorer leurs père & » mère, sans rien prescrire de semblable » à ceux-ci; mais la raison est que la nature » leur inspire assez à chérir & à protéger » ceux qu'ils ont mis au monde, par un secret instinct dont presque tous les animaux » sont participans.

» Autrefois les Égyptiens avoient si chère » la personne de leurs pères, que dans une

Digitized by Google

» extrême indigence ils trouvèrent moyen
» d'emprunter de quoi vivre en mettant en
» gage leurs cadavres. »

Il dit ailleurs, en parlant de la lecture des Livres & de leur compoſition, « encore que
» la ſcience ſoit la plus eſtimable de nos
» poſſeſſions, il arrive pourtant aſſez ſou-
» vent, que par la faute de ceux qui n'ont
» pas la vigueur d'eſprit requiſe pour en
» bien uſer, cette même ſcience leur eſt
» plutôt préjudiciable qu'autrement. La
» doctrine eſt un aliment ſpirituel qui ſuf-
» foque s'il n'eſt bien digéré.

» Généralement parlant, c'eſt à nous ſeuls
» à qui les mauvais effets des Sciences doi-
» vent être imputés lorſqu'ils arrivent, à
» moins de vouloir accuſer le vin des deſor-
» dres qu'il cauſe, au lieu de s'en prendre à
» celui qui le boit.....

» Il ne faut pas que nous nous abandon-
» nions aveuglement à cette impétuoſité de
» connoître & d'apprendre. L'étude a ſes
» règles & ſes bornes auſſi bien que les au-
» tres exercices, & elle ne peut être bonne
» ſi elle ne ſe fait par ordre, & ſi nous ne
» nous y conduiſons avec méthode; car il
» importe extrêmement de quelle façon les
» choſes entrent & prennent place dans no-
» tre eſprit; car elles n'en ſortent jamais
» que confuſément, ſi elles y ſont intro-
» duites en déſordre. »

On voit que la Motte le Vayer manque ſouvent de correction & d'élégance; mais il

Digitized by Google

des idées & un grand fonds de raison. Le choix du Volume que nous annonçons nous a paru bien fait, & nous croyons qu'il sera lû avec plaisir.

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON continue à ce Spectacle, toujours avec le même succès, les représentations de *Renaud*, d'*Iphigénie en Aulide*, d'*Ariane* & *Colinette à la Cour*, en attendant le *Siège de Péronne*, Opéra en trois Actes, qu'on répète, & dont le Poëme est de M. de Sauvigny, la musique de M. Dezaides.

L'Administration a saisi cet intervalle pour essayer, dans des rôles importans, différens Sujets déjà connus à ce Spectacle. Mlle *Buret* a chanté plusieurs fois le rôle d'*Iphigénie*, dans l'Opéra de ce nom; une voix facile & sonore, une bonne méthode de chant, une excellente prononciation, l'ont fait paroître d'une manière avantageuse dans ce rôle; & elle justifiera les espérances que le Public en a conçu, en ralentissant moins quelquefois & son récitatif & son chant, en animant son jeu, & en variant davantage ses mouvemens; ce que lui apprendra sans doute l'étude & plus d'habitude de la Scène.

Digitized by Google

Mlle *Audinot*, déjà connue avantageusement par les succès qu'elle a mérités dans *Colilinette à la Cour*, dans l'*Embarras des Richesses*, &c. s'est essayée aussi dans le rôle d'*Iphigénie en Aulide*; elle l'a joué dès la première fois avec une grande intelligence; mais on n'a pas trouvé que sa voix, d'ailleurs flexible & agréable, eût toute l'étendue & le timbre qu'exigent les rôles Tragiques.

Jeudi, 15 de ce mois, Mlle *Maillard* a débuté dans le rôle d'*Ariane dans l'Isle de Naxos*. Ce rôle, si difficile par la continuité & par la variété des mouvemens extrêmes qui se succèdent, tant dans le jeu que dans le chant, est celui qui a fixé l'opinion du Public sur les grands talens de Mlle Sainte-Huberti, qui, depuis, n'a fait qu'accroître & justifier cette opinion par ses brillans succès dans les rôles de *Sangaride* & d'*Armide*. C'étoit donc une entreprise bien périlleuse pour une jeune Actrice, que de paroître dans un rôle rendu avec tant d'éclat & de supériorité par une Actrice consommée & chérie du Public. Mlle Maillard a pris le seul parti qui convenoit à son âge & à son inexpérience; non-seulement elle a bien étudié Mlle Sainte-Huberti sur la Scène; c'est encore sous ses yeux & d'après ses leçons particulières, qu'elle s'est préparée à ce rôle; & elle l'a joué avec un degré d'intérêt que l'on n'avoit pas lieu d'attendre d'un premier essai. Elle a eu de la noblesse dans son main-

Digitized by Google

tien, de l'expreſſion ſur ſon viſage, de la variété & de la liberté dans ſes mouvemens; ſa voix naturelle, ſenſible & timbrée a exécuté avec intelligence & avec juſteſſe toutes les nuances ſucceſſives de force & de douceur qu'exige ce rôle conſtamment paſſionné. Nous ne releverons pas quelques légers défauts que l'habitude du Théâtre corrigera néceſſairement, mais nous l'inviterons à perfectionner par le travail les dons précieux qu'elle a reçus de la Nature, & qui nous paroiſſent mériter d'être encouragés & cultivés. Les ſoins que ſe donne Mlle Sainte Huberti, pour mettre un jeune Sujet en état de la remplacer dans les premiers rôles, eſt un nouveau droit qu'elle acquiert à la reconnoiſſance du Public & de l'Adminiſtration; il ſeroit à deſirer que cet exemple fût ſuivi par tous les premiers Sujets que des talens ſupérieurs & une longue expérience mettroient en état de former des Élèves.

Digitized by Google

COMÉDIE FRANÇOISE.

LA décoration intérieure de la Salle de ce Théâtre étoit revêtue d'une couleur blanche. Fond, ornemens, tout étoit du même ton. L'œil ne se fixoit qu'avec peine sur cette vaste circonférence de loges toutes peintes d'une manière uniforme & monotone; il en étoit même fatigué. En vain cherchoit-on, comme on peut le désirer, à jouir du tableau piquant qu'offre une assemblée nombreuse de Spectateurs, & principalement cette réunion intéressante de femmes brillantes tant de leurs attraits naturels que des ressources du goût, de l'art & de la parure: le jeu des physionomies, le contraste heureux des figures, l'éclat des charmes les plus doux; tout étoit brisé, détruit par le fond blafard & triste de la décoration des loges. Pour faire disparoître ce défaut très-essentiel dans une Salle de Spectacle, on a laissé aux ornemens la couleur blanche qu'on leur avoit donnée d'abord, & on a peint tous les fonds en bleu. On paroît convenir généralement que ce changement produit un bon effet, & qu'il rend à l'assemblée des Spectateurs l'âme & la vie dont elle sembloit privée l'année dernière. On a seulement remarqué que l'intérieur des loges & les appuis des galeries qui sont tapissés en papier verd, contrastent d'une manière assez bizarre

Digitized by Google

avec le fond bleu de la décoration avancée. Ce n'eſt, au ſurplus, qu'une tache légère, & à laquelle il ſeroit bien facile de remédier.

La Salle qui formoit le Foyer Public, eſt devenue une Chambre d'Aſſemblée pour les Comédiens. On a pratiqué le Foyer dans le veſtibule placé entre les deux grands eſcaliers. Cette idée a réuni, avant ſon exécution, un très-grand nombre de ſuffrages, elle en a perdu beaucoup depuis. Les colonnes qui montent du plancher de ce veſtibule au comble de l'édifice, paroiſſent d'une groſſeur énorme, depuis qu'elles ſont renfermées dans des cloiſons vitrées. Les buſtes des Auteurs qui ſont placés dans le pourtour, paroiſſent, en revanche, extrêmement petits par comparaiſon avec le volume des colonnes qui les repouſſent & les écraſent. Nous ignorons ſi, comme on l'aſſure, cet emplacement a été deſtiné d'abord à un Foyer Public, & dans les proportions ſur leſquelles il eſt établi; mais nous avons peine à le croire. Au reſte, nous ne faiſons ici que haſarder des obſervations auxquelles nous renoncerons de grand cœur, ſi l'on nous démontre qu'elles ſoient mal fondées.

Le Samedi 10 de ce mois, on a donné la première repréſentation de *Veniſe Sauvée*, Tragédie de M. de la Place, remiſe au Théâtre.

Digitized by Google

Cette Tragédie fut jouée, pour la première fois, le 5 Décembre 1746. Elle eut alors un succès décidé, si l'on peut s'en rapporter aux traditions qui nous en ont été transmises. Vraisemblablement les Juges Dramatiques de l'année 1746, avoient une manière de voir & d'entendre fort étrangère aux idées de ceux qui, en 1783, ont prononcé, en seconde instance, sur le mérite de *Venise Sauvée*; car le dix Mai dernier, l'Ouvrage a été écouté avec peu d'intérêt, quelquefois même avec humeur. Il faut néanmoins convenir qu'on a fort applaudi plusieurs situations, quelques vers très heureux, & des détails vraiment dignes d'être remarqués, sur-tout dans la position actuelle de notre Scène nationale. Par quelle fatalité une production avouée par le Public & par les Gens de Lettres en 1746; c'est-à-dire, dans un temps où l'on assure que le goût étoit beaucoup plus sévère & sur tout beaucoup plus sûr qu'il ne l'est aujourd'hui: par quelle fatalité cet Ouvrage n'a-t'il point eu de succès en 1783? Trouverons nous la solution de cette difficulté dans les différentes variations que le Théâtre a éprouvées depuis trente-cinq ans? Dirons-nous que telle Tragédie qui a produit un très-grand effet lorsque les esprits n'avoient pas besoin d'être remués par des secousses violentes, doit paroître froide & lente aujourd'hui, que l'on ne peut parvenir à émouvoir, qu'après avoir exagéré les caractères, accumulé les situations, & fait grimacer les

Digitized by Google

physionomies? Tout cela est possible. Nous ne croyons pourtant point que dans ces causes on puisse trouver celle qui a réellement nui au succès de la remise de *Venise Sauvée*. L'amour du Théâtre, devenu général depuis quelques années, a répandu dans un très-grand nombre de têtes une portion de lumières suffisante pour conduire à la comparaison des Pièces qui ont été bâties sur le même fonds. C'est peut-être dans la célébrité que le jeu sublime de l'illustre Lekain a donnée au *Manlius* de la Fosse, qu'il faut chercher la raison de l'échec qu'a éprouvé, à sa remise, la Tragédie de M. de la Place. *Manlius* fut joué en 1698. Otway, Poëte Anglois, imita cet Ouvrage, d'après lequel il composa sa *Conjuration de Venise*. Intrigue, situations, caractères, tout ce que le Poëte François avoit créé, Otway, l'a imité, en cherchant seulement à substituer de l'action à une grande partie des incidens que la Fosse a mis en récits; & en travaillant quelquefois *à l'Angloise*. M. de la Place, en traduisant, & quelquefois en imitant de loin le Poëte Anglois, n'a fait que reporter sur notre Théâtre des richesses dont il jouissoit déjà. Tant que ces richesses ont été peu connues, on a fait un accueil favorable à l'Auteur de *Venise Sauvée*; mais il a été jugé avec plus de sévérité au moment où la classe bruyante des Spectateurs a su que son Ouvrage n'étoit que l'imitation de l'imitation d'une Tragédie nationale, constamment estimée malgré ses défauts. Si l'on

Digitized by Google

jette un coup d'œil sur les personnages des deux Pièces, on verra que le Sénateur *Priuli* est le *Valérius* de la Fosse, que *Jaffier* est calqué sur *Servilius*, *Pèdre* sur *Manlius*, *Renault* sur *Rutile*, & *Belvidéra* sur *Valérie*: alors on sera forcé de convenir que le souvenir de *Manlius* n'a pu qu'être fatal à la Tragédie de M. de la Place. Observons encore que l'Auteur qui a créé, a toujours de plus grands droits à la considération que celui qui l'imite, & que dans la Tragédie de la Fosse on distingue une marche plus sûre, un style plus ferme & des caractères plus soutenus que dans *Venise Sauvée*. Mais pourquoi, nous dira-t'on, ce souvenir n'a-t'il produit son effet que trente-cinq ans après le succès accordé à l'imitateur d'Otway? C'est qu'en 1746, la Tragédie de la Fosse ne jouissoit pas, chez les gens du monde, de toute l'estime dont elle y jouit depuis douze ou quinze ans; c'est que Lekain ne s'étoit point encore fait admirer dans le rôle de *Manlius*; c'est que l'opinion établit ou brise à son gré les réputations; en quatre mots, c'est que, *habent sua fata libelli.*

COMÉDIE ITALIENNE.

Nous avons dit, dans le N°. 19 de ce Journal, que M. *Chevalier* avoit été remercié, & qu'il étoit au nombre des Comédiens-Pensionnaires. La communication

Digitized by Google

qu'on nous a donnée, tant de la copie figurée de son ordre de réception que des feuilles d'Assemblée de la Comédie Italienne, sur lesquelles son nom se trouve imprimé parmi ceux des Acteurs reçus, nous a prouvé que nous étions mal informés. Une Lettre adressée à ce Comédien, par les personnes qui composent le Comité du Théâtre Italien, semble aussi prouver que M. Chevalier n'a point été remercié, mais qu'il a demandé & obtenu son congé. Comme nous aimons à être exacts, nous nous hâtons de corriger une erreur qui, toute légère qu'elle est, pourroit annoncer une intention de nuire aux yeux des mal-intentionnés.

Le Jeudi 6 Mai, on a joué, pour la première fois, le *Réveil de Thalie*, Comédie en trois Actes & en vers, mêlés de Vaudevilles.

Thalie, la Parodie, Molière, La Fontaine, Pannard, un Auteur, une descendante de la Servante de Molière, un Gascon, des Acteurs, des Actrices: tels étoient les Personnages qui figuroient dans cette Pièce le jour qu'elle a été représentée pour la première fois. Depuis, on en a retranché le Fabuliste, & réduit la Pièce en deux Actes. Il seroit assez difficile de trouver une raison satisfaisante pour introduire La Fontaine sur la Scène Françoise: il sera plus difficile encore d'en rencontrer une qui l'amène naturelle-

Digitized by Google

ment sur la Scène Italienne. Le bon, le naïf La Fontaine a fait des Contes qui sont très justement célèbres, malgré la licence qu'on est forcé d'y remarquer, & qui ont fourni la Fable de quelques Opéra-Comiques. Ce n'est pourtant pas un titre suffisant pour entrer & pour avoir des droits dans le sanctuaire de Thalie. Nous croyons d'ailleurs qu'il y a toujours une grande imprudence à porter au Théâtre des Écrivains qui jouissent d'une réputation fondée sur un mérite généralement reconnu, & que c'est s'imposer une rude tâche que celle de faire parler des hommes tels que Molière & La Fontaine. C'est annoncer une prétention qui éveille la sévérité & détourne de l'indulgence. Un objet qui ne nous paroît pas moins délicat, est le rapprochement de certains personnages. Dans le *Réveil de Thalie*, par exemple, on rapproche Molière de Pannard. Quelle distance énorme entre ces deux Écrivains ! Comment a-t'on pu penser qu'il y eût quelque point de comparaison entre un Philosophe tel que l'Auteur du *Tartuffe*, & un homme qui doit toute sa réputation à quelques jolis Vaudevilles ? Il faut convenir que Molière a une modestie bien étrange, quand il appelle Pannard, *mon aimable Confrère.* * Ces raisons, & d'autres que l'on pourroit citer encore, ont causé la rigueur que le Public a fait éclater à la première représentation du *Réveil de Thalie.* L'Ouvrage

* Voyez la Scène troisième du second Acte.

Digitized by Google

d'ailleurs a paru long, & chargé de détails inutiles. On a jugé que les Scènes étoient souvent très peu motivées, & que la Pièce ne répondoit point assez à son titre. Le personnage qui a été le plus goûté est le Chevalier de *Ventillac*. Il ressemble beaucoup au M. *Claque*, de *Molière à la Nouvelle Salle*. Celui-ci se plaignoit de la destruction du Parterre François, le Chevalier vient se féliciter de la conservation du Parterre Italien. Voici une tirade qui a été fort applaudie, & qui est en effet très-plaisante. *Je hais*, dit le Chevalier,

Je hais les culébuttes,
J'éfècre lé *cri* des sifflets,
Et j'ai plus empêché de chûtes
Que vous n'avez eu de succès.

. . . . . .

Au moindré bruit, jé mé lance & mé porte
Du centré dans lé coin, du coin dans lé milieu;
Et d'un coup dé ma main qu'on entend dé la porte,
Jé rends à votre A'teur la parole & lé jeu.
Lé bacchanal double, jé mé réporte
Dans lé plus fort du tourbillon.
Lé pétit Collet mé dit non?
Jé passe. Lé Marchand mé donné la gourmade?
Jé pousse. Lé Soldat m'adresse la bourade?
Jé réçois: mais j'arrive, & malgré tout lé train,
Impercétiblement jé mets la Pièce à fin.

On a vu avec quelque plaisir le tableau qui offre à la fin la réunion des bustes des meilleurs

Digitized by Google

Auteurs qui ont travaillé pour le Théâtre Italien, & des Acteurs qui s'y sont distingués. Ils environnent le trône de Thalie, & reçoivent tour-à-tour un hommage dû à leurs talens. Au total, cet Ouvrage annonce beaucoup d'esprit & de facilité. Mais il n'y a ni plan, ni ordonnance; & malgré les changemens auxquels l'Auteur s'est soumis, les Scènes qu'il a retranchées, & les coupures qu'il a faites à quelques autres, il n'a obtenu qu'un très-petit succès. Tel sera le sort de tous les Ouvrages de circonstance auxquels on négligera de donner une marche, de l'action, & une portion d'intérêt; ne fût-ce que de curiosité. Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.

VARIÉTÉS.

RÉPONSE à M. le Rédacteur du Journal de Luxembourg.

LES Religieux Capucins de la Société Hébraïque, viennent d'apprendre que M. le Rédacteur du Journal de Luxembourg étoit persuadé que les bienfaits dont la dernière Assemblée du Clergé les a comblés, pouvoient les autoriser à accréditer un plan *qui tend à dénaturer l'Ecriture-Sainte.*

M. l'Abbé Feller s'exprime en ces termes dans le Journal de Mars 1783, page 402: « Parmi les gratifications que le Clergé a faites aux Écrivains qui » servent utilement la Religion & la Patrie, (Journal » de Février 1783, page 229) on a été surpris de » voir donner 3000 liv. aux Capucins de la rue » S. Honoré; non pas que bien des gens n'applaudissent de bon cœur à cette générosité envers des

Digitized by Google

» Religieux sages, humbles, édifians & appliqués. » Mais on craint que ce don ne soit regardé comme » une approbation *d'un système rée lement vain & creux, qui tend à dénaturer l'Écriture-Sainte, & à asservir l'éternelle parole de Dieu à une hypothèse grammaticale aussi arbitraire qu'éphémère.* »

Avant de désapprouver les principes suivis par les PP. Capucins de la Société Hébraïque, il falloit en faire l'analyse, & prouver, par les Traductions & explications de plusieurs Chapitres des Prophètes les plus obscurs, ou de quelques uns des Pseaumes les plus difficiles, que leur plan étoit réellement un *système vain & creux* Mais M. Feller se borne à faire paroître une crainte chimérique. Loin *d'asservir l'éternelle parole de Dieu à une hypothèse grammaticale aussi arbitraire qu'éphémère*, les Auteurs des *principes diseutés* ont toujours travaillé & travaillent encore, non d'après un système quelconque, mais d'après un plan suivi dans toutes ses parties, fondé sur l'autorité & l'analogie de l'Écriture-Sainte, adopté en partie par les Saints Pères, les Commentateurs & les Interprètes les plus habiles.

Réunir des principes épars, les présenter d'une manière nouvelle, *non nova sed novè*, donner des versions précises, des explications claires, d'où il résulte une harmonie constante dans l'interprétation des Pseaumes & autres Prophéties, n'est point suivre *un système réellement vain & creux.*

Les Ouvrages des Capucins de la Société des Langues Orientales, sont connus en France & dans les pays étrangers. Les approbations des Censeurs, les éloges de plusieurs Cardinaux & Souverains Pontifes ont précédé le témoignage honorable que les Prélats les plus éclairés de l'Église Gallicanne viennent de donner à leur travail. Au lieu de *dénaturer l'Écriture-Sainte*, lesdits Auteurs ont pour objet d'en conserver le texte original dans toute sa pu-

Digitized by Google

reté, & de le défendre tel qu'il a été imprimé par les soins du Cardinal Ximénès, contre les Écrivains modernes qui s'efforcent d'y introduire de prétendues corrections. Ils s'appliquent ensuite à établir les sens littéraux relatifs aux deux alliances, sans perdre de vûe les sens moraux qu'ils indiquent. Un coup-d'œil sur leur version des Pseaumes, & la simple lecture de leurs autres Traductions, auroient pu faire revenir le Rédacteur de ses faux préjugés, & le convaincre qu'un *système réellement vain & creux* ... n'a pu être la base de versions aussi exactes qu'intelligibles.

La méthode qu'ils suivent n'a rien de nouveau que l'extension qu'ils donnent aux idées des Saints Pères & des Interprètes. Si on en fait un usage plus méthodique, le fonds est toujours le même : d'où il résulte que la clef dont M. de Villefroy s'est servi pour pénétrer plus avant dans le sanctuaire des divines Écritures, & pour y introduire ses Élèves, n'est point nouvelle, ni de son invention, puisqu'elle est aussi ancienne que le texte même. Les profondes recherches que ce grand Homme a faites sur le génie des Langues Orientales, la lecture des Livres Saints d'après les textes originaux, l'étude assidue des Saints Pères, l'examen critique des Commentateurs, l'ont mis à portée d'en faire usage, en recueillant & comparant les interprétations données jusqu'à ſontems.

Les Capucins de la Société Hébraïque ont fait des Observations sur le plan que M. de Villefroy leur a tracé. M. l'Abbé Feller pourra les lire depuis la page 274 du deuxième Vol. *des principes discutés*, jusqu'à la page 341. Il trouvera aussi dans le corps de cet Ouvrage, & sur-tout dans le seizième Volume, les réponses aux Savans qui l'ont critiqué.

Les bornes que ces Religieux se sont prescrites, ne leur permettent pas d'entrer dans une discussion plus étendue sur le jugement du Rédacteur.

Digitized by Google

ANNONCES ET NOTICES.

Adèle & Théodore, ou *Lettres sur l'Éducation*, contenant tous les Principes relatifs aux trois différens plans d'Education des Princes & des jeunes Personnes de l'un & de l'autre sexe, seconde Edition, revue, corrigée & augmentée, 3 Vol. *in*-8°. Prix, 15 liv. brochés. A Paris, de l'Imprimerie de Lambert & Baudouin, Imprimeurs Libraires, rue de la Harpe.

Les changemens faits à cette seconde Edition se réduisent à huit ou neuf pages supprimées, & à vingt-cinq ou vingt-six pages ajoutées. Les corrections que l'Auteur a cru devoir faire, concernent les prières des agonisans, les mensonges officieux & les réflexions sur l'aumône.

Cet Ouvrage, comme tous ceux qui sont sortis de la même plume, a eu le plus grand succès, ce qui n'a pas empêché ou ce qui a peut-être occasionné plusieurs critiques rigoureuses qui en ont été faites. L'Auteur avoit fait oublier son sexe en s'élevant au-dessus de la sphère littéraire que l'Education lui a tracée jusqu'aujourd'hui.

Œuvres choisies de le Sage & de l'Abbé Prevôt. A Paris, chez Cuchet, rue & hôtel Serpente.

Un incendie ayant consumé le magasin du sieur Cuchet, cet événement malheureux ne lui permet plus de tenir les engagemens qu'il avoit pris dans son Prospectus, c'est-à-dire, de faire sa première livraison à la fin d'Avril. Les premiers Volumes des Œuvres de le Sage se sont trouvés au nombre des Ouvrages détruits par le feu. Avec les forces qu'il puisera dans son courage & dans sa probité,

Digitized by Google

il trouvera les moyens de poursuivre ou de reprendre son entreprise ; mais il demande un délai qui lui seroit accordé sans doute, fût-il plus long. Il ne pourra faire sa première livraison qu'à la fin de Juin prochain, & les autres successivement de mois en mois.

Le prix sera toujours de 3 livres 2 sols le Volume broché jusqu'au jour de la première livraison. A cette époque la souscription sera augmentée de 10 sols par Volume, ce qui fera 3 livres 12 sols. Cette augmentation sera observée rigoureusement & maintenue jusqu'à la fin de Décembre ; passé ce temps, on ne pourra plus souscrire, & le prix de chaque Volume broché sera fixé irrévocablement à 5 livres. On a fait tirer vingt-quatre Exemplaires seulement sur papier d'Hollande. Le prix de chaque Volume broché sera de 12 liv.

Cérémonies & Coutumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, en quatre Volumes *in-folio*, divisés en quinze Cahiers ou Livraisons. Prix, 10 liv. br. sixième Livraison. A Paris, chez Lapotte, Libraire, rue des Noyers.

Ce Cahier est tout aussi intéressant que ceux qui l'ont précédé ; & quoique la souscription soit fermée, & que chaque Livraison soit portée rigoureusement à 10 livres, on peut encore, vu le nombre des Gravures, s'étonner de la modicité du prix.

Anacréon en belle humeur, ou *le plus fol Chansonnier François*. A Paris, chez le sieur Desnos, Ingénieur-Géographe & Libraire, rue S. Jacques.

Le sieur Desnos, content du succès de son *Anacréon en belle humeur*, se propose d'en donner régulièrement à la fin de chaque mois un petit Volume de 96 pages. Il suffira de se faire inscrire chez lui pour recevoir l'Ouvrage à raison de 20 sols le Volume broché pris à Paris, ce qui fera 12 livres pour les

Digitized by Google

douze Volumes, ou 14 liv. 8 sols rendus francs de port par-tout le Royaume. Les Personnes qui n'useront pas de cette précaution payeront chaque Volume 1 livre 4 sols broché. Celles qui se feront inscrire, & qui desireront les parties qui auront précédé l'époque de leur inscription, les auront au même prix de vingt sols.

L'Écrivain public, dessiné par P. A. Wille le fils, gravé par C. Guttenberg. Prix, 3 livres. A Paris, chez Guttenberg, rue S. Hyacinthe, près la Place S. Michel.

Cette Estampe représente un Écrivain à qui une jeune Cuisinière fait écrire son mémoire. Aux prix exagérés qu'elle lui dicte, l'Écrivain, qui est fort bien costumé, témoigne sa surprise avec beaucoup de vérité. Cette Estampe doit faire honneur aux deux Artistes.

Monument érigé à Genève à J. J. Rousseau, dessiné par Barbier Peintre du Roi, & gravé par C. Guttenberg. Même prix & même adresse.

Cette Estampe représente Émile qui brise allégoriquement avec un marteau les abus de l'éducation scholastique. L'Instituteur environne son Élève de chaînes qu'il soutient avec des fleurs : lui-même s'enchaîne à son Élève, comme lui étant consacré entièrement. Devant le pied'estal l'opinion est représentée sur son trône L'Instituteur entraîne loin d'elle son Élève en lui disant : L'opinion est le *tombeau de la vertu chez les hommes* ; une mère au contraire conduit sa fille vers cette Reine du Monde en lui disant : *L'opinion est le trône de la vertu chez les femmes*.

A l'exception des abus brisés avec un marteau, où quelques personnes trouveront peut-être une allégorie un peu forcée, ce Monument est d'une

Digitized by Google

noble simplicité ; l'effet en est agréable ; les moindres détails en sont soignés ; J. J. Rousseau nous a paru ressemblant, & la Gravure de la plus grande netteté.

Œuvres de Plutarque, contenant les Vies des Hommes Illustres, & les Traités Moraux & Philosophiques, suivant la Traduction d'Amyot, *grand* in-8°. & in-4°. 18 Vol. d'environ 600 pag. chacun, *dans lesquels sont renfermés les* 14 *imprimés par Vascosan, en* 1567 & 1574, *&c., & les Supplémens donnés par différens Auteurs.* Proposées par Souscription. A Paris, chez J. Fr. Bastien, Libraire & Éditeur, rue du Petit-Lion, F. S. Germain, & au mois de Juillet prochain, rue S. Hyacinthe, la première porte-cochère à droite en entrant par la place S. Michel.

Il paroît que l'Éditeur de Montaigne, de Charron & de Rabelais ne rallentit point sa marche dans la carrière qu'il s'est ouverte. Le premier Volume de Plutarque paroît actuellement ; il est orné des Portraits de Plutarque & d'Amyot. Outre la vie de ces deux illustres personnages, il renferme celles de Thesée & Romulus, Lycurgus & Numa-Pompilius, Solon & Publicola, Thémistocles & Camillus, avec les comparaisons. Le second Volume paroîtra dans le courant de Juin prochain, & les autres Volumes exactement de six en six Semaines, jusqu'à conclusion. La Souscription sera ouverte jusqu'à la livraison du quatrième Volume, qui paroîtra en Octobre prochain. En souscrivant, on donne 7 liv. 10 s., & on paie même somme en recevant chaque Vol *in*-8°. papier double d'Angoulême, br. en carton & étiqueté, excepté pour le dernier, qui sera délivré *gratis*. Il n'y en a que 600 exempl. Pour l'*in*-8°. pap. d'Hollande, tiré à treize exempl., & *in*-4°. pap. double d'Angoulême, tiré à 100 exempl., on paie 15 liv. en

Digitized by Google

ſouſcrivant, & ainſi de ſuite de Volume en Volume, br. &c. Il n'en a été tiré que 13 exempl. *in*-4°. pap. d'Hollande, pour leſquels on donne 30 liv. en ſouſcrivant, & ainſi de ſuite juſqu'au dernier, qui ſera délivré *gratis*. Il y en a 12 exempl. *in* 4°. ſur *papier velin*, qui ſont de la plus grande beauté. La ſouſcription eſt de 36 liv.; & ainſi de ſuite, comme ci-deſſus. Cette Édition ne le cède point à celles qu'on doit aux ſoins du même Éditeur, ſoit pour l'exécution typographique, ſoit pour l'exactitude du texte; & il ſuffit de lire l'Avertiſſement pour voir de combien elle l'emporte ſur toutes les autres Éditions de Plutarque connues juſqu'à nos jours.

Deuxième Concerto de Violon à pluſieurs Inſtrumens, dédié à ſon Alteſſe Royale Madame la Princeſſe de Pruſſe, compoſé par le Baron de Bagge. A Paris, aux Adreſſes ordinaires de Muſique.

Les productions de cet Amateur, ſi connu par ſon goût pour la Muſique, & l'accueil honorable qu'il fait à tous les Artiſtes, méritent d'être diſtinguées. Ce ſecond Concerto, ainſi que celui que nous annonçâmes l'année dernière, plaira à ceux qui, dans les compoſitions nouvelles, aiment qu'on ſorte des routes battues, & qu'on joigne à la nouveauté des idées un ſtyle brillant & animé. Le Frontiſpice de ce Concerto eſt orné d'une Gravure dont le deſſin eſt de M. Cochin, & qui ſeule mériteroit d'être recherchée. Le Portrait en médaillon de l'auguſte Princeſſe à laquelle ce Concerto eſt dédié, en fait le principal ornement, puiſqu'il a le mérite d'une grande reſſemb'ance. On nous ſaura gré de copier les vers qui l'accompagnent; ils font connoître le ſujet de cette agréable production :

L'objet qui frappe tes regards,
Que les grâces, l'éclat & la gloire environnent,
A couronné les Talens & les Arts;
Les Arts & les Talens à leur tour le couronnent.

Digitized by Google

Errata pour le Mercure précédent.

Article de la Traduction de l'Odyssée. *Page* 130, *ligne* 14, sous la conduite de *jeunes chevreuils* ce chien forçoit à la course les *Chevaliers*, les cerfs, &c. *lisez :* sous la conduite de *jeunes Chasseurs* ce chien forçoit à la course les *chevreuils*, &c. — Un peu plus bas, à peine avoit-il reconnu la *voie que l'an mal suivoit* dans la profondeur de la forêt, &c. *lisez :* A peine avoit-il reconnu la *voie de l'animal*, *qu'il le suivoit*, &c.

Errata du N°. 19. *Page* 76, *effacez* le mot *Couturière.*

N. B. L'adresse de M. d'Aquin, chez lequel on trouve l'*Almanach Littéraire*, est actuellement rue S. Jacques, maison de la Veuve Duchesne, Libraire, au second.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

TABLE.

Epitre à mon Ami, 145
Fable, 147
Charade, Enigme, Logogryphe, 148
Les Métamorphoses d'Ovide en vers François, 150
163
La Philosophie de la Mode le Voyer, 170
Académie Roy. de Musiq. 173
Comédie Italienne, 180
Réponse à M. le Rédacteur du Journal de Luxembourg, 184
Annonces & Notices, 187

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 21 Mai. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 20 Mai 1729. GUIDI.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 31 MAI 1783.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ÉPITRE A UN ANGLOIS.

QUE faites-vous dans nos climats,
Homme sérieux, hypocondre ?
Ici nous ne raisonnons pas.
La gaîté qu'on voit sur nos pas
Nous tient lieu du bon sens de Londre.
Que cherche un Anglois à Paris,
Où de la joie, enfant des ris,
Règne la saison éternelle ?
Où chacun, du frivole épris,
Se porte où le plaisir l'appelle ?
Où nous séduit la bagatelle
Qui fait l'objet de vos mépris ?
Une Divinité futile
Occupe nos plus chers loisirs ;

Digitized by Google

Et nous abandonnons l'utile
S'il eſt ſéparé des plaiſirs.
En vain votre philoſophie
Rit de nos caprices divers ;
Pour plaire à ce triſte Univers,
Faut-il que l'homme ſacrifie
Les jours du printemps de la vie,
Qui ſont & ſi courts, & ſi chers ?
La danſe chaque jour varie
Nos amuſemens & nos goûts ;
Et ſon agréable folie
Des François fait d'aimables foux.
Ce peuple galant & volage
Cultive-t'il moins les beaux Arts ?
Livré ſans ceſſe au badinage,
Brille t'il moins aux champs de Mars ?
Ce phlegme où votre humeur vous livre,
Ne vaut pas un peu de gaîté ;
Votre bon ſens, ſa gravité
Vous ôtent le plaiſir de vivre.

La Reine aimable des atours,
Sortant du palais de l'Aurore,
Vient nous embellir tous les jours
Du clinquant dont elle ſe dore.
Elle a le deſtin d'une fleur ;
Son règne eſt brillant & rapide ;
Bientôt aux yeux d'un peuple avide
Sa beauté n'a plus de fraîcheur ;

Digitized by Google

Elle voit dans une journée
Se ternir l'éclat de son tein ;
Jeune & brillante le matin,
Dès le soir elle est surannée.
Mais ce phénix déjà vieilli,
Par un secret inépuisable,
A peine est-il enseveli,
Qu'il renaît toujours plus aimable.
A l'instant, les Jeux & les Ris
Viennent célébrer sa naissance.
L'or, les saphirs & les rubis
Ont accrû sa magnificence.
Sa main a distillé pour nous
Tous les parfums de l'Arabie ;
Elle a pour polir ses bijoux
Usé l'effort de l'industrie.
Par les plus riches ornemens,
Cette Reine, active & féconde,
Vient des extrêmités du monde
Renouveler nos agrémens.
Artamène, dont la figure
N'a plus qu'un reste de beauté,
Épriſe de sa nouveauté,
Court s'embellir de sa parure.
La Belle, par un tel secours,
Du triste automne de ses jours
Remonte à l'aurore brillante
De ceux où, sans l'emploi du fard,

Digitized by Google

Sa beauté parut plus piquante.
Hélas ! ſans les ſecrets de l'Art,
Comment réparer la Nature
Et cacher ſa difformité ?
Il faut bien un peu de parure
Quand on a perdu la beauté.
L'Art ſied même à toutes les Belles
Son éclat, ſa variété
Double leurs grâces naturelles.
C'eſt pour le bonheur du François
Qu'un aſtre fécond & propice
Du plaiſir forma les attraits,
Et donna naiſſance au caprice.
De biens & de maux différens
Quand les Dieux pourvurent la terre,
Sans doute l'ennui, le bons ſens
Furent donnés à l'Angleterre.
Chaque Nation eut ſon lot.
La Chimère, le Badinage,
Les Ris, la Folie, en un mot,
A la France, lors du partage,
Furent accordés par l'Amour.
Trouvez un peuple plus aimable,
Plus heureux & moins raiſonnable.
C'eſt pour lui qu'à l'aube du jour,
D'un pas léger, l'aimable Flore
Court remplir ſes paniers des fleurs
Qu'Aurore, arroſant de ſes pleurs,

Digitized by Google

A peine vient de faire éclore.
La rose & le jasmin cueillis,
Sont liés par la main des Grâces;
L'Amour au-devant de ses traces
Conduit Flore au sein de Paris.
Elle se montre : un peuple avide
Achette ses fleurs à tout prix;
Et déjà sa corbeille est vuide.
L'amant, de plaisir transporté,
En pare le sein de sa Belle:
S'il aime une ingrate beauté,
La rose attendrit la cruelle.
Le Dieu des Vers trouve en nos fleurs
L'expression de la tendresse.
L'aimable chant avec soupleſſe
Nous ouvre la route des cœurs.
Nous devons à ces bagatelles
Le bonheur dont nous jouissons;
C'est par des fleurs & des chansons
Que syccombe le cœur des Belles.

Milord, ainsi l'on doit user
Des courts instans que l'on voit naître.
L'Anglois, honteux de s'amuser,
Augmente l'ennui de son être.
Suivez les jeux de nos climats:
Le plaisir est toujours utile;
Le bon sens est souvent stérile.
Vous rêvez, vous ne vivez pas.

Digitized by Google

Que ſert de penſer à votre âge,
Si l'ennui conſume vos jours?
Milord, goûtez le badinage;
Nos inſtans, hélas! ſont trop courts
Pour rechercher l'art d'être ſage.

(Par M. de Suffren, Américain.)

La Différence de neuf ans à quatorze, Conte.

LE jeune d'Ambreville, né riche, venoit de doubler au moins ſa fortune en Amérique, plus par haſard que par ambition. Un oncle qui l'avoit appelé à Saint-Domingue, lui avoit fait gagner des ſommes conſidérables; après quoi il étoit mort pour lui laiſſer ſa propre fortune. Cela s'appelle vivre & mourir pour ſon neveu. Cette double opération n'avoit coûté à d'Ambreville que cinq ans d'abſence. A ſon retour à Paris, il avoit encore des parens; mais le jour qu'il y rentra, étoit le dernier de ſa vingt-cinquième année, c'eſt à-dire, que le lendemain il ſe réveilla majeur. Ce jour-là, quand on eſt riche, on lève la tête plus fièrement; on ſe trouve grandi de moitié.

Il ne ſera pas hors de propos de peindre en deux mots d'Ambreville. C'étoit un cœur droit & honnête; il avoit même de l'eſprit; mais le don de méditer ne lui étoit pas encore venu. C'étoit de ces caractères ſenſibles à ce qui leur arrive, ſans avoir la

Digitized by Google

patience d'en rechercher la cauſe ; pour qui un événement eſt toujours une peine ou un plaiſir, & jamais une leçon ; chez qui un ſentiment n'amène jamais une réflexion ; pour qui, en un mot, l'expérience eſt toujours nulle. Du reſte, il étoit délicat dans ſes procédés ; vif, mais ſenſible & généreux ; exact dans ſa conduite, & indulgent pour celle d'autrui.

D'Ambreville revint dans le même hôtel qu'il avoit occupé avant ſon départ. Il y retrouva d'Origné, ſon meilleur & ſon plus ancien ami. C'étoit un jeune homme plein d'eſprit & de raiſon. D'Ambreville lui demanda des nouvelles de ce qui pouvoit l'intéreſſer. Comme il avoit été un peu amoureux de Léonor, il s'informa un peu de Léonor. Quand il eut appris que tout alloit bien : & la petite Antoinette, demanda-t'il en riant, que fait-elle ? Cette petite Antoinette étoit une grande & fort jolie perſonne. Il l'avoit vûe fort petite en effet, car elle avoit à peine neuf ans, quand il la quitta ; & il n'y avoit que cinq ans qu'il l'avoit quittée. Il lui ſembloit que cinq ans ne devoient pas amener de grandes révolutions. D'Origné lui dit qu'elle étoit plus jolie que jamais. La charmante enfant, continua d'Ambreville ! comme elle eſt folle & douce tout-à-la-fois ! comme elle vient jouer ſur mes genoux ! comme elle me fait cent petites careſſes mignardes, quand elle a quelque choſe à

Digitized by Google

obtenir ! En effet, tout cela étoit vrai cinq ans auparavant.

Antoinette, orpheline dès son bas-âge, ne devant posséder qu'une très petite fortune, vivoit chez un tuteur qui étoit des amis de d'Ambreville. Ce dernier avoit toujours eu pour elle l'amitié la plus tendre, & même la plus désintéressée; car il ne l'avoit encore vûe, comme je l'ai dit, que jusqu'à l'âge de neuf ans. Alors elle jouoit sans cesse avec lui; d'Ambreville lui apprenoit mille petits jeux, des tours de cartes qui l'amusoient; & elle le sollicitoit sans cesse pour en apprendre de nouveaux. Il lui montroit à déclamer la Tragédie, la Comédie. Toutes ces leçons, ou, pour mieux dire, tous ces plaisirs, lui avoient donné sur elle un ascendant, une espèce d'autorité paternelle. Aussi l'appeloit elle son papa, quoique d'Ambreville eût alors à peine vingt ans.

La première fois qu'il la revit, il fut étonné, malgré lui, de l'accueil qu'il en reçut. Ce n'est pas que cet accueil fût froid; (elle avoit trop de plaisir à le revoir;) mais d'Ambreville s'attendoit presque qu'elle alloit se jeter à son cou avant de lui parler. Elle le vit entrer avec l'expression de l'amitié; mais elle le laissa approcher sans courir au-devant de lui; elle lui parla avec sentiment, mais avec un peu de dignité; elle mit dans ses discours & dans ses manières cette grâce qui plaît, mais qui n'enhardit pas. Ils ne pu-

Digitized by Google

rent se voir qu'un moment pour la première fois. Quand ils se quittèrent, Antoinette parla à d'Ambreville du plaisir que sa visite lui avoit fait, mais sans l'en remercier; elle l'invita à la revoir, mais elle ne l'en pria point. Quelle différence, disoit en s'en allant d'Ambreville, de ce qu'elle étoit il y a cinq ans!

Il craignit que le caractère de la jeune personne ne fût changé en mal. De retour chez lui, il appela d'Origné, & lui fit part de ses inquiétudes. Rassure toi, lui dit son ami; son caractère est toujours le même, toujours honnête & sensible; & je ne suis étonné que de ta surprise. Je n'ai à te dire qu'un mot: tu as quitté Antoinette à neuf ans, & tu la retrouves à quatorze. — Sans doute. Mais que veut dire ce calcul-là? — Il veut dire qu'Antoinette a cinq ans de plus. — Je le crois; mais j'imagine que la même chose m'est arrivée aussi; & il me semble qu'à mesure qu'elle prenoit un an de plus, je vieillissois de douze mois. — Oui, mais souviens-toi bien que chez le sexe, depuis la neuvième année jusqu'à la quatorzième, l'âge ne marche plus, il vole. Il est incroyable le chemin qu'il se trouve avoir fait dans ce court espace de temps. Quiconque aura été comme toi le papa, le Docteur, le *grand Seigneur* d'une fille de neuf ans, se trouvera son très-humble serviteur quand elle en aura quatorze; & s'il l'a perdue de vûe comme toi durant cet intervalle, il en sera surpris

Digitized by Google

comme toi. Le passage est rapide, le contraste est piquant, curieux, même plaisant; mais l'expérience nous démontre combien il est naturel.

D'Ambreville ne trouva pas un mot à objecter; & quoique peu accoutumé aux réflexions, il trouva que celle de son ami étoit juste. Rassuré sur les sentimens d'Antoinette, il ne trouva plus ses manières étranges le lendemain quand il retourna chez elle. Mais s'il n'avoit plus à guérir de sa surprise, il avoit à vaincre un reste d'habitude. Il trouvoit qu'Antoinette étoit ce qu'elle devoit être; mais il ne savoit pas encore ce qu'il devoit être avec elle; & son embarras lui donnoit une espèce de gaucherie, qui relevoit encore les grâces d'Antoinette. S'il est charmé d'une phrase qu'elle lui adresse, en se rappelant la manière dont il auroit répondu il y a cinq ans, il ne sait plus maintenant quel ton il doit prendre; & le nouvel empire d'Antoinette n'en paroît que plus légitime & plus naturel. Ce n'est pas qu'elle cherche à se venger du passé; elle agit absolument sans projet; durant son ancienne dépendance, & au moment de son nouveau règne, elle n'a fait qu'obéir à la Nature; mais la Nature lui a parlé si différemment à ces deux époques!

Antoinette avoit de l'esprit, de la gaîté & le ton le plus aimable. Elle mettoit d'Ambreville de toutes ses parties de plaisir, soit à cause de leur ancienne amitié, soit peut-être

Digitized by Google

par le sentiment de la nouvelle supériorité qu'elle venoit d'acquérir, & dont elle aimoit à prolonger les jouissances. Elle le consulte bien encore quelquefois; elle prend de lui des éclaircissemens, des leçons même, si l'on veut, mais c'est en régentant son maître. D'Ambreville a beau s'observer avec elle; par un reste d'habitude, il voudroit prendre quelquefois un air aisé qui ne la choqueroit pas, mais qu'elle fait toujours avorter sans le vouloir. Il ouvre la bouche pour donner un ordre; il en a déjà reçu un d'Antoinette. Quelquefois elle rappelle le passé: d'Ambreville, lui dit elle, vous étiez autrefois un grand Acteur Tragique & Comique. Je me rappelle que vous me faisiez répéter la Comédie & la Tragédie. Vous en souvenez-vous? j'étois bien jeune alors! *j'étois bien jeune alors!* Et au moment où elle fait cette réflexion, Antoinette a quatorze ans!

Mais d'Ambreville étoit fait pour éprouver tous les contrastes. J'ai dit qu'avant son départ, il aimoit Léonor. C'étoit une personne plus âgée qu'Antoinette, qui avoit du goût pour lui, mais qui lui avoit toujours laissé voir un caractère altier & capricieux. A son retour, il lui trouva plus de douceur & plus d'égalité. La complaisance, les prevenances même semboient avoir pris la place des contradictions. D'Ambreville en témoigna de nouveau sa surprise à d'Origné, qui lui répondit encore: mon ami, Léonor a cinq ans de plus. Oh! pour le coup, dit

Digitized by Google

d'Ambreville, je vous surprends en contradiction avec vous même ; car Léonor est le contraste d'Antoinette. Or, vos éternels *cinq ans* ne sauroient produire le blanc & le noir. — Pardonnez moi : mes *cinq ans* ont produit deux effets contraires, mais qui n'en sont pas moins réels & conformes à la nature. — Comment cela, s'il vous plaît ? — Comment ! c'est qu'il est bien vrai que Léonor a cinq ans de plus ; mais il est vrai aussi qu'elle avoit plus de neuf ans quand tu l'as quittée, & que par conséquent aujourd'hui elle est bien au-delà de son quatorzième. Je t'ai déjà dit qu'en fait d'âge, une femme marche très-rapidement ; mais elle va si vîte aussi, qu'à la fin elle va trop vîte, & qu'elle est obligée de revenir sur ses pas. Cela veut dire que Léonor cherche à couvrir ses pertes, & Antoinette à jouir de ses acquisitions. Tout cela est dans l'ordre.

D'Ambreville trouva que ce raisonnement étoit aussi victorieux que le premier. Il ne chercha point à le réfuter, & il se contenta de dire à son ami : quoi qu'il en soit, il me semble que je m'accoutume beaucoup mieux au nouvel empire d'Antoinette qu'à la douceur de Léonor.

Il disoit vrai. Très-occupé de ce qu'étoit alors Antoinette avec lui, il oublia ce qu'elle étoit autrefois. Il croyoit que ses yeux seuls & son esprit s'y étoient accoutumés ; mais le cœur à son insu s'étoit mis aussi de la partie, soit qu'il n'eût pu résister à la beauté & aux

Digitized by Google

grâces d'Antoinette, soit qu'il fut piqué par la singularité de sa situation. Cette *jolie enfant* qui venoit jouer autrefois sur ses genoux, l'appelle aujourd'hui à ses pieds; il y vient, & trouve tout cela naturel.

D'Origné s'apperçut le premier de ce qui se passoit dans le cœur de son ami. Comme il avoit de l'esprit, il lui en fit de douces plaisanteries. D'Ambreville, lui dit-il un jour en souriant, tu me parois oublier un peu la dignité du rôle que tu jouois autrefois auprès d'Antoinette. Oh! ce rôle-là, répond d'Ambreville, seroit ridicule aujourd'hui. — Quand tu as envie de t'en aller, elle te dit de rester, & tu restes. — Il est vrai; c'est que lorsqu'elle me dit de rester, l'envie de sortir me passe aussitôt. — As tu remarqué que le mot *je veux* lui est très-familier? — Oui, mais ce mot lui sied si bien! — Il y a beaucoup de despotisme dans ses volontés. — Je ne m'en apperçois pas. Fort bien, reprit en riant d'Origné. Il me paroît que te voilà tout-à-fait accoutumé à la nouvelle Antoinette. Sais-tu pourquoi, d'Ambreville? — Parce que je vois mieux; parce que mes yeux..... Mon ami, interrompit d'Origné, je crois que ceci vient plutôt des yeux d'Antoinette que des tiens.

D'Ambreville ne vit ou ne voulut voir dans le discours de d'Origné qu'une plaisanterie, & en le quittant il alla voir Antoinette.

Cependant, en la voyant avec de nou-

Digitized by Google

veaux yeux, en ne trouvant plus rien d'étrange dans sa manière d'être, son propre rôle devenoit bien plus facile; il avoit repris ses grâces naturelles; ses moyens de plaire étoient revenus; ainsi, plus Antoinette lui plaisoit, plus il devenoit aimable lui-même. Enfin l'amitié qu'elle avoit toujours eue pour lui devint plus tendre; & bientôt il ne leur manqua plus pour s'entendre bien que de s'expliquer tout-à-fait.

Mais à la fin d'Ambreville ne put plus se dissimuler ses sentimens; & il fit confidence de ce nouvel amour à d'Origné. Je te remercie bien, lui dit celui-ci, de me confier ce que je t'ai appris moi-même il y a long-temps. Ne te l'avois-je pas dit, que tu aimois Antoinette? Oui, répond d'Ambreville; mais je ne l'avois pas cru. Comme ils en étoient-là, d'Ambreville reçut un billet d'Antoinette, qui le prioit de l'aller voir. Il y courut, & la trouva tout-à-fait seule. D'Ambreville, lui dit elle, vous m'avez toujours vûe empressée à vous demander vos conseils. Oui, répond-t'il en souriant; mais je ne vous crois pas aussi disposée à les suivre que vous l'étiez autrefois. Écoutez moi, interrompit Antoinette; ceci est sérieux. Il se présente pour moi plusieurs partis; (ce mot seul jeta en effet d'Ambreville dans le sérieux le plus décidé,) & je vois que mon Tuteur ne seroit pas fâché de me voir déjà faire un choix. Que me conseillez-vous? On m'a parlé du Vicomte d'Elcour. d'Elcour! dit

Digitized by Google

d'Ambreville, il a plus de trente ans. C'eſt beaucoup pour votre âge. Il eſt trop vieux. — Le Chevalier d'Ermon. — D'Ermon! il eſt trop jeune. C'eſt ainſi que d'Ambreville trouvoit quelque défaut eſſentiel à chaque perſonne qu'elle nommoit. Il me paroît, ajouta Antoinette, qu'on aura de la peine à me trouver un mari qui vous convienne. Oh! beaucoup, dit d'Ambreville avec un peu d'humeur qu'il ne put contenir, & qui ne fâcha pas Antoinette; car elle ne lui parloit que pour ſonder ſes ſentimens. Enfin, reprit-elle, en lui cachant à peine le plaiſir qu'elle goûtoit au fond du cœur, j'attends de votre amitié que vous voudrez bien vous occuper d'un objet qui doit faire le bonheur ou le malheur de ma vie. Nous en parlerons une autre fois; & peut-être me trouverez-vous plus diſpoſée que vous ne penſez à ſuivre le conſeil que me donnera votre amitié. A ces mots on entra chez elle; ſans cela d'Ambreville auroit eu de la peine à attendre le lendemain pour le conſeil qu'il avoit à lui donner.

Il ſe retira, & alla trouver d'Origné, non pour le conſulter, mais pour lui faire approuver la réſolution qu'il avoit priſe. Une ſeule choſe l'embarraſſoit, c'étoit Léonor. Une confidence que lui fit d'Origné le mit un peu plus à ſon aiſe.

D'Origné avoit eu du goût pour Léonor; mais en ami tendre & délicat, il avoit cru devoir impoſer ſilence à ſon amour. D'Am-

Digitized by Google

breville le remercia de ce silence ; mais il le pria de le rompre le plus tôt possible, & d'Origné s'y engagea volontiers. Il étoit plus raisonnable qu'il n'étoit riche ; Léonor possédoit une fortune honnête ; elle avoit encore de quoi plaire ; elle voyoit toujours avec plaisir d'Origné : tout cela rendoit cette affaire desirable pour lui, & même facile à terminer. Léonor avoit déjà soupçonné l'infidélité de d'Ambreville. D'Origné, libre du côté de l'amitié, ne manqua pas de la confirmer dans ses soupçons. Bientôt il parla pour lui-même ; l'amour ou le dépit le fit écouter, & Léonor finit par signifier à d'Ambreville un congé qui le combla de joie.

Un beau soir ; d'Origné vint annoncer à d'Ambreville qu'il épousoit Léonor le lendemain. D'Ambreville écrivit alors à Antoinette (je crois même que la lettre étoit écrite auparavant) ; & l'on se doute bien du conseil qu'il lui donna ; il lui fit l'aveu de son amour & l'offre de sa main. Le jour même il se rendit chez elle, & la manière dont il fut reçu en arrivant lui annonça une réponse favorable. Il demanda des nouvelles de sa lettre. Antoinette lui répondit en rougissant qu'elle l'avoit renvoyée à son tuteur. Belle Antoinette, lui dit d'Ambreville en souriant mais avec un cœur qui n'étoit pas tout-à-fait exempt de crainte, avez vous mis au bas un mot de recommandation ? On ne lui répondit pas, mais on sourit, &

Digitized by Google

au même instant le tuteur entra. On perdit peu de temps & peu de paroles. Le Notaire fut mandé, & leur mariage fut terminé presque en même temps que celui de d'Origné & de Léonor.

(Par M. Imbert.)

Explication de la Charade, de l'Énigme, & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Maîtresse;* celui de l'Énigme est *Botte ;* celui du Logogryphe est *Chandelle*, où se trouvent *lance, an, âne, la, élan, halle.*

ÉNIGME.

FAIT pour amuser & pour plaire,
Parlant toujours sans détour & sans fard,
Je suis prôné de ceux qui ne savent que faire,
Et quelquefois des gens de l'Art.
Je juge librement, je vante, je condamne.
Mais c'est assez, Lecteur; & souviens-toi de plus
Que tel souvent cherche son âne
Alors qu'il est monté dessus.

*(Par M. B** de L** fils, âgé de quatorze ans & demi.)*

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

OBJET de tous les vœux, je n'ai point d'existence;
J'achève tout & ne commence rien.
Je suis souvent un très-grand bien;
Souvent un très-grand mal; c'est selon l'occurrence.
Dans ce moment, Lecteur, je suis au bout du vers;
Je n'y suis plus, un autre a pris ma place.
Pourquoi regarder de travers?
Et pourquoi faire la grimace?
Pour me connoître, il faut me deviner.
Écoute moi: j'ai pitié de ta peine,
Cherche en la Normandie une ville, une plaine;
Ce qu'au printemps on prend pour déjeûner.
Ami, Lecteur, c'est déjà quelque chose.
Tiens, j'ai six pieds, & si tu cherches bien,
Sans recourir à la métamorphose,
Tu trouveras en moi le salut d'un Chrétien.

(Par M. Sansrin.)

CHARADE.

ON apprend mon premier quand on apprend à lire;
Mon second pour Amynte est l'adorable Elmire;
Mon tout, ce que jamais il ne voudroit lui dire.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DISCOURS sur l'Hiſtoire, le Gouvernement, les Uſages, la Littérature & les Arts de pluſieurs Nations de l'Europe, par M. le Comte d'Albon, de la plupart des Académies. Avec cette Épigraphe : *Nullius in verba.* 4 Vol. *in* 12. A Genève, & ſe trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

JAMAIS on n'a écrit autant de Voyages que dans ce ſiècle. Une émulation générale d'inſtruction attire ſans ceſſe les différentes Nations les unes chez les autres ; elles s'obſervent, elles ſe jugent, elles mettent en oppoſition leurs loix, leurs uſages, leurs mœurs. Le même motif qui fait voyager, perſuade qu'après avoir été chercher ſoi-même des idées & des connoiſſances, on en a auſſi à communiquer au Public. Et il eſt vrai que ſi cette confiance eſt ſouvent préſomptueuſe, bien ſouvent auſſi elle eſt très bien fondée. Les Voyages faits dans ce ſiècle ſont diſtingués par des obſervations beaucoup plus juſtes & beaucoup plus étendues, par un choix de faits plus heureux & mieux liés, & même par une foule de découvertes dans des objets ſur leſquels on écrivoit & on par-

Digitized by Google

loit déjà depuis long temps. Il seroit aisé de prouver, en les citant, qu'un certain nombre des Voyages écrits depuis cinquante ans, forme une des plus belles richesses de nos Arts & de notre Philosophie. Les plus précieux par les faits, sont ceux qui nous rendent compte d'un grand nombre de pays, & de nations qui nous étoient presqu'encore inconnus; ceux qui ne nous parlent que des peuples voisins de nous, ne peuvent guères être remarquables que par les idées & les vûes que le Voyageur a puisées dans la contemplation des objets au milieu desquels il s'est transporté. L'Ouvrage que nous annonçons ici est de cette seconde espèce, & présente ce second genre de mérite. M. le Comte d'Albon a fort bien conçu qu'un détail circonstancié des objets qu'il avoit vus en Angleterre, en Hollande, en Italie, &c. le conduiroit à des choses ou qu'on savoit déjà, ou qu'on pouvoit trouver dans beaucoup d'autres Livres. Comme il avoit voyagé en Philosophe, c'est pour les Philosophes qu'il a écrit. Il ne présente que des résultats sur les objets & les peuples qu'il a encore plus médités qu'observés, & il développe ensuite les jugemens qu'il en a portés. Il analyse les principes de morale & de politique qu'il a observés dans les divers pays; il les discute, il les apprécie, & c'est ce qui lui a fait donner à son Livre le titre qu'on vient de lire, & que le Livre justifie toujours.

Digitized by Google

On connoîtra encore mieux l'esprit qui l'a dirigé & le caractère qu'il a porté dans la discussion de ces grands objets, par sa Préface, qui est courte, & d'un ton très-noble.

" Les objets que je me propose de traiter » dans ces Discours, sont aussi intéressans » que difficiles à connoître. Ils demandent » le talent de bien voir, celui de bien peindre, mais sur-tout le courage de communiquer ses pensées à ceux à qui elles pourroient déplaire. Si je me suis égaré dans » mon travail, ce n'est ni par préjugé ni par » mauvaise-foi. La vérité est au milieu des » hommes; je l'ai cherchée dans mes voyages, & je la présente telle que je crois » l'avoir vûe. Fidèle à mon épigraphe, j'ai » discuté les intérêts des nations sans aucun » esprit de système. L'envie si naturelle de » gagner la bienveillance des Princes par le » mensonge & la flatterie, n'a point influé » sur mes jugemens. Tacite rapporte que » Tite-Live exalta Pompée au risque même » de perdre l'amitié de César. La seule gloire » à laquelle j'aspire, est d'imiter le courage » de l'Historien Latin, & de mériter qu'on » porte de moi un témoignage, sinon égal, » puisque je n'ai pas des Rois pour amis, » du moins à peu-près semblable. »

M. le Comte d'Albon n'a pas été observer de près les ressorts & la marche de chaque Gouvernement pour les juger d'après les notions que nous en ont données même les meilleurs Observateurs & les plus grands

Digitized by Google

Philoſophes; il ne s'en rapporte qu'à ſes propres impreſſions, qu'à ſon propre jugement; & ſouvent ſa manière de voir & de ſentir diffère beaucoup de la leur. C'eſt ſur tout dans ſa manière d'apprécier le Gouvernement d'Angleterre que l'on remarque cette différence. Depuis le ſublime Chapitre de Monteſquieu ſur ce Gouvernement, il eſt devenu l'objet de l'obſervation de toute l'Europe, & des méditations de tous les Politiques; & tout juſqu'ici n'a ſervi qu'à faire admirer davantage cette ſingulière & unique Conſtitution. Elle a été analyſée depuis Monteſquieu par un autre Écrivain étranger, digne d'être l'interprête des penſées de Monteſquieu. Le réſultat du tableau que nous a préſenté ce dernier Écrivain, eſt que cette Conſtitution ſe trouve ſi ſolidement établie, ſi heureuſement conſtruite, qu'elle a eu elle-même de quoi renouveler ſes bons principes, de quoi repouſſer les principes deſtructeurs qui pourroient s'y introduire. M. le Comte d'Albon fait une guerre ouverte aux idées de ces Écrivains. Il ne prétend pas ſeulement que la Conſtitution d'Angleterre ſe corrompt, mais encore qu'elle eſt eſſentiellement mauvaiſe; il prétend que le peuple Anglois n'eſt ni heureux ni libre par ſes loix, & qu'il ne peut l'être. J'ai lû, avec toute l'attention dont je ſuis capable, cette partie de l'Ouvrage de M. le Comte d'Albon, & j'avoue que ſes objections même, quoique développées avec force & avec ſa-

Digitized by Google

gacité, n'ont fait que m'affermir dans un ſentiment contraire au ſien. J'y ai vû qu'il n'attaque les principes fondamentaux de cette Conſtitution que par des inconvéniens qui naiſſent moins de cette Conſtitution que de la nature humaine, qui peuvent menacer plus ou moins la liberté, mais qui la prouvent eux-mêmes. Le grand argument de M. le Comte d'Albon eſt que la puiſſance royale diſpoſe de tout, parce qu'elle peut tout corrompre & tout acheter. Ce commerce des ſuffrages d'un peuple libre eſt aſſurément un grand mal politique; mais il eſt inévitable en ſoi, & il eſt ſouvent moins effrayant qu'il ne le paroît. Il régnoit déjà dans les plus beaux temps de la Grèce & de Rome; & c'eſt dans ſon ſein même que ces Républiques ſe ſont ſouvent régénérées avant de périr par lui. Il peut ſe faire qu'il ait fait dans ces derniers temps des progrès vraiment alarmans; mais tant qu'on le verra ſubſiſter, il ſera la meilleure preuve que l'Angleterre n'eſt pas encore acquiſe au deſpotiſme. On ne peut vendre que ce qu'on poſsède, & on n'achette pas ce dont on eſt déjà maître. Pour que l'Angleterre ceſſe d'être libre, il ne ſuffit pas que les Anglois vendent tous les jours leurs ſuffrages, il faut encore qu'ils en ayent aliéné le droit. La prérogative royale a paru ſouvent acquérir une ſouveraine prépondérance dans l'adminiſtration; mais on ne voit pas qu'elle ait encore fait paſſer une loi qui ait vraiment attaqué la liberté politique &

Digitized by Google

civile de la Grande-Bretagne. En mettant les choſes au pis, voilà, ce me ſemble, ce que l'on répondra toujours victorieuſement à ceux qui s'alarment trop ſur la deſtinée qui menace un Gouvernement qui donne à l'Europe un ſi beau ſpectacle.

On feroit une grande injure à M. le Comte d'Albon ſi, d'après ſon opinion particulière ſur la Conſtitution Britannique, on le rangeoit dans la claſſe de ces Écrivains deshonorés, qui ont eu la baſſeſſe abſurde d'attaquer par-tout l'amour de la liberté, comme le crime & la folie des peuples. M. le Comte d'Albon honore & défend, avec raiſon, les Gouvernemens Monarchiques, comme très-capables de s'appuyer ſur les loix & de donner aux Citoyens tout le bonheur de la liberté, en en retranchant les orages. Mais il ſait auſſi combien un peuple qui s'eſt conſervé libre, doit craindre & repouſſer toute autre domination que celle des loix. Quand il parle des Suiſſes & des Américains, qu'il juge des peuples vraiment libres, il les avertit de leurs droits, de leurs dangers, avec ce zèle & cette affection que l'on doit à des Gouvernemens qui honorent & protègent l'humanité. Ce qu'il dit de l'Angleterre, à le bien prendre, n'eſt que le précis des plaintes que l'on entend tous les jours dans l'Angleterre même, où les plus ardens partiſans de la liberté s'exagèrent ſans ceſſe les invaſions de la puiſſance royale.

Je ſuis encore forcé de m'arrêter ſur une

autre

Digitized by Google

autre partie de l'Ouvrage, c'eſt le Diſcours ſur l'Eſpagne, où l'on croit que M. le Comte d'Albon a pris la défenſe de l'Inquiſition. J'avoue que j'ai lû ce Diſcours avec la crainte d'y trouver une opinion qui m'auroit autant attriſté. Mais je n'y ai trouvé qu'une opinion très-ſoutenable. L'Auteur ne diſſimule rien de tout ce qu'on a dit & de tout ce que l'on doit penſer ſur ce terrible & odieux Tribunal. Mais, comme un Avocat-Général qui doit profeſſer la plus parfaite impartialité, en exprimant la haine générale des autres Nations contre cet établiſſement, dont elles ont ſu ſe défendre, il rapporte auſſi les raiſons des Eſpagnols qui l'ont adopté. On s'apperçoit que ce n'eſt que pour reſter fidèle à ce ſyſtême d'impartialité, qu'il a pu ſe réſoudre à mettre en balance des objections ſi puiſſantes & des réponſes ſi déplorables. On ne trouve, dans cet apologie que les Eſpagnols oſent faire de leur Inquiſition, qu'un ſeul raiſonnement qui ait quelque force. Ils demandent s'il ne leur a pas été moins funeſte d'être livrés aux pourſuites de ce Tribunal, que de ſe voir déchirés par ces guerres de Religion qui ont déchiré & flétri toutes les autres Nations de l'Europe. Peut-être qu'en conſidérant la queſtion ſous cet aſpect, elle pourroit être douteuſe. Mais alors l'Inquiſition ne pourroit être abſoue que comme un moindre fléau ou un moindre attentat contre l'humanité.

Voilà les deux ſeuls parties de l'Ouvrage

Digitized by Google

de M. le Comte d'Albon, où il me semble que l'on puisse attaquer ses opinions. Dans tout le reste, la saine philosophie & le bon goût sont presque toujours ses guides. Il me paroît qu'il a très-bien discuté les différens Gouvernemens de l'Italie & de la Suisse. Il s'est plû sur-tout dans le tableau de la Législation & de l'administration de la Toscane. Ce tableau est bien consolant ; il prouve combien sont simples & faciles les moyens d'amener un peuple à une durable prospérité; & que dans des temps aussi éclairés que celui-ci, les bons Princes n'ont plus qu'à consulter les bons Livres. Un François qui avoit l'honneur de s'entretenir avec le Grand Duc, frappé des grandes vûes de ce Prince, comme de tous les beaux monumens de son règne, lui demanda où il avoit pu ainsi élever & développer son esprit : *en lisant vos Livres*, répondit-il, *& en parcourant les chaumières.*

Je ne puis rendre compte de toutes les choses bien vûes & bien présentées qu'offre cet Ouvrage. Ce qu'on y remarque sur tout, c'est l'étendue des connoissances de l'Auteur. L'histoire de chaque pays, sa Législation, son Administration, ses Usages, ses Arts, ses Manufactures, ses Artistes, ses Écrivains, rien ne lui est étranger, & il donne sur tous ces objets un précis ou une notice toujours intéressant. On pouvoit desirer quelquefois dans son style une manière plus précise & un goût plus sévère. Mais en général son style a

Digitized by Google

de la noblesse, de l'élégance, de la variété. On en jugera par le morceau suivant, sur l'aspect général de la Suisse.

" J'entre dans un pays sauvage, que la » Nature semble avoir destiné bien plus à » être le repaire des bêtes féroces, que le » séjour des hommes, c'est la Suisse. Une » secrette horreur me saisit. Engagé d'abord » dans des gorges & des défilés, je cherche » à me tirer de ce mauvais pas, mais je n'y » réussis qu'après m'être lassé dans de longs » & pénibles détours. La scène change & » varie sans présenter jamais des perspec- » tives riantes. Je côtoie des montagnes, ou » plutôt je les gravis; je m'enfonce dans des » bois épais & sombres; je marche sur des » pointes de rochers arides, les torrens se » précipitent des hauteurs, & fuient en » mugissant, des morceaux de terrein s'é- » boulent, des pierres énormes se déta- » chent, font trembler les Voyageurs, » & embarrassent les routes. Je continue » à me traîner dans des sentiers escarpés, » je grimpe encore; cependant ma vûe » est toujours bornée, & l'horison ne » s'étend pas. A mi-côte d'une montagne, » dont j'apperçois à peine le sommet tou- » jours couronné de frimats dans les plus » grandes chaleurs même de l'été, je suis » environné d'autres montagnes qui élèvent » majestueusement leurs fronts sourcilleux, » & dont la cîme orgueilleuse commande » les nuages, & défie la foudre de pouvoir

Digitized by Google

» jamais l'atteindre. J'abaisse mes regards
» pour diriger ma course vers d'autres lieux;
» ici l'effroi redouble. Sur les bords d'un
» précipice, je mesure & compte mes pas;
» avec les efforts que je fais pour ne pas me
» précipiter, je descends dans de profondes
» vallées qui ressemblent à des abîmes. Ma
» route est souvent interrompue par des
» sources dont les eaux sortent en bondis-
» sant du creux des rochers qui les rete-
» noient captives, & errent çà & là sans
» avoir de course réglée : image de la liberté
» qui brise les chaînes que le despotisme,
» toujours en délire, lui a imposées. . . . .
. . . . . .

(Cet Article est de M. de L. C.)

Les Amours de Daphnis & Chloé, Traduction de 1782, *petit format, avec figures.* A Mithylène, & à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

La Traduction de *Daphnis & Chloé*, par Amiot, a toujours été recherchée, & n'a jamais trouvé de censeurs. Ajoutons que la charmante naïveté de son style paroissoit faite pour le genre de ce Roman; il sembloit que la langue de cet Écrivain fût le seul idiôme qui pût rendre le ton simple & naïf de l'Auteur Grec; & à coup sûr, Amiot lui-même, s'il avoit écrit dans notre siècle, c'est-à-dire, en langage moderne, auroit fait une

Digitized by Google

moins bonne Traduction, une Traduction moins analogue à l'original. D'après cela, on ne voit guère quel motif peut engager à le traduire de nouveau. Mais une pareille idée doit moins étonner de nos jours, quand nous avons vû faire un nouveau dénouement à l'Iphigénie de Racine, & corriger, quant aux plans & au ſtyle, les Tragédies de Corneille. Ce n'eſt pas que nous ayons de très-grands reproches à faire au nouveau Traducteur; il a quelquefois de la vérité & de l'élégance; mais il n'a pas cette naïveté, ce charme qui embellit le vieux ſtyle d'Amiot.

Si *Daphnis & Chloé* étoit un Ouvrage purement claſſique, on pourroit être tenté de le rendre en langage plus moderne, & d'en donner une Traduction plus littérale ou plus exacte. Si ſon mérite conſiſtoit dans une chaîne rapide d'évenemens intéreſſans, il pourroit gagner encore à être traduit en nouveau François. Mais c'eſt un Roman qui n'eſt compoſé que de détails champêtres, & qui n'intéreſſe que par des tableaux agreſtes & des mœurs naïves. Dans tous ces cas, il étoit plus ſage de s'en tenir à la Traduction d'Amiot, qui eſt devenue pour nous comme un Ouvrage original.

Au reſte, il eſt toujours dangereux, pour ne rien dire de pis, de toucher à des Ouvrages conſacrés par l'eſtime publique, ou de vouloir lutter contre leurs Auteurs. C'eſt pourtant une maladie qui ſemble devenir plus épidémique de jour en jour. Mais il faut

Digitized by Google

bien permettre ce qu'aucune loi n'a encore défendu. Consolons nous, & ayons toujours dans nos Bibliothèques un exemplaire de ces vieilleries qu'on mépriſe, en attendant qu'on ait mis Montaigne *en bon François*, & qu'on ait traduit en ſtyle moderne les jolies Épîtres de Marot.

Les Après-Soupers de la Société, petit Théâtre Lyrique & Moral ſur les aventures du jour. 17, 18 & 19e. Cahiers. A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, la porte-cochère vis à vis la cour des fontaines du Palais Royal.

On ne ſera pas ſurpris du ſuccès de cet agréable Recueil, ſi l'on ſonge au ſoin que prend l'Auteur d'y jeter de la variété par les ſujets qu'il choiſit. L'un des Cahiers que nous annonçons, renferme une Comédie en un Acte & en vers, intitulée : *Fin contre Fin.* Ce ſont deux eſpèces de fourbes de qualité, un Marquis & une Comteſſe qui, tous deux ruinés ſans s'en faire confidence, cherchent à s'épouſer pour ſe mettre à l'aiſe l'un aux dépens de l'autre, & qui finiſſent, en ſe donnant la main, par reſter à la fois dupes & fripons. L'autre Cahier, au contraire, contient une petite Pièce en un Acte & en proſe, *la Succeſſion*, où l'on voit un honnête Bourgeois ſe diſtinguer par une action de vertu & de généroſité. Ainſi ces deux Pièces contraſtent par le ſtyle, le

Digitized by Google

fonds & les personnages. Le 18^e. Cahier est une Préface dont nous parlerons quand l'Opéra qui doit la suivre aura paru.

Fin contre Fin n'est qu'un petit Acte auquel on auroit pû donner plus d'étendue, mais qui est écrit d'une manière piquante & ingénieuse. L'intrigue des deux fourbes, le Marquis & la Comtesse, est secondée par deux autres intrigans subalternes, Finette & Frontin, leurs Valets, qui, de leur côté, cherchent à se tromper aussi; car chacun des deux s'est bien promis tacitement de faire congédier l'autre après le mariage.

La Comtesse & le Marquis s'étoient déjà pris & quittés; ils renouent pour s'épouser. Après s'être pardonné fort lestement leurs infidélités mutuelles, ils en demandent l'un & l'autre le récit.

LA COMTESSE.

Qu'avez-vous fait depuis que nos cœurs un moment
Se sont pris & quittés, je ne sais pas comment?

LE MARQUIS.

Je rencontrai, je crois, la naïve Émilie.
Et vous-même?

LA COMTESSE.

Un Caton m'aima très constamment.

LE MARQUIS.

Je donnai dans le sentiment.

LA COMTESSE.

Moi, dans le bel-esprit & la philosophie.
C'est d'un ennui....

Digitized by Google

LE MARQUIS.

Je fais serment
De n'y retomber de ma vie.
Que vous arriva-t'il tout en philosophant?

LA COMTESSE.

Je vais vous le conter, mais j'en exige autant.

LE MARQUIS.

Vous aurez le Roman de ma nouvelle Astrée.

LA COMTESSE.

AIR. Premier Couplet.

Tendrement, exclusivement,
J'avois l'honneur d'être adorée;
Et je me sentois inspirée
De quitter mon fidèle amant.
C'étoit l'amour le plus tenace;
Il vouloit même tout de bon
Être aimé sur le même ton.
Avant de punir son audace,
Seulement par bon procédé,
Comme il me pressoit, je cédai,
Et j'attendois qu'il méritât sa grâce.

LE MARQUIS.

Eh bien, se rendit il agréable un moment?

LA COMTESSE.

Ne me parlez jamais d'un homme à sentiment.

Digitized by Google

LE MARQUIS.

Deuxième Couplet.

J'étois tombé dans les filets
D'une bégueule assez jolie ;
Elle m'aimoit à la folie,
Et moi-même je l'adorois.
C'étoit une vertu cruelle,
C'étoit un amour épuré ;
Moi, j'en étois désespéré.
Enfin quand j'eus touché la belle,
Je tremble encore en y songeant,
Son petit cœur très-exigeant
En deux mois éteignit mon zèle.

LA COMTESSE.

En deux mois !

LE MARQUIS.

En deux mois.

LA COMTESSE.

Le coup est assommant.

LE MARQUIS.

Ne me parlez jamais de femme à sentiment.

Enfin nos deux amans étant convenus de leurs faits, se donnent la main ; mais ils exigent, en se mariant, que l'un renverra Frontin & l'autre Finette. C'est la nouvelle qu'on annonce à ces deux derniers, quand

Digitized by Google

ils arrivent au dénouement pour profiter du mariage qu'ils ont arrangé. L'effet est dramatique; mais par la manière dont la catastrophe est rendue, on voit que c'est la fourberie des Valets qui donne le titre à la Pièce, & qui en fait le sujet, tandis qu'il seroit aussi piquant & plus naturel que la fraude punie des maîtres fît les frais du dénouement.

On lira avec plus de plaisir encore *la Succession*. Cette petite Pièce, dont tant d'Auteurs n'auroient pas manqué de faire un Drame, est d'un ton comique, qui n'empêche pas l'action d'intéresser; elle est dialoguée très-naturellement.

Mathurine & Colas ont promis la main de leur fille Thérèse à M. Prudhomme, Notaire; & Thérèse a donné son cœur à Colin, leur Garde-Moulin. On apprend que Colin est parent & héritier d'un homme riche; & sur le bruit qui court que M. Prudhomme est mort, les parens de Thérèse se disposent à choisir Colin pour gendre. Mais M. Prudhomme arrive, &, qui plus est, il arrive héritier de l'oncle de Colin, qui étoit son ami, & qui vient de mourir subitement. Mathurine & Colin pensent devoir lui tenir parole; Thérèse se croit obligée de leur obéir; & M. Prudhomme ayant fait signer Thérèse, Lucas, Mathurine; présente ensuite la plume au pauvre Colin, qui est présent, pour le faire signer aussi à un contrat qu'il vient de faire dresser lui-même.

Digitized by Google

COLIN.

» Eh ! quoi ! Monsieur, venez-vous encore insulter à mon malheur ?

PRUDHOMME.

» Non, mon cher & vertueux jeune homme ; lisez, & vous verrez que je vous sacrifie mon amour pour cette aimable fille ; vous verrez que je n'ai accepté les biens de mon ami que pour les restituer à son légitime héritier. Ma plus douce satisfaction est de voir que vous êtes également digne de la fortune que je vous rends & du cœur où vous régnez.

COLIN.

» Ah ! Monsieur, comment pourrai-je reconnoître tant de bienfaits ? (*Thérèse & Colin se jettent à ses pieds.*)

PRUDHOMME.

» En vous conduisant toujours en honnête homme & en bon époux. »

L'Auteur nous avertit, par une note, qu'il a tiré son sujet d'un événement publié dans le Journal de Paris.

Digitized by Google

SPECTACLES.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE Lundi 19 de ce mois, on a remis au Théâtre *Jeanne Première, Reine de Naples*, Tragédie de M. de la Harpe, avec un nouveau dénouement.

On se souvient que dans cette Pièce, Louis de Hongrie vient tirer vengeance de la mort de son frère, assassiné par le Prince de Tarente, du consentement de Jeanne. Dans le premier dénouement, joué en 1781, la Reine avouoit son crime devant les États assemblés, dévoiloit la part que Tarente y avoit prise, & se poignardoit aux pieds du tombeau de son époux. Louis de Hongrie, cédant à son indignation, provoquoit au combat le Prince de Tarente, & l'immoloit à la vengeance de son frère. Cette catastrophe n'a pas eu de succès. Il est vraisemblable que, sur cet objet, l'Auteur a pensé comme le Public, puisqu'il a cru devoir en imaginer une nouvelle. Voici quel est aujourd'hui le dénouement de Jeanne de Naples. Les États sont assemblés, on va déposer Jeanne & nommer un Roi. La Reine demande à être entendue avant l'élection; elle monte sur son trône, rend compte des crimes du Prince de Tarente & des siens, & se poignarde aux

Digitized by Google

veux du frère de son époux. Le Prince est arrêté sur le champ, & conduit, par ordre de Louis de Hongrie, au tombeau du feu Roi pour y recevoir la mort.

Nous ne saurions nous permettre aucune observation sur ce nouveau dénouement. Il paroît qu'en général on l'a préféré à l'ancien. Voilà tout ce que nous pouvons dire. Jeanne de Naples doit être incessamment imprimée. On en rendra compte à l'article des Nouvelles Littéraires.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 20 de ce mois, on a représenté, pour la première fois, les *Voyages de Rosine*, Fragmens en Vaudevilles, & en trois Actes.

Un Conte de Piron a fourni l'idée de ces Fragmens. Il est intitulé : *Rosine*, ou *Tout vient à point à qui peut attendre.*

Acte Ier. Rosine est dans le Sérail d'un Janissaire. Elle rend compte à une amie des événemens qui l'y ont conduite. Entr'autres choses, elle lui apprend qu'elle a été aimée, & que son cœur a senti le pouvoir de l'amour ; mais qu'élevée sous les yeux d'une mère impérieuse, elle n'a pu prouver sa tendresse à son amant qu'en lui jetant avec mystère une tresse de ses cheveux. Néanmoins l'indifférence du Janissaire la chagrine beaucoup. Depuis trois mois qu'elle est dans son *Harem*, il ne l'a pas encore distinguée. Enfin le petit Sultan paroît, voit Rosine, & lui

Digitized by Google

jette le mouchoir; mais une indisposition subite lui fait interdire, pour huit jours, l'entrée du Sérail. Rosine s'impatiente & s'enfuit dans une nacelle, à la faveur de la nuit.

Acte II. La Scène est transportée dans une Isle habitée par des hommes. L'arrivée de Rosine met la Peuplade en joie. On la presse de se choisir un époux. Elle y consent, & le mari qu'elle choisit n'est qu'une femme déguisée. Cette femme se nomme Lucile. Elle avoue à Rosine les raisons de son déguisement, son amour pour Valère, & la conjure de ne point, en risquant un nouveau choix, l'exposer à perdre son amant. Rosine rentre dans sa nacelle avec l'heureux couple, & se livre de nouveau aux hasards de la mer.

Acte III. Rosine est en France, dans la maison de Lucile. Rendue aux vœux de ses parens, celle-ci va épouser Valère. Au milieu des fêtes, Rosine distingue un masque qui lui fait une cour très-assidue. Elle cherche à le connoître. C'est le Comte d'Olban; il est le cousin de Lucile. Amoureux depuis longtemps d'une jeune personne dont il n'a pu découvrir la trace, il conserve précieusement une tresse de cheveux qu'elle lui a donnée. Reconnoissance, reproches, réconciliation & un double mariage.

On a cru reconnoître dans le style de cet Ouvrage deux Écrivains connus par des Pièces en Vaudevilles qui ont obtenu beaucoup de succès à ce Théâtre. Ils ont changé la marche & quelques situations du Conte; ils

Digitized by Google

ont eu raiſon. Le dénouement & l'expoſition ſont abſolument neufs, ainſi que l'incident qui engage Roſine à quitter l'Iſle où elle eſt abordée. Il nous paroît à peu près inutile de faire aucune obſervation ſur la conduite de cet Ouvrage. Le ſujet exigeoit qu'on y forçât un peu la vraiſemblance. Le titre de Fragmens qu'on a donné à la Pièce, annonce aſſez que les Auteurs ont vu qu'il ſeroit difficile de regarder cette production, d'un genre neuf au Théâtre Italien, comme un Drame régulier. Beaucoup d'eſprit, de la facilité, de la gaîté, de la grâce, voilà le mérite de ces Fragmens, qu'on a trouvé un peu longs,* & qui vont être, dit on, réduits en deux Actes. On a demandé l'Auteur. M. Trial a paru, & a chanté un couplet qu'on a redemandé, & qui dit en ſubſtance que l'Ouvrage eſt anonyme, qu'il en eſt le père adoptif, & que les ſuffrages du Public doivent engager l'Auteur à ſe montrer : *Paroiſſez, Navarrois.*

* Pendant qu'on imprimoit cette feuille, on a repréſenté les *Voyages de Roſine*, en deux Actes. A la fin du ſecond Acte, le Comte d'Olban arrive dans l'Iſle des hommes ; il fait retentir les montagnes du nom de ſa Roſine. Elle reconnoît ſon amant, le reçoit dans la nacelle où elle a déjà reçu Lucile & Valère. Elle partiaux yeux des habitans, qui ſe conſolent par l'eſpoir de ne point voir la rigueur de leur ſort augmentée par la jalouſie. L'Ouvrage ainſi arrangé a eu plus de ſuccès qu'à la première repréſentation. Il paroît que MM. de Piis & Barré ſont réellement les Auteurs de cette jolie production.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Les Comédiens François ayant déplacé la Statue de Voltaire, que Mme Duvivier, sa nièce, avoit donnée à la Comédie Françoise, elle leur a écrit la Lettre suivante, le 12 Mai 1783.

« J'apprends, Messieurs, que la Statue de M. de Voltaire, que j'ai donnée l'année dernière *à la Comédie Françoise*, pour servir à l'ornement de son grand Foyer, en a été tout récemment ôtée, pour être replacée dans la pièce de vos Assemblées particulières, sans que vous ayez eu l'honnêteté de m'en prévenir. »

» J'ai l'honneur de vous observer, Messieurs, que ce n'est point-là du tout la destination première de cette Statue. Je me suis rendue à vos désirs lorsque vous me l'avez demandée, d'autant plus volontiers qu'elle devoit être mise, *à toute éternité*, sous les yeux du Public, qui paroissoit voir avec plaisir l'hommage que j'ai rendu à la mémoire de ce grand Homme, & mon tribut de respect & de reconnoissance pour lui. Je ne me suis pas plainte de ce que vous n'avez pas daigné, jusqu'ici, me procurer le moyen de voir encore quelquefois représenter sur votre Théâtre ses Ouvrages immortels ; il n'est peut-être pas juste, en effet, que la nièce & l'héritière d'un homme qui a enrichi la Comédie Françoise pendant soixante ans, puisse y posséder un quart de loge *pour son argent* ; mais je me plains à plus juste titre aujourd'hui, de ce que vous ne rendez pas à sa Statue l'honneur qui lui est dû. Elle n'a jamais été destinée à faire *un meuble d'ornement pour votre chambre* ; & si la cheminée qu'on a pratiquée dans le Foyer y est plus nécessaire que la Statue de M. de Voltaire, du moins pouvoit-on la placer à l'un des

Digitized by Google

côtés de cette cheminée, en attendant que les parens des autres grands Hommes qui ont, comme lui, enrichi le Théâtre François, leur ayent rendu le même honneur ; ou bien dans l'enfoncement de la fenêtre qui est en face de cette cheminée, & bien mieux encore dans le vestibule d'en-bas. C'est même-là que M. de Vailly avoit d'abord imaginé de la placer. »

» Je suis bien loin, Messieurs, de reprocher mes bienfaits, & de retirer le don que j'ai fait *à la Comédie Françoise ;* mais enfin, si vous ne rempliſſez pas mon intention, en mettant la Statue de mon oncle sous les yeux du Public, dans un des endroits ci-dessus indiqués, je ne vous propose point de me la rendre, mais je vous prie *de me la vendre ;* je la payerai ce que M. Houdon, qui en est l'Auteur, l'estimera. Vous pourrez m'indiquer le jour où vous me la renverrez, & le prix en sera tout prêt. »

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Messieurs, votre, &c. MIGNOT DU VIVIER.

NOUS avons inséré dans le Mercure du 3 de ce mois, des vers adressés à M. Ponsart, qui lui font honneur de la cure de la dernière attaque de goutte qu'a ressentie M. Sacchini, & qui fit craindre un moment pour ses jours. Les amis de M. A. L. R. Médecin de la Faculté de Paris, sachant que c'est à lui seul que M. Sacchini a dû son prompt rétablissement, n'ont pas plutôt mis ces vers sous les yeux de ce célèbre Artiste, que M. Sacchini s'est empressé d'écrire la Lettre suivante à M. A. L R. Elle fait trop d'honneur au cœur de M. Sacchini & au savant Médecin à qui elle est adressée, pour ne pas la transcrire en entier.

« On m'a fait voir, mon cher Monsieur, dans le Mercure du 3 de ce mois, de très-jolis vers adressés à

Digitized by Google

M. Ponſart, Médecin, & dont ma dernière maladie a fourni le ſujet; mais ils ſont trop flatteurs & pour lui & pour moi: quant à lui, on le félicite avec une courtoiſie vraiment françoiſe, de m'avoir tiré des portes de la mort; le fait eſt que vous avez toujours été, mon cher Monſieur, non-ſeulement mon Médecin bien avant ma dernière attaque de goutte & pendant qu'elle a duré, mais encore l'ami du malade dans tous les temps, c'eſt-à-dire, que vous m'avez toujours prodigué les ſoins qu'on ne peut attendre que du concours des lumières & de l'attachement le plus déſintéreſſé. Il eſt vrai que M. Ponſart, envoyé chez moi par des amis, m'a indiqué quelques remèdes de peu de conſéquence, & dont je n'ai pas même fait uſage, quoiqu'ils ne contrariaſſent pas l'effet des vôtres. Encore une fois c'eſt à vous ſeul, mon cher Monſieur, que je dois le rétabliſſement de ma ſanté; & j'ajouterai que l'honnêteté ſoutenue de vos procédés à mon égard, fait que j'aime beaucoup mieux vous devoir ce précieux ſervice qu'à toute autre perſonne. Soyez bien convaincu qu'il eſt auſſi sûr que vous ſerez toujours l'ordonnateur & le protecteur de ma ſanté (ſi vous le trouvez bon), qu'il l'eſt que je me ferai un devoir de vous être inviolablement attaché comme homme ſouffrant & comme homme ſenſible. C'eſt dans ces ſentimens que je vous prie de me croire, mon cher Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur & ami, SACCHINI.

Paris, 16 Mai 1783.

Digitized by Google

ANNONCES ET NOTICES.

Jeanne de Naples, Tragédie en cinq Actes & en vers, représentée par les Comédiens François le 12 Décembre 1781, au Palais des Tuileries, & à Versailles devant Leurs Majestés, le 20 du même mois, remise au nouveau Théâtre du Fauxbourg Saint Germain le 19 Mai 1783; par M. de la Harpe, de l'Académie Françoise, avec cette Épigraphe:

Huic uni forsan potuit succumbere culpæ. Virg.

A Paris, chez F. J. Baudouin, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe, près S. Côme. = On trouve chez le même Libraire *les Œuvres de M. de la Harpe nouvellement recueillies* en 6 Volumes *in*-8°. Prix, 24 liv. brochés. Cette Édition est la seule qui soit complette, les Éditions étrangères n'étant que de 3 ou 4 Volumes; c'est la seule que l'Auteur ait revue; les Tomes VII, VIII & IX paroîtront l'année prochaine, & tous les Ouvrages de l'Auteur seront réunis successivement à cette Édition, dont il a seul le Privilège. = Le même Libraire vend séparément les articles suivans du même Auteur: *Philoctète*, Tragédie; *Menzikoff*, Tragédie; *Molière à la nouvelle Salle*, Comédie; *Tangu & Felime*, Poëme en quatre Chants, jolie Edition, ornée de Gravures; l'*Eloge de Voltaire*.

Bibliothèque physico-économique, instructive & amusante, recueillie en 1782, contenant des Mémoires & Observations pratiques sur l'économie rustique, sur les nouvelles découvertes les plus intéressantes, la description de nouvelles machines & instrumens inventés pour la perfection des Arts

Digitized by Google

utiles & agréables, &c. &c. On y a joint nombre de recettes-pratiques & procédés découverts en 1782, sur les maladies des hommes & des animaux, sur l'économie domestique, & en général sur tous les objets d'agrément & d'utilité dans la vie, avec des Planches en taille-douce, 1 Volume *in*-12 de 414 pages. Prix, 2 livres 10 sols broché franc de port par la poste, & 3 liv. relié. A Paris, chez Cuchet, rue & hôtel Serpente.

L'objet de cet Ouvrage est de rassembler annuellement & en un seul Volume à la portée de tout le monde, toutes les découvertes qui intéressent l'utilité, l'agrément & la santé des hommes & des animaux. Cette heureuse idée ne peut qu'être accueillie par le Public. Chaque nouveau Volume paroîtra avec des Planches.

Supplément à l'Encyclopédie rurale, économique & civile. A Paris, chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue des grands Augustins, & Jombert, Libraire, rue Dauphine. Prix, 1 liv. 4 sols.

Ce Supplément contient: Titre nouvellement déraillé de l'Ouvrage & jugement sur ses objets d'utilité, — projet & loix pour mise en valeur des communes & terres incultes, — préservatifs contre l'air mal sain par les marais, intempéries & maux contagieux, — contre les débordemens, arbres & plantes maritimes à élever pour cela sur les côtes.

Histoire Civile, Ecclésiastique & Littéraire de la ville de Nismes, avec des Notes & les Preuves, suivies de Dissertations historiques & critiques sur ses Antiquités, &c. &c.; par M. Ménard, 7 Vol. *in*-4°., avec Gravures en taille-douce. Paris, 1750 & 1758. A Nismes, chez Pierre Beaume, Imprimeur-Libraire.

Le sieur Beaume ayant acquis le restant de l'Édi-

Digitized by Google

tion de cet important Ouvrage, s'eſt déterminé de le propoſer au prix modique de 30 liv. en feuilles & de 42 livres relié pris dans ſon magaſin à Nîmes juſqu'au 31 Mai de la préſente année 1783. Les Perſonnes qui voudront ſe le procurer, ſont priées de profiter de la circonſtance ; car les cuivres des Planches ayant été vendus pour vieille matière, l'Ouvrage ne ſe réimprimera plus, & le terme du rabais expiré, les Exemplaires qui reſteront ſeront vendus invariablement au prix ci-devant établi de 105 liv. en feuilles & de 118 liv. reliés.

Recherches ſur la houille d'engrais & les houillières, ſur les marais & leur tourbe, & ſur l'exploitation de l'une & de l'autre de ces ſubſtances, avec figures ; par M. de Laillerault, 2 Vol. *in*-12 brochés. Prix, 4 liv. A la Haye ; & ſe trouve à Paris, chez Servière, Libraire, rue S. Jean de Beauvais.

Cet Ouvrage eſt convenable à tous Propriétaires de biens-fonds cultivables, Régiſſeurs de terres, Cultivateurs, &c. & aux Officiers Municipaux des Villes où le bois eſt cher. L'Auteur de cet Ouvrage a plus cherché l'utilité des choſes que l'agrément du ſtyle, & nous croyons que ſa lecture peut être très-table.

De l'Éducation des Enfans, traduit de l'Anglois de M. Jean Locke, par M. Coſte, Membre de la Société Royale de Londres. Nouvelle Édition, ornée du Portrait de l'Auteur, à laquelle on a joint la Méthode obſervée pour l'Éducation des Enfans de France, 2 Vol. *in*-12 reliés. Prix, 5 livres. A Londres ; & ſe trouvent à Paris, chez Servière, Libraire, rue S. Jean de Beauvais.

Le nom de Locke eſt très-connu en France comme par-tout. Il peut ſervir d'éloge à cet Ouvrage ſou-

Digitized by Google

vent réimprimé. On ne sera pas fâché dans ce moment, où l'on a tant parlé & écrit sur l'Éducation de comparer les idées modernes avec celles qu'on avoit autrefois sur cette matière importante.

Théatre de M. de Voltaire, Édition en 10 Vol. *in*-16. Prix, 25 liv. reliés veau écaille dorés sur tranche. A Paris, chez Servière, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais.

Cette jolie Édition du format à la mode, & qui renferme des Ouvrages plus à la mode encore, a trente-quatre figures, y compris le Portrait de l'Auteur. On y a mis plusieurs Pièces qui ne se trouvent dans aucune autre Edition.

L'Histoire Naturelle des Animaux d'Aristote, 2 Vol. *in*-4°. reliés en veau écaille filets d'or. Prix, 42 livres; brochés, 36 liv. A Paris, chez la Veuve Desaint, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques.

On n'avoit pas encore de traduction de cet important Ouvrage. On ne peut y jeter un coup-d'œil sans être effrayé des prodigieuses connoissances de son Auteur. En songeant aux divers Ouvrages d'Aristote, on est forcé de convenir que c'est l'homme le plus étonnant qu'ait produit l'Antiquité.

Questions Philosophiques sur la Religion Naturelle, *in*-12. Prix, 2 livres broché. A Paris, chez P. Théophile Barrois le jeune, Libraire, rue du Hurepoix; & Belin, Libraire, rue S. Jacques.

M. Riballier, qui a censuré cet Ouvrage, pense que » l'Auteur a traité les questions importantes qui ont rapport à la loi naturelle avec beaucoup de justesse, de précision & de solidité; qu'il ne dissimule point les difficultés, qu'il se propose, les plus spécieuses, celles qu'une philosophie vaine & orgueil-

Digitized by Google

leuſe ne ceſſe de répéter pour ébranler les principes fondamentaux de la Religion, & les réſout avec cette ſupériorité qu'une raiſon ſaine & éclairée aura toujours ſur des preſtiges qui ne ſont tant d'illuſion que parce qu'ils favoriſent le déréglement des paſſions. »

Nouveau Plan de Paris, ſuivant ſa Juriſdiction Eccléſiaſtique, ou diviſé dans toutes ſes Paroiſſes, par M. Dupain-Triel.

M. Dupain-Triel, Géographe du Roi, a obtenu de Mgr. l'Archevêque une Lettre de recommandation auprès de MM. les Curés, pour les engager à lui donner tous les renſeignemens néceſſaires ſur les limites de leurs Paroiſſes. Il ſe propoſe auſſi d'aller lui-même reconnoître les terreins nouvellement bâtis pour en déterminer les bornes, afin que ce Plan réuniſſe l'exactitude à l'utilité. Il a beſoin pour exécuter cet Ouvrage de s'aſſurer d'un nombre ſuffiſant de Souſcripteurs, auxquels il ne demande aujourd'hui que leur promeſſe ſignée de prendre ce Plan quand il ſera publié. Le prix de la ſouſcription ſera de 12 liv. pour l'avoir enluminé & mis ſur toile. On ſouſcrira juſqu'à la fin de Mai chez M. Dupain-Triel, Cloître Notre-Dame, vis-à-vis la Maîtriſe.

Six Concertos pour le Violon, Hautbois ou Flûte ad libitum, dédiés au Roi, par M. de Meude-Monpas, Écuyer, Gentilhomme de Sa Majeſté. A Paris, chez Bailleux, Marchand de Muſique, rue S. Honoré, à la Règle d'or.

Il ne paroît encore qu'un de ces Concertos, les autres ſeront publiés ſucceſſivement & ſéparément. Le doigté eſt déſigné par des chiffres dans les endroits difficiles. Ce Concerto eſt d'un ſtyle agréable, & rappelle le talent de l'Auteur pour l'exécution.

Digitized by Google

Air de Marlbourouck, avec neuf variations pour le Clavecin ou Forté-Piano, par M. Bénaut. Prix, 1 liv. 16 sols. A Paris, chez Mlle Levasseur, rue de la Monnoie, la porte-cochère à côté de la rue Boucher.

John Williams, N. Hingston, & Compagnie, Pépiniéristes, Fleuristes & Grenetiers, viennent d'établir un dépôt de Pépinières de toutes sortes d'Arbres, d'Arbustes étrangers de pleine terre, d'Orangerie & de Serres chaudes. On y trouvera des Oignons & des Racines de Fleurs les plus rares, des Graines d'Arbres, de Fleurs, de Gazons, de Légumes, de Fourrages, & des Graines de toutes les espèces. Ceux qui en prendront une certaine quantité auront des remises honnêtes; & l'on prévient le Public que depuis la Paix, les prix sont considérablement diminués. S'adresser à John Williams, ou à N. Hingston, à la Pépinière Angloise, près la Manufacture de Porcelaine, à Sève.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

TABLE.

Epitre à un Anglois, 193
La Différence de neuf ans à quatorze, Conte, 198
Charade, Enigme & Logogryphe, 209
Discours sur l'Histoire, le Gouvernement, &c. 211
Les Amours de Daphnis & Chloé, Traduction, 220
Les Après Soupers de la Société, 222
Comédie Françoise, 228
Comédie Italienne, 229
Variétés, 232
Annonces & Notices, 235

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 31 Mai Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression A Paris, le 30 Mai 1783. GUIDI.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

RUSSIE.

De PÉTERSBOURG, le 13 Mars.

LE Prince Potemkin se propose de faire un voyage dans ses terres de la Lithuanie Russe ; on en fait déja les préparatifs ; il rendra à cette occasion une visite à sa nièce, épouse du Grand-Général Branitzki. Quelques personnes pensent que ce voyage ne sera pas une simple promenade de plaisir ; mais qu'il couvre une nouvelle tournée à Cherson & dans les Provinces voisines de la mer Noire.

» L'Académie Impériale des Sciences a tenu hier une assemblée publique : la Princesse de Daschkow, Dame d'honneur de l'Impératrice, & Directrice de l'Académie, ouvrit la séance par un Discours en François ; après quoi M. Euler annonça que le Prix proposé en 1779, sur *la génération des Plantes cryptogames*, avoit été décerné à un Mémoire portant pour devise : *Ingeniorum commenta delet dies.* Ce Mémoire remplissant à tous égards l'attente de l'Académie, elle s'étoit décidée à indem-

Digitized by Google

niſer encore l'Auteur de tous les frais que lui avoient coûté les deſſins tracés à l'aide du miſcroſcope, qu'il y avoit joints. M. Euler préſenta enſuite à Madame de Daſchkow le billet cacheté qui contenoit le nom de l'Auteur; cette Princeſſe l'ouvrit, & y trouva celui du Docteur Jean Hedwig, à Leipſick «.

DANEMARCK.

De COPENHAGUE, le 27 Mars.

LE vaiſſeau de guerre l'*Oldenbourg* qui eſt en rade ici doit mettre inceſſamment à la voile pour ſe rendre à Alger.

Douze gros navires Marchands Anglois, percés pour 24 canons, écrit-on d'Elſeneur, ſont partis d'ici pour Riga, où ils vont charger du bois de conſtruction pour le compte de S. M. B. Sur chacun de ces bâtimens eſt un Officier commis à ces achats. Vingt-deux navires on été conſtruits l'année derniere à Archangel, pour le compte de la même Nation, & ſont tous deſtinés pour la Baltique. — Une Députation de la Chambre des Péages, eſt venue ici de Copenhague, pour y choiſir un emplacement ſur lequel on ſe propoſe de faire bâtir de nouveaux Magaſins pour le compte du Roi, les vieux ſe trouvant dans un état qui rend ces conſtructions indiſpenſables.

SUÈDE.

De STOCKHOLM, le 31 Mars.

IL y a eu hier grand couvert & aſſemblée à la Cour pour la premiere fois depuis la mort du jeune Duc de Smaland; mais la Reine, toujours occupée de ſa douleur, n'y a point paru.

Les gelées continuent à être très-fortes

Digitized by Google

pendant les nuits, & les glaces ne pouvant se fondre & s'écouler, interrompent encore le commerce, sur-tout dans le nord de ce Royaume. Il en résulte de la cherté dans les denrées. Le prix des comestibles nécessaires à l'approvisionnement de cette Capitale, est porté à un degré beaucoup plus haut qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

POLOGNE.

De VARSOVIE, le 31 Mars.

Il arrive ici depuis quelque tems beaucoup de familles de divers endroits de l'Allemagne, & sur-tout du Margraviat d'Anspach, qui se proposent de s'établir sur les terres de la République.

Selon les lettres de Mittau, l'affaire concernant le commerce des ports de Courlande a été arrangée à l'amiable avec la Cour de Pétersbourg.

ALLEMAGNE.

De VIENNE, le 2 Avril.

L'EMPEREUR a fait savoir par un billet écrit de sa main, en date du 25 Mars dernier, au Tribunal des Appellations, qu'il veut que la Juridiction exercée jusqu'à présent par le Consistoire de Passau dans la haute & basse Autriche, n'ait plus lieu à l'avenir, & qu'en attendant qu'il soit établi un Tribunal compétent, les Parties s'a-

Digitized by Google

dressent à celui des Nobles tant à Lintz qu'à Vienne.

S. M. a fait le Règlement suivant à l'occasion de la nouvelle répartition des Paroisses de cette Ville.

1°. Les Curés des 9 Paroisses de la Ville, recevront un traitement annuel de 1500 florins ; mais ils seront tenus de remettre de 6 mois en 6 mois tous les droits d'étole à la caisse de religion. 2°. Tous les sujets aspirans aux cures, dans les Villes, seront obligés de prendre dans une Université le grade de Docteur en Théologie. 3°. Les canonicats seront donnés de préférence aux Curés qui auront bien rempli les fonctions du S. Ministere. 4°. Aucun ecclésiastique ne pourra jamais obtenir les dignités Epiſcopales, Archiépiſcopales ou autres dans l'Eglise, à moins qu'il ne s'en soit rendu digne dans les fonctions du Saint Ministere. 5°. Il ne sera plus nécessaire, à l'avenir, d'être noble pour être reçu Chanoine d'une Eglise cathédrale, S. M. Impériale ayant supprimé l'usage qui avoit existé dans la plupart des Chapitres, & qui donnoit l'exclusion à tous ceux qui n'étoient pas nés Gentilshommes.

On écrit de plusieurs endroits de la Bohême qu'on commence à s'y ressentir des avantages de la paix. Plus de 12,000 familles employées dans les Manufactures & Fabriques suffisent à peine aux commissions qui viennent de toutes parts.

De HAMBOURG, le 8 Avril.

On est encore dans la même incertitude sur l'arrangement entre l'Autriche, la Russie & la Porte ; s'il faut en croire des lettres de Constantinople, cet arrangement

Digitized by Google

eſt encore fort éloigné, & on doute même que le Grand-Seigneur puiſſe ſe prêter à tous les ſacrifices importans qu'on exige de lui; le peuple ne les voit pas de bon œil, & on craint qu'ils n'occaſionnent de grands troubles qui pourroient dégénérer en révolte.

» On attend ici, ajoutent les mêmes lettres, un Officier Chrétien qui ſera, dit-on, chargé d'introduire la diſcipline Européenne parmi les troupes Ottomanes. En même-tems des perſonnes au fait des finances & de la maniere de lever les impôts, s'occuperont à répandre plus d'ordre dans cette partie ſi négligée, où tout a été arbitraire, & où l'on n'a jamais connu aucunes formes. Si l'on réuſſit dans ces deux projets dont l'exécution offre de grandes difficultés, le Grand-Seigneur, au cas que la guerre éclate, ſera en état de la pouſſer avec plus de vigueur «.

Des lettres de différens endroits du Nord ſemblent venir à l'appui de celles de Conſtantinople, & ſur-tout de l'opinion qui ſuppoſe la guerre inévitable.

» Un courier parti de Conſtantinople & arrivé à Pétersbourg le 4 Mars, a apporté, à ce qu'on aſſure, la réponſe du Grand-Seigneur aux prétentions de la Cour de Ruſſie; on dit qu'elle n'eſt point ſatisfaiſante, & on craint en conſéquence que l'Impératrice ne ſoit obligée de ſe faire donner ſatisfaction à main armée. Cependant on ſe flatte encore de l'eſpérance que les Princes de la Moldavie & de la Valachie ſeront déclarés indépendans, quoique les préparatifs de guerre de la Porte augmentent de jour en jour, & qu'elle ait fait faire dans toutes ſes Provinces d'Europe le dénombrement des jeunes gens en état de porter les armes, dont le nombre eſt de plus de 105,000 hommes «.

Digitized by Google

Quelques-uns de nos papiers rapportent, d'après une lettre de Peterwaradin, qu'il y a eu une nouvelle affaire sur les frontières entre les troupes Impériales & les troupes Ottomanes; de pareils évènemens, s'ils se confirment, peuvent apporter de grands obstacles à l'arrangement qui se négocie & qui souffre de si grandes difficultés.

» Les représentations, écrit-on de Vienne, qui ont été faites à l'Empereur au sujet de son Edit qui règle les mariages, ont été rejettées, & l'Edit sera exécuté selon sa teneur. — On prétend que les Eglises que l'Ordre de Malte & l'Ordre Teutonique ont dans cette Capitale, seront fermées incessamment. — Un horloger de cette ville vient d'inventer un fusil à vent très-curieux; il peut être déchargé quinze fois de suite, sans qu'on ait besoin de le charger de nouveau. L'inventeur a obtenu une pension & une place d'Inspecteur dans l'arsenal. — On doit envoyer incessamment en Croatie un transport de 54,000 fusils & plusieurs tonnes d'argent «.

On mande de Gieffen que le Landgrave, par une résolution en date du 3 de ce mois, a permis aux Etudians Catholiques l'exercice du culte privé de leur religion dans une salle du Collége Académique; ils pourront faire venir un Prêtre de Wetzlar ou du Couvent d'Arndsbourg; c'est le premier exemple d'un Etat Protestant qui se relâche de ses anciens usages en faveur des Catholiques.

Il a été publié & affiché dans Ratisbonne, le 30 du mois dernier, que les Eglises & les Couvens ne serviront plus d'asyle aux

Digitized by Google

malfaiteurs, & qu'on attend des prépoſés qui les livreront à la Juſtice auſſi-tôt qu'ils ſeront inſtruits de leurs crimes, & avant d'en être requis par les Juges.

ITALIE.

De LIVOURNE, *le 5 Avril.*

LE vaiſſeau Ruſſe qui avoit mis à la voile pour la mer Noire a été forcé par les vents contraires de revenir ici. Ce vaiſſeau a à bord pluſieurs familles Chrétiennes qui vont s'établir à Cherſon; beaucoup d'autres familles de divers pays attendent ici un ſecond bâtiment Ruſſe pour paſſer également dans ce même endroit; l'Impératrice de Ruſſie fait payer pour chaque tête deux ducats, & à chacun une livre par jour juſqu'à ſon arrivée à Cherſon, où l'on donnera aux colons une maiſon, autant de terrein qu'ils en voudront cultiver, des grains pour les ſemences juſqu'à un certain tems & les uſtenſiles de labourage.

Les lettres de Naples contiennent la note ſuivante ſur la fin malheureuſe de la Princeſſe de Gérace.

» Sa maiſon & ſa table étoient toujours ouvertes aux gens de diſtinction de la Ville & à tous les étrangers. Elle employoit ſon grand revenu à ſoulager les pauvres, à encourager les artiſans &c., jamais dans ſes terres il ne fut commis aucune violence. Ce fut au printems dernier qu'elle retourna dans ſes terres en Calabre, & fixa ſon ſéjour à Caſal-Nuovo, petite Ville bâtie régulièrement au

Digitized by Google

commencement de ce siècle dans un terrein au bas des montages, fertile en oliviers & en vignobles. Son intention étoit de passer le Carême à Gioja sur le bord de la mer où elle avoit une maison à plusieurs étages qui n'est pas tombée, tandis que celle de Casal-Nuovo, à un seul étage, construite exprès à cause des effets des tremblemens de terre, a été engloutie avec presque toutes les autres habitations & la moitié des habitans qui étoient au nombre de 5 à 6 mille. La Princesse ne faisoit que de se lever & n'avoit encore mis qu'un bas, lorsque l'horrible secousse renversa sa maison. Son cadavre qui étoit bien avant sous les ruines n'a été déterré qu'au bout de 3 jours; il n'avoit pas de meurtrissures fort considérables, & par l'écume dont on a trouvé ses levres couvertes, on a lieu de conjecturer que le défaut absolu d'alimens a été la cause dernière de sa mort, & que peut-être on l'auroit sauvée, s'il n'y avoit pas eu une impossibilité absolue de lui porter un prompt secours. L'abbé Célestin Amendola qui étoit venu dîner avec elle, n'a pas encore été déterré. Deux palefreniers & la fille de sa femme-de-chambre ont été tirés des décombres. Le cuisinier est descendu de sa loge de bois où il se trouvoit lors de la première secousse, sans se faire du mal. Le cocher que la chasse avoit amené dans les champs & qui avoit renoncé au dîner de la Ville, fut spectateur de cet horrible désastre: collé contre un arbre, prêt à être englouti dans un gouffre qui s'ouvrit à peu de distance, de quelque côté qu'il tournât les yeux, il voyoit les élémens conjurés abaisser les montagnes, déchirer les plaines & couvrir les Villes de tourbillons de fumée & de poussière «.

Selon quelques lettres de Naples, de 50,000 personnes auquel on porte le nombre des morts en Sicile & en Calabre, on en a déja trouvé 30,000 sous les ruines; la perte du

Digitized by Google

Roi s'évalue à 500,000 ducats de revenu, & celle des sujets peut être portée au double. Les mêmes lettres portent que le 28 Mars, vers les 7 heures & demie du soir, on éprouva encore à Naples une secousse qui fut très-longue & qui répandit l'alarme ; la plupart des habitans prirent la fuite, & se réfugièrent dans la campagne où plusieurs personnes de distinction passent à présent la nuit dans leurs carrosses.

» Le premier Directeur des Douanes, Sidi Ismaël Chaya, beau-frere du Bey, lit-on dans une lettre de Tunis, s'est rendu il y a quelques jours avec 10 renégats & 3 esclaves Chrétiens à bord d'un vaisseau Toscan, & a pris la fuite ; c'est la seconde fois qu'il s'échappe ainsi ; mais on croit qu'il a pris des précautions pour ne plus revenir, en s'établissant parmi les Chrétiens au moyen des sommes immenses qu'il a fait passer avant lui. Le Bey est extrêmement touché de cette aventure, & a fait écrire à la Cour de Toscane pour la prier de faire mettre en sequestre tous les biens du fugitif, les réclamant comme lui appartenant, & insinuant qu'il n'y avoit pas d'autre moyen d'entretenir la bonne harmonie entre les deux Etats «.

Un de nos négocians a reçu du Grand Caire la lettre suivante en date du 29 Novembre dernier.

» Dans tout ce pays célèbre par sa fertilité, nous nous trouvons menacés de la cherté & de la disette, parce qu'il s'en est fallu de beaucoup que les eaux du Nil se soient élevées à la hauteur de 14 coudées ou de 21 pieds, qui est celle où elles doivent monter pour féconder nos campagnes. Nous prévoyons d'ailleurs une guerre presque inévitable entre notre Bey & ceux de l'Egypte supérieure. Ce

Digitized by Google

derniers ſont dans la plus grande activité, & ont déjà reçu de deux Beys leurs alliés un renfort conſidérable d'Officiers & une quantité de recrues, tous ſujets du grand Caire. Ce n'eſt pas que le nombre en ſoit ſi grand qu'il puiſſe leur donner une ſupériorité de forces; mais on craint qu'ils n'aient des intelligences ſecrettes avec quelques-uns des nôtres, ce qui donne la plus grande méfiance aux principaux Commandans du Gouvernement actuel «.

ESPAGNE.

De MADRID, le 2 Avril.

LA Chambre vient de publier un décret du Roi du 30 Mars de l'année dernière, par lequel S. M. a accordé la Grandeſſe d'Eſpagne de la première Claſſe à D. Louis Berton de Balby & au Duc de Crillon, Capitaine Général de ſes armées Royales. Elle vient auſſi d'en gratifier M. le Comte d'Eſtaing, ainſi que le Prince de Naſſau, aux ancêtres duquel elle avoit été accordée par Charles-Quint.

» Nos politiques, nos ſavans qui s'occupent des objets économiques, & en particulier le célèbre M. de Campomanes, ayant démontré dans leurs écrits que la négligence & le mépris avec leſquels on traite les métiers & les arts uſuels dans ce pays, ſont la cauſe premiere du défaut d'induſtrie & d'activité parmi les citoyens de la claſſe médiocre, ainſi que de la pauvreté qui règne généralement parmi nous, S. M. pour opérer par la ſuite le bien du Royaume, en excitant l'émulation parmi les artiſans de toute profeſſion, vient de faire publier un Edit par lequel les artiſans de tous métiers quelconques, pourront être admis aux charges Municipales, & même aſpi-

Digitized by Google

rer à la nobleſſe, ceux du moins qui ſe ſeront diſtingués d'une maniere éminente dans leur état «.

ANGLETERRE.

De LONDRES, *le 21 Avril.*

LES nouvelles de l'Amérique ſeptentrionale nous manquent encore; celles des Iſles nous ont été apportées par le paquebot le *Greyhound*, & ne vont pas plus loin qu'au 10 Février, époque à laquelle il eſt parti de la Jamaïque; l'Amiral Rowley y étoit alors, & avoit arboré ſon pavillon à bord du *London*, de 90 canons; les autres vaiſſeaux que nous avions à Fort-Royal étoient l'*Ajax*, le *Torbay* de 74, le *Repulſe*, de 64, le *Preſton*, de 50, l'*Ulyſſe*, de 44, & 5 frégates. Les ſeuls détails que nous avons de ces contrées, ſe réduiſent aux ſuivans, que nous fournit le *Kingſton Journal*.

De Kingſton le 18 *Janvier.* La *Magicienne*, de 40 canons, eſt arrivée ici le 17, ayant perdu tous ſes mats dans un combat avec deux vaiſſeaux François; elle a eu 21 tués & 39 bleſſés à bord. La frégate françoiſe qui lui a livré combat eſt la *Sybille*, de 40 canons; elle avoit à bord, outre ſon complet, 350 hommes de l'équipage du *Scipion*, vaiſſeau échoué dans la baye de Samana. L'autre vaiſſeau montoit 34 canons. On ignore ſon nom. On préſume que le nombre des tués & bleſſés à bord de la *Sybille*, eſt conſidérable.

Le 29 *Janvier.* Le brigantin le *Lucy*, venant de Miſſiſipi, eſt arrivé à Black-River en 17 jours, avec un pavillon Parlementaire. Il nous a appris qu'un grand nombre d'Indiens dans la Louiſiane & la Floride, ont ſecoué le joug des Eſpagnols. Vers

Digitized by Google

le 18 Décembre, 2000 Indiens Choctaw & Chickesaw, prirent les armes & surprirent un poste Espagnol, dont la garnison montant à 70 ou 80 hommes, fut taillée en pièces. Quinze cens autres Indiens, de la nation de Creek, s'étant joints à un corps considérable de réfugiés de la Géorgie, & des Provinces limitrophes, avoient commis vers le même tems des hostilités, & étoient en marche pour Pensacola. L'état de foiblesse où se trouvoit la garnison de cette place, faisoit craindre qu'ils ne s'en emparassent. Environ trois jours avant le départ du *Lucy*, plusieurs exprès venant de l'intérieur du pays, étoient arrivés à la Nouvelle Orléans, & avoient apporté la nouvelle des ravages affreux commis par les Sauvages. Don Estevo Miro, Lieutenant-Gouverneur de la Louisiane, avoit rassemblé une partie de la milice, & il se préparoit avec ces forces & avec 300 hommes de troupes régulières, à aller attaquer le principal corps des Rebelles.

Du 8 Fév. Le Duc d'Estissac vient d'arriver de Ste-Lucie avec des dépêches de l'Amiral Pigot pour le Gouverneur de cette Colonie, & pour l'Amiral Rowley. Ce bâtiment parti de Ste-Lucie le 24 Janvier, annonce l'arrivée de la frégate la *Diana*, venue d'Europe à cette Isle, & celui de l'*Anson*, de 64, à la Barbade. Ce dernier vaisseau avoit appareillé de Portsmouth. On a appris, par la même voie, que la frégate la *Vénus* étoit arrivée le 22 Janvier de Brest à la Martinique après une traversée de 28 jours. —— Le 4, les vaisseaux de S. M. l'*Arrogant*, de 74, le *Repulse*, de 64, & l'*Albemarle*, de 28, faisant partie de l'Escadre de l'Amiral Hood, ont mouillé dans ce Port, où ont relâché le même jour l'*Alfred*, de 74, venant d'Hallifax & d'Antigues; & le bricq le *Jason*, vaisseau Parlementaire, venant de la Nouvelle Orléans.— Le 5 au matin, l'escadre de l'Amiral Hood a mouillé à Port-Royal. Dans l'après dîné, le Gouverneur &

Digitized by Google

le contre-Amiral Rowley ont passé à bord du *Barfleur*, pour y rendre leurs devoirs au Prince Guillaume Henri. S. A. R. est attendue incessamment à Spanish-Town. L'escadre du Lord Hood est composée du *Barfleur*, du *Prince George* & du *London*, de 90 canons; du *Vaillant*, du *Marlboroug* & de l'*Alfred*, de 64; du *Belliqueux* & du *Protée*, de 64. Le Commodore Affleck est resté en croisière à la hauteur du Cap François avec le *Prince William*, le *Bedfort*, l'*Invincible*, l'*América*, l'*Alcide* & l'*Ajax*, formant une division de l'escadre de Hood. Avant que ce dernier quittât sa station, il avoit, dit-on, reçu la nouvelle de l'arrivée du Marquis de Vaudreuil avec son escadre à la Martinique.

On a appris par le paquebot le *Sandwich*, que l'*Ardent* & *le Duc de Chandos*, qu'on croyoit perdus, sont entrés à Antigues; mais ils n'ont donné aucune nouvelle des vaisseaux manquans de la flotte de la Jamaïque.

Le transport la *Syrene*, venant de Charles-Town, est arrivé à Portsmouth le 15 de ce ce mois; il amène avec lui l'équipage de la frégate la *Pallas*, de 36 canons, qui s'est perdue près d'Eyd; aucun homme heureusement n'a péri. Cette frégate étoit sortie d'Hallifax avec le *Caton*, de 64, mais elle en avoit été séparée depuis long-tems par un coup de vent.

Les nouvelles de l'Inde arrivées ici le 6 de ce mois par le paquebot le *Rodney*, & dont le public attendoit la communication avec tant d'impatience, ont enfin paru dans la Gazette de la Cour du 12 & du 15 de ce mois. La première offre l'extrait suivant des

Digitized by Google

dépêches du Lieutenant-Général Sir Eyre Coote, en date du 31 Août & du 25 Septembre dernier.

J'employois tous les moyens possibles pour faire avancer l'armée dans le voisinage de Chingleput, afin de traverser les projets d'Hyder & des François, & j'attendois avec une vive impatience l'effet de mes observations au Gouverneur Général & l'arrivée de ses ordres, dans l'espérance de reprendre dès-lors l'autorité sur les troupes de la partie du sud, & de pouvoir les faire concourir à mes vues particulieres; mais malheureusement, le 18 Février, longtems avant que je pusse avoir reçu une réponse de Bengale, le Colonel Braithwaite fut attaqué & entièrement défait par Tippo-Saib, fils d'Hyder-Ali, & par M. de Lally, près des bords du Colleroon. Tout son détachement fut pris ou détruit; il étoit composé d'environ 2000 hommes d'infanterie, de 250 de cavalerie, de 18 Officiers & de 13 pieces de campagne. Les François ne craignant plus notre armée du sud & couverts au nord par celle d'Hyder-Ali, qui les mettoit à l'abri de toute attaque imprévue de la part de la mienne, s'avancèrent avec confiance contre Goudelour, qui incapable de faire une longue résistance, se rendit le 6 Avril aux troupes commandées par M. Duchemin. — Le 12 j'appris que l'ennemi avoit commencé le siége de Permacoli, & j'ai su depuis que la garnison avoit capitulé le 17. Je ne doutois pas que l'ennemi ne formât des desseins sur Vandiwash; j'avois même lieu de croire que les François & Hyder-Ali alloient se mettre en marche pour attaquer cette Place. J'y conduisis l'armée avec toute la diligence possible, persuadé que l'ennemi m'attendroit sur la route pour engager une action décisive; mais j'y arrivai sans la moindre opposition. Comme je craignois que l'ennemi ne se doutât de l'envie que j'avois de combattre, & que j'étois bien sûr qu'il ne viendroit pas me chercher dans le voisi-

Digitized by Google

nage de Vandiwash où je pourrois le recevoir avec tant d'avantage, je me déterminai à marcher à sa rencontre. Je suivis pendant deux journées la route qui conduisoit directement au terrein où nous avions vu de la hauteur de Vandiwash qu'il avoit établi son camp. Mais il se retira à mon approche, & alla occuper les montagnes rouges. Cette position si forte par elle-même devenoit encore beaucoup plus importante avec une armée aussi nombreuse que celle d'Hyder-Ali, soutenu par des forces Européennes bien supérieures à celles de mon armée, je consultai le Major-Général Stuart & le Colonel Lang sur une affaire de cette importance, & dont l'issue décideroit du sort de l'Angleterre dans l'Inde. Le Conseil de guerre assemblé à cette occasion approuva unanimement l'idée que j'avois suggérée de tirer l'ennemi de ce poste, en faisant un mouvement qui en effet couperoit les vivres à Hyder-Ali, & lui donneroit de l'inquiétude pour la sûreté de ses magasins à Arnée. D'après ce plan nous nous mîmes en marche le 30 Mai, & le premier Juin l'armée campa à environ cinq milles d'Arnée. Le même jour je reçus avis qu'Hyder-Ali instruit de notre route, s'étoit mis en marche, & que son avant-garde étoit arrivée la veille au soir à Dessour à 25 milles & sur la grande route du poste que nous occupions; notre manœuvre avoit réussi; je fis reconnoître un lieu convenable pour le bagage, dans le cas où je jugerois à propos de marcher pour attaquer l'ennemi, ou de l'attendre à mon poste. Le 2, de grand matin, je reçus avis qu'Hyder s'étoit avancé à Chittique, à environ onze miles du lieu où nous étions. L'armée eut alors ordre de se rapprocher d'Arnée, dont j'espérois me rendre maître aisément & qui, tant par la quantité prodigieuse de provisions qui rempliſſoient ses magasins, que par l'avantage singulier de sa situation, ne nous promettoit rien moins que la possession paisible du Carnate, d'où l'ennemi seroit entiérement expulsé. Dans cette position occu-

Digitized by Google

pée d'une part par l'armée d'Hyder-Ali, & de l'autre d'un projet aussi important que celui que j'avois conçu, il étoit essentiel de délibérer mûrement sur le parti à prendre, savoir de persister dans mon premier projet de menacer Arnée (qu'Hyder-Aly avoit certainement eu l'intention de couvrir lorsqu'il avoit abandonné son poste) & par-là de le forcer à une action, ou de marcher directement vers lui pour le combattre. Je préferai ma première idée, comme le moyen le plus déterminant sur l'esprit d'Hyder-Aly, qui n'avoit certainement d'autre objet que de sauver son grand magazin. Il lui étoit égal de remplir cet objet, en nous éloignant de ce poste ou en nous livrant bataille; mais il y avoit lieu de penser, que s'il réussissoit à nous écarter, il se détermineroit difficilement, sur-tout après quatre défaites, à risquer encore le sort d'un combat. Nous prîmes donc la route d'Arnée: notre avant-garde avoit déjà pris son poste & commencé à tracer l'emplacement pour notre camp, lorsqu'une canonnade éloignée avertit notre arrière-garde de l'approche de l'ennemi, (ce fut aussi le premier avis que j'en eus). Cette espèce de surprise vient des moyens qu'il a de couvrir la marche de son infanterie, par les corps considérables de cavalerie qui composent son armée. Or comme depuis le commencement de la guerre nous avions toujours vu cette cavalerie suivre tous nos mouvemens, nous n'avions jamais regardé cette circonstance comme une preuve positive que le gros de l'armée fût près de nous. On fit en diligence les dispositions convenables pour repousser l'attaque & en venir aux mains. Notre ligne se trouvoit alors dans un lieu commandé de tous côtés par un terrain élevé. Comme l'ennemi s'en étoit emparé, nous exécutâmes nos diverses manœuvres avec beaucoup de désavantage; & fûmes exposés à un feu considérable quoique dirigé de loin. Ce ne fut que vers le midi que nous parvînmes à forcer l'ennemi de diriger ses diverses atta-

Digitized by Google

ques vers un point fixe. Nous pumes alors avancer contre lui avec quelque espoir de réussite, nous le chargeames, il plia. Nous le poursuivîmes jusqu'au soir très-tard, & nous lui enlevâmes dans sa retraite un canon & deux chariots chargés de munitions — Je restai dans ce poste avancé aussi long-tems que l'état de mes provisions le permit & lorsque je fus obligé de rebrousser chemin pour m'en procurer de nouvelles, je tâchai de le faire de la manière la plus honorable, en cherchant de nouveau Hyder-Aly qui, selon l'avis que j'en avois reçu, avoit campé avec son armée près d'un chemin par lequel il étoit possible que nous dirigeassions notre marche. Il se retira devant moi avec précipitation; quoiqu'il fût en possession d'un terrein, dont il auroit pu nous disputer l'approche avec tout l'avantage possible. Nous continuâmes le lendemain notre marche par la même route qu'il avoit prise pour effectuer sa retraite; mais nous reconnûmes qu'il avoit quitté ce chemin & traversé le pays, se dirigeant sur Arnée. Le 8 Juin, étant campé dans le voisinage de Trivatore, où nous avions fait halte pendant un jour, pour procurer du repos aux troupes & au bétail qui avoient beaucoup souffert par la maladie & la fatigue, notre grand-garde fut malheureusement attirée dans une embuscade où étoient postés environ 6000 hommes de Cavalerie d'élite d'Hyder-Aly, & elle fut entiérement coupée avant qu'elle pût recevoir aucun secours. — Je vous apprends avec satisfaction que la paix avec les Marattes est sur le point d'être conclue. Les articles d'un traité de paix & d'amitié, & alliance perpétuelle, ont été arrêtés le 17 Mai par Mahdet Scindia, au nom des Marattes, & par M. David Anderson, (Député par le Gouverneur général & le Conseil) au nom des Anglois; ces articles doivent être cependant approuvés & ratifiés par les Gouverneurs respectifs, pour que le traité devienne définitif. Je crois que tous les articles de

Digitized by Google

ce traité ont été déja ratifiés de notre part ; mais je n'ai pas encore appris qu'ils aient été scellés & signés par le Peshwa, & confirmés par les Membres dépendans de l'Etat de Poonah. —— Le seul mouvement important de l'armée, depuis le 2 Juin jusqu'au tems actuel, fut le ravitaillement de la garnison de Villore, qui fut effectuée du 7 au 21 Août, l'armée ayant dans cet intervalle fait une marche de près de 200 milles, & jetté dans la place des provisions suffisantes pour la subsistance des troupes jusqu'au premier Mars prochain. — Je suis fâché de vous apprendre la prise de Trinquemale, qui s'est rendue, par capitulation, à M. de Suffren, le 31 du mois dernier. J'avois donné ordre de défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité. Le 3 de ce mois, il y a eu une action entre notre escadre & les François, qui y ont beaucoup souffert. Depuis, notre escadre jugea qu'il étoit convenable de se rendre dans l'aterrage, où elle est arrivée le 9 : elle est occupée actuellement à se réparer, & elle compte partir pour Bombay vers le milieu du mois prochain. La *Minerve*, bâtiment munitionnaire, & les vaisseaux de la Compagnie des Indes, le *Major* & le *Nottingham*, qui faisoient partie de l'escadre du Chevalier Richard Bickerton, sont arrivés, les deux derniers, ayant à bord le Lieutenant-Colonel Adams, avec deux compagnies du 101e Régiment, & le Colonel Rembold, avec deux compagnies d'Hanovriens, tous en bon état & ayant peu souffert pendant la traversée. —— La foiblesse de ma santé ne me permet pas de donner un plus grand détail de la dernière marche de notre armée vers Goudelour & de son retour, ni des évènemens qui se sont passés depuis. —— Le Major Général Munro se retire & revient en Europe à bord du transport le *Myrtle*, qui mettra à la voile sous peu de jours. Le Major Général Stuart, qui a fait toutes les campagnes de cette année, prendra

Digitized by Google

en conséquence le commandement en chef des troupes de la Compagnie dans cet établissement général. Depuis ma maladie il a toujours commandé l'armée, & a rempli cette place avec une activité qui lui a fait beaucoup d'honneur, & qui m'a particulièrement causé la plus grande satisfaction «.

On regrette dans ces dépêches les réticences qui s'y trouvent, & sur tout l'état de foiblesse dans lequel se trouvoit Sir Eyre Coote, & qui ne lui a pas permis de donner la suite de son Journal, qui est en effet curieux; car en prenant le résultat de sa longue relation, elle nous apprend qu'il a perdu d'un côté un détachement de 12 à 1300 hommes, de l'autre un corps de cavalerie & deux places importantes, & qu'en revanche, il s'est emparé d'un canon & de deux chariots de munitions.

A ces dépêches on a joint dans la Gazette du 15 de ce mois, celles du Chevalier Edouard Hughes; elles sont également par extrait. Dans la première, en date du 15 Juillet, il rend compte du combat du 6 du même mois, dans lequel il déclare que son escadre a beaucoup souffert, & que l'état de ses vaisseaux ne lui a pas permis de chercher à poursuivre l'ennemi. C'est dans ce combat qu'on prétend qu'un vaisseau François avoit amené son pavillon.

» Le 7 à 10 heures du matin, dit-il, j'envoyai le Capitaine Watt du vaisseau le *Sultan* dans le *Rodney*, bricq désarmé, avec pavillon Parlementaire, & une lettre pour M. de Suffren, contenant la demande de la reddition de l'*Ajax*, vaisseau du Roi de France. Le Capitaine Watt ayant atteint le soir l'escadre

Digitized by Google

Françoise ma lettre fut remise à M. de Suffren qui répondit évasivement, disant que c'étoit le vaisseau le *Sévère* qui avoit eu les drisses de son pavillon emportées, comme il arrive fréquemment dans un combat, que par cette raison son pavillon étoit tombé, mais qu'on n'avoit pas eu intention de l'amener «.

Dans ce combat les Anglois eurent 77 hommes tués & 233 blessés; l'Amiral alla se réparer à Madrass, dont il repartit le 20 pour Trinquemale; il arriva le 3 Septembre, & engagea ce jour là un nouveau combat avec l'escadre Françoise. Il fut très-long & très-opiniâtre; il commença à 2 heures & demie; 5 minutes après il fut général; il dura jusqu'à 7 heures 20 minutes, que l'état de nos vaisseaux força encore l'Amiral de les ramener à Madrass pour les y réparer. Il n'a eu que 51 tués & 283 blessés; mais parmi les premiers se trouvent beaucoup d'Officiers. Sa lettre est du 30 Septembre; il n'est point question d'un nouveau combat le 13, comme le bruit s'en étoit répandu; on a été rassuré en apprenant que notre escadre étoit arrivée à Madrass le 9 Septembre, & qu'elle se proposoit d'en partir le mois suivant pour Bombay, afin d'y joindre l'Amiral Bickerston. On craignoit, d'après les nouvelles qui avoient couru, de n'en plus entendre parler. Mais si nous n'avons plus d'inquiétudes sur son sort, si nous savons qu'elle existe, nous ne sommes pas sans alarmes sur Madrass, qu'elle a dû quitter, qu'Hyder-Aly menace, & devant

Digitized by Google

laquelle M. de Suffren a pu se présenter pour seconder les opérations des armées de terre.

Les affaires de l'Inde ont occupé les dernières séances de la Chambre des Communes. Le Lord Avocat proposa les articles suivans d'un bill pour changer la forme du Gouvernement établie dans ces contrées ; 1°. donner plus d'étendue au pouvoir du Gouverneur-Général du Bengale, pour lui procurer le droit, en cas de différent ou de dispute avec le Conseil, d'agir d'autorité & de se rendre responsable des évènemens ; par-là on évitera la corruption du Conseil, & le Parlement saura qui attaquer en cas de malversation ; 2°. régler le pouvoir du Conseil & des Gouverneurs inférieurs, pour donner aux Gouverneurs & Conseils inférieurs le pouvoir négatif vis-à-vis de leurs Conseils jusqu'à ce que la volonté du Gouverneur-Général soit connue de tout le monde ; 3°. Protéger les droits & mettre en sûreté les propriétés des naturels du pays, en établissant des loix sages & humaines ; 4°. fixer les droits du Raja de Tanjaour & du Nabab d'Arcate, pour approfondir les affaires de ces deux personnages, & voir si c'est effectivement par manque d'argent qu'ils ne sont pas venus au secours de la Compagnie ; 5°. faire une enquête sur la dette de la Compagnie, sur la manière dont elle a été contractée & quels en sont les créanciers, pour lever la toile & faire voir une scène de corruption & de vices.

La Chambre s'étant formée en Comité le 17, le Chevalier Henry Fletcher fit la motion suivante. — » Qu'il soit permis de présenter un bill, à l'effet d'échanger & indemniser la Compagnie unie des Négocians d'Angleterre, faisant le commerce aux Indes orientales, de tous dommages, intérêts & pertes relativement à ce qu'elle ne paie point régulièrement certaines sommes dues, ou qui seront dues à la Nation, de donner à la Compagnie plus de tems

Digitized by Google

pour faire ces paiemens, & de l'autoriser à emprunter une certaine somme, & à en faire un dividende de 4 pour 100, pour les Actionnaires, au 24 Juin 1783. — Le Chevalier W. Fletcher, dit que la détresse de la Compagnie provient du prix énorme auquel le Parlement a mis le renouvellement de sa chartre, si elle n'acceptoit pas ses conditions. Il cita encore parmi les causes de l'embarras où elle se trouve, le tems considérable que les Vaisseaux de la Compagnie perdoient à attendre un convoi, tant en Angleterre que dans l'Inde, & les dépenses excessives qu'elle avoit été obligé de faire pour soutenir la guerre dans cette partie du monde, guerre où le Gouvernement seul a profité de ses conquêtes, tandis qu'au contraire elle a été obligée de réduire son dividende à 7 & demi pour 100, pendant plusieurs années. Il informa la Chambre que la Compagnie attendoit cette saison, 8 vaisseaux de Bengale, & 7 ou 8 de Bombay & de la Chine, & qu'au moyen de ces retours, & avec les marchandises qu'elle a dans ses magasins & en vente, formant un objet d'environ 2,500,000 l., elle se trouveroit en état de faire face à ses affaires & de payer toutes ses dettes, pourvu qu'on lui accordât quelque délai «.

La Chambre permit au Chevalier Henry Fletcher de présenter le bill qui faisoit l'objet de sa motion.

L'affaire de l'emprunt occupa ensuite la Chambre.

Cet emprunt doit être de 12 millions, on espere rembourser sur cette somme le million emprunté sur des billets de l'Echiquier. Les fonds consolidés qui étoient au pair à la signature des traités préliminaires, ont depuis éprouvé une chûte de 70 à 66. On ne peut attribuer cette révolution extraordinaire qu'à l'état alarmant où se trouvent les finances de l'Angleterre, dans un moment où son établissement de paix exigera six millions de plus que le dernier, ou son com-

Google

merce va diminuer de moitié, & où le déficit des taxes oblige les Miniſtres d'appliquer une partie de l'emprunt au paiement des intérêts annuels. Toutes ces circonſtances alarment les Anglois ; mais encore plus les Nations étrangeres intéreſſées dans leurs fonds. Il y a des ſpéculateurs qui ne voyent le ſalut de l'Etat que dans une banqueroute nationale, d'autres propoſent de réduire les intérêts, pour amortir la dette ; mais dans tous les cas, on ſera obligé de faire une grande opération pour parvenir à une réduction quelconque, & il ſeroit bien difficile que cet opération n'attaquât point le crédit & le commerce de l'Angleterre.

M. Whitbread cenſura vivement les conditions de l'emprunt. Elles ſont, dit-il, honteuſes, extravagantes, & telles que la Chambre ne devroit point y ſouſcrire. Je ne puis concevoir comment on peut en impoſer de la ſorte au Public. On donne ſix pour cent, & je ſuis perſuadé, ainſi que doit l'être tout homme verſé dans les affaires, qu'on auroit pu ſe procurer une ſomme ſuffiſante à des conditions beaucoup moins onéreuſes. J'imagine que ſi l'emprunt eût été mis à l'enchere, les conditions en auroient été plus raiſonnables ; car en tems de paix, les gens à argent ſont charmés de prêter leur argent ſur des gages auſſi ſolides que ceux fournis par le Parlement. J'ai la meilleure opinion de pluſieurs Membres de l'Adminiſtration, mais je ne puis diſſimuler que leur début eſt fort étrange. Je prétends qu'ils ont retenu trois millions de l'emprunt pour leurs créatures. — L'Orateur ayant propoſé la queſtion, la motion du Lord Cavendish, relativement à l'emprunt de douze millions, paſſa. — M. Rolle propoſa enſuite qu'on mît ſous les yeux de la Chambre une liſte des ſouſcripteurs de l'emprunt. M. Montague ſeconda la motion. M. Sheridan ſe leva & dit : j'avoue que je ne ſuis aucunement ſurpris d'avoir entendu l'Honorable Membre (M. Whitbread) s'exprimer comme il l'a fait, car je me

Digitized by Google

souviens qu'il étoit absent lorsque l'affaire de l'emprunt fut discutée ; il n'est donc pas étonnant qu'il en ait porté un jugement aussi erroné ; je l'informerai donc que malgré mes liaisons avec la Trésorerie, j'ignore entièrement qu'aucune partie de l'emprunt ait été donnée à des Membres du Parlement. Bien plus, je proteste que je ne connois aucune des personnes dont le nom est porté sur la liste ; c'est ce qui me fait souhaiter que la motion de M. Rolle passe. — Le Lord John Cavendish dit : lorsque la liste en question sera mise sous les yeux de la Chambre, elle y verra les noms des banquiers auxquels il a été accordé diverses sommes, mais j'ignore comment ils distribueront ces sommes. Cette liste indique aussi les fortes sommes qui ont été accordées aux Compagnies de Commerce. On a aussi intéressé dans l'emprunt les Commis de la Trésorerie pour les récompenser de leur surcroît de travail, mais je ne sache pas qu'il ait été accordé un denier pour aucun objet de corruption. Dans cette même séance M. Eden fit une motion pour qu'il fût imprimé un nombre suffisant, pour les Membres de cette Chambre, de copies de l'état du produit net de toutes les taxes depuis le 29 Septembre 1773 jusqu'à pareil jour de l'année 1782, en distinguant chaque année & le produit de chaque taxe.

Le 17, S. M. a donné son consentement royal a différens bills, entre lesquels sont le bill pour la révocation de 2 actes passés dans les 16 & 17e. années du présent règne, pour interdire le commerce & la correspondance avec les Etats-Unis d'Amérique, & celui pour prévenir & écarter tous doutes qui se sont élevés ou pourroient s'élever relativement aux droits exclusifs du Parlement & des Tribunaux d'Irlande, sur des matières de Législation & de Judicature.

FRANCE.

Digitized by Google

FRANCE.

De VERSAILLES, le 29 Avril.

Le 21, le Roi se rendit en cérémonie à l'Eglise de la Paroisse de Notre-Dame, où il communia des mains du Cardinal Prince de Rohan, Grand-Aumônier de France; le Prince de Beauveau, Capitaine des Gardes-du Corps du Roi, en quartier, & le Duc de Brissac, Capitaine-Colonel des Cent-Suisses, tenant la nappe du côté du Roi, l'Evêque de Senlis, premier Aumônier de S. M., & l'Aumônier de quartier, du côté de l'Autel.

Le 19, Madame la Comtesse d'Artois s'étoit rendue à la même Eglise, où elle avoit communié des mains de l'Evêque de Bayeux, son premier Aumônier.

Le Vicomte & le Marquis de la Cropte de Bourzac, & le Comte de Croismare, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, qui avoient eu précédemment l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu celui de monter dans les Voitures de S. M. & de chasser avec Elle; le premier le 7 Février dernier, le second le 14 de ce mois, & le troisième le 10.

De PARIS, le 29 Avril.

Depuis la signature des préliminaires de la paix, il ne s'est rien passé dans les mers d'Europe qui ait pu nous faire regretter le

Digitized by Google

retard qu'ont éprouvé les *avisos* portant en mer l'ordre de la cessation des hostilités. Il paroît qu'en Amérique les pertes respectives se réduisent à peu de chose; & quoiqu'en disent les papiers Anglois, il est encore très-incertain que nous ayons perdu la *Sybille*, & que l'Angleterre ait perdu la *Magicienne*. Si la *Pallas* a coulé bas, les Anglois en revanche ont retrouvé l'*Ardent*, qu'ils croyoient avoir péri.

On a lieu de croire que la guerre aura été plus vive dans l'Inde, & sans doute les mois de Janvier & de Février ne se seront point passés sans qu'il y ait eu de rencontres entre les escadres. Il paroît certain que Sir Eyre Coote est mort des suites de la blessure qu'il s'est faite en tombant de cheval. S'il n'a pas été remplacé par un Général aussi habile & aussi actif que lui, Hyder-Aly & notre armée auront de grands avantages avant la fin du mois de Juin, époque à laquelle on recevra dans l'Inde la nouvelle de la paix.

La frégate du Roi, la *Subtile*, écrit-on de l'Orient, vient de mouiller sous Groix; elle étoit partie de l'Isle de France le 23 Décembre dernier. L'Officier qui en est sorti avec les dépêches pour la Cour, n'a pas donné de grands renseignemens sur les affaires de l'Inde, parce qu'il en étoit parti avant le commencement du mois d'Octobre; voici seulement ce qu'on a pu apprendre par quelques lettres de l'Isle de France, écrites à la hâte. — M. Duchemin, Général de l'armée de terre, est mort de la dissenterie, ainsi que M. le Marquis de Pleury, Major général de cette armée, & M. de Chenouville, Colonel du Régiment de l'Isle de France; on met encore au nombre des morts,

Digitized by Google

M. de Zantier, Meſtre-de-camp, Commandant du Régiment de la Matck. — Outre la perte de l'*Orient*, on dit que M. de Suffren a encore à regretter celle du *Biſarre*, qui a échoué à la côte du Coromandel. Les Anglois n'ont pas été plus heureux ; 3 vaiſſeaux de la Compagnie ont été perdus ſans reſſource ; 2 vaiſſeaux de guerre ont eu le même ſort, après un terrible ouragan, qui maltraita ſi fort un troiſième, qu'on a été obligé de le condamner. Madraſs étoit dépourvue de vivres, & dans la ville-même il mouroit de faim quantité de perſonnes chaque jour. — La *Concorde*, ſortie de ce port, & la *Veſtale*, partie de Nantes, étoient arrivées en bon état à l'Iſle-de-France ; l'*Indiſcrette* avoit été condamnée au Cap-de-bonne-Eſpérance. — M. de Buſſy, s'étant embarqué avec tout ce qu'il avoit pu raſſembler de troupes & de munitions, ſur l'eſcadre de M. de Peynier ; mit à la voile de l'Iſle-de-France, le 18 Décembre. Cette eſcadre eſt compoſée de 4 vaiſſeaux de guerre, & de 37 tranſports. — Lorſque les Officiers de la *Subtile* ſeront à terre, nous aurons des détails plus étendus «.

S'il eſt vrai que M. de Suffren ait encore perdu le *Biſarre*, il faut qu'on ait eu à l'Iſle-de-France des nouvelles poſtérieures à celles que M. Dulac, parti de Trinquemale le 3 Octobre, nous a apportées. En ce cas on y auroit ſu s'il y avoit eu un nouveau combat, comme on l'avoit publié ; il paroît que le mal que peuvent avoir éprouvé les deux eſcadres, n'a été cauſé que par les ouragans.

« L'eſcadre, écrit-on de Toulon, qui a eu ordre de ſe rendre de Cadix ici, eſt arrivée le 6 & le 7 dans la rade, avec environ 60 bâtimens de tranſport, chargés de troupes. — Cette eſcadre eſt compoſée de 11 vaiſſeaux de ligne ; le *Dictateur*, le *Deſtin*, l'*Alcide*, le *Puiſſant*, le *Conquérant*, le *Zodiaque*, le

Digitized by Google

Guerrier, le *Censeur*, l'*Actif*, de 74 canons; la *Provence*, l'*Indien* de 64; des frégates la *Mignonne* & l'*Isis*, & des corvettes la *Poulette*, la *Belette*, la *Sardine*, & la *Sirène*. Ces bâtimens ont eu ordre de faire quatre jours de quarantaine, à cause des malades qu'ils ont à bord. — Les Régimens de Bretagne, de Lyonnois, de Bouillon, & de Royal-Suédois, qui étoient embarqués, tant sur les transports, que sur les bâtimens du Roi, ont été envoyés dans plusieurs villages des environs, jusqu'à nouvel ordre, & les détachemens que d'autres Régimens ont fournis, en différentes fois, se sont mis en route d'abord après le débarquement, pour aller joindre leurs corps respectifs; les malades & les convalescens ont été transférés au fort de la Malgue, où on leur avoit préparé un hopital ∞.

M. le Comte d'Estaing est arrivé de Madrid le 24 de ce mois.

On se rappelle la sensation que fit à Bordeaux le Mémoire lu à la séance publique de l'Académie des Sciences de cette Ville, du 7 Mars de l'année dernière, par M. Dupré de Saint-Maur, Intendant de Guyenne & Directeur de l'Académie. Ce Mémoire, relatif à quelques points intéressans pour la Ville de Bordeaux, en offre particulièrement un qui n'intéresse pas moins la Province que la Ville: bâtie sur un terrein marécageux, celle-ci a été sujette dans tous les tems à des maladies épidémiques; pour les faire cesser, il s'agit de dessécher les marais; & les moyens les plus sûrs & les plus faciles d'y parvenir, trouvés & développés par M. Dupré de Saint-Maur, agrandiront, s'ils sont exécutés, le commerce, & formeront

Digitized by Google

autour de la Ville, du côté opposé à la Garonne, un spectacle presqu'aussi imposant que celui de son port. Ce Mémoire intéressant a été imprimé conformément aux vues de l'Académie : il est enrichi de notes & de planches gravées avec le plus grand soin (1).

La lettre suivante, que nous venons de recevoir de Saumur, rectifie les détails que nous avons donnés dans le N°. 13 de ce Journal, où il est dit, d'après un faux exposé que nous avions reçu,

» Que la Loire ayant rompu ses digues en deux endroits, Saumur & le Mans ont été entourés d'eau, de manière que les habitans de ces Villes, ainsi affligées, ont été réduits pendant plusieurs jours à n'avoir par tête qu'une demi-livre de pain. — Saumur, nous écrit-on, a été entouré d'eau, la Ville & les fauxbourgs ont même été noyés à la réserve de quelques parties hautes, une petite turcie dite du Chardonneret, en face des cazernes, a été rompue en deux endroits, mais aucun habitant n'a manqué de pain ni des autres choses nécessaires à la vie ; & n'a même subi aucune réduction en sa consommation. — L'attention que vous apportez à rendre publiques les lettres & les observations que vous recevez sur quelques articles où il s'est glissé de l'erreur, me fait croire M. que vous agréerez les miennes, sur un fait qui peut affliger les ames sensibles, & dont vous avez été mal instruit.

Aux détails que nous avons donnés précédemment du désastre arrivé dans le voisinage

(1) Il est de format in-4°. & se trouve à Paris chez Delalain le jeune, rue St-Jaques, vis-à-vis celle du Plâtre.

Digitized by Google

d'Ardres, nous joindrons ceux-ci, qu'on vient de nous faire passer.

Une petite montagne près la Ville d'Ardres, dans le Duché de Mercœur en Auvergne, s'est éboulée & a écrasé le moulin du Buisson; la Meunière & deux de ses domestiques ont été écrasés ainsi que leurs bestiaux; l'engorgement occasionné par cette chûte a fait monter les eaux de cette riviere, appellée la Couse à une hauteur de plus de quarante pieds qui ont occasionné beaucoup de pertes aux terres des environs. —— Lallier, principale rivière de cette Province, y a causé infiniment de pertes par un débordement dont on n'a pas encore vu d'exemple dans ce pays; elle y a ensablé beaucoup d'excellentes terres & emporté beaucoup d'arbres & des maisons de paysans, ce qui produit beaucoup de misère dans toute cette Province, où le bled & toutes les autres sortes de grains sont d'une grande cherté. — Les inondations, occasionnées par la fonte des neiges, ont causé beaucoup de dégats dans la Haute-Auvergne, la rivière de Jordane, qui passe à Aurillac, s'est accrue à un tel point qu'elle a emporté, près de cette ville, plusieurs moulins, elle a détruit la majeure partie des digues, qui servent à l'arrosement des prés, & a ensablé tout le vallon qu'elle arrose. — Ce dernier désastre a été commun à la Haute-Auvergne, il y a causé des dommages de la plus grande conséquence & des pertes irréparables, par l'anéantissement des prairies, unique ressource de cette partie de l'Auvergne.

Les inondations ont été très-multipliées dans quelques Provinces; on a les détails suivans de celle qu'on a éprouvée à Perpignan dans le mois dernier.

Notre ville vient d'éprouver d'affreux ravages occasionnés par le débordement prodigieux des eaux, le 6 de ce mois, après trente heures consécutives d'une pluie excessivement abondante, la rivière de

Digitized by Google

Lisle, qui se trouve déjà extrêmement gonflée, par la fréquence des pluies qui désolent notre Province, depuis le mois d'Octobre, est sortie tout-à-coup de son lit, & a bientôt couvert un espace immense de terrain; ses eaux ont progressivement augmenté jusqu'à minuit, & se sont trouvées montées à cette heure à vingt pieds au-dessus de leur élévation ordinaire. Ce qui est sans exemple, le fauxbourg des Récollets a été entiérement submergé, & ne présente aujourd'hui qu'une triste solitude, couverte de débris & de limon. A peine y compte-t-on six maisons sur pied; la partie basse de la ville a éprouvé à-peu-près le même sort, l'inondation y a détruit une infinité de maisons, & ce qu'il y a de plus affligeant, c'est la perte des malheureux qui ont été ensévelis sous leurs ruines, & qui y ont péri, malgré les secours qu'on s'est pressé de leur porter; un des ponts, & le plus utile, à cause qu'il communiquoit à la grande route de Bordeaux, a été rompu par la violence des torrens, plusieurs moulins ont été entraînés avec les grains & les farines qui s'y trouvoient, ce qui nous occasionne un nouveau malheur, celui de manquer de pain, enfin tous les lieux qui ont été atteints de cet épouvantable débordement, sont tellement dégradés qu'il n'est pas possible de calculer & d'apprécier les dommages qu'il nous a faits.

Depuis cinq ou six ans les Journaux nous avoient appris qu'un habile Méchanicien avoit construit à Vienne en Autriche un Automate, qui jouoit aux échecs & qui jouoit très-bien. On s'attendoit que l'Inventeur, pour sa gloire & son profit, feroit voyager sa curieuse Machine; elle vient d'arriver à Paris. Le sieur Anthon, chargé de sa conduite, l'a logée à l'Hôtel d'Aligre, rue d'Orléans, & a répandu un petit imprimé, dont voici la substance.

Digitized by Google

» Cet Automate, joueur d'échecs, représente une figure d'homme de grandeur naturelle, habillée à la turque, & assise derrière une commode sur laquelle est placé l'échiquier; il joue une partie avec la première personne de la compagnie qui se présente. Avant qu'elle commence, le sieur Anthon ouvre les portes de la commode pour en faire voir l'intérieur, dont la plus grande partie est composée de rouages, leviers, cylindres, cadrans, ressorts, &c. les portes refermées, l'Automate commence la partie & porte la main sur une des pièces, la saisit des doigts, & la transporte sur une autre case, l'y pose, & retire sa main pour la reposer sur un coussin placé près de l'échiquier. S'il donne échec, il en avertit son adversaire, en faisant signe de la tête trois fois si c'est au Roi, & deux fois si c'est à la Reine. Si son adversaire, soit par inadvertance, soit par dessein, fait une fausse marche, il secoue la tête, prend la pièce mal jouée, & la remet à sa place; mais alors le coup de l'adversaire est perdu, parce que l'Automate joue son coup immédiatement après. Si, de part & d'autre, on donne échec & mat, & si ensuite on vouloit jouer encore un coup, il refuse de jouer en secouant la tête. — Après la partie d'échecs, les spectateurs font des demandes à cet Automate, auxquelles il répond en montrant sur une table d'alphabet, les lettres qui, prises ensemble, forment la réponse.

Les premières séances ont eu lieu le 21 de ce mois; une personne qui y a assisté nous en a donné les détails suivans.

La compagnie se rassembla à midi; elle étoit composée de 25 personnes. Le sieur Anthon ayant fait voir l'intérieur de la commode, large tout au plus de trois pieds, & haute de deux & demi, M. le Duc de Bouillon présent, offrit de jouer contre l'Automate; la partie s'engagea très-bien, & M. le Duc ayant reçu en passant devant l'échec, ce

Digitized by Google

qui n'eſt pas permis, l'Automate remua deux fois la tête pour marquer la faute, & remit à leur place le roi & la tour de ſon adverſaire. La partie continua juſqu'au moment où l'Automate ayant fait peut-être à deſſein une faute conſidérable, M. le Duc de Bouillon dit à l'aſſemblée qu'il voyoit bien que c'étoit une galanterie de l'Automate s'il gagnoit la partie. —— On en vint aux queſtions, & on lui demanda s'il gagneroit M. Philidor? L'Automate montra des lettres qui raſſemblées formoient cette phraſe : *je ne ſuis pas digne de me meſurer contre un ſi habile joueur.* Il y avoit près de lui une dame de qualité avec ſa fille âgée de 10 à 11 ans. On lui demanda ſi cette demoiſelle étoit ſage; il répondit : *elle imite Madame ſa mere.* Réponſe digne du François le plus galant & le plus ſpirituel. — La ſeconde ſéance eut lieu le même jour dans l'après-midi; l'aſſemblée étoit compoſée preſque en entier de la ſociété de M. le Maréchal de Byron, & de quelques autres perſonnes au nombre de 30. Après qu'on eut vu l'intérieur de la commode, pluſieurs perſonnes s'offrirent pour faire la partie d'échecs; mais ſur ce qu'on repréſenta que M. Bernard, Avocat au Parlement, qui étoit préſent, étoit un des plus forts joueurs qu'on connût après M. Philidor, l'aſſemblée le pria de ſe charger de la partie. L'Automate commença par le coup ordinaire, en avançant deux pas le pion du roi; M. Bernard lui répondit en avançant deux pas le pion du fou de la dame, partie peu commune. L'Automate ne ſe déconcerta pas; il ſe défendit très-bien & avec beaucoup de juſteſſe. Comme M. Bernard ne vouloit pas laſſer l'attention de la compagnie, il ne jouoit qu'au premier apperçu; & ayant fait remarquer que s'il avoit préſenté le mat le coup précédent, il auroit forcé une piece; l'Automate ne manqua pas de parer ſur-le-champ au coup dont on le menaçoit. Cependant preſſé par ſon adverſaire, il ſe vit obligé pour

Digitized by Google

ne pas succomber d'offrir successivement des pieces pour pieces : ce que son adversaire accepta, parce que ses pions avancés lui alluroient le gain de la partie. Un homme qui est debout auprès de l'Automate, & qui peut-être est celui qui le fait agir, quoiqu'on n'apperçoive pas qu'il fasse aucun mouvement, dit alors que la partie étoit perdue, & qu'il étoit inutile d'aller plus avant. La compagnie ne fut pas de ce avis ; elle désira que l'on continuât. Alors l'Automate mit successivement toutes ses pieces en prise, & on vit bien qu'il s'avouoit vaincu. On lui demanda si son adversaire étoit d'une grande force ; il répondit : *il triomphe.* On lui fit beaucoup d'autres questions auxquelles il répondit fort bien. — On peut conclure de ces deux séances que cette machine est fort ingénieuse, & qu'elle suppose dans l'inventeur de grandes connoissances en mathématiques, en physique & en méchanique. Un agent invisible, tel que le fluide magnétique, conduit sans doute toutes les opérations ; & nous voyons tous les jours le sieur Comus opérer par le moyen de l'aimant des choses non moins surprenantes. L'homme qui est sans cesse auprès de la statue est peut-être celui qui dirige ses mouvemens, quoique rien dans lui ne semble l'indiquer. Quant à l'intérieur de la commode, on entend qu'il n'en sort autre chose que le bruit d'une détente & d'une fusée, tel que celui formé dans une pendule qui va sonner. — Il n'est pas étonnant que l'Automate ait trouvé peu de personnes de sa force en Allemagne ; celui qui le fait agir peut être placé ici au troisieme rang de nos joueurs. A vue d'œil, il n'y a dans Paris que 7 à 8 personnes en état de lui faire avantage «.

On a parlé dans tous les papiers publics des malheurs de la Sicile & de la Calabre, & des secours que l'Ordre de Malthe s'est empressé d'y faire passer ; la lettre suivante, écrite de Messine, à bord de la *Capitane*,

Digitized by Google

le 18 Mars, offre des détails intéressans, qui font un égal honneur à la Religion, & à M. le Bailly Alexandre de Freslon, Général des Galères de Malthe, chargé de cette mission de bienfaisance & d'humanité.

» La nouvelle du tremblement de terre qui a détruit entièrement quarante lieues de pays dans la Calabre, & la ville de Messine en Sicile, n'est pas plutôt arrivée à Malte, que le Grand-Maître a fait armer 4 galères, qui sous les ordres de M. le Bailli Alexandre de Freslon, Général des galères, sont arrivées à Reggio, capitale de Calabre, le 27 Février, après une navigation très-orageuse. On n'essayera point de faire un tableau de l'état de cette ville ni de celui de Messine, les gazettes en parleront assez; mais quelque horrible que soit celui qu'elles présenteront, il sera toujours au-dessous de la vérité. Il a péri dans la Calabre plus de 40,000 personnes. Après être restés quelques jours à Reggio, où nous avons eu le bonheur de porter les premiers secours au nom de la Religion, nous sommes venus à Messine où notre séjour sera vraisemblablement fort long. Nos médecins & chirurgiens voient tous les jours plus de cent malheureux blessés qui sans eux manqueroient de secours; on leur fournit toute espece de remedes, & sur une simple police de leur part qui constate le besoin, on leur donne de plus, le bouillon & la viande qui leur sont nécessaires. Le zèle & l'humanité bienfaisante de notre Général ne se bornent pas à nourrir encore plus de 600 pauvres; il a proposé de faire un hopital de blessés, & il n'attend pour cela qu'une réponse du Vice-Roi. Cette campagne sera chère, mais elle fera honneur à la Religion; & ce motif suffit à M. le Bailli de Freslon pour le consoler de l'augmentation de dépense; si, comme il n'en doute pas, son offre pour un hopital est acceptée, nous avons encore 45

Digitized by Google

jours à passer ici, & pendant ce tems on nourrit plus de 700 personnes, dont près de 50, en comptant les étrangers, le font assez délicatement «.

M. le Comte François de Pignatelli, nommé par le Roi Vicaire-Général en Calabre, a écrit à M. le Bailli de Freslon pour le remercier, au nom du Roi, de ses offres & des secours généreux qu'il a portés aux lieux affligés par le tremblement de terre, & l'assurer de la satisfaction & de la reconnoissance de S. M. Le Grand Maître de Malthe a écrit aussi au même Général, en date du 12 Mars, la lettre suivante.

» *Magister Hospitalis*, &c. vénérable très-cher & bien aimé Religieux, votre dépêche datée de Messine le 5 du courant, est la première qui nous soit parvenue, n'ayant pas reçu encore celle que vous avez eu l'attention de nous adresser de Reggio le 27 Février; mais cette dernière contenant sur votre voyage, votre séjour & vos opérations des détails aussi étendus que satisfaisans, il ne manquera rien ni aux instructions ultérieures que nous avons à vous donner, ni aux éloges qu'a mérité votre conduite. — C'est par un Espéronard mandés directement par notre ordre, que nous vous apprenons aujourd'hui l'usage que nous avons fait de votre lettre, & des rapports adressés aux Commissaires de la Santé; ces différentes pièces ayant été lues ce matin en notre Conseil, la première a recueilli tous les suffrages: on a entendu avec intérêt le récit des désastres dont vous êtes témoin, & on a unanimement applaudi aux genres de secours que les circonstances vous ont mis à portée de fournir; en approuvant nous-mêmes ce que vous avez fait jusqu'à présent, nous vous laisserons pour l'avenir la faculté de faire tout ce que l'humanité, l'honneur de notre Ordre, & la dignité de votre mission vous

Digitized by Google

ſembleroit exiger. L'argent que vous ne trouverez point à la recette de Meſſine, ou qui vous y ſeroit lentement fourni, nous vous autoriſons à le tirer de la recette de Palerme, ou par telle autre voie qui vous paroîtra plus prompte. Nous laiſſons enfin ſans limites, & notre confiance & votre pouvoir (1) ».

Dame Eliſabeth-Catherine Sarrazin de Germainvilliers, douairière de Meſſire Antoine-François de Laudrian Vivaret, Chevalier-Seigneur d'Outremécourt, Aingeville & Marmout, Lieutenant-Général du Bailliage du Baſſigny à Bourmont, eſt morte en cette ville d'une attaque d'apoplexie le 31 Mars dernier dans la 71e. année de ſon âge. La religion perd une fidèle d'une piété exemplaire; la ville la meilleure citoyenne, mais les pauvres & les malades indigens voyent tarir une ſource inépuiſable de ſecours de toutes eſpèces, & de bienfaits qui ſembloient s'accumuler avec la multitude des beſoins dont aucun ne lui échappoit & qu'elle prévenoit journellement.

Les numéros ſortis au tirage de la Loterie Royale de France, du 16 Avril ſont: 1, 71, 16, 72 & 64.

---

(1) Parmi les voyages de Sicile que cet évènement malheureux fera rechercher, les lecteurs diſtingueront celui-ci que M. Piſſot, Libraire, quai des Auguſtins, vient de faire venir de Londres: *Swinburne's Travels in to the two Sicilies, in the years 1777, 1778, 1779 & 1780, 2 vol. in-4°. fig. London, 1783.*

Digitized by Google

De BRUXELLES, le 29 Avril.

On apprend de la Haye que M. le Duc de la Vauguyon, Ambassadeur de France, qui se dispose à aller passer quelque tems en France, prit congé le 18 de L. H. P. M. Bérenger restera chargé des affaires pendant son absence.

Nous ignorons encore, ajoutent les mêmes lettres, où en sont les négociations pour la Paix; il paroît que les difficultés qui retardent la conclusion des Préliminaires, subsistent toujours; mais tout ce qu'en dit de leur nature est très-vague. On attend encore l'adhésion des trois Provinces, au préavis de la Province de Hollande, relativement aux Préliminaires: on assure que ce préavis porte qu'on s'en remettra entiérement à la Cour de France, sur les conditions de la Paix, dans la persuasion que S. M. T. C., qui, jusqu'ici en a agi avec tant de noblesse envers la République, daignera en ménager de nouveau les véritables intérêts. — M. de Markoff, Envoyé extraordinaire de Russie, doit se rendre à Paris, pour y signer, au nom de sa Souveraine, le Traité définitif de Paix entre la France, l'Espagne & la Grande-Bretagne, en qualité de médiateur de concert avec l'Empereur, dont l'Ambassadeur à la Cour de Versailles sera, dit-on, autorisé pour la même signature.

On vient de faire exécuter en Italie, par les soins d'un particulier né & vivant à Prague, un Monument qui offre des emblêmes très-sensibles & très-ingénieux de l'Administration de l'Empereur.

Sous l'ancien costume des Teutons vainqueurs de Rome, on voit l'Empereur, avec ce front serein, ce regard assuré, qui expriment son caractère ferme & généreux. Tenant de la main gauche une couronne de chêne, emblême de victoire, de force & de constance; de la droite il fait un signe qui ranime le cou-

Digitized by Google

rage & l'industrie de ses sujets; le commerce, la navigation, les arts, sont exprimés par divers attributs qui sont aux pieds du Monarque, le caducée, l'ancre, la corne d'Amalthée, &c. Un peu plus bas, à gauche, paroît le Prince de Kaunitz, en robe consulaire, il tient le Code des Loix, de l'autre le Comte de Lasci, en habit de guerre, s'appuye sur son épée. Deux bas-reliefs caractérisent le Monarque; d'un côté le vers d'Horace: *latum regit aquus orbem*, & de l'autre la devise qu'il s'est choisie: *virtute & exemplo*. L'un de ces bas-reliefs, repré ente la Tolérance. On y voit la Religion Catholique, comme dominante, avec la Thiare sur la tête, montrant un air d'ingénuité & de douceur; les deux Religions protestantes, la Croix à la main, se présentent d'un air suppliant, & le Monarque les accueille avec bonté. A ses côtés sont la Sagesse, la Justice, la Charité bienfaisante, ses inséparables compagnes. A l'angle opposé, on voit diverses Nations caractérisées par leurs écussons, la Russie, la Saxe, l'Irlande, &c. applaudir à cette action glorieuse & montrant le dessein de l'imiter. L'autre bas-relief offre la Statue du Monarque entouré de ses sujets de Bohême, les uns le couvrent de fleurs & le couronnent de guirlandes; les autres expriment leur joie par des danses & autres réjouissances; on en voit qui brisent la fourche qui les attachoit à la glèbe comme des esclaves; des jeunes gens, libres enfin de suivre le vœu de leur cœur, courent à leurs bien-aimées & leur présentent l'anneau nuptial. Dans le lointain est une Cabane, emblême de Propriété. Au milieu paroît la Bohême, sous la figure d'une femme armée, inclinée sur son bouclier, tenant un chapeau à la main, en signe de liberté, contemplant le bonheur de ses enfans, avec des yeux d'ivresse, & l'expression de la reconnoissance est dans tous ses traits. Deux Aigles paroissent dans les nuées, reposant sur des foudres, & menaçant au loin tous les ennemis du repos & de la félicité de l'Etat.

Digitized by Google

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. *du 21 Avril.*

Le Duc de Manchester nommé Ambassadeur en France, doit partir pour Paris aussi-tôt après les fêtes de Pâques.

La Trésorerie a déjà envoyé dans les ports plus de 250 liv. sterl. pour payer les équipages des différens vaisseaux dont on a été obligé de hâter le désarmement à cause des révoltes qui y ont eu lieu.

Les vaisseaux qu'on équipe actuellement pour servir comme vaisseaux de garde à Portsmouth, & dans d'autres ports, sont doublés en cuivre. Ils croiseront de tems en tems dans la Manche pendant l'été. Ils resteront deux ans en commission, après quoi ils seront relevés par d'autres vaisseaux. Ce système aura lieu tant que la paix subsistera; & par ce moyen, l'Angleterre aura toujours, en cas de besoin, un certain nombre de vaisseaux tout prêts au service.

Aucune de nos escadres dans les stations éloignées, ne sera rappellée qu'après la parfaite conclusion des traités entre les Puissances belligérantes.

Le *St. Michel*, vaisseau de ligne pris sur les Espagnols à Gibraltar, est arrivé ces jours derniers à Plymouth. C'est un beau vaisseau, mais il a besoin de beaucoup de réparations avant de pouvoir servir pour la marine Angloise.

Les instructions les plus précises ont été envoyées aux Commandans des Isles d'Amérique, pour qu'il soit pris possession des Isles restituées, & qu'il y soit mis aussi-tôt des garnisons qu'on détachera des forces que nous avons actuellement dans cette partie du monde.

Le 16, M. David Hartley est parti pour Paris, en qualité de Commissaire de la Cour de Londres, pour conclure un traité de commerce avec les Commissaires Américains. On dit qu'il est chargé d'instructions particulières, relativement aux Royalistes,

Digitized by Google

en faveur desquels il lui est expressément recommandé de stipuler les conditions les plus favorables.

On écrit de Lisbonne que plusieurs familles Irlandoises domicilées dans ce pays depuis quelque tems, se sont embarquées sur un vaisseau Americain pour aller s'établir à Philadelphie, & y faire le commerce avec l'Espagne, le Portugal & l'Irlande.

Les Américains sont dans l'intention d'établir une grande banque nationale à l'instar de celle d'Angleterre.

Il y a près d'un mois que les bâtimens François & Hollandois remontent la Tamise, mais ce n'est que le 11 qu'on a vu des navires Espagnols entrer dans le Port de Londres.

La motion que le Duc de Richemont se propose de faire incessamment dans la Chambre des Pairs, à, dit-on, pour objet, une enquête » sur les personnes » qui ont causé, conseillé & soutenu les Ministres » qui ont fait verser le premier sang en Amérique «. Cette enquête en amènera une sur l'administration du Lord North; mais le Duc de Richemond attendra que ce Ministre ait pris place dans la Chambre Haute, pour faire sa motion.

Suivant les lettres des Isles de l'Amérique, les Danois ont fait de l'Isle St-Thomas un magasin complet de marchandises de toute espèce, de manière qu'on y trouve autant d'approvisionnemens qu'on en trouvoit à St-Eustache, dans le tems où le commerce de cette Isle florissoit le plus. La culture est portée au dernier point dans toutes les plantations. On y voit sans cesse des Américains, & en général le tabac est de dix pour cent à meilleur marché dans cette Isle que dans aucune autre.

Le Bureau des Agens des Loyalistes Américains a nommé plusieurs Représentans, parmi lesquels on compte le Chevalier James Wright, Président de ce Bureau, & le Comte de Dunmore, ancien Gouverneur de la Virginie, pour présenter aux Lords

Digitized by Google

Carliſle & North une adreſſe de remercîment, relativement à la protection qu'ils ont toujours accordée aux Loyaliſtes. La réponſe de ces Lords contient les expreſſions de la ſenſibilité la plus vive aux ſuffrages des Américains Loyaliſtes, & l'aſſurance d'un zèle ſans relâche pour les intérêts de leur cauſe.

Les deux vaiſſeaux de l'Inde que le *Rodney*, Paquebot, avoit laiſſés à Ste-Helene, comptoient appareiller de cette Iſle, ſous très-peu de tems : ainſi ils ſont attendus inceſſamment en Angleterre.

Il y a dans l'Inde 16 vaiſſeaux de la Compagnie qui auroient pu être de retour en Angleterre dans le courant de l'été, s'ils euſſent eu un convoi. A preſent que la paix eſt faite, il eſt certain qu'ils mettront à la voile auſſitôt que cette nouvelle ſera ſue dans l'Inde.

Les équipages de l'eſcadre du Chevalier Sir Edouard Hughes, ont été, ſi diminués par les maladies & les 3 combats qu'ils ont ſoutenus ſucceſſivement dans le cours de l'année dernière, contre M. de Suffren, qu'il n'y a plus à préſent ſur un vaiſſeau de 74 canons, en y comprenant les Laſcars & les noirs, que 400 hommes; le complet des vaiſſeaux de ce rang, eſt de 650.

Le fauſſaire qui a fait de fauſſes lettres de change, tirées ſur la Compagnie des Indes, & dont on en a decouvert pour 10, 000 liv. ſt., a été arrêté dans les environs de Londres. Il ſe nomme W. Wynne Ryland; il s'étoit logé à Stepney-Green, chez un Cordonnier, ſous le nom de Jackſon. Son hôte, ayant apperçu ſon nom ſur une paire de ſouliers qu'il avoit donnés à nettoyer, alla faire part de ſon ſoupçon à la Police. Des hommes chargés de l'arrêter, ſe préſentèrent chez lui; ils le trouvèrent avec un livre de prières, & un raſoir devant lui. Auſſi tôt qu'il les apperçut, il ſe ſaiſit du raſoir & ſe coupa la gorge; mais il paroît que ſa main trembloit; les chirurgiens qui l'ont viſité, ont dé-

Digitized by Google

claré que sa blessure n'étoit pas mortelle ; il est aux fers. Le délateur a reçu la somme de 300 liv. sterl. promise à quiconque feroit arrêter ce fauffaire adroit & sans doute intelligent, qui étoit parvenu à imiter jusqu'à 10 ou 12 signatures.

On a reçu des lettres de l'Amiral Pigot, en date de Sainte-Lucie le 3 Mars, par lesquelles il informe l'Amirauté que le *Magnificent* avoit pris la *Concorde* qu'il avoit conduite à English Harbour ; que le Capitaine Pasley, dans sa traversée, de l'escadre du Lord Hood à Antigues, a pris aussi un gros navire armé en flûte, appartenant à l'escadre du Marquis de Vaudreuil, qu'il a conduit dans le même endroit ; que le *Léander*, Capitaine Payne, détaché pour convoyer un navire Parlementaire dans la partie septentrionale des Isles a rencontré dans la nuit du 18 Janvier, un gros vaisseau avec lequel il s'est battu. D'après l'examen de plusieurs boulets logés dans le corps du *Léander*, on juge que le vaisseau auquel il a eu affaire, doit être un vaisseau de 74 canons. L'action a duré 2 heures ; & le bruit court que le vaisseau ennemi s'est rendu à Porto-Ricco. La Gazette de la Cour, du 19, a publié en même-tems d'autres lettres du Contre-Amiral Rowley, qui rend compte du combat de la *Magicienne*, contre la *Sybille*, frégate Françoise, dans lequel elle a été très-maltraitée. Une lettre du Contre-Amiral Digby apprend que la *Sybille*, également maltraitée, a été rencontrée & amenée à la Jamaïque par le *Hussard*, le 8 Février matin.

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).

CHAMBRE DES BATIMENS.

Police des Bâtimens dans la Ville de Paris

Les Experts & Maîtres Maçons chargés de la

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier, qui est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat, rue & hôtel Serpente.

Digitized by Google

visite des Bâtimens qui se construisent & se répa-rent dans Paris ; étant entrés dans une maison rue l'Evêque, ont trouvé tant de vices dans la bâtisse, qu'ils ont cru devoir en référer à la Chambre, qui a commis le sieur Champion pour la visiter. — Ce dernier a constaté entr'autres choses, dans son procès-verbal, qu'un mur de refend, formant corps-de-logis double, & portant plancher tant sur la rue que sur la cour, étoit déversé de plus de moitié de son épaisseur, & que néanmoins on y avoit ouvert & bouché des bayes de portes dans les différents étages, & fait un exhaussement & qu'au mur de face qui étoit aussi déversé & dans le plus mauvais état, on avoit, pour masquer ces vices, mis à l'extérieur des plaquis qui annonçoient déja leur chûte prochaine, & à l'intérieur des surcharges qui étoient à zéro, dans les planchers hauts, & à cinq & six pouces sur les planchers bas, & formoient des portés à faux. — Le Maître Maçon a été assigné en la Chambre, à la requête du Substitut du Procureur du Roi, poursuite & diligence des Syndics & Adjoints de la Communauté des Maîtres Maçons, pour répondre sur & aux fins du procès-verbal. — Les Maîtres Généraux des Bâtimens du Roi, ont d'abord ordonné un délibéré ; & en le jugeant, ont renvoyé au premier jour d'audience, pour lequel le Propriétaire seroit mis en cause ; & cependant ont fait défenses de continuer les travaux. —— Le Propriétaire a dénoncé, tant au Maître Maçon qu'à l'Architecte, & a conclu contr'eux à ce qu'ils fussent condamnés solidairement à l'acquitter, garantir & indemniser des condamnations qui pourroient intervenir contre lui, & en ses dommages & intérêts soufferts & à souffrir. —— Le Propriétaire a aussi formé depuis, la même demande contre un Associé du Maître ; & demande encore contre ce dernier, que les délais à lui accordés par le devis, pour

payer les ouvrages, fussent reculés de six mois ; & contre l'Architecte, qu'il fût tenu de lui remettre ses plans, dessins & attachemens (1), & de lui restituer 1200 liv. qu'il avoit reçues à compte de ses honoraires. —— Le Maître Maçon & son associé ont dénoncé à l'Architecte les demandes contr'eux formées à la requête du substitut & du Propriétaire, & ont soutenu qu'ayant opéré sur les ordres de l'Architecte, qu'ils étoient assujettis à suivre, en vertu du devis, il devoit être condamné à les acquitter, garantir & indemniser. —— L'Architecte, de son côté, a soutenu les uns & les autres non-recevables, a offert de remettre au Propriétaire ses plans, desseins & attachemens, & demandé le payement de ses honoraires. —— Les plaidoyers ont tenu cinq Audiences ; & voici le précis du Jugement. Il distingue les rétablissemens à la charge de Maçon, de ceux qui sont à la charge du Propriétaire. —— La Chambre a fait défense au Maçon & à tous autres, & leurs associés, de faire à l'avenir des plaquis & surcharges semblables à ceux dont il s'agit, notamment à l'extérieur, & de s'écarter en quelque cas que ce soit, des règles de l'art, quelques ordres qu'ils puissent en recevoir des Propriétaires ou Architectes, sous telles peines qu'il appartiendra, notamment d'être garants des évènemens qui pourroient en arriver, & même d'interdiction & déchéance de Maîtrise ; & pour l'avoir fait, le Maître Maçon condamné en 30 liv. d'amende, avec défenses de récidiver sous les peines ci-dessus ; le Maçon & le Propriétaire aux dépens envers la Communauté des Maîtres Maçons. —— Ayant aucunement égard aux demandes du Pro-

(1) Espèce de certificat donné au Maçon par l'Architecte, pour qu'il puisse se faire payer de certains ouvrages qui ne sont point en évidence.

Digitized by Google

priétaire contre le Maçon & l'Architecte, & à celle de ce dernier contre le Propriétaire, attendu que l'Architecte a été chargé de l'exécution de ses plans & de la conduite de ses ouvrages, l'a condamné solidairement avec le Maçon, aux dommages & intérêts soufferts & à souffrir du Propriétaire, à donner par état. — A ordonné que les délais accordés au Propriétaire par le Maçon, pour son paiement, ne commenceroient à courir que du jour de l'entérinement du Procès-verbal des rétablissemens. — Que l'Architecte remettra, suivant ses offres au Propriétaire, ses plans, desseins & attachemens, en lui payant par le Propriétaire, les honoraires qui peuvent lui être dus, tant pour ses plans, dessins & attachemens, que pour sa conduite des bons ouvrages. — Le Propriétaire demandoit la remise des plans & des à-comptes reçus par l'Architecte sur ses honoraires; à cet égard, le Maçon & l'Architecte ont été condamnés aux dépens envers le Propriétaire. — Le Maçon a été déclaré non-recevable en sa demande en garantie contre l'Architecte. Sur le surplus de leurs demandes, les Parties ont été mises hors de Cour, dépens compensés. — Cette Sentence a été imprimée & affichée.

Cause extraite du Journal des Causes célèbres (1). Chatelet de Paris.

Dommages & intérêts demandés par un Garçon Perruquier, qui avoit été écrasé par un carrosse.

Pour montrer la nécessité de réformer l'abus qui avoit exposé ce Garçon Perruquier à perdre la vie,

---

(1) On souscrit pour ce Journal intéressant chez M. des Essarts, Avocat, rue Dauphine, Hôtel de Mouy, qui nous a lui-même fourni l'extrait de cette cause, & chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins. Le prix de l'abonnement est de 18 liv. pour Paris & de 24 liv. pour la Province.

Digitized by Google

le défenseur de ce malheureux citoit l'exemple suivant. — » Un étranger (disoit-il), attiré en France par la curiosité & par le desir de connoître un peuple dont tous les voyageurs font l'éloge, étoit arrivé, depuis deux jours dans la capitale. On lui avoit dit que, dans cette ville immense, malgré l'attention toujours active d'un Magistrat qui veille sur la population innombrable qu'elle renferme, comme un père sur ses enfans, il étoit impossible que la vigilance de ce Magistrat pût prévenir tous les désordres, & empêcher tous les abus. On lui avoit dit, sur-tout, que dans cette grande ville, qui est la patrie des arts, & le séjour des vertus, le vice s'y cache sous mille formes séduisantes, qu'il y a un grand nombre de filous & de frippons de toutes les espèces. Cet homme, la tête pleine de ces idées inquiétantes, passoit un soir dans une des rues de Paris, qui n'est habitée que par des frippiers. Deux hommes vêtus chacun d'un grand manteau à l'espagnole, sortent de deux boutiques voisines, prennent l'étranger chacun par un bras, & le tirent des deux côtés. Ils accompagnoient, sans doute, ces manières un peu brusques de propositions fort polies; mais malheureusement l'étranger, n'entendant pas le françois, crut que ces deux hommes étoient deux filoux. Sa tête s'exhalte dans le moment: il les écarte avec force, & tire aussi-tôt son épée, en criant: *au voleur, au voleur, au secours.....* — Les deux garçons frippiers, qui croyoient n'avoir donné qu'un témoignage de politesse à l'étranger, furent bien étonnés de se voir accueillis de cette manière. L'étranger, furieux, les poursuivoit l'épée à la main, lorsqu'un homme de son pays, qui passoit heureusement dans cet instant, l'aborda, & lui dit: *Monsieur, rassurez-vous, ce ne sont point des voleurs*

Digitized by Google

qui vous ont arrêté, ce sont des marchands qui veulent absolument vendre, & qui forcent les passans à entrer dans leurs boutiques. Ce n'est ni une insulte ni une attaque qu'ils vous ont faite ; c'est une politesse, ainsi soyez tranquille. L'étranger fut rassuré ; mais il n'en fut pas moins mécontent, & l'on dit qu'il murmure encore tous les jours contre la prévenance & la politesse excessives des garçons frippiers de Paris α. — Cette aventure auroit pu devenir sanglante, si un étranger, familiarisé avec les usages de la capitale, n'eût tranquillisé sont compatriote. Quoiqu'elle n'ait eu aucune suite funeste, elle n'en prouve pas moins la nécessité de réformer l'abus qui y a donné lieu.

S'il faut un exemple effrayant, on le trouvera dans cette cause. Premier Février 1782, le nommé Chablin, Garçon Perruquier, passoit dans la rue St-Honoré à 8 heures du soir ; il marchoit contre les boutiques. Etant vis-à-vis celle du frippier H.. deux garçons dirent à celui de ce frippier : *Appelle donc ce Chaland.* Pour éviter d'être insulté Chablin entra dans la boutique de H... Dans le moment même, le garçon de ce frippier poussa avec brutalité Chablin dans la rue & le renversa sous un carrosse qui passoit. Une des roues lui cassa le bras & lui déchira l'oreille. Cet infortuné fut conduit à l'Hôtel-Dieu. Aussi-tôt qu'il put sortir, il fit demander au Frippier, qui avoit répondu de son Garçon à la Garde qui vouloit l'arrêter, des dommages intérêts ; mais le Frippier ayant refusé de donner aucune indemnité au malheureux Garçon Perruquier, celui-ci a rendu plainte, & sur les preuves qu'il a administrées à la Justice le Frippier H... & son Garçon ont été condamnés à 60 liv. de dommages & intérêts & aux dépens par Sentence du mois de Septembre 1782. Les Parties ont acquiescé à cette Sentence.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 15 Mars.

Les négociations entre l'Ambassadeur de Russie & le Ministère Ottoman, paroissent encore fort loin d'être terminées; les conférences que le premier a avec le Reys-Effendi se multiplient; il y en aura une nouvelle la semaine prochaine; on croit que le Ministre Ottoman y proposera quelques modifications relativement à la navigation des Russes sur la mer Noire; mais on craint que ces modifications ne soient rejettées, & que malgré les soins & les efforts du Divan pour la prévenir, une rupture ne soit inévitable.

On continue à mettre beaucoup d'activité dans l'équipement de la flotte, qu'on croit pouvoir mettre en état de sortir au commencement de Mai prochain.

On embarque en diligence avec tout le secret possible des munitions de guerre &

Digitized by Google

de l'artillerie pour la mer Noire; & 180 pièces de canon partirent ces jours derniers pour cette destination.

DANEMARCK.

De COPENHAGUE, le 10 Avril.

L'ENTRÉE du vitriol & du soufre de l'étranger, défendue depuis long-tems, vient d'être permise dans les Royaumes de Danemarck & de Norwège, par un Placard daté du 23 du mois dernier.

Une autre Ordonnance publiée le 7 de ce mois lève l'impôt extraordinaire établi par un Règlement antérieur au 19 Mars 1779, sur les navires & les marchandises. Cet impôt ne sera plus perçu à compter du 31 Juillet de cette année.

Trois bâtimens de Ste-Croix & un de St-Thomas, chargés de sucre, de café, de tabac, de peaux & de coton sont arrivés ici au commencement de ce mois; deux autres destinés pour les Indes occidentales & un troisième pour la Chine, ont mis à la voile.

La nuit du 2 au 3 de ce mois on a éprouvé un ouragan terrible qui a duré une partie de la journée du 3; on craint bien qu'il n'ait occasionné de grands désastres en mer.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

De VIENNE, le 15 Avril.

L'EMPEREUR vient de faire une nombreuse promotion militaire. Il a élevé au grade de Lieutenant-Général 15 Majors-Généraux, & nommé en même-tems 40 Majors-Généraux.

Il sera assemblé cet été un camp considérable à Peſt; & il y aura aussi comme à l'ordinaire de petits camps qui seront formés après celui de Peſt.

S. M. I. a établi à Brunn un Tribunal suprême d'appellation pour le Margraviat de Moravie & le Duché de Siléſie; sa Juriſdiction s'étendra sur toutes les Juſtices inférieures, tant pour les affaires Civiles, Criminelles, Eccléſiaſtiques, que pour celles de Commerce, à l'exception cependant des affaires Militaires & de celle des Mines. Ce Tribunal qui commencera ſes ſéances le premier Mai prochain, jugera en dernier reſſort, & l'on ne pourra ſe pourvoir contre ſes Arrêts que par la voix de la réviſion devant le Grand Conſeil de S. M. I.; & cela ſeulement dans le cas où les Sentences des premieres inſtances auroient été infirmées.

Les Marchands de vins de Hongrie ont obtenu la permiſſion d'établir à Trieſte un dépôt des vins de ce Royaume, dans l'eſpérance que le Nord & ſur-tout la Suède s'empreſſeront de faire leurs proviſions dans ce magaſin.

Pour encourager les fabriques de laine dans les Etats héréditaires, l'Empereur a accordé une récompenſe de 30 kreutzers

Digitized by Google

pour chaque quintal de laine filée, & de deux florins pour chaque quintal de laine fabriquée, lorsque la marchandise sera envoyée à l'étranger.

On apprend de Stirie qu'on a découvert aux environs de Furstenfeld une quantité de jeunes sauterelles qui, si l'on ne parvient pas à les détruire de bonne heure, dévoreront, comme elles l'ont fait l'été dernier, les fruits & les plantes de nos champs.

De HAMBOURG, *le 20 Avril.*

Les nouvelles relatives aux mouvemens qui se font dans l'Orient & les bruits de l'Europe jusqu'à présent si vagues & si contradictoires, semblent s'accorder maintenant à faire craindre un embrasement; tous les avis des frontières de la Turquie, de la Pologne & des Etats Autrichiens se réunissent pour faire croire que malgré les sacrifices auxquels la Porte paroissoit disposée pour conserver la paix, la guerre est inévitable; on ignore si le Grand-Seigneur trouve trop grandes les prétentions des deux Cours Impériales, ou s'il craint le ressentiment du peuple mécontent de ces concessions; quoiqu'il en soit, tous les avis de Constantinople portent que les préparatifs y sont poussés avec la plus grande vivacité; que les Timariots ou Possesseurs des terres de milice, ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher au premier avis, &

Digitized by Google

qu'on fait des levées considérables, tant dans les provinces d'Europe que dans celles d'Asie. D'un autre côté on dit que les troupes Russes sont en pleine marche vers les frontières de la Turquie, & que les régimens Autrichiens qui sont dans la Transylvanie sont également prêts à se remettre en route pour joindre l'armée Russe. On dit que l'Empereur fera connoître incessamment, par un manifeste, ses prétentions sur plusieurs Districts que possède actuellement la Porte Ottomane. Il fait établir des magasins considérables sur les frontières, près de Jagerndorf, de Troppau, de Bielicz, de Johannesberg. On continue avec la plus grande activité les travaux des fortifications de Brody & de Gradisca; les Généraux visitent toutes les places, frontières, & les font mettre dans un bon état de défense.

Quoiqu'il en soit de ces nouvelles qui sont peut-être précipitées, & qui peuvent aussi n'avoir d'autre fondement que des apparences & les conjectures des spéculatifs, les liaisons entre les deux Cours Impériales d'Autriche & de Russie, se resserrent tous les jours davantage; le Danube a servi à ouvrir une communication entre les Marchands des deux Etats; & l'Impératrice de Russie vient de diminuer considérablement les droits à acquitter par les productions importées des provinces Autrichiennes. Les soins de cette Princesse

Digitized by Google

pour faire fleurir le commerce dans ses États, sont couronnés de succès; on peut en juger par l'état suivant des importations & des exportations du port de Pétersbourg en 1781. Cet état est, assure-t-on, authentique, & on y a évalué les marchandises en argent.

Nations.	Exportation. Roubles.	Copeks	Importation. Roubles.	Cop.
Anglois	8,653,084	18½	2,361,688	29¼
Russes	2,367,727	27½	4,437,618	43¼
Italiens	333,899	85	88,133	75
Prussiens	317,131	83¼	85,104	27½
Hollandois	116,269	44¼	233,210	25
François	111,251	23½	130,357	95½
Lubekois	98,126	74½	36,324	85
Espagnols	75,789	48¼	4,060	25
Suédois	6,449	53½	33,576	20
Hambourgeois	57,020	31	200,281	88¼
Rostokois	42,949	28¼	58,904	90
Portugais	29,259	59¼	159,240	93
Suisses	28,068	72½	71,460	25½
Dantzikois	24,128		139,088	50
Hongrois	4 347	68½	117,323	53¼
Saxons	3,483	63½	23,204	20
Danois	469	70	567	
Divers Particuliers, Marchands & Voyageurs	598,087	42¼	1,242,460	21½
Capitaines de vaisseaux	28,827	69	110,557	22
Total	12,954,440	62	9,582,352	88½
Bilan en faveur de la Russie	3,372,087	73¼		

Digitized by Google

L'exportation dans l'année 1788 s'est montée à 10,941,128 roubles 58 copeks, & l'importation à 8,656,379 roubles 45¼ copeks; ainsi le commerce de 1781 l'avoit emporté sur celui de l'année précédente de la somme de 2,013,312 roubles 4 copeks en Marchandises exportées, & de 925,973 roubles 43 copeks en Marchandises importées. — L'état des vaisseaux arrivés la même année 1781 dans le port de Pétersbourg est le suivant. — Anglois, 464. Danois, 67. Rostokois, 53. Suédois, 63. Prussiens, 46. Lubekois, 35. Russes, 29 Portugais, 13. Hambourgeois, 5. Flamands, 5. Hollandois, 3. Brémois, 3. Dantzikois, 2. Vénitiens, 1. Total 789.

A cet état nous joindrons celui de l'or, de l'argent & des autres monnoies importés à Pétersbourg dans la même année.

Des Ports Russes de la Baltique.	*Roubles.*	*Copeks.*
Monnoie Russe en or pour . .	163 . . .	
en argent pour . .	35,957 . . .	
en cuivre pour . .	601 . . .	41
Billets de Banque Russe . .	2,975 . . .	
De l'Etranger.		
En Or.		
Ducats 40,374 pieces, évaluées	113,316 . . .	50
Lingots 18 livres 10 solotniks	3,500 . . .	
Monnoie 3 livres 1½ solotnik	760 . . .	
En Argent:		
Rixdalers ou Albert dalers 245,001, pieces évaluées	354,523 . .	80
Autre monnoie 1 livre 93 solotniks	35 . .	

Digitized by Google

Lingots 12 puds *
33 livres 10,100

Total 482,235 . . . 30

Le pavillon Danois s'eſt montré l'année dernière dans les principaux ports de l'Europe. Il eſt entré & ſorti entre autres ſous ce pavillon, à Liverpool, 56 bâtimens; à Rotterdam 65; à Dordrecht 38; à Riga 128; à Dantzick 100; à Pillau 106; & à Pétersbourg 67.

Le commerce de Riga devient auſſi très-important; il eſt ſorti de ce port l'année dernière 953 bâtimens. La Hollande en a reçu des marchandiſes pour 865,263 dalers; l'Angleterre pour 690,242, & la Suède pour 511,461.

» Les revenus, lit-on dans un de nos papiers, que les Evêques de Paſſau avoient tiré juſqu'à-préſent de la Haute & de la Baſſe Autriche ſont très-conſidérables; entr'autres droits, ils avoient auſſi celui de prendre dans ces pays la ſucceſſion de tout Eccléſiaſtique, mort *ab inteſtat*, & ſans laiſſer de proches parens, ce qui a fait ſortir du pays beaucoup d'argent. — On prétend, ajoutent les mêmes papiers, que les Archevêques, Evêques, Prélats & Chanoines recevront dans les Etats Autrichiens chacun des penſions fixes, & que le reſte des revenus de leurs bénéfices ſera verſé dans la caiſſe de la Commiſſion, pour les affaires du Clergé; on dit que les Archevêques recevront annuellement depuis 8 mille juſqu'à 15000 florins, les Evêques depuis 4000 juſqu'à 7000, les Prélats depuis 1000 juſqu'à 2000, & les Chanoines depuis 600 juſqu'à 1000 «.

* Le pud contient 40 liv., & la livre 96 ſolotniks.

Digitized by Google

ITALIE.

De LIVOURNE, *le 10 Avril.*

Il a été notifié dernièrement à tous les Evêques & aux Prépoſés des Couvens, qu'à l'avenir les Syndics nommés par le St-Siége ne pourront exercer les fonctions de leurs places, juſqu'à ce qu'ils y aient été confirmés par les Evêques, & qu'ils aient reçu les inſtructions qu'on aura jugé à propos de leur preſcrire.

» Un Etranger qui demeure place d'Eſpagne, écrit-on de Rome, fait ici le ſujet de toutes les converſations, tant la manie dont il eſt atteint eſt rare & plaiſante. Poſſédé excluſivement du goût de la muſique & de la peinture, il ne voit que des Artiſtes de ce genre, & exige qu'on ne lui parle qu'en chantant. C'eſt préciſément le Prince Vivaché de l'*Iſle Sonnante*. Ces jours derniers, un pauvre Peintre, mal vêtu, alla le voir, & lui expoſa ſa détreſſe en *largo*. L'étranger lui répondit par un *allegro* accompagné d'un habit magnifique que le Peintre endoſſa ſur-le-champ; mais l'ayant trouvé enſuite trop beau pour lui, il le vendit 30 écus Romains, & en acheta un de 15, avec lequel il retourna chez l'Etranger. Celui-ci le voyant avec une parure nouvelle, voulut en ſavoir le prix, & toujours en muſique, il le fit rembourſer au pauvre Peintre.

Les nouvelles de Naples annoncent que la Calabre éprouve toujours des ſecouſſes de tremblement de terre.

» On a obſervé, lit-on dans des lettres du 29, qu'avant le commencement de ces convulſions violentes de la nature, il pleuvoit ſans ceſſe; & que les rivières reſtoient à la même hauteur. Ce pays, ja lis ſi fertile, n'eſt plus reconnoiſſable; des mon-

Digitized by Google

tagnes ont changé de place; des monticules ont été convertis en plaine; & au milieu des anciennes plaines se trouvent des éminences. —— Le 14 Mars, la malheureuse ville de Messine a éprouvé de nouvelles secousses, qui ont causé des dommages considérables. On craint que ce qui restoit n'ait été entièrement bouleversé. — Parmi les détails des premiers désastres, on saisira encore ceux-ci. —— Le Prince de Sylla avoit emporté sa cassette contenant 100,000 ducats, les bijoux de sa famille, & ses papiers les plus importans: tout a été perdu. Trois jours avant cet événement, il avoit fait appeler le Patron Dominico Baviera, Chef du parti nommé Patriotique dans la ville; & il avoit demandé excuse à toute la communauté, que Baviera représentoit, des vexations qu'on pouvoit lui reprocher, & dont ses citoyens avoient souffert. Avec lui périt l'Abbé Ruffo son frère naturel. Le cadavre de cet infortuné fut rejetté par la mer: la tête en étoit arrachée. La femme de Joseph Messina a été sauvée d'une manière qu'on pourroit dire miraculeuse. La felouque dans laquelle elle étoit avec sa famille, à l'exception de son mari alors absent, flottoit au gré des vagues. Cette femme, dont la frayeur troubloit la raison, étoit sur le bord de la felouque près du rivage; les branches d'un térébinthe, que le vent abaissoit, la frappèrent au front; elle tendit les bras & les saisit par un mouvement naturel. Sa fille saisit ses jupes; & l'arbre s'étant relevé, elles se trouvèrent à terre toutes deux au moment où la felouque chavira, & que le reste de sa famille fut engloutie. — Hier au soir, 28 Mars, on a éprouvé ici (à Naples) une secousse qui a répandu par-tout la terreur.

Selon les lettres de Venise, il s'élève un différend entre cette République & la Régence de Tunis; c'est ainsi qu'on en raconte la cause.

Digitized by Google

» Le Bey a fait notifier à notre Consul, que si la République n'acquitte pas dans l'espace de deux mois le montant d'une charge de marchandises & la somme de 14,000 ducats, son intention est de lui déclarer la guerre. Ces marchandises étoient arrivées en 1781 d'Alexandrie à Tunis; mais le défunt Bey fit sortir le navire parce qu'il étoit infecté de la peste. Le Capitaine fit voile pour Malthe, demandant à y faire la quarantaine : on la lui refusa; mais on permit ensuite au Capitaine, aux passagers, & autres gens de l'équipage de mettre pied à terre avec tout ce qu'ils avoient d'argent comptant, puis on mit le feu au Vaisseau qui fut consumé avec toutes les marchandises qu'il contenoit. Depuis ce tems, les mêmes passagers, aussi-bien que les négocians de Tunis, ont prétendu qu'outre les espèces sauvées de ce bâtiment, il y en restoit beaucoup d'autres qui ne leur appartenoient pas, & dont il font monter la valeur à 14,000 ducats. La République de Venise sommée à différentes reprises d'acquitter cette somme, a toujours répondu que le Capitaine avoit rempli son devoir, & amené le bâtiment au lieu de sa destination, & que le Bey, loin de le forcer à quitter la côte, auroit dû lui accorder la quarantaine, & qu'ainsi la République seroit en droit d'exiger du Bey le paiement du Vaisseau & de la cargaison reduits en cendre. On est fort curieux d'apprendre quelle sera l'issue de cette affaire; car depuis leur paix avec les Gouvernemens Barbaresques, les Vénitiens ont toujours entretenu un nombre considérable de bâtimens marchands dans ces parages «.

ANGLETERRE.

De Londres, le 28 Avril.

Le vaisseau le *Britannia*, parti de New-Yorck le 16 Mars dernier, & arrivé le 21

Digitized by Google

de ce mois à Portſmouth, a apporté quelques dépêches de l'Amérique ſeptentrionale; à cette époque le Congrès avoit reçu la nouvelle de la ſignature des Préliminaires de la paix; mais il n'étoit pas encore inſtruit de leur ratification. Le Général Carleton qui avoit des informations plus préciſes, avoit publié une proclamation pour inviter les Américains qui avoient abandonné leurs maiſons à New-Yorck à y revenir pour en reprendre poſſeſſion. Il les prévenoit auſſi que la communication étoit ouverte entre la ville & la campagne. En conſéquence de cette proclamation un Aide-de Camp du Général Washington étoit venu à New-Yorck avec pluſieurs Officiers Américains & le Chevalier Guy Carleton ſe diſpoſoit à évacuer cette place.

Les mêmes nouvelles confirment auſſi ce qui a été dit déja de la déſertion des troupes Heſſoiſes; il paroît qu'il y en a peu qui conſentiront à revenir en Europe, & ce ſera une ſurcharge de plus pour l'Angleterre qui s'eſt engagée, par ſon traité avec le Landgrave de Heſſe, à payer 30 liv. ſterl. pour chaque tête d'Allemand qu'on ne pourra reproduire au Prince qui les a vendus.

Avant le départ du *Britannia*, on avoit appris à New-Yorck par le bâtiment le *Trimm*, Capitaine Cok, arrivé le 9 d'Annapolis, que les vaiſſeaux Anglois en croiſière dans la baie de Chéſapéak avoient empêché la ſortie d'une flotte de bâtimens de commerce

Digitized by Google

chargés des productions du pays. Cette flotte devoit mettre à la voile au mois de Janvier dernier sous l'escorte du *Romulus* & de la *Guadeloupe* pour se rendre les uns aux Isles & les autres en France.

On n'a aucune nouvelle des Antilles, postérieures aux dernières qu'on en a reçues; nos papiers ne font que revenir sur les premiers détails, & rendre compte des honneurs qu'on a rendus à la Jamaïque au Prince Guillaume Henri, & des prises que nos vaisseaux ont conduites dans plusieurs de nos Isles. Parmi ces détails on peut saisir la relation du combat que la *Magicienne*, de 40 canons, soutint le premier Janvier contre la *Sybille*, frégate Françoise de 36, on la dit écrite par un Officier présent à cet engagement.

» A la pointe du jour nous vîmes deux voiles étrangeres en arriere de notre convoi; & bientôt après nous découvrîmes que l'*Endymion* leur donnoit chasse: nous fîmes voile vers elle; & nous répétâmes à l'*Emeraude* le signal de l'*Endymion* pour deux voiles étrangères dans la partie du nord-est. — A 6 heures & demie l'*Endymion* fit le signal d'une flotte & arbora pavillon François, pour indiquer qu'elle étoit de cette nation. A 9 heures l'*Endymion* fit amener un des navires chassés. Peu après nous vînmes par le travers de la prise; & nous mîmes notre allége en mer, pour aider à en retirer les prisonniers. — A 9 heures & demie l'*Endymion* fit signal pour chasser au nord-est: nous rembarquâmes notre allége & fîmes voile. La flotte Françoise s'éloignoit de nous en forçant de voiles, à l'exception de 5 navires, qui serrèrent le vent pour venir à nous.

Digitized by Google

— A mesure que nous nous en approchâmes, nous nous apperçumes que les deux qui étoient le plus en avant, étoient des vaisseaux de guerre, dont le plus gros avoit une cornette de Commandant arborée au haut du grand perroquet. Nous serrâmes nos perroquets volants & nos bonnettes, pour donner à l'*Endymion*, qui étoit alors à 4 ou 5 milles en arriere, le tems de nous joindre : nous carguâmes nos huniers, cessâmes d'en larguer les écoutes, & nous préparâmes au combat. Peu après nous vîmes trois des vaisseaux qui étoient le plus sous le vent, s'éloigner & suivre le convoi. Nous virames vent arrière & portames sur les deux vaisseaux François qui venoient à nous leurs pavillons déployés, & avec toutes les apparences de vouloir nous livrer bataille. L'*Endymion* fit le signal de faire plus de voiles en ligne de bataille en faisant la tête. Lorsque nous nous fûmes approchés à la portée d'un coup tiré à la volée, l'ennemi vira vent arriere & fit autant de voiles qu'il put pour s'éloigner de nous, tirant en même-tems ses canons de retraite; ce qu'il continua jusqu'à ce que nous l'eumes forcé à en venir à une action de près. — Nous mimes nos bonnettes & nos perroquets volans, en tirant notre artillerie, dès qu'elle fut à portée, sur les ennemis, qui se tinrent près l'un de l'autre, le bâtiment plus petit à bas-bord de son Commodore. — L'*Endymion* étoit de 4 ou 5 milles en arriere, faisant tous ses efforts pour nous joindre; mais nous nous éloignames de lui avec vîtesse durant la chasse. Vingt minutes après-midi nous joignimes de près le vaisseau, qui étoit le plus en arriere, en le serrant par le travers. Après quelque peu de décharges de notre canon & de notre mousqueterie, son enseigne étant à bas, & son feu entièrement réduit au silence, nous le hélames pour savoir s'il avoit amené, vu que sa cornette flottoit toujours : mais nous n'en pumes pas recevoir de réponse distincte, à cause de la confusion où ils

Digitized by Google

étoient en amenant leurs voiles, le vaisseau ayant pris le vent devant, les bonnettes & les petites voiles flottant en grand désordre. Immédiatement après nous joignimes à bas-bord le vaisseau qui étoit le plus à l'avant, & nous le forçames à une action de près, que nous continuames une heure & trois quarts, notre boute-hors de bonnette étant amené, & nos côtés se touchant fréquemment l'un l'autre, nos soldats jettant des charges en grappe & autres, & faisant souvent usage de demi-piques & de refouloirs, pour incommoder l'ennemi & l'empêcher de charger ses canons durant l'action. Le plus petit des deux bâtimens, prenant avantage de notre situation, fit voile, arbora son pavillon, & nous lâcha sa bordée au moment qu'il se retiroit. Quart après deux heures, lorsque le feu de l'ennemi fut presqu'entièrement réduit au silence, & que tout paroissoit nous promettre une conquête immédiate, notre mât d'artimon & notre grand mât de hune vinrent à bas; &, tombant malheureusement sans toucher l'ennemi, ils lui donnèrent l'occasion de s'éloigner à une plus grande distance. — Cinq minutes après le mât de misaine & le grand mât suivirent; ce qui nous priva des moyens de poursuivre l'ennemi, qui se retira d'abord, tandis que nous lui tirames toutes les pieces qui pouvoient atteindre sa poupe. L'ennemi étant au vent, toutes ses voiles dehors, le vent étant un peu par l'arriere, il mangea le vent à nos voiles, lorsque nous nous avançames par son travers, & nous empêcha de le longer bord à bord. — A 3 heures & demie l'*Endymion* nous passa, chassant l'ennemi. Cette frégate nous salua par un cri de joie. L'ennemi étoit alors à deux milles de distance en arriere à tribord «.

Il n'est pas étonnant que la frégate Françoise, si maltraitée dans un combat aussi inégal, ait été prise ensuite; le contre-Amiral Digby, en annonçant que le *Hussard* s'en

Digitized by Google

étoit emparé après un combat qui fait le plus grand honneur au preneur, convient que malgré son état de délabrement elle a fait beaucoup de résistance.

On a lieu de se flatter que cet engagement est le dernier qui aura eu lieu dans les mers du Nouveau Monde, & que la nouvelle de la paix va faire cesser les hostilités inutiles, & qui n'offrent que l'extension des malheurs de la guerre sans pouvoir produire aucun avantage; il n'en est pas de même de l'Inde, où l'éloignement ne permet pas de faire parvenir aussi tôt l'ordre de poser les armes; nous avons lieu d'être fort inquiets de ce qui s'y est passé depuis la fin d'Octobre. Selon des lettres de Madras du 29 Septembre & arrivées par la voie de terre, le Chevalier Edouard Hughes avoit appareillé de cette rade le 26 pour aller se réparer à Bombay, & on ajoute qu'il a pris ce parti contre l'avis du Lord Macartney, Gouverneur de la place, & contre celui du Conseil qui auroient desiré que l'escadre restât dans le port pour protéger la Ville dans la situation déplorable où elle se trouve; on prétend aussi que ce fut 3 jours après son départ que le Commodore Bickerston arriva à la rade de Madras. Ces nouvelles recueillies par divers papiers, peuvent n'être pas exactes pour les détails, mais elles paroissent vraies pour le fond; elles sont du moins confirmées par la lettre suivante en date du 28 Octobre écrite par un Officier à bord de l'es-

Digitized by Google

cadre du Commodore Bickerſton qui étoit d'abord arrivée à Bombay d'où elle avoit paſſé à Madraſs dans l'eſpérance d'y joindre Sir Edouard Hughes.

» Après un trajet de cinq ſemaines de Bombay, à bord du vaiſſeau de la Compagnie le *Talbot*, nous arrivames ici le 19 du courant, tous ſaufs & en bon état, excepté le *Norfolk*, à bord duquel ſont deux compagnies du 102me régiment, les Généraux & les grenadiers : ce navire ſe ſépara de la flotte environ dix jours après que nous eumes quitté Rio-Janéiro; & depuis ce tems on n'en a rien appris. On craint beaucoup qu'il n'ait péri; mais nous eſpérons qu'on ſe ſera trompé. Des mots ne ſauroient donner qu'une foible idée de la déteſſe que la famine a cauſée dans cette Place : les chemins ſont jonchés de corps, les uns qui viennent d'expirer, les autres encore agoniſans : mais le courage & le calme avec leſquels ces pauvres créatures ſe ſoumettent à leur ſort, ſont étonnans. On calcule qu'il en meurt 200 par jour, & que déjà il n'en a pas péri moins de 10 mille. Les différens cantonnemens ainſi que la garniſon, n'ont qu'une petite pitance de riz; & toutes les autres proviſions ſont exceſſivement rares & chères, quoique ce ſoit le manque de riz qui cauſe ſeul la famine parmi les natifs, dont les deux tiers au moins mourroient de faim plutôt que de prendre aucune eſpece de nourriture animale. — Une partie de l'armée de Hyder-Ali eſt à préſent à Arcot. Quatre jours avant notre arrivée ici, on y avoit eſſuyé un terrible ouragan, cauſé par la mouſſon du ſud-oueſt qui prenoit fin, & celle du nord-eſt qui commençoit. A cette époque il fait ordinairement grand vent; mais cette derniere bouraſque a été la plus violente qu'on ait vue depuis pluſieurs années. L'Amiral Hughes mouilloit à la rade avec la flotte, lorſque la tempête ſurvint : après y avoir réſiſté à l'ancre durant quelque tems, elle fut obligée de couper ſes cables

Digitized by Google

& de prendre le large. On dit ici qu'elle a souffert des dommages considérables & qu'elle s'est rendue à Bombay pour se réparer. Le vaisseau de la Compagnie le *Hertford* fut jetté sur la côte & brisé entièrement ; mais l'on a sauvé la plus grande partie de l'équipage Deux ou trois autres gros navires ont coulé bas sur leurs ancres à la rade ; & l'on compte 20 à 30 bâtimens qui se sont perdus dans la tempête. Sir Richard Bickerston a quitté cette place, pour aller croiser dans le dessein de chercher l'Amiral Hughes. Le dernier rapport qu'on a de la flotte Françoise, est qu'elle consistoit en 15 vaisseaux de ligne sous les ordres de M. de Suffren & mouilloit à Cuddalore, qui est à 15 lieues au midi de Madrass. —— En ce moment nous recevons ordre de nous embarquer, un moment après en avoir reçu l'avis, à bord du *Royal-Henri*, pour aller à quelque expédition. J'en ignore pour le présent l'endroit & l'objet, quoique dans ma premiere j'espere de vous donner un détail agréable du succès de ce détachement ».

Les vaisseaux dont on annonce le naufrage dans cette lettre ne sont pas les seuls qu'a perdus la Compagnie des Indes. Elle a appris que le *Grosvenor* a péri sur la côte d'Afrique près de la rivière de St-Christophe à 40 milles environ à l'est du Cap de Bonne-Espérance. Les Caffres témoins de ce malheur, enlevèrent les femmes qui étoient passagères à bord de ce vaisseau, & tuèrent quelques gens de l'équipage qui voulurent les protéger. Le Gouvernement du Cap fut instruit de ce désastre le 11 Novembre par quatre hommes de l'équipage qui y en portèrent la nouvelle ; il fit partir sur-le-champ un détachement pour protéger les malheureux nau-

Digitized by Google

fragés & empêcher les Noirs de les maltraiter davantage.

La ſituation fâcheuſe où ſe trouvent les habitans de Madraſs, ſi elle n'eſt point exagérée, fait craindre pour cette place, qui peut avoir été priſe à préſent par Hyder-Aly; & notre paix avec les Marattes ne ſuffit pas pour empêcher ces déſaſtres qui nous menacent. Cette paix annoncée par le Chevalier Sir Eyre-Coote dans ſes dernières dépêches, a été, dit-on, faite aux conditions ſuivantes; la Cour ni la Compagnie ne les ont pas encore publiées; mais c'eſt ainſi qu'on les préſente dans tous nos papiers.

1°. Tous les territoires & places pris ſur le Peshwa, pendant le cours de la guerre, ſeront reſtitués deux mois après l'échange du traité. 2. Salſett & les autres Iſles nous reſteront. 3. Barocch nous reſtera. Nous nous propoſons d'en faire préſent au Sindia. 4 & 5. Tous les autres territoires ſur leſquels nous avions des prétentions, en vertu du traité de Poonender, ſeront cédés par le Peshwa. 6. Ragonant-Row peut choiſir ſa réſidence où il voudra hors de notre protection. Il lui ſera accordé 25,000 roupies par mois s'il veut vivre ſous la protection de Mahdajey Sindia. 7. Les alliés de chaque partie contractante ſeront compris dans le traité. 8. Tuttey-Sing ſera réintégré dans ſon premier état, & le Peshwa ne reviendra point ſur le paſſé à ſon égard. 9. Le Peshwa conſent qu'Hyder-Aly abandonne toutes ſes conquêtes dans le Carnate, & relâche tous ſes priſonniers dans l'eſpace de ſix mois après la ratification du traité; & les Anglois s'engagent à ne commettre aucune hoſtilité contre lui, tant qu'il vivra en paix avec eux & avec le Peshwa.

Digitized by Google

10. Extenſion du ſeptième article. 11. & 12. La navigation & le commerce de chaque Etat ſeront ouverts pour l'autre. 13. Il ne s'établira aucuns comptoirs Européens dans aucuns des territoires du *Peshwa*. On y laiſſera ſeulement ceux que les Portugais y poſſèdent déja. 14. Aucune des Parties contractantes n'aſſiſtera les ennemis de l'autre. 15. Chaque partie répondra pour tous les membres & individus ſoumis à ſon autorité reſpective, afin d'éviter toute infraction au traité. 16. Mahdajey-Sindia eſt garant du traité. 17. Les Anglois renoncent à toutes leurs prétentions ſur les territoires à eux cédés par Ragonant-Row. — Par ſupplément à l'art. 9, en cas qu'Hyder-Aly refuſe de ſe tenir au préſent traité, Mahdajey-Sindia promet ſolemnellement que les forces du Peshwa ſe joindront à notre armée pour l'y contraindre.

La Compagnie a expédié dès le 19 de ce mois un Exprès qui ſe rendra par terre dans l'Inde en paſſant par la France, l'Italie & Conſtantinople; il a ordre de prendre les voies les plus expéditives.

Le nouveau Miniſtère s'occupe ſans relâche des affaires importantes qu'il s'agit à préſent de terminer; mais il paroît qu'il doit s'attendre à des oppoſitions opiniâtres de la part de la nation; à en juger par les retraites ſucceſſives de pluſieurs perſonnes en place, & par leurs nouvelles liaiſons, ces oppoſitions vont être fortifiées par pluſieurs Seigneurs qui tenoient au parti de Rockingham & qui à préſent ſemblent s'attacher à celui de Bedford & à celui de Shelburne. Outre cette révolution qui ne cauſera pas peu de déſagrémens à la nouvelle Admi-

Digitized by Google

nistration, elle va trouver de très-grands embarras dans les affaires mêmes. L'épuisement du tréſor ne lui permet pas de payer les troupes de terre & de mer, & les ſoldats & matelots demandent leur congé & leurs gages; il en réſulte des mécontentemens qui pourront dégénérer en émeute.

Le 18 au matin, plus de deux mille Matelots s'aſſemblèrent à Toweshill & ſe rendirent à l'Amirauté en corps détachés pour avoir une réponſe explicite du Bureau, touchant les arrérages de leurs gages & ce qui doit leur revenir des priſes. Comme on ne leur donna point une réponſe ſatisfaiſante, ils allèrent au Palais de St-James, pour haranguer le Roi à ce ſujet; mais les avenues qui conduiſent au Palais s'étant trouvées ou gardées ou fermées, cette précaution empêcha le tumulte qui auroit pu avoir lieu, & ils ſe ſéparèrent tranquillement. — Le lendemain matin, on fit prendre les armes à ſa garde pour prévenir les déſordres qui pourroient être occaſionnés par l'attroupement de ces Matelots. Ils parurent en effet vers une heure après midi dans le Parc de St-James, au nombre de 6 à 700; ils y étoient entrés, en eſcaladant les murs, parce que les portes avoient été fermées & garnies de troupes. Auſſi-tôt qu'on les apperçut, un détachement des Gardes eut ordre de marcher à leur rencontre. Il y eut alors une conférence entre deux ou trois Matelots, le juge Abingdon & l'Officier commandant le détachement des Gardes. Les Matelots déclarèrent avec beaucoup de ſang froid & de tranquillité, qu'ils n'avoient point l'intention de commettre le moindre déſordre, que leur ſeul objet étoit de demander paiſiblement qu'on leur payât leurs gages & qu'il fût pris des meſures convenables pour les employer par la ſuite, un grand nombre de Matelots étant engagés à bord de plu-

Digitized by Google

ſieurs bâtimens deſtinés pour le dehors, parce qu'ils avoient accepté de moindres gages. M. Abingdon leur dit qu'un tel attroupement étoit illégal & dangereux & ajouta que s'ils dreſſoient un mémoire, contenant l'expoſé de leurs beſoins & de leurs griefs, & qu'ils chargeaſſent un Comité de le préſenter; il leur donneit ſa parole d'honneur qu'ils obtiendroient ſatisfaction. Ce diſcours produiſit le plus heureux effet: les Matelots y répondirent par trois acclamations & ſe retirèrent ſans ſe permettre le moindre excès. Cela n'empêche point qu'on ne prenne toutes les précautions néceſſaires pour prévenir les ſuites fâcheuſes de cet eſprit d'inquiétude & de ſédition que l'on ſait être fomenté ſous main par des gens mal intentionnés & ennemis de la nouvelle Adminiſtration. Il s'eſt fait, par ordre du Lord Maire, des patrouilles dans toutes les rues de la cité tant le jour que la nuit; mais il y a tout lieu de croire qu'il n'arrivera aucun évènement fâcheux, le Gouvernement étant diſpoſé à donner aux Matelots toute la ſatisfaction qu'ils peuvent deſirer. Le 24 il s'eſt tenu en effet un Conſeil à l'Amirauté, pour prendre leurs griefs en conſidération, & examiner les comptes de l'argent qui leur eſt dû.

Parmi les tâches difficiles laiſſées aux nouveaux Miniſtres par leurs prédéceſſeurs, étoit celle de faire paſſer le projet d'emprunt pour l'année ſuivante. Le Lord John-Cavendish, élevé depuis ſi peu de tems à la place délicate de Chancelier de l'Echiquier, n'avoit pu imaginer un nouveau plan, auſſi le ſien ne diffère guère de ceux des années précédentes. Il eſſuya des oppoſitions à la Chambre des Communes; mais elles finirent par quelques ſarcaſmes contre la coalition, & l'emprunt & le

Digitized by Google

plan passèrent sans contradiction. Le 24 les Souscripteurs du premier emprunt ont fait leur premier paiement de 25 pour 100.

Parmi les autres affaires qui occupent le Ministère & qui ne sont pas moins importantes, est le traité de commerce à conclure entre l'Angleterre & l'Amérique, & que M. Hartley doit conclure avec les Commissaires du Congrès; il est même déjà parti pour Paris avec ses instructions sur ce sujet. Cette affaire intéressante est l'objet des conférences des Ministres entre eux, qui s'occupent également à former de nouveaux règlemens pour le commerce général de ce Royaume, avec toutes les Puissances de l'Europe, sur le plan d'une réciprocité d'intérêts & d'avantages. Ils travaillent aussi au nouveau Code de Loix pour le Gouvernement des provinces de l'Indostan, où la réforme de l'Administration est devenue si nécessaire. Ils veulent aussi terminer d'une manière irrévocable les différends entre l'Angleterre & l'Irlande. Cet objet avance; le bill qui abolit le droit de juger ici par appel les causes élevées dans ce Royaume, a passé dans les deux Chambres, & a reçu la sanction du Roi; mais il n'a pas passé sans observations dans la Chambre-Haute. Le Lord Abingdon prononça même à cette occasion un discours qui mérite d'être rapporté.

» Si je ne voyois point que le contenu du bill, soumis à votre considération, est le sentiment de la

Digitized by Google

Chambre & celui de la Nation en général, la confiance, que j'ai eu la sagesse politique de mon noble ami (le Comte de Shelburne,) sous l'administration duquel ce bil a pris naissance., me feroit abandonner toutes mes opinions, quelles qu'elles puissent être, pour les soumettre aux siennes. Ainsi donc, Mylords, vous ne supposez point, que je me lève pour m'opposer à ce bill, mais m'étant engagé en quelque façon envers vous à examiner le fondement de ce bil, je puis espérer l'indulgence de cette Chambre, si je l'importune par quelques mots pour rendre raison de ma conduite. A la fin de la dernière session du Parlement, j'eus l'honneur d'exposer à la Chambre mes idées par rapport à la situation où l'Irlande se trouvoit alors relativement à ce Pays. Je vis avec plaisir, un Acte du Parlement, non moins léfif pour la constitution de ce Pays-ci que subversif des droits de l'Irlande, révoqué & rayé sur nos livres des statuts : mais je vis en même tems, que, quoique cela fût fait aux instances & à la requisition des deux Chambres du Parlement d'Irlande, l'Irlande néanmoins ne fut pas encore contente : en véritable ami des deux Pays, je tâchai de tirer la ligne de rapport entre l'un & l'autre, que les intérêts de chacun sembloient demander & qu'autorisoit & appuyoit la constitution de l'Angleterre. Cette ligne & la manière dont elle devoit être tirée, fut l'objet d'un bill, que je pris la liberté, lorsque la matière fut agitée, de vous proposer ; vous connoissez donc déja mon Plan, & n'ayant pas dessein, comme je l'ai dit, de m'opposer au bil actuel (laissant au tems à déterminer, lequel des deux Plans étoit à préférer,) je ne récapitulerai point ce que je vous ai déja suggéré sur cette matière : mais je ne saurois m'empêcher d'exposer encore une fois à la Chambre ce que c'étoit que cette ligne de rapport, que je proposois entre les deux Royaumes, & quels en étoient les fondemens. En considérant cet objet,

deux

Digitized by Google

deux choſes s'offrent à ma conſidération, le droit que ce Pays-ci a exercé d'une Légiſlation interne ſur l'Irlande, & celui qu'il a poſſédé d'une Légiſlation externe ſur l'Irlande, eu égard à la navigation & au commerce de ce Royaume. Quant au droit de Légiſlation interne, il choquoit ſi manifeſtement de front la conſtitution de ce Pays, que quelque tems qu'on l'eût exercé dans le fait, il ne pouvoit être appuyé & maintenu par principe: en démontrant ce point, je n'eus beſoin ni de raiſons ni d'autorité pour me défendre. Je trouvois que la Légiſlation & la repréſentation étoient inſéparables, & que par conſéquent, tant que l'Irlande n'étoit pas repreſentée dans le Parlement Britannique; elle ne pouvoit être ſoumiſe au pouvoir Légiſlatif du Parlement Britannique: Je n'héſitai donc point à approuver la révocation de la loi déclaratoire de la ſixième année de George I, par laquelle l'Irlande étoit liée, & à prononcer, que l'exercice de ce droit étoit une uſurpation, & devoit être abandonné. — Quant au droit de Légiſlation externe, en tant qu'elle regardoit la navigation & le commerce de ce Royaume, mon opinion & mon jugement étoient contraires à un pareil abandon; & cela, d'après des principes fondés ſur la raiſon, l'autorité, la politique & les intérêts mutuels des deux pays, quand même le droit n'eût point exiſté: car dans une matière pareille, il faut qu'il exiſte une tête; & s'il n'y a point de tête, il ne ſauroit ſubſiſter de liaiſon; mais la ſéparation actuelle doit s'enſuivre. — L'exiſtence de ce pays dépend de ſa domination ſur mer, & cette domination ſur mer dépend de ſon attention à cultiver duement & à régler ſon commerce dans toutes ſes branches; ce ſont-là des lieux communs qui vous ſont trop bien connus, pour que j'inſiſte ici ſur leur vérité. Il ne me reſte donc qu'à ajouter quelques mots en faveur de ce droit de Légiſlation externe, & montrer que je n'étois pas moins fondé dans le main-

Digitized by Google

tien de ce droit que je ne l'ai été dans la condamnation de l'autre. Ce droit, fondé sur celui de domination sur la mer, est un droit de loi commune, c'est-à-dire, un droit fondamental qui a commencé avec la constitution de ce pays. Je le trouve établi, non-seulement dans tous nos livres de loi commune, mais déclaré droit de la Loi commune en termes exprès dans le Statut de la vingtième année du règne de Henri VI, chap. 9, savoir : « *Le Parliament d'Engleterre ne lia Irelande quoad terras suas, quar ils ont Parliament la ; mes ils poient eux lier quand al choses transitory, comme eskipper de Lane, ou merchandixe, al intent de ceo carrier al auter lieu ultra mare.* C'est-à-dire : *Le Parlement d'Angleterre ne sauroit lier l'Irlande, quant à ses terres, car il y a un Parlement là. Mais il peut la lier quant aux choses de passage, comme d'embarquer La laine ou des Marchandises, dans l'intention de les porter à un autre endroit au-delà de la mer.* — Voilà, une autorité qui, tandis qu'elle maintient le droit de Législation externe quant au commerce de l'Irlande, détruit le droit de Législation interne pour la raison donnée ; savoir : que les *Irlandois ont un Parlement chez eux.* Le bill soumis à votre délibération, Milords, propose, que le Parlement d'Angleterre n'aura aucune autorité sur l'Irlande dans quelque cas que ce soit, soit interne ou externe ». Mais, sentez-vous, l'Irlande sent-elle où cela conduit ? Le peuple d'Irlande souhaite-t-il de rester sujet de la Couronne d'Angleterre ? — Je dis la Couronne d'Angleterre : car s'ils le souhaitent, il faut qu'ils sachent que, dès que le moment que ce bill est passé en loi, ils ne le sont plus. — Je dis, ils ne sont plus sujets de la Couronne d'Angleterre ; car les sujets de la Couronne d'Angleterre sont, & par une nécessité continuelle, doivent être sous l'autorité législative de ce pays ; & par une conséquence naturelle tous ceux qui dépendent de cette Couronne doivent être sous cette autorité,

Digitized by Google

pour autant que la Constitution le permet. Il est vrai, qu'en passant ce bill, les Irlandois peuvent être sujets du Roi d'Angleterre ; & en effet ils resteront ses sujets : mais le peuple de Hanover est aussi sujet du Roi d'Angleterre. — L'Irlande souhaite-t-elle d'être à l'égard de ce pays-ci, sur le même pied que l'électorat de Hannover ? Vraiment elle le sera. — Supposons qu'il fût passé un acte du Parlement, pour restreindre la prérogative de la Couronne dans quelque cas donné relativement à l'Irlande. L'Irlande ne sera-t-elle pas liée par cet acte du Parlement Britannique ? Ne doit-elle pas s'y soumettre ? car, comment s'y opposeroit ou y résisteroit-elle sans commettre un acte de rébellion, si le peuple d'Irlande est sujet de la Couronne d'Angleterre, & que la Couronne d'Angleterre est sujette au pouvoir législatif d'Angleterre ? Le peuple d'Irlande souhaite-t-il de siéger au Parlement Britannique ? ce bill les déclare inhabiles à être Membres de l'Assemblée législative de la Grande-Bretagne. C'est par des actes du Parlement que le droit de siéger dans les deux Chambres du Parlement a été réglé ; & la nation Irlandoise n'étant point liée par des actes du Parlement, ils sont étrangers à cet égard, pour ce qui regarde leur prétention à ce droit (d'être habiles à siéger au Parlement d'Angleterre). Dès le moment que cet acte passe en loi ; les Irlandois ne sont plus long-tems nos Co-Sujets ; c'est-à-dire, si cet acte est de quelque force, car nonobstant la toute-puissance si vantée du Parlement, un acte du Parlement ne sauroit détruire un droit fondamental de la constitution. Si ce droit est en nous, ce droit nous a été délégué ; & aucun droit délégué n'est ni ne sçauroit être transférable par sa nature. C'est-là, une saine doctrine constitutionelle, à laquelle l'on ne sçauroit s'opposer. D'ailleurs c'est tout au plus un acte du Parlement ; & tous les actes du Parlement sont révocables : & alors le droit retourne à sa

Digitized by Google

source primitive. Que les Irlandois se rappellent, que l'acte de la sixième année du règne de George I. a été révoqué. Mais enfin, Milords, faisons aux Irlandois une question ou deux. L'Irlande se propose-t-elle, que la marine d'Angleterre protégera son commerce, & que, par les règlemens de l'Angleterre, son commerce ne sera pas subordonné à l'utilité de cette marine ? Ou l'Irlande a-t elle dessein d'équiper elle-même une marine pour son propre compte ? Car, si elle a un pareil dessein, c'est ici que la rivalité commence ; & nous sçavons tous, où la rivalité doit finir. L'Irlande consulte-t-elle ses propres intérêts à cet égard ? Je crois que non, & nous en avons déja une preuve. Le pouvoir de régler le commerce n'a pas été ôté plutôt d'entre les mains de la G. B. & placé exclusivement en celles du Parlement d'Irlande, qu'il s'en est ensuivi immédiatement une convulsion politique. Ce qui est arrivé entre l'Irlande & la cour de Portugal est encore frais en notre mémoire. — Mylords, j'ai achevé : Je demande pardon d'avoir si long-tems abusé du tems & de la patience de cette Chambre ; mais je n'ai pu voir un bill de cette nature passer en loi, sans dire ce que j'avois à dire à son sujet «.

Les dernières séances du Parlement offrent peu de détails, nous nous bornerons ici à en saisir les résultats.

» Le 24, le bill qui avoit pour objet qu'il ne sera demandé aucuns titres aux bâtimens Américains qui entreroient dans les ports de ce Royaume ou de ses possessions, reçut l'approbation de la Chambre, qui ordonna qu'il fût mis au net. —— La Chambre s'étant formée en Comité sur le bill de l'emprunt ; ce bill passa ; il fut ordonné qu'il en seroit fait rapport le 28. — Le 25, le bill dont l'objet est d'indemniser la Compagnie des Indes Orientales, de lui accorder un délai pour le paiement de ses dettes, & de l'autoriser à faire

Digitized by Google

un emprunt, passa également. L'intérêt, dans cet emprunt, sera divisé en 26 parties, dont deux sont allouées à chacun des Présidens & une à chaque Directeur. On présenta ensuite à la Chambre les rapports du 5 Mars & du 7 Avril dernier, du Comité des Actionnaires, chargé par l'Assemblée générale du 8 Avril, d'examiner l'état des dettes des créanciers & des effets de la Compagnie, tant en Angleterre que dans l'Inde. Aussi-tôt que le bill de règlement pour cette partie du monde sera passé en loi, il sera fait des changemens considérables dans tous les départemens civils & militaires en Asie, & l'on prétend que les Gouverneurs actuels seront remplacés par de nouveaux sujets. — Il y a ordre de mettre sous les yeux de la Chambre, une liste de tous les vaisseaux de guerre lancés depuis le mois de Décembre 1775, tant dans les chantiers du Roi que dans ceux du Commerce. Un état de tous les vaisseaux avec leurs ports, construits depuis 6 ans pour le compte de la Compagnie des Indes, sera mis également sous les yeux de cette Chambre.

FRANCE.

De VERSAILLES, le 6 Mai.

Le Baron de Breteuil, Ambassadeur extraordinaire du Roi à Vienne, de retour en cette Cour par congé, eut l'honneur le 25 du mois dernier d'être présenté à S. M. par le Comte de Vergennes, Chef du Conseil Royal des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des affaires étrangères.

Le 26 M. Gerard de Rayneval, à qui le Roi a accordé des lettres de Conseiller

Digitized by Google

d'Etat, prêta en cette qualité le serment accoutumé entre les mains du Garde des Sceaux de France.

Le 27 S. M. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Vicomte de Montesquiou-Fezenzac, Mestre de Camp en second du Régiment d'Infanterie de Lyonnois, avec Mlle de la Live, & celui du Marquis de Fayet, Lieutenant en second au Régiment des Gardes Françoises, avec Mlle de la Bonninière de Beaumont.

Le même jour la Vicomtesse d'Hautifort, eut l'honneur d'être présentée à L. M. & à la Famille Royale par la Comtesse d'Hautifort.

De PARIS, le 6 Mai.

Selon des lettres arrivées dans quelques-uns de nos ports, 14 vaisseaux de ligne François & 16 bâtimens tant frégates que transports, avoient paru au commencement de Février devant Curaçao, où ils s'étoient arrêtés en se rendant du Continent de l'Amérique à St-Domingue. Le 10 Février 8 de ces vaisseaux étoient déja entrés dans le port de Curaçao. On comptoit dans leur nombre le *Neptune*, le *Tigre* & la *Couronne*.

» La plus grande abondance, lit-on dans une lettre de la Martinique du premier Février, règne dans toutes nos Colonies. Plus de 200 bâtimens de toutes les Nations, sous pavillon neutre, sont actuellement mouillés dans la rade du Fort St-Pierre, & il en est un grand nombre au Fort Royal. D'ailleurs, quoique les Anglois croisent dans ces mers, forts de

Digitized by Google

26 vaisseaux de ligne, nos Isles n'en ont rien à craindre, parce qu'ils n'ont pas de troupes de débarquement. — M. Manly, commandant la frégate américaine *la Haye*, vient de se distinguer de la manière la plus brillante, par la résistance vigoureuse qu'il a opposée à cinq vaisseaux de guerre Anglois qui l'ont chassé pendant 48 heures; forcé de s'échouer à la Guadeloupe, il y a essuyé plus de 2000 coups de canon, sans vouloir se rendre. Les habitans, frappés d'une défense aussi belle, ont mis plusieurs bateaux à la mer & ont remorqué la frégate aussi près de terre qu'il a été possible : alors l'ennemi s'est retiré «.

M. le Comte d'Hector ayant adressé à M. le Comte de Vergennes, une lettre au nom de la Marine, pour complimenter ce Ministre sur la nouvelle place dont le Roi a récompensé son mérite & ses talens, celui-ci lui a répondu par la lettre suivante, aussi honorable pour le Ministre pacificateur, que pour le Corps qui l'a reçue.

» Tout ce que vous voulez bien me dire, M., en votre nom & au nom du Corps que vous commandez, ne peut qu'ajouter infiniment à la satisfaction que je ressens des bontés dont le Roi daigne m'honorer. Si la nouvelle marque de confiance que je viens de recevoir de S. M., est une récompense du succès des négociations pour la Paix, je ne me dissimule point à qui je dois un des premiers hommages de ma reconnoissance, & je m'acquitte avec empressement de cette dette envers les intrépides coopérateurs que j'ai trouvés dans la Marine. Je suis d'autant plus flatté de ce que vous me mandez de leurs sentimens à mon égard, M., que je craignois qu'ils ne me pardonnassent que difficilement d'avoir enchaîné leur courage. Je vois avec bien du plaisir qu'ils ont fait céder l'intérêt de leur gloire à

Digitized by Google

l'intérêt de l'humanité. Faites-leur agréer, je vous prie, mes justes & sincères remercimens, & recevez ceux que je vous dois particulièrement ».

Outre les honneurs dont le Roi d'Espagne a comblé M. le Duc de Crillon, on dit qu'il vient de lui accorder une pension annuelle de 400,000 réaux de Vellon, (100,000 liv. tournois); tous ses Officiers de terre & de mer ont été aussi magnifiquement récompensés, en même-tems qu'ils ont été élevés à des grades supérieurs; & parmi les étrangers, on sait que M. le Prince de Nassau peut envoyer dans les Indes Espagnoles, un bâtiment franc de tous droits; M. le Comte de Vaudreuil, qui avoit accompagné Mgr. le Comte d'Artois à Gibraltar, a la permission d'exporter 2000 mulets du Continent Espagnol dans ses possessions à St Domingue, sans payer les droits ordinaires de sortie, qui sont considérables.

On lit les détails suivans dans une lettre de Riom en Auvergne.

Le 5 Avril, nous eûmes le plaisir de voir ici le jeune Marquis de la Fayette, ce héros dont le nom est si cher à notre Ville depuis plusieurs siecles. Le Corps municipal, précédé d'instrumens & des Sergens de la Milice bourgeoise alla lui présenter le vin d'honneur. Trois députés du Présidial en robes rouges, le complimentèrent: il se montra extrêmement sensible à cet accueil, & à la joie que son arrivée avoit répandue parmi tous nos citoyens, qui ne cessoient de répéter des cris de Vive la Fayette. M. de Chabrol, Conseiller d'Etat, lui donna un grand souper, à l'issue duquel il partit pour Versailles. Ce héros de la gloire l'est aussi de l'amitié. Une de ses tantes étant

Digitized by Google

morte dans cette province, il est venu consoler l'autre, & il l'a engagée à partir avec lui pour Paris. — On remarque que le bisaïeul, l'aïeul & le pere du Marquis de la Fayette sont morts au lit d'honneur, les armes à la main. Qui ne connoît la haute considération dont a joui le Maréchal de la Fayette sous Charles VI, & qui gagna la fameuse bataille de Beaugé contre le Duc de Clarence, frere de Henri V, Roi d'Angleterre? Le Marquis de la Fayette, âgé de près de 26 ans (puisqu'il est né le 6 Septembre 1757) suit rapidement les traces de ses ancêtres, & les annales de France, d'Angleterre & d'Amérique ont déja consacré les hauts faits qui ont illustré sa carriere dans cet âge tendre où celle des plus grands héros n'étoit pas encore annoncée.

On parle de nouveau de faire creuser un Canal qui joigne le Rhin à la Saone & au Rhône, la mer du Nord à la Méditerranée par la Bresse, la Bourgogne, la Franche Comté & l'Alsace, comme le Canal exécuté sous Louis XIV unit cette dernière mer à l'Océan par le Languedoc & la Guyenne. La France a déja 4 grands Canaux, celui de Briare qui établit à l'est la communication de la Loire à la Seine par le Loing; celui d'Orléans qui unit à l'oueſt les deux mêmes fleuves; celui de Picardie qui joint la Somme à l'Oise & le Canal Royal; le nouveau qu'on veut entreprendre formeroit le 5^eme & seroit de la plus grande importance.

Les Lettres d'Italie & celles de Marseille nous préparent au récit de nouveaux désastres que la Sicile & la Calabre ont dû éprouver.

Digitized by Google

Il s'en faut bien, dit-on, que le sol fût raffermi, après tant de secousses multipliées qui avoient achevé de renverser ce que les premières avoient épargné, on ne s'attendoit pas qu'il y en auroit encore de plus fortes. Naples en a ressenti deux qui, si elles sont parties du même centre de mouvement que les anciennes, auront certainement bouleversé de nouveau la Calabre. Le peuple de Naples, dans la consternation, a paru désirer qu'on fît éloigner son Roi, pour le soustraire aux périls dont la Ville étoit menacée. Mais un Bourbon, un descendant de Henri IV, devoit se refuser à ces instances; aussi a-t-il répondu qu'il s'ensévelireit avec son peuple sous les débris de la Capitale, plutôt que de l'abandonner un seul instant.

M. Didot l'aîné, dont on connoît le zèle & les efforts pour rendre aux presses Françoises une supériorité que quelques presses étrangères leur disputoient auparavant, & dont les succès reconnus maintenant & généralement avoués, ne peuvent plus être contestés par l'envie même, vient d'entreprendre, par ordre du Roi, l'impression des Auteurs Classiques françois & latins, destinés à l'éducation de Mgr. le Dauphin; il ne pouvoit mieux commencer cette collection intéressante & précieuse, par le choix des Ecrivains, & par la beauté Typographique, que par l'Ouvrage immortel de Fénelon, composé expressément dans l'origine pour l'instruction d'un Héritier du Trône. La pre-

Digitized by Google

mière partie du *Télémaque* vient de paroître in-4°. grand raisin, imprimée avec les nouveaux caractères de sa superbe fonderie, sur papier vélin de France, de la fabrique de MM. Mathieu Johannot d'Annonay. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons eu occasion de dire plusieurs fois de la beauté des types de M. Didot l'aîné, ni de celle du papier qu'il employe; c'est à ses soins, c'est à ses dépenses, qu'on doit cette perfection dont nos Papeteries n'offroient aucun exemple, & qui assure pour jamais la préférence à celle d'Annonay. Un simple coup-d'œil sur le Volume que nous annonçons, en dira plus que nos éloges. Nos Lecteurs préféreront que nous leur mettions sous les yeux l'Epître dédicatoire au Roi, que M. Didot l'aîné a mis à la tête de cette collection. Si ce Volume est un chef-d'œuvre de Typographie, l'Epître dédicatoire peut être regardée comme un modèle des pièces de ce genre.

« SIRE, en m'ordonnant d'imprimer pour l'éducation de Mgr le Dauphin, les bons Auteurs Latins & François, & en me permettant de rendre publiques ces éditions, V. M. fait connoître qu'elle regarde les lumières & l'instruction comme aussi utiles, aussi nécessaires à ceux qui commandent qu'à ceux qui obéissent. Cette bienveillance particulière dont vous daignez honorer la mémoire des grands hommes qui ont illustré la France, en faisant paroître sous vos auspices les Ouvrages qui les ont immortalisés, & en plaçant au Louvre leurs statues exécutées par les plus habiles Artistes, attestera aux siècles à venir l'intérêt que V. M. a toujours pris aux

Digitized by Google

progrès des Sciences & des Arts. Le monument que vous leur consacrez fait seul l'éloge des principes d'après lesquels vous gouvernez, & doit exciter dans tous vos sujets le desir de fixer, par l'importance & l'utilité de leurs travaux, les regards & l'attention d'un Prince éclairé qui sait apprécier avec justice & récompenser dignement le mérite, les talens & le génie. Je suis avec le plus profond respect, &c. *Signé*, DIDOT. l'aîné.

On mande du Mans que l'Intendant de cette Province, voulant encourager les personnes qui s'occupent des semis de graines de mûriers, accordera un premier Prix de 48 l. & un second de 24, aux Cultivateurs qui, dans l'espace de 48 pieds de long, sur 24 de large, auront le mieux réussi à un semis de mûrier blanc; les Prix seront adjugés par la Société Royale d'Agriculture du Maine, & la graine de mûrier distribuée gratis aux Cultivateurs. Les mêmes Prix ont été également proposés à la Société Royale d'Agriculture d'Angers, & sous les mêmes conditions, par l'Intendant.

La nuit du Jeudi au Vendredi-Saint, écrit-on d'Abbeville, le feu a pris à la basse-cour du Château de Marcuil, près d'Abbeville. Tous les bâtimens couverts en paille ont été enflammés presque en même-tems, & réduits en cendres en moins d'une heure. Il n'est resté que le pigeonnier qui est couvert en tuiles, mais dont les plombs ont coulé. Le Fermier a perdu 108 moutons, 6 chevaux, grand nombre de porcs, & tous ses grains & fourrages. Il est péri dans les flammes un Mendiant à qui le Fermier donnoit un asyle, & qui étoit un être très-isolé & très-singulier. Il avoit été arrêté dans les sables de la côte du Marquenterre, pendant la guerre de 1740. On

Digitized by Google

l'avoit considéré comme un Espion, & on le retint comme tel dans les prisons d'Abbeville, jusqu'à la Paix. Il ne répondit d'abord à tout ce qu'on lui demandoit que la syllabe *cam*, dont le Peuple avoit formé le nom qu'il lui donnoit : il cherchoit encore à exciter la compassion en disant *Kyrie eleison*. Ayant été élargi, il se mit à demander l'aumône en portant une grande Croix & une sonnette. Il alloit à la Messe : il avoit appris par la suite assez de François pour se faire entendre, mais il n'a jamais voulu dire d'où il étoit, ni comment il étoit venu. On a présumé qu'il étoit Russe, parce que lors de sa détention, la Czarine avoit envoyé une Escadre dans la Manche & des Troupes en Flandres. Il étoit si méfiant qu'il s'enfermoit toutes les nuits, c'est ce qui a causé sa perte. On a trouvé dans les débris de la petite chambre qu'il habitoit, environ 300 liv. en différentes monnoies de cuivre ; c'étoit le trésor qu'il gardoit avec tant de soin ".

Le 8 du mois dernier le Roi a accordé à M. Philpin de Piepape, Lieutenant-Général au Bailliage Présidial de Langres, un Brevet de Conseiller d'Etat ; les services de cette famille avoient été déja reconnus par des Lettres d'annoblissement que le feu Roi avoit accordées à M. Philpin, son Procureur au même Siége, père de M. de Piepape & de M. Philpin de Percey, Procureur du Roi Honoraire au même Tribunal. Le Roi actuellement régnant, en confirmant cette grace de son prédécesseur, l'avoit déclarée commune à une autre branche de cette famille. La dernière faveur que S. M. vient d'accorder à M. de Piepape, a fait la sensation la plus agréable dans la Ville de Langres,

Digitized by Google

& singulièrement dans le Bailliage qui a cru devoir écrire au Chef de la Magistrature, pour lui en témoigner sa reconnoissance.

On vient de nous faire passer la lettre suivante de St-Seine en Auxois, route de Dijon.

On me remit au commencement de Novembre dernier, une montre trouvée, près de deux mois auparavant sur le grand-chemin près de Dijon; j'ai fait annoncer à Dijon, dans la feuille d'Avignon, & à Paris, que je la rendrois à celui qui donnera des indices suffisans qu'elle lui appartient, en le priant d'affranchir ses lettres & de donner quelque chose à ceux qui l'ont trouvée & qui sont pauvres. Trois personnes m'ont écrit; une d'Alby, dans le haut Languedoc, une autre de Lyon, & une autre des environs de Dijon; mais les marques, sous lesquelles chacun d'eux a désigné la montre qu'il a perdue, ne conviennent pas à *celle* que j'ai; en conséquence, j'ai cru devoir vous écrire, Monsieur, & annoncer que je garderai encore ladite montre au moins trois mois, passé lequel tems, si elle n'est pas répétée, comme je l'ai marqué ci-dessus, j'en disposerai comme il convient. *Signé*, BARTHELEMY Curé de St-Seine.

M. Vidal vient de publier les deux Pendans des deux jolies Estampes en couleur, qu'il publia l'année dernière, d'après M. Lavrence, sous le titre du Printems & de l'Eté. On ne les recherchera pas avec moins d'empressement; ils ont pour titre l'Automne & l'Hiver; l'une représente une jeune Fille portant un Raisin à la bouche d'un jeune homme, & l'autre un Vieillard se détournant d'un brasier allumé, pour se rapprocher d'une jeune fille, qui de son côté cherche le feu. Ces petits tableaux, d'après le même Peintre

Digitized by Google

M. Lawrence, sont très-ingénieux, & de l'exécution la plus-agréable (1).

Le Marquis de Saumery, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Chambord, Grand-Bailli de Blois, & Commandant pour Sa Majesté en ladite ville, est mort à Blois le 15 de ce mois, âgé de 59 ans.

Les numéros sortis au tirage de la loterie royale de France du 1er. de ce mois, sont, 49, 22, 88, 90 & 61.

De BRUXELLES, le 6 Mai.

On continue de démolir dans le Brabant & la Flandres les fortifications des villes pour lesquelles on a jugé cette dépense trop inutile & trop dispendieuse. Les terreins s'en vendent au plus offrant, & on a exécuté sans contradictions le projet de l'Empereur.

La suppression des Couvens dans les Pays-Bas, à laquelle on avoit surfis pendant près d'un an, vient enfin d'être définitivement ordonnée. Le nombre de ceux qui subiront cette réforme est, dit-on, de 130; on y comprend toutes les Chartreuses. MM. de Kulberg, d'Aguilar, le Chevalier Van der Dilst & le Baron Saltz, ont été nommés Commissaires Impériaux pour cet objet.

On apprend de la Haye que M. d'Heredia qui avoit été chargé par le Roi d'Espagne

(1) Ces Estampes se vendent 1 liv. 10 s. chacune & se trouvent chez M. Vidal, rue des Noyers, n°. 29.

Digitized by Google

de traiter avec la Cour de Londres pour l'arrangement définitif de quelques uns des articles préliminaires, étoit arrivé dans cette ville où il s'eſt arrêté chez le Comte de Llano, Ambaſſadeur d'Eſpagne avant de retourner à Paris.

On ſe flatte toujours que les préliminaires de la paix avec la République ne tarderont pas; mais on craint en Hollande qu'outre la renonciation à toute indemnité, on ne ſoit contraint à quelques ſacrifices dans l'Inde.

On s'attend à voir inceſſamment une réſolution définitive ſur la Juriſdiction militaire. Les réſolutions de la plupart des provinces ſont uniformes à cet égard; elles s'accordent à ne vouloir pas permettre qu'aucun conſeil de guerre, ſoit ſuprême ſoit ſubalterne, s'arroge aucune Juriſdiction dans les affaires civiles qui appartiennent à la Juſtice ordinaire.

M. de Fitzherbert, Miniſtre Plénipotentiaire de la Cour Britannique, écrivit le 7 du mois dernier la lettre ſuivante à M. de Berkenrode & à M. de Brantzen, Ambaſſadeur de la République à Paris.

» MM. en conſéquence d'un ordre exprès que j'ai reçu de ma Cour, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien employer vos bons offices auprès des Etats-Généraux, afin qu'on rende à S. M. B. les drapeaux qui ont auparavant appartenu aux trois Régimens Ecoſſois ci-devant au ſervice de la République, & qui ſont à préſent incorporés dans leurs troupes nationales. Au cas que L. H. P. veuillent

Digitized by Google

consentir à la restitution de ces drapeaux, M. de Cunnigham, ancien Lieutenant-Colonel dans ladite brigade Ecossoise, qui se trouve actuellement à la Haye, est autorisé convenablement à les recevoir ».

On vient de voir arriver à Paris deux Négociateurs qu'y ont conduit les différens traités de commerce que l'Angleterre doit y conclure; l'un est M. de Markoff qui, avec le Prince Bariatinski, signeront les articles relatifs à la Russie, l'autre est M. David Hartley, chargé de conférer avec les Commissaires des Etats-Unis pour arranger définitivement le traité de commerce entre la G. B. & ses anciens sujets.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. *du 29 Avril.*

Le Comte de Northington, nommé Vice-Roi d'Irlande, a eu l'honneur de baiser la main de S. M. à cette occasion. — Le Duc de Manchester, qui prit congé le 23, est parti pour se rendre en France. — C'est le 20 que M. Hartley s'est mis en route pour Paris. Il emporte, dit-on, des instructions très-détaillées sur le plan de commerce qui doit être proposé aux Américains. On a, dit-on, consulté les gens les plus en état de donner des notions justes sur cette affaire. Le principal point des instructions de M. Hartley, est de stipuler la révocation immédiate des actes en vertu desquels les ports Américains nous sont fermés.

Les émigrations sont très-fréquentes; & pour les arrêter autant qu'on peut, il a été défendu de recevoir aucun ouvrier à bord des paquebots qui vont en Amérique & aux Isles.

Une lettre de Lisbonne contient ce qui suit: » Nous apprenons, par les lettres de nos Agens à Philadelphie, qu'on est prêt de conclure un traité entre notre Cour & les Etats-Unis d'Amé-

Digitized by Google

rique ; ce qui nous cauſe une ſatisfaction générale. Nos Marchands ſe préparent à expédier pluſieurs bâtimens pour faire le commerce d'Amérique ; & nous eſpérons en tirer d'autant plus d'avantage, que nous payerons tout argent comptant &c.

Un bâtiment Hollandois de Curaçao pour Amſterdam, & qui a relâché à Douvres, rapporte qu'on a reçu le 10 Mars, dans cette Iſle, la nouvelle de la ſignature des préliminaires entre la France, l'Eſpagne, l'Amérique & la Grande-Bretagne.

Hier au ſoir il ſe débitoit que le Gouvernement avoit défendu de retirer de commiſſion aucun vaiſſeau de guerre, & de licencier aucun corps de troupes juſqu'à nouvel ordre.

Lors de la ſignature des préliminaires de paix, nous avions en commiſſion 113 vaiſſeaux de ligne, 18 de 50 canons, 112 frégates & 223 ſloops ou cutters. En tout 466 voiles.

Il y a plus de 1500 matelots étrangers que la paix a laiſſés ſans emploi dans les différens ports du Royaume ; mais on dit que les Conſuls de Portugal & de Danemarck, s'occupent à leur fournir des bâtimens pour les tranſporter dans leurs pays reſpectifs.

Il n'eſt point vrai que le nombre des ouvriers ait été réduit dans les chantiers du Roi ; pluſieurs au contraire qui avoient été congédiés dans les chantiers particuliers, ont été pris au ſervice du Roi.

Le Bureau de la Marine a frété quatre gros bâtimens qui ne ſeront employés qu'à tranſporter des mâts de la Baltique. Ceux qui ſervent au tranſport du merrein pour les chantiers du Roi, ſont des navires de 550 juſqu'à 700 tonneaux.

On va établir à Liverpool une manufacture de toiles à voile. Cet établiſſement retiendra dans ce Royaume des capitaux conſidérables que l'achat de cet article faiſoit paſſer en Hollande & en Allemagne.

Digitized by Google

Le traité avec la Hollande eſt ſur le point d'être conclu ; & le Chevalier Joſeph Yorke a reçu ordre de ſe tenir prêt à retourner à la Haye en ſa première qualité.

Pour empêcher toute contrebande de la part de la France & de la Hollande, on va former une chaîne de cutters & de ſloops depuis Douvres juſqu'aux Sorlingues, & depuis la rade de Margate, juſqu'à la pointe de Flamborough & par-delà au Nord : ces bâtimens ſeront commandés par des Lieutenans, & il y ſera employé plus de 4000 matelots.

La perte que le Chevalier Eyre-Coote a éprouvée dans ſes diverſes eſcarmouches & défaites, monte à près de 5000 hommes, parmi leſquels on compte au moins 1900 Européens.

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE.

PARLEMENT DE PARIS.

Cauſe entre le ſieur Richard Mique, premier Architecte Honoraire, Intendant-Général des Bâtimens du Roi : Et le ſieur François Mique, ſe prétendant ſon frere.

Il nous ſuffira pour l'intelligence de cette Cauſe, de rappeller que François, ſe diſant Mique, réclama en 1773 au Bailliage de Nancy, l'état & le nom d'un frere aîné du ſieur Richard Mique, mort dans un combat naval le 20 Juillet 1745, ſur le vaiſſeau l'*Eliſabeth* qu'il montoit en qualité de Sous-Lieutenant des Volontaires de Maurepas : qu'une foule de circonſtances rapprochées dans le récit du réclamant, joint à quelque reſſemblance, lui avoient ménagé un parti conſidérable ; que d'un autre côté, le ſieur Richard Mique, ayant cru voir dans François Mique un être errant, nommé Mougenot, d'Epinal en Lorraine, qui marié en 1752, avoit abandonné ſa femme en 1764, le dénonça au Miniſtère public, comme vagabond, déſerteur & bi-

Digitized by Google

game ; ce qui donna lieu à une procédure criminelle, instruite à la requête du Procureur du Roi, sur laquelle intervint le 29 Janvier 1774 un Arrêt de la Tournelle du Parlement de Nancy, qui renvoya ledit François Mique des accusations contre lui intentées ; cassa & annulla toute la procédure ; lui rendit sa liberté, & lui adjugea des dommages & intérêts & dépens, contre tous autres que le Procureur du Roi & le Lieutenant de Police. François Mique en recouvrant sa liberté, a poursuivi l'Instruction & le Jugement de la question de son état, que le sieur Richard Mique lui a toujours contesté. — Le 12 Février 1776 Arrêt du Parlement de Nancy rendu sur délibéré, qui fait défenses à Charles-François Mique de se dire fils de Simon Mique & de Magdelaine Royal, pere & mere du sieur Richard Mique. François Mique se pourvut en cassation au Conseil du Roi, & fut débouté le 21 Mai 1779. — N'ayant plus de ressources sur la question d'état, il a suivi l'effet de la réserve à lui accordée par l'Arrêt du 29 Janvier 1774. Mais au lieu de porter cette demande au Parlement de Nancy, il crut qu'il seroit plus heureux au Châtelet de Paris. Il rendit plainte devant un Commissaire contre le sieur Richard Mique, & demanda qu'en conséquence de ladite réserve, le sieur Richard fût condamné à lui payer 40,000 liv. de dommages & intérêts pour la diffamation à laquelle il s'étoit livré contre lui, & encore pour raison de la détention de sa personne, & de la provocation de divers ordres du Roi sollicités & obtenus contre lui. — Sur cette demande le sieur Richard Mique forma son déclinatoire, & une Sentence du 15 Mai 1781, renvoya François Mique se pourvoir devant les Juges qui en devoient connoître. Il a interjetté appel de cette Sentence en la Cour où la Cause a été plaidée solemnellement à la Tournelle. M. l'Avocat-Général S'guier ayant ramené la Cause au simple point de procédure sur lequel elle portoit, c'est-à-dire, sur le déclinatoire, qui lui a paru bien

Digitized by Google

fondé, a conclu à la confirmation de la Sentence, ce qui a été ordonné par l'Arrêt du 4 Janvier 1783.

Cause entre le Frere V... Chanoine Régulier de la Congrégation de France, Prieur Curé de C... Cure Réguliere dans le Diocèse de Meaux. — Et M. l'Abbé de Ste Génevieve, Supérieur Général de ladite Congrégation. — Curés Réguliers sont amovibles à la volonté de leurs Supérieurs Majeurs.

De droit commun, les Curés sont inamovibles, & ne peuvent être révoqués si on ne leur fait leur procès : il en est autrement des Curés Réguliers ; la nomination aux Cures ne dégage pas les Religieux du vœu d'obéissance qu'ils ont fait à leurs Supérieurs Majeurs lors de leur profession ; ils peuvent être destitués de leurs Bénéfices sans aucune monition précédente & sans forme ni figure de procès, du consentement néanmoins de l'Evêque Diocésain de la Cure. Nombre de Lettres-Patentes ont confirmé ces principes, ainsi que l'Arrêt du 20 Février 1783, qui ordonne au Frere V... de se conformer à l'ordonnance de l'Abbé de Ste. Génevieve, & le condamne aux dépens.

Cause entre les sieur & dame de R.... les sieur & dame de la B.... — Et le Seigneur de P.... prenant le fait & cause des Officiers de sa Justice. — Maris ne sont pas civilement garants & responsables des délits commis par leurs femmes.

La dame de R... jeune femme de 17 ans, étoit le jour de la fête de l'Assomption de l'année derniere à P..... petite ville ou bourg en Touraine avec la dame de la B... son amie ; elles jouoient avec un enfant au maillot, nourrisson d'une d'elles, quand la procession passa ; elles accoururent pour la voir en continuant de rire & folâtrer. Le Prieur, & Religieux qui officioit, distrait par les ris immodérés de ces dames, blâma tout haut, l'indécence de leur maintien. La dame de R... continua de rire avec sa

Digitized by Google

compagnie. Les Officiers de la Justice qui suivoient la Procession furent également scandalisés ; & de retour, le Procureur fiscal dressa un procès-verbal de plainte pour manque de respect aux cérémonies de l'Eglise. L'information faite on fit assigner les sieur & dame de R... & de la B... pour comparoître à l'Audience de Police du Juge de P... Les maris & leurs femmes n'ayant pas comparu, Sentence, qui, à défaut par les maris d'avoir autorisé leurs femmes, les autorise d'office, & en même-tems, sur le fond, prononce les injonctions & défenses, & condamne les maris & les femmes solidairement en 12 livres d'aumônes pour chacune des dames. — Arrêt du 16 Mars 1783, qui a déclaré nul le procès-verbal, l'assignation, & la Sentence du Juge de P... & condamne aux dépens le Seigneur de P... qui avoit pris le fait & cause de son Juge.

CAUSE EXTRAITE DU JOURNAL DES CAUSES CÉLEBRES

Mariage attaqué sous prétexte d'un rapt de séduction imputé à la femme, âgée de 17 ans, sur son mari, âgé de 26.

Si les torts d'un sexe envers l'autre donnent souvent lieu à des questions, dont la curiosité maligne du public se montre si avide, celles que font naître l'attachement & la constance de deux époux vertueux & persécutés, sont bien dignes d'intéresser les ames honnêtes & sensibles. — Le sieur N....., étoit destiné à remplir une place honorable dans la magistrature. Dès l'âge de vingt-quatre ans, la bienveillance, l'estime de ses concitoyens, lui avoient déféré une place de décoration & de confiance ; une de ces places qui ne s'obtiennent que de leurs suffrages. Sa vie auroit été heureuse, sans doute, s'il n'avoit pas eu une ame sensible, & des parens intéressés. Honoré de ces distinctions extérieures, des chagrins amers traversoient sa vie domestique ; il éprouvoit les effets de cette prédilection aveugle, dont les parens les plus équi-

Digitized by Google

ables ne peuvent quelquefois se défendre. Une alliance opulente & honorable lui échappoit : le choix de sa raison, qu'il croyoit alors être celui de son cœur, étoit sacrifié à ces difficultés qu'un peu plus, ou un peu moins d'argent apporte souvent aux établissemens les plus avantageux. Il ne lui étoit resté, de ses espérances déçues, que l'émotion stérile qu'elles avoient jettée dans son ame. Vers ce tems, le hasard lui a fait connoître Clémence..... Cette jeune personne, trop négligée de la fortune, mais d'une famille sans reproches, sortoit du couvent, & tenoit, de l'éducation qu'elle y avoit reçue, ainsi que de la nature, cette ingénuité, cette douceur, cette modestie, qui sont, à bien des yeux, plus intéressantes que la beauté. Elle vivoit dans la maison d'une mere attentive, & d'un beau-pere exact, à qui les soins d'un jeune homme distingué dans la Ville auroient été suspects. Celui dont il s'agit ici se ménagea un appartement dans une maison où la jeune Clémence avoit des liaisons. Il étoit bien difficile que les soins d'un homme empressé, prévenant, ne méritassent point l'attention de celle qui en étoit l'objet, & ne fussent pas payés de retour. L'amant vertueux auroit été désespéré que son attachement pût faire le malheur de celle qu'il avoit sçu y rendre sensible. Il avoit pris soin de la préserver de l'avilissement qui suit souvent, aux yeux d'un homme satisfait & injuste, la défaite de celle qui cède à ses poursuites. Il avoit voulu que ce que d'autres devoient appeler une foiblesse, fût, pour celle qu'il aimoit, un titre respectable contre lui-même : une promesse de mariage remise à la jeune Clémence, avoit été sa sauve-garde contre l'excès, &, si l'on veut, contre l'égarement de sa tendresse. Les fréquentes sorties de Clémence avoient excité l'attention de ses surveillans. Examinée de près, la crainte des suites de sa faute, la crainte de la sévérité de ses parens, lui donnèrent un courage au-dessus de son caractère. Cette fille, simple & confiante, voyoit dans l'auteur de sa foiblesse,

Digitized by Google

son unique protecteur, son dernier appui. La voix de la nature, & les promesses de son amant l'avoient déja nommé époux ; elle s'abandonna à son sort : une retraite devint son asyle. Elle y pleuroit le chagrin que son absence devoit causer à sa famille : & livrée à l'inquiétude, à la tristesse, inséparables de l'espece de félicité dont elle jouissoit, elle s'efforçoit de paroître tranquille aux yeux de son amant, dont ses alarmes sembloient outrager la délicatesse. Aux yeux de ceux qui ont le malheur de ne pas croire à la générosité, les promesses d'un homme empressé d'être heureux, & la crédulité d'une fille confiante qui souffre qu'il le devienne, n'auroient paru que des actes de légéreté ; mais Clémence trouvoit dans son amant toutes les vertus qui pouvoient excuser sa faute. Le sieur N..... fut instruit qu'on cherchoit à soulever contre lui l'autorité, & que sa liberté & celle de sa chere Clémence étoient également menacées par une lettre de cachet qui étoit à la disposition de ses persécuteurs ; une prompte fuite fut son unique ressource ; âgé alors de 26 ans, un mois & quelques jours, maître de lui-même, usant & jouissant de ses droits, & de tous les biens qui lui étoient dévolus par la mort de son pere, il se retira à Liége avec celle à qui il avoit voué une fidélité éternelle. Empressés de cimenter leurs nœuds par les cérémonies de la religion, ils s'adresserent au Synode de Liége pour obtenir la permission de s'épouser. Après un séjour de plusieurs années à Liége, ils sentirent le besoin de revenir dans leur patrie ; mais ils y furent à peine que les parens du sieur N.... rendirent plainte en rapt de séduction contre Clémence. ils attaquèrent ensuite son mariage par la voie de l'appel comme d'abus. Pendant l'instruction de ces contestations, Clémece eut la douleur de voir descendre son époux au tombeau. Les parens de ces derniers n'en continuèrent pas avec moins de vivacité leurs poursuites ; mais par un Arrêt solemnel du mois de Juillet 1777, le mariage de Clémence a été confirmé.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 28 Mars.

LA flotte Ottomane compoſée de 30 vaiſſeaux de guerre de différentes forces, a mis à la voile le 24 de ce mois & eſt entrée dans le canal, où elle doit reſter juſqu'à ce que les affaires, qui paroiſſent tendre à une rupture, aient pris un tour décidé; le Capitan Bacha la commandera. En attendant, les préparatifs de guerre ſe continuent avec beaucoup d'activité; on s'occupe à conſtruire & à armer de nouveaux vaiſſeaux; les recrues pour le ſervice de mer & pour celui de terre ſe font avec la même ardeur; les Janiſſaires ſe raſſemblent à Bruſe où déja ils ont planté leur étendart. Pluſieurs Officiers Européens, que le Grand-Viſir a fait venir ici, ſont partis pour diverſes places frontières dont ils ſont chargés de faire réparer les fortifications; on leur a ſur-tout recommandé Sophia, ville capitale de la Bulgarie,

Digitized by Google

ainſi que Nizza & Widdin ; ces places commandent l'entrée des terres de cet Empire du côté de la Hongrie.

Pluſieurs perſonnes prétendent que le Prince Ypſilandi, ancien Hoſpodar de Valachie ſera rétabli dans ſa dignité ; l'un de ſes deux fils entre, dit-on, au ſervice de l'Autriche. Si cette nouvelle eſt fondée, on a lieu d'eſpérer que la paix ne ſera pas interrompue de ſi-tôt.

On attend ici un Ambaſſadeur qu'Abdul-Fat-Kan, devenu le Souverain de la Perſe par les ſuites de ſa victoire du 31 Octobre dernier, ſur ſon compétiteur Murat Kan, envoie au Sultan. L'objet de cette démarche eſt, dit-on, un traité qui détruira toutes les ſemences de diſcorde qui ont exiſté depuis long-tems entre les deux Empires.

RUSSIE.

De PÉTERSBOURG, le 12 Avril.

Le Comte Nikita de Panin, ancien Miniſtre des Affaires Etrangères, & Gouverneur du Grand Duc, eſt mort hier matin à 11 heures, d'une attaque ſubite d'apoplexie qu'il avoit éprouvé la nuit précédente en ſe couchant. Il avoit eu compagnie juſqu'à minuit, & il ne ſe ſentoit aucune indiſpoſition ; il lut, ſelon ſon uſage, auſſi-tôt qu'il fut ſeul, juſqu'à 4 heures. Alors il voulut ſe mettre au lit, & il éprouva une foibleſſe qui lui fit perdre bientôt connoiſſance ; il ne

Digitized by Google

la recouvra point. A 8 heures du matin, le Grand Duc & la Grande Ducheſſe avertis de ſon état, ſe rendirent à ſon Hôtel, & ne le quittèrent que lorſqu'il eut rendu les derniers ſoupirs.

DANEMARCK.

De COPENHAGUE, le 15 Avril.

Le Roi a fait connoître par un Placard du 7 de ce mois, que le droit extraordinaire établi par le Décret Royal du 19 Mars 1779, pour la protection de la navigation & du commerce, ceſſera d'être perçu à la fin du mois de Juillet prochain.

L'*Oldenbourg*, vaiſſeau de guerre commandé par le contre-Amiral Comte de Moltke, eſt parti hier pour la Méditerranée. Sa deſtination eſt pour Alger.

SUEDE.

De STOCKHOLM, le 15 Avril.

Le Roi vient de donner ſon conſentement à l'établiſſement d'une Banque ou Caiſſe d'eſcompte à Gothembourg; le privilége eſt pour 12 ans; les Souſcriptions qui commenceront le 1er. Mai, ſeront fermées le 1er. Juillet.

Le 12 de ce mois la femme d'un Ouvrier de cette Capitale eſt accouchée de 4 enfans, dont 2 garçons & 2 filles; ils ont été bapti-

Digitized by Google

ſés, & ſe portent à merveille, ainſi que la mère.

ALLEMAGNE.

De VIENNE, le 26 Avril.

Le traité d'amitié & de commerce conclu entre l'Empereur & le Roi de Maroc a été ſigné & échangé le 17 de ce mois; le 22 l'Ambaſſadeur Maure ſe rendit en cérémonie au Palais Impérial, & prit congé de S. M. dans une audience publique. Les préſens deſtinés pour ſon Maître conſiſtent dans un ſervice de porcelaine & d'argent, une pendule du cabinet de l'Empereur, 2 chevaux de carroſſe, 2 autres de ſelle, une voiture & des harnois richement garnis en or.

Hier à 5 heures du matin, l'Empereur eſt parti d'ici pour la Hongrie; il eſt accompagné du Comte Joſeph de Colloredo, Lieutenant-Feld-Maréchal & Directeur-Général de l'Artillerie, & du Major-Général de Zeheutner.

Le 22 de ce mois, ſur les 4 heures du matin, on reſſentit ici quelques légères ſecouſſes de tremblement de terre. Des lettres de Hongrie, qu'on vient de recevoir, portent que le même jour on en éprouva dans preſque tous les endroits ſitués le long du Danube, & nommément à Presbourg, Raab, Komorn, Peſt, Bude, Œdembourg & Eſterhaz. La Ville de Komorn paroît avoir été le centre de la commotion; auſſi eſt-ce cette Ville qui a le plus ſouffert.

Digitized by Google

** Le 22, sur les 4 heures du matin, on ressentit ici (à Komorn) une violente secousse de tremblement de terre qui a duré une minute. Sa direction perpendiculaire a été du sud au nord. La secousse a été si forte, que nombre de personnes ont été renversées de leurs lits & couvertes de moëllons des murs qui s'écrouloient. Plusieurs maisons se sont écroulées entièrement, d'autres ont reçu de grands dommages par des scissures très-larges, & il n'y a pas une maison qui n'ait souffert quelque dommage. Après la première secousse, les Habitans se sont sauvés dans les champs : on a compté depuis 4 heures jusqu'à 10 heures du matin, douze secousses, les unes plus fortes que les autres. La consternation est générale ici, & il n'a pas été possible, dans ce moment, d'examiner & de constater les dommages & le nombre des personnes qui ont été blessées ou qui ont péri dans cette affreuse catastrophe. — Les secousses qu'on a éprouvées à Raab en même-tems, ont renversé les cheminées sur les toits, & fait des scissures larges dans les murs les plus épais. — A Pest & à Bude, on éprouva les premières secousses sur les deux heures du matin ; mais la plus forte se fit sentir sur les quatre heures. Tous les grands édifices, & nommément la maison des Invalides, le Couvent des Piaristes & toutes les Eglises ont été très-endommagés dans les gros murs. A Bude, les cheminées se sont écroulées ; & dans le village de Budak 12 maisons ont été renversées. — Les secousses qu'on a éprouvées à Presbourg ont été moins fortes, & n'y ont occasionnné aucun dommage. — A Œdembourg & à Esterhaz, il y eut une secousse si forte, qu'elle ébranla les clochers & fit sonner les cloches.

Le règlement relatif au culte divin dans les Etats Héréditaires de l'Empereur, a été publié le 12 de ce mois. Il en a été imprimé une quantité prodigieuse d'exemplaires. Ce

Digitized by Google

règlement a commencé à être mis à exécution le jour de Pâques; comme il eſt très-étendu, on ne peut en donner ici qu'un court extrait.

On prononcera dans chaque Paroiſſe deux Sermons le matin: le premier ſera pour les Domeſtiques; le ſecond pour les autres Paroiſſiens. On n'y donnera tous les jours qu'une fois la Bénédiction avant & après la Meſſe, pendant laquelle on expoſera le ciboire les jours ouvriers, & le S. Sacrement les Fêtes & Dimanches. A S. Etienne & dans les Egliſes où il y a un chœur réglé, on chantera tous les jours une grand'Meſſe, qu'on pourra faire accompagner de l'orgue, mais toute autre muſique y ſera défendue. Les Curés auront pourtant la permiſſion de continuer dans leurs Paroiſſes la muſique inſtrumentale pour la grand'Meſſe, qu'ils ont coutume de chanter toutes les Fêtes & Dimanches. Il ſe fera dans les Egliſes Paroiſſiales tous les Dimanches après-midi un Catéchiſme propre à inſtruire des perſonnes de tout âge. Le peuple aſſemblé récitera tous les jours quelques prieres à haute voix dans ſes Egliſes reſpectives, après leſquelles on lui donnera la Bénédiction avec le Ciboire. Dans les Egliſes où il y a un Chœur réglé, on chantera les Vêpres tous les jours, les orgues ne ſerviront que les jours de Fêtes, & jamais on ne pourra employer d'autres inſtrumens à cette occaſion. Pendant le Carême, on prêchera trois fois par ſemaine dans les Egliſes de la ville, & deux fois dans celles des Fauxbourgs. A S. Etienne, on pourra, pendant la grand'Meſſe, dire des Meſſes baſſes à deux petits Autels; mais dans les autres Egliſes il n'y aura de Meſſe qu'au Maître-Autel d'une demi-heure à l'autre; les Fêtes & Dimanches il y en aura davantage. Dans la ville, on ne fera le jour du S. Sacrement qu'une ſeule Proceſſion, qui ſortira de la Métropole pour paſſer

Digitized by Google

par toutes les autres Paroiſſes : Dans les Fauxbourgs, ſept Paroiſſes pourront faire la Proceſſion le même jour, les autres devront s'y réunir; outre la Proceſſion de la Fête-Dieu, il en ſortira quatre autres de la Métropole pendant le cours de l'année. Pendant la Semaine Sainte, on fera les Cérémonies preſcrites par le Rituel Romain; il ſera permis le Jeudi-Saint d'aller viſiter les Egliſes; le S. Sacrement s'y trouvera expoſé à la vénération des Fideles, mais on n'y pourra plus ériger de St. Sépulchre; ni faire les Cérémonies de la Réſurrection. Les prieres des 40 heures ſeront continuées comme à l'ordinaire; après quelques Prieres publiques faites à cette occaſion vers la fin de chaque jour, on donnera la Bénédiction. Pour les Egliſes des Religieuſes, on n'y pourra chanter tous les jours qu'une ſeule Meſſe, accompagnée de l'orgue; il y aura un Sermon tous les Dimanches, mais à huis clos, & on n'y donnera la Bénédiction que les jours de Fête, le matin avec le S. Sacrement, & le ſoir avec le Ciboire. Toutes les Neuvaines & autres Dévotions ſeront ſupprimées pour l'avenir. Dans les Couvens & autres Egliſes non paroiſſiales, on ne pourra jamais dire que deux Meſſes baſſes à la fois.

De HAMBOURG, *le 30 Avril.*

Tous les avis des frontières de la Pologne, ſans rien préſenter de poſitif à la curioſité publique, s'accordent toujours cependant à faire craindre une guerre prochaine avec les Turcs. Les préparatifs continuent dans les Etats héréditaires de l'Empereur. Les tranſports pour la Hongrie ſe ſuccèdent ſans interruption; & les troupes qui ſont ſur les frontières ont reçu ordre de ſe tenir

Digitized by Google

prêtes à marcher. Le voyage de l'Empereur sur les frontières de ses Etats du côté de la Turquie appuie encore ces conjectures. On sait que tous les Officiers Russes, absens par congé, ont eu ordre de rejoindre tous leurs corps respectifs.

» Tout cela, dit un de nos papiers, présente les apparences d'une grande guerre; peut-être aussi ne veut-on, par ces démonstrations, que forcer la Porte à accéder à ce qu'on exige d'elle. Mais il paroît certain que si le Divan ne calme pas l'orage qui va fondre sur lui, la guerre est inévitable. On doute qu'il soit disposé à satisfaire à toutes les prétentions qu'on fait contre lui; on exige des sacrifices qui semblent devoir lui coûter; & il n'a rien obtenu jusqu'à présent pour ceux auxquels il a consenti. Le rétablissement du Prince Ypsilandi dans la Principauté de Walachie, est, dit-on, déja accordé; mais ce dernier sacrifice doit être suivi de quelques autres sur lesquels on insiste. On conjecture que la Porte, en cédant ainsi successivement sur quelques objets, ne songe qu'à gagner du tems pour se mettre en état de défense; & on voit en effet des préparatifs immenses & suivis avec activité dans tout l'Empire Ottoman. Le nouveau Grand-Visir travaille continuellement à remettre en bon état l'armée, la marine & les finances, à rétablir la discipline dans le corps des Janissaires, à faire construire beaucoup de vaisseaux de guerre, à réparer les forteresses d'Ockzakow & de Belgrade, & à fondre un grand nombre de canons «.

On écrit de Berlin qu'il est arrivé dans cette Capitale un transport de canons pour la nouvelle forteresse de Graudenz, & qu'il va partir incessamment des ports du Roi plusieurs bâtimens chargés des productions

Digitized by Google

du pays pour l'Amérique Septentrionale. Le Roi doit envoyer auſſi un Agent qui doit réſider à Philadelphie.

» Une lettre authentique, dit un de nos papiers, porte la population de la Carinthie à 420,000 perſonnes. Il y a dans ce nombre 4 à 5 mille Eccléſiaſtiques. Le commerce de toiles & de dentelles procure à cette Province une ſomme de 400,000 florins; & celui de fer, 150,000. On a fait l'état ſuivant du commerce & des finances de cette Province, qu'on évalue aux ſommes ci-après. — Produit net pour le tréſor, 1,447,391 florins. — Commerce actif, 1,469,735. — Commerce paſſif, 895,172. — Argent en circulation dans le pays, 207,697. — Les mines de fer, de plomb, de cuivre & de calamine, rapportent à-peu-près 741,921 florins «.

» Il s'eſt paſſé ici, écrit-on de Berlin, un fait qui fait beaucoup de bruit & qui pourra ne pas être indifférent à la partie du Public, curieuſe des queſtions relatives aux droits diplomatiques. M. Hugues Elliot, ci-devant Envoyé extraordinaire de S. M. B. près du Roi, avoit épouſé pendant ſon ſéjour à notre Cour la fille du feu Comte de Vereliſt, Envoyé-extraordinaire des Provinces-Unies. Paſſant avec le même caractère à la Cour de Coppenhague, M. Elliot laiſſa ici cette dame avec une fille, qu'il avoit eue de ſon mariage avec elle, dans le deſſein, diſoit-il, de venir la prendre au printems. On doutoit néanmoins de l'inclination de Madame Elliot à ſuivre ſon époux; & quelques circonſtances domeſtiques faiſoient prédire une ſéparation prochaine de corps & de biens. Le 11 Avril, M. Elliot arriva ici de Coppenhague, *incognito*, ſous le nom d'un ſimple Négociant Anglois: il prit ſon logement près de l'hôtel de Madame la Comteſſe-Douairière de Vereliſt, où ſon épouſe avoit ſes appartemens. Informé que le

Digitized by Google

lendemain au soir l'une & l'autre soupoient chez le Prince Frédéric de Brunswick, il se rendit à leur hôtel, pendant leur absence, demanda sa fille, la mit dans un carrosse à six chevaux, qu'il avoit fait tenir prêt, & l'emmena. Ensuite il écrivit à Madame de Verelst, qu'il lui rendroit le lendemain compte de son procédé. Il se rendit, en effet à son hôtel, où on lui refusa l'entrevue avec Madame Elliot : &, après plus d'une heure de conversation avec Madame de Verelst, craignant sans doute les mesures qu'on alloit prendre, il se retira précipitamment. Quoiqu'en arrivant il se fût donné pour Marchand, il annonça en sortant de la ville, à la garde qui, selon l'usage, demanda son nom, son caractère public d'Envoyé d'Angleterre à la Cour de Danemarck.

ITALIE.

De NAPLES, *le 15 Avril.*

On apprend de Rome que le Cardinal d'Yorck a passé dans cette ville le 9 de ce mois en revenant de Florence, & retournant à son Evêché de Frescati; avant son départ, il envoya son Auditeur au S. Père, pour l'informer de l'état où il avoit laissé à Florence le Prince Stuart. Le bruit qui s'étoit répandu de sa mort n'est pas fondé; ce Prince est un peu mieux, mais les Médecins craignent qu'il ne reste avec une langueur habituelle & sans remède.

» La crainte, écrit-on de Naples, que nous avions conçue, que la secousse de tremblement de terre assez forte, que nous ressentîmes ici le 28 du mois dernier, étoit le contre-coup d'un choc bien plus violent, qu'on essuyeroit en Sicile & en Calabre, ne s'est malheureuse-

Digitized by Google

ment que trop vérifiée. Ce choc s'eſt fait ſentir ſur-tout dans la Calabre Citérieure, où l'on n'avoit éprouvé juſqu'à préſent que de foibles effets des tremblements de la Calabre Ultérieure. La Ville de Coſenza a été entièrement renverſée : pluſieurs perſonnes ont été écraſées ſous les décombres ; & tout le Pays d'alentour a été ruiné. A Meſſine, la commotion a été ſi forte que les habitans ne ſe ſont pas même crus en ſûreté à la campagne ſous leurs baraques : ils les quittèrent précipitamment, en jettant des cris de ſurpriſe & d'effroi ; & les lettres, qu'on a reçues des environs de cette malheureuſe Ville preſqu'abſolument détruite, font la plus triſte peinture, d'un côté, de la conſternation & de la morne triſteſſe qui s'y eſt emparée de tous les eſprits, & d'autre part, de la ſituation déſolante des Habitans expoſés aux vents, aux pluies & à toutes les rigueurs de la ſaiſon ſous des cabanes conſtruites à la hâte. — Dans d'auſſi funeſtes circonſtances le Gouvernement, des Particuliers, des Etats Etrangers même s'empreſſent de donner du ſecours à ces infortunées Provinces : le Roi a envoyé ordre au Vice-Roi de la Sicile d'employer au ſoulagement des habitans de Meſſine, non-ſeulement les revenus actuels de ſon patrimoine dans l'Iſle, mais auſſi de leur avancer des fonds à prendre ſur les biens confiſqués de la ci-devant Société des Jéſuites, ainſi que l'argent qui ſe trouve entre les mains de l'Adminiſtration de l'Archevêché ſupprimé de Montréal. L'Evêque & le Sénat de Catane, (Ville continuellement expoſée à des dangers pareils par le voiſinage du Mont-Gibel ou de l'Etna,) ont envoyé à Meſſine une ſomme d'argent qu'ils avoient collectée à cet effet : & l'Archevêque de Meſſine, quoiqu'ayant fait lui-même des pertes conſidérables, a vendu ſes chevaux, ſes carroſſes & tous les meubles de ſon Palais, pour ſubvenir aux beſoins des plus néceſſiteux. Le Grand-Maître de Malte a expédié à Meſſine, ſur ſes quatre Galères,

Digitized by Google

non-seulemunt une grande quantité de comestibles, mais aussi 50 mille écus en espèces, pour établir un hopital où l'on soignera les pauvres blessés ou malades & où on leur fournira des Médecins, des Chirurgiens, des Médicamens &c. Enfin, S. M. T. C., voulant contribuer au soulagement des sujets du Roi, vient d'envoyer deux Bâtimens chargés de 40 mille sacs de farine & d'une grande quantité de légumes. Notre Souverain, qui a déja fourni de son Trésor 400 mille ducats pour secourir Messine & la Calabre, a été très-sensible à l'intérêt que S. M. T. C. prend aux malheurs de ses Etats, ainsi qu'à la marque éclatante de dévouement & d'affection que la Religion de Malte lui a donnée en cette occasion. — S M. a conféré la charge de président de la Junte de la Sicile, vacante par la mort du Duc de Ste Elisabeth, au Prince de Yaci-Campofiorito, Capitaine-Général & Conseiller-d'Etat ».

ANGLETERRE.

De LONDRES, *le 6 Mai.*

LE Gouvernement a reçu hier des dépêches de New-Yorck apportées par le transport le *Fox* arrivé à Corke; ce bâtiment avoit mis à la voile le 29 Mars. A son départ plusieurs navires venant de Nantuket avoient mouillé à New-York, d'où ils se proposoient d'appareiller pour l'Angleterre le 15 Avril.

Suivant une lettre particulière de cette place les Loyalistes se trouvoient dans une situation vraiment déplorable; ils n'avoient eu aucune nouvelle directe de l'Angleterre depuis le 24 Décembre; c'est par les Isles

Digitized by Google

qu'ils avoient eu le Discours du Roi au Parlement, & la lettre de M. Townshend, Secrétaire d'Etat, au Lord Maire; ce Discours & cette lettre ajoutoient beaucoup à leur consternation; tous les principaux habitans se préparoient à quitter la Ville, parce que les dispositions des habitans de la Province leur étoient défavorables, & ils devoient s'embarquer au nombre d'environ 8000 pour le port de Roseway dans la nouvelle Ecosse avec quelques troupes réglées & tous les nouveaux Corps Américains sous le convoi d'une frégate. Le Général Carleton paroissoit aussi indiquer, par tous ses mouvemens, qu'il étoit sur le point d'évacuer la Ville.

S'il faut en croire des lettres de Corke, un bâtiment arrivé de Rode-Island dans ce port, a rapporté que les troupes Françoises avoient quitté cette Isle pour se rendre aux Antilles.

On a reçu le premier de ce mois des dépêches de Terre-Neuve, qui ont été apportées par le *Sally* & *Betsy*, Capitaine Walker, arrivé à Waterford, après une traversée de 20 jours; on apprend par ce bâtiment l'arrivée de la flotte, qui a mis à la voile de Londres & de Waterford au mois de Février dernier, & qui étoit composée de 40 voiles. C'est au Commodore Elliot qu'est destiné le commandement de l'escadre qui doit se rendre dans ces parages, & qui consistera en un vaisseau de 50 canons, 2 de

Digitized by Google

32 & 2 de 16 ; elle mettra, dit-on, à la voile vers la mi-Mai.

Le paquebot le *Philadelphie*, chargé de vins, & sortant de Madère, pour retourner à Philadelphie, a été pris, dit-on, le lendemain de son départ par le corsaire le *Neptune* ; mais le Capitaine du paquebot a réclamé son vaisseau, alléguant que le tems limité pour les hostilités étoit alors expiré.

Dans ce moment ce sont les évènemens de l'Inde qui piquent notre curiosité, & qui nous laissent encore dans l'inquiétude. Nos papiers s'empressent bien de nous rassurer sur Madras, que l'Amiral Hughes a quitté *le* 23 Octobre, & où l'Amiral Bickerton est arrivé le 30. On se flatte que le dernier a des provisions suffisantes pour ravitailler cette place ; & que M. de Suffren maltraité par le dernier combat, n'aura pas été en état de se présenter devant cette Ville avant que Sir Edouard Hughes, réparé à son tour, n'y soit revenu. La jonction de nos deux Amiraux leur donnera la supériorité ; mais il faut qu'elle se fasse, & que M. de Suffren, dont on connoît l'activité, ait été en aussi mauvais état qu'on le suppose ici, pour n'avoir pu leur présenter aucun obstacle. Cette supériorité d'ailleurs peut devenir nulle, si, comme on a lieu de le croire, il a été joint à son tour par M. de Peynier, & le renfort qu'il lui a conduit de l'Isle de France. En attendant, la situation actuelle

Digitized by Google

de la Compagnie des Indes eſt aſſez alarmante.

Il s'eſt tenu le premier de ce mois une aſſemblée générale des Actionnaires de la Compagnie des Indes, pour prendre en conſidération le bill de Règlement dont on s'occupe actuellement dans la Chambre des Communes. Il a été convenu qu'il ſeroit preſenté une pétition à ce ſujet. Dans le cours du débat, le Gouverneur Jonhſtone demanda qu'il fût fait lecture des dépêches apportées par le *Rodney*, relativement aux billets tirés du Bengale. On s'eſt beaucoup récrié, dit-il, contre les conditions conſenties par le Gouverneur-Général & par le Conſeil. J'ai apppris cependant que ces conditions étoient extrêmement favorables à la Compagnie; mais je voudrois ſavoir le vrai, ſur un objet ſi important. Le Greffier fit alors lecture de la copie authentique d'une lettre écrite par M. Haſtings & par ſon conſeil au Bengale, au Lord Macartney & à ſon conſeil à Madraſs, en date du 10 Mai 1782. Dans cette lettre, le Conſeil Souverain obſerve qu'il a entiérement changé ſon plan du 8 Avril & qu'il a réſolu que les cargaiſons ſeroient pour le compte de la Compagnie & qu'il ſeroit donné des billets ſur les Directeurs, aux conditions ſuivantes. » Il ſera alloué aux ſouſcripteurs un intérêt de 8 pour 100, pour leur argent, à compter du tems où il a été remis à la Tréſorerie juſqu'au jour auquel ont été délivrés les billets, qui doivent être au change de deux ſhellings la roupie courante & dans la proportion de 3 8mes le 31 Décembre 1782, & de 5 8mes le 31 Décembre 1783, & chacun d'eux payable à un an de vue. —— Les Actionnaires qui, d'après les papiers publics, croyoient les conditions déſavantageuſes à la Compagnie, ont vu avec le plus grand plaiſir que dans le fait la remiſe étoit de plus de 11 pour 100 plus favorable à la Compagnie que la remiſe recomman-

Digitized by Google

dée par le Général Smith en 1769 & de 4 & ½ pour 100, que celle recommandée l'année dernière aux Directeurs par M. Francis.

Les affaires de cette Compagnie occupent toujours le Parlement.

» Le 28 Avril M. Rous fit le rapport du Comité concernant le bill de l'Inde pour indemniser la Compagnie de ses pertes, & lui accorder la permission d'emprunter la somme de 500,000 liv. & la liberté de faire un dividende de 4 pour cent vers le milieu de l'été. Quelques Membres avoient déjà trouvé de la contradiction & même de l'incompatibilité entre ces deux objets; car c'étoit à la fois l'exempter du paiement de quelques-unes de ses dettes, & l'autoriser à emprunter une grosse somme pour la partager entre ses Actionnaires. — Le Chevalier Cecil Wray s'éleva contre les principes généraux de ce *bill* & principalement contre ce qui avoit rapport au dividende. Il fut d'avis qu'au lieu de 4 pour cent il ne fût qu'à 3 pour cent. — M. Burke appuya cette opinion & fit un tableau très-circonstancié des affaires de la Compagnie. Pour éclaircir les principaux points de la question il lut divers papiers par lesquels il parut que les dépenses supportées par la Compagnie à l'occasion des hostilités dans l'Inde, depuis le mois de Mars 1751 jusqu'au mois de Mars 1766 montoient à la somme de 5,069,684 liv. & que la Compagnie en vertu de sa convention avoit payé en différens tems à l'Echiquier de S. M. la somme de 2,169,398 liv. 18 sols 2 den. pour satisfaire au paiement annuel de 400,000 liv. depuis le premier Février 1767 jusqu'au 5 Juillet 1772, époque à laquelle le paiement fut discontinué. Il fit ensuite une sortie très-vive contre la rapacité, le brigandage & la tyrannie des Officiers de la Compagnie dans l'Inde qu'il compara à des tigres & à des vautours, toujours ivres & toujours avides de sang. — Le Chevalier Henri Fletcher parla en faveur du bill. Il prétendit

Digitized by Google

que la Compagnie au moyen de ses revenus territoriaux dans l'Inde n'avoit réalisé en Angleterre qu'une somme de 3,622,969 liv. & qu'après avoir déduit de cette somme celle de 2,169,398 liv. 18 sols 2 d. payées, comme il a été dit, au Gouvernement, il ne lui restoit que 1,453,570 liv. 1 sol 10 den. laquelle somme étoit destinée à la réduction de ses billets. — Le Gouverneur Johnstone, après avoir traité M. Burke de déclamateur, soutint que la Compagnie avoit absolument besoin du secours qu'elle demandoit, & que si le Parlement le lui refusoit, il en pourroit résulter de très-fâcheuses conséquences pour l'intérêt de nos possessions Asiatiques. — M. Burke parut offensé de quelques expressions du Gouverneur Johnstone. Il attaqua la conduite de M. Hastings, & dit qu'il prêteroit son appui à tous ceux qui tâcheroient de faire punir les coupables. Il ajouta que l'absence de M. Hastings étoit une désobéissance directe aux ordres de la Chambre qui avoit censuré sa conduite & lui avoit ordonné de revenir en Angleterre. — Le Gouverneur Johnstone, après avoir observé qu'il y avoit peu de générosité à attaquer un homme absent, ajouta que les menaces de M. Burke seroient de peu de poids s'il ne produisoit des faits pour étayer ses accusations. — Le Lord John Cavendish fut d'avis qu'on accordât le dividende sans aucune réduction. — La question ayant été mise aux voix, la Chambre consentit au dividende de 4 pour cent. «.

Dans la séance du 29, le Secrétaire de la guerre fit une motion tendante à ce qu'il lui fût permis de présenter un bill, pour révoquer un acte relatif aux recrues, lequel porte que les soldats seront enrôlés pour trois ans, ou pendant la continuation de la guerre. Cette motion fut admise, & le bill présenté & lu sans aucune opposition.

Dans celle du premier de ce mois, l'ordre du jour étoit de prendre en considération un bill présenté par

Digitized by Google

M. T. Townshend, à-present Lord Sidney, dans le tems qu'il étoit Secrétaire d'Etat, dont l'objet étoit de punir toute personne convaincue d'avoir recelé des effets volés. Un membre proposa de remettre ce bill à 6 mois, & on passa à celui qui tendoit à statuer une punition contre toute personne sans aveu, qui seroit arrêtée de nuit, & sur laquelle il seroit trouvé des outils, propres à rompre des portes, & des armes offensives. Ce bill occasionna quelques débats qui peuvent paroître piquans, parce qu'ils tiennent à la police, & qu'on sera bien aise de voir quelles sont les idées des Anglois à ce sujet; c'est une raison pour entrer ici dans quelques détails.

» M. Selvin prétendit que c'étoit porter une atteinte mortelle à la liberté, & tendre un piége dangereux à l'innocence, que de passer un bill, en vertu duquel un Connétable brutal & ignorant, des gardes de nuit, stupides & ivres, pourroient arrêter tout honnête ouvrier qui, portant les outils propres à sa profession, se rendroit sur le soir ou de grand matin dans quelque endroit où il seroit envoyé ou appellé: un malheureux, *surpris* en pareil cas, peut être empriſonné, & languir plus ou moins en prison. — » Très-certainement, dit alors Sir Cecil Wray, il seroit doublement impolitique d'exposer ainsi la liberté des sujets à la stupidité brutale des Connétables: indépendamment de ce que tout instrument qui seroit trouvé sur un ouvrier arrêté, pourroit être déclaré propre à l'effraction, toute arme dont un habitant paisible se muniroit la nuit pour sa défense, pourroit être déclarée offensive; ensorte que dans l'un & l'autre cas, des milliers d'invidus innocens & paisibles seroient exposés à se voir mettre la main sur le collet & entraîner en prison: voilà une belle liberté pour les Anglois! Il faut croire que celle dont nous jouissons encore, ne sera jamais exposée à la discrétion de la stupide canaille qui veille

Digitized by Google

à notre sûreté «. — M. Howard, Jurisconsulte éclairé, crut devoir exposer à la Chambre l'insuffisance des loix actuelles, à l'occasion des vols nocturnes avec effraction. — » Je suppose, par exemple, que j'aie fait arrêter la nuit dernière, dans ma cour, un voleur qui a trouvé le secret d'y parvenir; on le trouve muni des instrumens le plus généralement employés à l'effraction des portes; l'intention de me voler est manifestée en lui; & malgré l'évidence du cas, instruit, par ma profession, de l'impuissance de la loi que j'invoque, certain de ne pouvoir le convaincre, je n'ai de parti à prendre que celui de lui ouvrir la porte de la rue. Voilà certainement un mal qui demande un remède, & ce remède, je croirois l'entrevoir dans le bill; la stupidité & la brutalité des Connétables ne m'alarment point, parce que leurs fonctions se bornent à conduire devant un Magistrat la personne arrêtée : le Magistrat, dans ce cas comme dans tous les autres, peut relâcher immédiatement ou envoyer en prison; & dans ce dernier cas, qui suppose des indices très-graves, le prévenu est jugé par des Jurés qui, remarquant que les Connétables ou le Magistrat ont eu tort d'emprisonner, les condamnent à des dommages convenables «. — Sir Charles Turner, M. Martin & M. Sawbridge, trois autorités respectables, furent de l'avis de Sir Cécil Wray, & par conséquent très-opposés à celui du Jurisconsulte; ils se réunirent à déclarer que le défaut de police, de la part de Westminster, étoit la cause principale des vols nocturnes avec effraction, qui se multiplioient avec une rapidité si alarmante; ajoutant que si l'on n'apportoit pas de prompts changemens dans la constitution actuelle de la Magistrature de Westminster, tout ce que l'on pourroit tenter pour rétablir l'ordre & la police, seroit absolument sans effet, attendu que quand même

Digitized by Google

le bill proposé présenteroit moins d'inconvéniens : s'il étoit passé en loi, tout voleur surpris avec des instrumens propres à l'effraction, ou avec des armes offensives, en donnant un écu au Connétable, ou même au Magistrat, réussiroit infailliblement à leur prouver que ses intentions, & tout ce qu'il porte, sont l'innocence même. M. Fox & d'autres Membres, convenant que le bill étoit mal rédigé, furent d'avis qu'il étoit cependant indispensable de prendre quelques précautions contre l'étrange abus cité par M. Howard, & l'on convint que le Président en feroit son rapport.

Dans la séance des Pairs du premier de ce mois, on fit la seconde lecture du bill relatif à l'emprunt, & de celui qui a pour objet d'indemniser la Compagnie des Indes. La discussion de ces bills a été remise au 5.

» Ce jour-là le Comte de Shelburne demanda qu'il fût fait lecture de la protestation enregistrée sur les Journaux de la Chambre le 20 Mars 1781. Cette protestation avoit pour objet de s'opposer à l'emprunt fait alors, comme un des plus inconséquens qui eussent jamais eu lieu, & elle étoit signée par le Lord Rockingham, le Duc de Portland & le Comte Fitz-William. Le Comte de Shelburne fit un exposé succinct mais très exact de tous les emprunts depuis l'année 1776, pour montrer que les conditions du nouveau étoient à tous égards aussi préjudiciables à la nation que celles qui avoient provoqué la protestation dont la Chambre venoit d'entendre la lecture, avec cette différence essentielle à l'avantage de l'emprunt de 1781 qu'alors on étoit en pleine guerre & que la paix est actuellement rétablie. Entrant ensuite dans les détails, il prouva que l'emprunt actuel étoit à tous égards inconséquent & répréhensible ; inconséquent, parce que les conditions étoient in-

Digitized by Google

finiment trop avantageuses aux prêteurs ; répréhensible, parce que la forme de cet emprunt non-seulement étoit bien loin d'annoncer des vues économiques, mais qu'elle avoit évidemment pour objet d'étendre l'influence de la corruption. Il démontra, d'après les différens prix auxquels les actions ont été déjà portées, que l'on pouvoit à terme moyen en évaluer le bénéfice à 7 un quart. On a commis, ajouta-t-il, plusieurs fautes capitales dans cet emprunt. Le Ministre a mal pris son tems pour vendre. Il semble n'avoir nullement pensé à l'escompte, & il n'a point su profiter de la concurrence qui ne pouvoit manquer alors de favoriser son marché. Je sais qu'il en existoit une, qu'il lui a été fait des offres par des personnes de la plus grande capacité, & que cette société étoit beaucoup moins nombreuse que celle avec laquelle il a traité, mais il n'a point jugé à propos de donner la moindre attention à toutes ces circonstances. Enfin l'emprunt a été fait en tems de paix, époque à laquelle il avoit droit de demander des conditions plus favorables que pendant la guerre, parce qu'il n'avoit pas le même besoin d'argent. Il a été fait dans un moment où l'esprit d'agiotage étoit porté à un tel point d'activité qu'il auroit trouvé, s'il l'eût voulu, le quintuple des fonds dont il avoit besoin, & sur-tout où personne ne connoissant encore la somme qui lui étoit nécessaire, il pouvoit profiter de cette circonstance pour faire un marché beaucoup plus favorable avec les prêteurs. C'est au milieu de tous ces avantages que le Ministre fait un emprunt aussi ruineux, & prend des mesures qui non-seulement font dissiper avec une profusion indécente l'argent de la nation, mais encore portent dès-à-présent un coup funeste à son crédit. En effet, pour emprunter douze millions, on a augmenté de seize millions & demi la dette nationale, de maniere que lorsque nous voudrons rembourser cette somme de douze millions, nous serons obligés de payer

Digitized by Google

16,500,000 liv. — Après quelques épisodes où le Lord Shelburne joignit malignement à l'apologie de son administration la satyre indirecte de celle qui existe actuellement, quoiqu'il affectât de donner les plus grands éloges aux vertus & aux talens du Duc de Portland, il revint à l'affaire de l'emprunt & fit à ce sujet les deux propositions suivantes. 1°. Que tous les emprunts seront à l'avenir négociés de la maniere que l'on croira la plus propre à diminuer la dette nationale ou du moins qui ne s'opposera pas à sa réduction, mais qui au contraire manifestera l'intention du Ministere d'effectuer cette réduction lorsque les circonstances le permettront. 2°. Que dans tous les emprunts futurs, lorsqu'il sera résolu de se procurer de l'argent par un emprunt particulier, toute la somme dont on aura besoin sera fournie par les personnes auxquelles on se sera adressé, & qu'il n'en sera fait aucune réserve pour rester à la disposition des Ministres. — Le Comte Fitz-William combattit ce qu'avoit avancé le Comte de Shelburne, qu'on auroit dû donner aux prêteurs des effets à cinq pour cent, au lieu d'effets à trois pour cent, afin qu'à l'époque où les douze millions seroient remboursés, le Gouvernement pût le faire avec plus de facilité. Le grand objet, dit-il, étant l'annuité, on doit s'occuper principalement de la mettre au plus bas taux possible; & l'épargne qu'on auroit pu faire lors du remboursement de l'argent prêté, en donnant des effets à cinq pour cent, n'auroit pas compensé la différence du taux de l'annuité. — L'emprunt, dit le Lord Stormont, considéré sous un certain point de vue, est sans doute susceptible d'objections; mais si l'on envisage les circonstances dans lesquelles il a été fait, il ne sauroit donner de prise à la censure. Le trésor étoit presqu'épuisé lorsque les nouveaux Ministres entrèrent en place; les troupes demandoient leur paye, la sédition régnoit parmi

Digitized by Google

les matelots. Il étoit indispensable de pourvoir à une infinité d'objets. Que restoit-il à faire dans de telles circonstances ? Ne devoit-on pas se hâter de se procurer de l'argent ? Il reprocha au Comte de Shelburne de ne s'être pas occupé de l'emprunt depuis qu'il avoit perdu la confiance de la Chambre des Communes, & il observa que le Lord North s'étoit conduit différemment dans un cas semblable. Il s'opposa aux motions comme étant imprudentes & inutiles, vu qu'elles tendoient ou à empêcher les Ministres d'emprunter aux meilleures conditions possibles, ou à indiquer des objets qui ne sauroient s'appliquer aux emprunts. — Le Duc de Portland prit alors la parole & dit : Lorsque je fus entré en place, il n'y avoit que 400,000 liv. dans l'Echiquier, & la Trésorerie avoit à payer 3,400,000 liv. pour des objets de service. Les matelots vouloient être payés. Il étoit donc du devoir des Ministres de satisfaire aux diverses demandes ; & pour y parvenir, il falloit s'occuper sans délai de l'emprunt. Le noble Comte a avancé que les Ministres avoient l'avantage du secret, relativement à la somme à emprunter. Cela n'est point, car les prêteurs savoient qu'on avoit voté la somme de 16,000,000 l. pour les objets de service, & il n'avoit été voté que la taxe sur les terres & sur la drèche, pour servir de gage aux prêteurs. Le noble Comte a avancé aussi que les Ministres avoient l'avantage de la concurrence. En cela, il a été mal informé ; les Lords de la Trésorerie ont reçu, il est vrai, une lettre pour proposer un emprunt par concurrence, mais il n'a point été fait d'offre réelle qui pût les faire balancer à accepter le marché qu'ils ont passé. — Les deux motions du Lord Shelburne furent rejettées. On fit alors la troisième lecture du bill, & la Chambre s'ajourna.

Le Vice-Roi d'Irlande ayant demandé son rappel, le Roi a nommé le Lord Northing-

Digitized by Google

ton pour le remplacer. Ses Patentes ont été passées hier au grand sceau ; M. Windham a été en même-tems nommé son Secrétaire, & l'un & l'autre ont fait à cette occasion leurs remercîmens à S. M.

Parmi les articles souvent très-hasardés qu'on trouve dans nos papiers, nous rapporterons celui-ci.

» Le bruit court que la Corse sera cédée à l'Espagne. Si cet arrangement a lieu, ce qui est encore douteux, ce sera la dixième fois que cette isle changera de maîtres depuis les Phéniciens auxquels se joignit dans la suite une colonie de Lacédémoniens, qui successivement y furent remplacés par les Carthaginois, par les Romains, par les Goths, par les Sarrazins, dont probablement elle reçut le titre de Royaume, par les Papes, sous quelques successeurs de Grégoire VII, par les Milanois, conjointement avec les Génois, par les Génois seuls qui appesantissoient souvent leur joug, & enfin par la France depuis 1770, après que Pascal Paoli que les natifs avoient élu leur chef en eût été chassé. On n'a pas sans doute oublié ce Général qui traîne maintenant ici une vie assez triste, & qu'on peut assimiler au fameux Baron Théodore de Neuhoff, du Comté de la Marck en-Westphalie, qui fut proclamé Roi de Corse en 1739, & qui vécut aussi à Londres dans la misere jusqu'en 1756 «.

» Dans ce Pays, dès qu'un Criminel est entre les mains de la Justice, sa personne devient, pour ainsi dire, sacrée, & il n'inspire plus d'autre sentiment que celui de la compassion. L'infortuné Ryland, qui n'auroit jamais forgé les Lettres de Change dont il est coupable, s'il eût eu de la fortune, est plaint de tout le monde. Plus on épluche sa vie & moins on en a d'horreur : il fut toujours honnête, toujours laborieux, non-seulement à l'Académie des

Arts

Digitized by Google

Arts, *in St. Martin's Lane*, où il fit ſes premières études en Gravure, mais auſſi chez M. Ravenet, célèbre Graveur de Paris, domicilié à Londres, qui le perfectionna; &, ſorti de ces deux Ecoles, on ne le vit point ſe livrer à la fainéantiſe ni à la débauche. Son malheur eſt d'avoir mis trop de tems à l'exécution de ſes gravures & par conſéquent de n'avoir pu ſuffire, par ſon travail, quoique continuel, aux dépenſes de la vie. On dit toutefois que, gravant le Portrait de S. M. & celui du Lord Bute, ce qui lui a pris un tems immenſe, il en a eu 200 liv. ſterl. annuelles, tant qu'a duré ſon travail *.

FRANCE.

De VERSAILLES, le 13 Mai.

Le Duc de la Vauguyon, Ambaſſadeur du Roi auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, de retour ici par congé, eut l'honneur d'être préſenté le premier de ce mois à S. M. par le Comte de Vergennes, Chef du Conſeil Royal des Finances, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères. Le Comte d'Adhemar, que le Roi avoit nommé précédemment ſon Ambaſſadeur en Angleterre, avoit eu le 27 du mois dernier l'honneur d'être préſenté à S. M. par le même Miniſtre, & de prendre congé pour ſe rendre à ſa deſtination.

Le 4, M. d'Agueſſeau de Freſne, Avocat Général du Parlement de Paris, Prevôt & Maître des cérémonies des Ordres du Roi, à qui S. M. avoit bien voulu accorder les entrées de ſa Chambre, eut l'honneur d'être préſenté à S. M. par le Duc de Duras, & de lui faire ſes remercîmens. Le même jour,

Digitized by Google

M. Feydeau de Brou, Intendant de Bourgogne, qui a obtenu la survivance en adjonction à la place de Directeur-Général des Economats, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. Amelot, Secrétaire d'Etat, pour remercier S. M.; il a été également présenté par le Maréchal de Duras, pour remercier le Roi de la grace qu'il a bien voulu lui faire, en lui accordant les entrées de sa chambre.

Le 7 de ce mois, le Roi s'est rendu à la plaine des sablons, où il a fait la revue des Régimens de ses Gardes-Françoises & de ses Gardes Suisses. La Reine, Monsieur, Madame & les autres Princesses ont assisté à cette revue, qui avoit attiré, comme à l'ordinaire, un concours de monde prodigieux. Monseigneur le Comte d'Artois, Colonel-Général des Suisses & Grisons étoit à la tête des Gardes Suisses.

De PARIS, le 13 Mai.

ON a lu dans tous les papiers Etrangers qui ont copié ceux d'Angleterre, les détails du combat de la *Sibylle* contre la *Magicienne*, & du sort que cette frégate a ensuite éprouvé; on sera bien aise de trouver ici la relation suivante de cet évènement.

La frégate la *Sibylle*, de 32 canons, partie de Saint-Domingue le 27 Décembre, escortant 16 voiles pour l'Amérique septentrionale, apperçut le 2 Janvier, à huit heures du matin, deux bâtimens donnant chasse au convoi. Elle alla à leur rencontre pour les combattre, & faciliter à la flotte le moyen de s'éloigner; la corvette le *Railleur*, de 14 canons, la suivit; malgré ses efforts, le navire la *Célérité*

Digitized by Google

tomba au pouvoir de l'ennemi. Ce bâtiment qui retournoit en Europe, s'étoit séparé de la flotte avant qu'on eût apperçu les vaisseaux étrangers : on reconnut bientôt un vaisseau & une frégate de guerre; elle fit signal à la flotte de se rallier & de continuer sa route, & prit chasse elle-même, suivie de la corvette, dans une direction qui éloignoit les ennemis du convoi. La frégate Angloise, qu'on a su depuis être la *Magicienne*, de même force que la *Sibylle*, ayant une marche supérieure, joignit le *Railleur* à midi & demi. Le Comte de Kergariou se porta à son secours, & couvrit la corvette qui s'éleva au vent, après avoir reçu une volée de l'ennemi. Les deux frégates étoient alors très-près l'une de l'autre; mais le Comte de Kergariou voyant le *Railleur* en sûreté; & le vaisseau de guerre s'étant beaucoup rapproché, reprit la route qu'il venoit de quitter, & combattit en retraite. A deux heures après midi, la *Sibylle* s'étant éloignée du vaisseau, le Comte de Kergariou se décida à engager le combat bord à bord avec la *Magicienne*; il la joignit : le feu fut très-vivement soutenu de part & d'autre. La *Magicienne* avoit déja perdu son mât d'artimon, lorsqu'une volée tirée à mitraille porta toute entière sur le gaillard d'arrière de la *Sybille*, tua 11 hommes & renversa le Comte de Kergariou, que l'on crut mort pendant quelque tems. M. Descures, Lieutenant de vaisseau, prit le commandement, rétablit le combat, & vit successivement tomber le grand mât & le mât de misaine de la *Magicienne*. A trois heures & demie, le vaisseau que l'on a su être l'*Endymion*, de 50 canons, s'étant rapproché pendant le combat M. Descures sentant que la partie ne seroit point égale, mit toutes voiles au vent pour s'éloigner, laissant la *Magicienne* sans mouvement. L'*Endymion* le poursuivit jusqu'à huit heures du soir. La conduite du Comte de Kergariou dans cette circonstance, la manœuvre hardie par laquelle il a

sauvé la flotte, le parti qu'il a pris d'attaquer la *Magicieune*, quoique serré de près par des forces supérieures, méritent les plus grands éloges. On n'en doit pas moins à M. Descures. Après le combat, on répara les dommages de la frégate. Le 6 de Janvier, le vent souffla avec tant de violence, qu'elle perdit tous ses mâts; on mit à la place des mâts de hune & de rechange; le 22 par la latitude de 37 degrés, on eut connoissance de plusieurs bâtimens, dont un à trois mâts, faisant route sur la *Sibylle*. On mit un signal de reconnoissance, auquel il ne fut point répondu; l'état fâcheux de la frégate ne lui permettant pas de chercher à engager une action, & l'intérêt étant de se déguiser, on mit un pavillon Anglois au-dessus d'un pavillon François, afin de passer pour une prise aux yeux d'un bâtiment qui s'approchoit, & l'engager à cesser sa poursuite; mais la frégate ennemie le *Housard*, de 22 canons, se porta jusques sur la poupe. On apperçut alors un gros vaisseau venant à toutes voiles; comme il étoit inutile de se masquer plus long-tems, on amena le pavillon Anglois de poupe, & on arbora le pavillon blanc. On fit feu sur le *Housard* qui riposta en s'éloignant de sa volée que malheureusement la *Sibylle* reçut au-dessous de la flottaison, ce qui remplit d'eau toutes les soutes & noya les poudres. Le vaisseau approchant, on fut forcé de jetter à la mer 12 canons de la batterie pour soulager la frégate; il restoit l'unique ressource d'aborder le vaisseau s'il se mettoit en position de permettre d'exécuter ce coup hardi, mais il se tint par sa hanche au vent; & après deux volées consécutives le Comte de Kergariou ne voyant aucun moyen d'échapper ni de se défendre, puisqu'il n'avoit ni mâts ni poudre, amena son pavillon, & rendit la frégate la *Sibylle* au vaisseau Anglois le *Centurion* de 60 canons.

Le commerce reprend dans tous nos Ports l'activité que la guerre n'avoit fait que suspendre dans quelques-uns; on apprend de

Bordeaux que depuis le 25 Mars dernier jusqu'au 2 de ce mois, on a expédié plusieurs navires pour l'Inde, & d'autres pour l'Amérique, ainsi que pour la Guinée, de la côte d'Angola ; il arrive de tems en tems dans ce Port quelques bâtimens neutres de nos Isles ; mais voilà le bon tems des neutres passé ; nos Commerçans recommencent à leur tour à faire toutes nos importations ; on croit que le fret est à présent tombé au Cap de 72 deniers à 12.

Les lettres de Nantes nous apprennent que depuis le 12 Mars, on a expédié de ce Port quantité de navires pour Boston, Philadelphie, Baltimore, Terre-Neuve & l'Isle de France.

Les traîneurs, écrit-on de Marseille, des convois de Syrie, de Tunis & de Cadix entrent successivement dans notre port, & on les croit à présent tous arrivés. Le Capitaine Eric-Kirchman, Suédois, commandant la *Sophie*, venu de Livourne ces jours derniers, a laissé, dit-on, dans ce port une frégate & 7 vaisseaux de guerre. — On apprend de Toulon que les vaisseaux le *Dictateur*, le *Puissant*, le *Conquérant* & l'*Actif*, commandés par MM. de la Clue, d'Entrecasteaux, de la Galissonniere, Capitaines de vaisseaux, & de Bouloing, Lieutenant, faisant partie de l'escadre arrivée de Cadix, ces jours derniers, sont entrés le 16 Avril dans ce port pour y être désarmés, avec la frégate la *Précieuse*, commandée par le Chevalier de Cypierre, Capitaine de vaisseau. — Le 17 la corvette la *Badine* commandée par M. le Chevalier de Paty, Lieutenant de vaisseau est sortie du port pour aller en rade.

Nos Lecteurs nous sauront gré de placer

Digitized by Google

ici le discours de M. de Nicolaï à M. d'Ormesson, Conseiller d'Etat, le jour que ce dernier a prêté, en la Chambre des Comptes, le serment de Contrôleur Général.

» M. — on voit avec plaisir s'élever au Ministère des Finances, l'héritier d'un nom consacré dans tous les tems à l'estime publique. Cette Compagnie se rappelle d'avoir été le berceau de votre famille; attachée depuis au premier Sénat du Royaume, ou bien admise dans le Conseil de nos Rois, toujours on l'a vue se moins illustrer par les dignités que par les vertus; ces avantages, M., étoient sans doute un préjugé pour vous; mais ce n'étoient point des titres. Pouvoit-on se persuader qu'aussi jeune, à peine élancé dans la carrière, vous l'auriez aussi-tôt parcourue. C'est à votre personne que l'on rend aujourd'hui un hommage qui fonde notre espoir. Votre réputation n'a point attendu la maturité des années; elle a seule fixé le choix du Souverain. Restez donc, M., en faveur de vos concitoyens, restez semblable à vous-même, & faites usage, pour leur bonheur, des qualités qui vous ont fait connoître. — Les obligations du Contrôleur-Général sont devenues immenses. Le Roi vient de pacifier l'Europe; il a fondé une puissance nouvelle; il est l'arbitre des deux mondes; mais il le doit à ses Sujets comme à ses armes. Des subsides onéreux ont été acquittés comme des contributions volontaires. Les emprunts à peine ouverts ont été remplis; la justice, la bienfaisance du Monarque vous prescrivent donc également la diminution des impôts, & la fidélité des engagemens. Les Arts de la paix avoient langui pendant la guerre; il faut les faire fleurir, les diriger vers la félicité publique. Par-tout, l'Administrateur éclairé doit porter l'abondance & la vie. — Mais quels seront les moyens offerts à votre génie & à votre zèle: l'ordre & l'économie, la raison & la règle, seront vos seules recommandations; vous éclairerez toutes

Digitized by Google

les dépenses ; s'il est nécessaire, vous saurez les restreindre ; votre art sera de désintéresser l'avidité, d'éluder la faveur, & de ne proposer que l'honneur pour récompenser la vertu. Un de vos Pères s'est immortalisé pour avoir protégé l'infortune devant l'autorité. Plus heureux aujourd'hui, M., c'est la cause des peuples que vous allez plaider, & le Roi vous invitera toujours à prendre leurs intérêts ; vous êtes sûr de lui plaire toutes les fois que vous lui parlerez de nous rendre heureux.

Le 6 de ce mois, vers les 4 heures de l'après-midi, le feu éclata dans les greniers à foin de l'Hôtel de M. le Comte d'Estaing, rue Sainte-Anne ; quelques lézardes survenues aux tuyaux des cheminées avoient causé cet accident, qui eût pu avoir des suites funestes s'il fût arrivé de nuit ; mais par la promptitude des secours & l'intelligence des Pompiers, le feu fut bientôt contenu ; les greniers seuls & une partie du comble furent brûlés. Les appartemens au-dessous & surtout les principaux de l'Hôtel que M. le Comte d'Estaing venoit à peine de faire arranger n'ont pas souffert.

» On écrit de Saint-Flour, que le 14 du mois dernier, le feu qui avoit éclaté chez un Menuisier réduisit en cendres cinq maisons considérables de la ville, endommagea celles qui les avoisinoient, & mit à la mendicité douze familles qui les habitoient. L'Evêque de cette ville qui y étoit arrivé la veille, se montra par-tout où son zèle, son activité, sa tendresse pastorale pouvoient lui faire saisir l'occasion d'être utile & secourable. A ces premiers soins il joignit la libéralité en ouvrant sa bourse & ses greniers aux plus indigens ; mais son intrépide charité faillit à lui être bien funeste, par la chûte d'un sceau

de bois échappé des mains d'un Ouvrier, & qui lui tomba sur la tête : heureusement la contusion n'a point eu de suites fâcheuses «.

Parmi les traits de générosité & de bienfaisance que nous nous empresserons toujours de recueillir, celui-ci mérite d'être cité.

» M. Maury, Bailli de Châteaudun & du Comté de Dunois apprit qu'une de ses Terres venoit d'être brûlée. Son Fermier vint confirmer cette triste nouvelle. A peine restoit-il à ce malheureux Laboureur assez de force pour donner quelque détail de son désastre. Tout est perdu, Monsieur; le feu n'a rien épargné; il s'est étendu sur tous vos bâtimens, malgré les plus prompts secours. Je viens vous offrir le peu qui me reste; ce sont les débris de ma fortune. Je voudrois réparer vos pertes; mais je ne puis faire d'autres sacrifices. Non mon ami, lui répondit le Magistrat respectable; non, je ne t'arracherai point ce qui fait ton unique ressource. Garde ton argent pour ta famille; il t'est plus nécessaire qu'à moi. Je te tiens quitte de ce que tu me dois; reprends courage; je serai ton appui; je te ferai oublier tes malheurs. M. Maury s'est transporté à sa Terre; il a vu les ravages qu'avoit faits l'incendie : il a donné à son Fermier tous les secours que sa générosité lui a suggérés. Il a réuni à sa table les voisins charitables qui ont secouru son Fermier, & les a comblés de caresses. Ce Magistrat, dont l'intérieur & plus encore les vertus impriment le respect, quoique dans un âge avancé, jouit encore d'une santé très-solide. Il a cette gaîté inséparable d'une vie sans reproche, qui fait espérer que les vœux que ses concitoyens font pour sa prospérité, seront long-tems exaucés «.

On lit dans une lettre de Sallon de Crau en Provence, en date du 20 du mois dernier, les détails suivans; qui peuvent piquer la curiosité des Lecteurs & des Physiciens.

» Le 16 de ce mois on a observé ici un phénomène assez rare : à une heure & demie de l'après-midi, il a paru trois Soleils : les deux latéraux étoient moins brillans que celui du milieu, dont ils n'étoient que des images réfléchies. Ces parélies qui ont duré une heure & demie dans toute leur force, se sont ensuite affoiblies, & ont enfin disparu. Les paysans alarmés ont discontinué leurs travaux, & ne les ont repris qu'après la cessation du phénomène. Le thermomètre au soleil étoit au 40e. degré, & le vent N. O. qui souffloit, entraînoit quelques nuages. — On désireroit savoir si ces parélies ont été observés dans quelques autres pays voisins. On se souvient que ceux qui parurent à Harlem le 22 Février 1734, ne furent pas vus à Utrecht, qui n'est qu'à dix lieues de cette premiere ville. — Les jours qui ont suivi ce phénomène, dont le peuple ne doit aucunement s'alarmer, ont été sereins, & la sécheresse qui règne depuis si long-tems dans nos contrées, n'a pas discontinué, tandis que nous apprenons de toutes les provinces du Royaume, & même des pays étrangers, que les pluies ont été par-tout si abondantes, qu'elles ont causé des inondations, en faisant déborder toutes les grandes & petites rivières «.

Les grands Maîtres qui ont écrit sur l'Art de la Guerre, n'ont laissé rien à desirer sur la grande tactique, qui intéresse tous les devoirs des Officiers Généraux destinés à commander les armées, & des Officiers supérieurs à qui le commandement d'un corps nombreux peut être confié. Mais on n'avoit point encore d'instructions, de préceptes & d'exemples d'un autre genre, qu'on pût présenter à des Officiers d'un grade inférieur, dont quelques-uns n'ont encore pu jouir des avantages que procurent l'expérience & la

Digitized by Google

pratique; on sait combien un pareil Ouvrage seroit utile; il manquoit encore, & les Militaires le doivent à M. Fossé, qui vient de le publier (1).

Cet Ouvrage élémentaire, entrepris par ordre de M. du Châtelet, sous la protection du Roi, & uniquement destiné à compléter le cours d'instruction des jeunes Officiers du Régiment de S. M., peut devenir d'une utilité générale pour les Officiers qui n'ont point encore acquis toute l'expérience nécessaire pour tirer le meilleur parti possible des différens terreins ou des différentes circonstances qui se présentent le plus communément à la guerre. L'Auteur a cru qu'il seroit reçu du Public avec d'autant plus de plaisir, qu'il a eu soin de rassembler des exemples qui indiquent la marche qui se pratique dans les armées, soit pour les ordres généraux, les instructions particulières données à chaque Officier chargé d'un détachement, soit pour l'attaque, la surprise ou la défense d'un poste. Il indique la manière dont ils doivent les exécuter, suivant la nature des lieux & le nombre de troupes qui leur est confiée. Enfin, pour tirer un parti encore plus utile des planches, on a ajouté à la fin du Volume, un Précis sur le lavis des Plans, avec des renvois aux exemples.

(1) Cet Ouvrage intéressant a pour titre : *Idées d'un Militaire sur l'attaque & la défense des petits postes*, par M. Fossé, Officier au Régiment du Roi, chargé de la partie des Mathématiques & de Dessin. De l'Imprimerie de Didot l'aîné, 1 vol. in-4°. en beau papier d'Auvergne, imprimé avec ses nouveaux caractères, avec 11 Planches en couleur sur papier d'Annonay, gravées par L. M. Bonnet dans un nouveau genre imitant parfaitement le lavis des plans; se vend à Paris chez Jombert jeune, rue Dauphine 24 liv. broché en carton. — Il y a quelques exemplaires imprimés sur papier superfin d'Annonay, pour lesquels on a choisi les plus belles Planches, chez Didot l'aîné, rue Pavée St-Germain; prix 48 liv. broché en carton.

Digitized by Google

Ce Précis ne laisse rien à desirer pour faciliter aux jeunes Officiers la pratique dans ce genre de dessin, si utile aux Militaires ».

M. Pujos, dont nous avons annoncé plusieurs fois les productions, & à qui nous devons les portraits de plusieurs Hommes célèbres, qu'il a rendus avec cette supériorité rare & peut-être unique, qui ne se borne pas à présenter les traits, mais l'ame & le génie même de ses modèles, vient de nous donner celui de M. l'Abbé de Besplas, Aumônier de Monsieur. L'habile Artiste qui a dessiné la plûpart de nos Ecrivains les plus célèbres actuellement vivans, ayant lu dans ce Journal du mois de Mars de l'année dernière, l'histoire de l'établissement de l'Hôtel de la Force, pour les personnes dont les dettes occasionnent la détention, & qu'on en devoit la première idée au Discours éloquent que M. l'Abbé de Besplas avoit prêché devant le Roi le jour de la Cène en 1777, ne pouvoit que desirer de joindre le portrait de ce Citoyen estimable à sa précieuse collection (1).

Nous avons annoncé la belle édition des Œuvres de Plutarque que préparoit M. Bastien; le premier volume vient de paroître, il est orné des portraits de Plutarque & d'Amyot, & contient aussi les vies de ces deux illustres personnages, celles de Thésée, de Romulus, de Lycurgue, de Numa, de Solon, de Publicola, de Thémistocle & de Camille. A la tête de ce volume on voit la

(1) Ce Portrait a été gravé par M. Huot, Elève de M. Delaunay, Graveur du Roi, rue des Bucheries, chez qui il se trouve.

Digitized by Google

distribution de l'ouvrage & quel sera le contenu de chacun de ceux qui doivent le suivre ; le second paroîtra dans le courant de Juin prochain, & les autres successivement de 6 semaines en 6 semaines. La souscription sera ouverte jusqu'à la livraison du 4eme. vol. qui paroîtra en Octobre prochain, pour laisser, dit M. Bastien, le tems aux personnes qui voudront se procurer cet ouvrage, de l'examiner, sans les contraindre de s'en rapporter à des prospectus souvent trompeurs ou à des essais presque toujours illusoires (1). On n'a rien négligé pour rendre cette Edition aussi exacte & aussi correcte qu'il est possible, tant du côté du texte que du côté de la ponctuation & de l'orthographe ancienne. Le savant Editeur a comparé la traduction avec le texte grec qui appartenoit à Amyot, & sur lequel il a fait des changemens considérables soit pour la rectifier, soit pour donner un sens à une infinité d'endroits obscurs & défectueux. Ceux qui compareront son Edition avec celle de Vascosan in-8°. verront que cette dernière n'a d'autre avantage sur celles du même livre *in-folio* qu'un format plus commode, mais à qui ses fautes sans nombre & le défaut de graces qui la déparent, ne laissent en sa faveur que le mérite de l'ancienneté «.

On nous a fait passer l'anecdote suivante tirée de l'Histoire de Grégoire de Tours, Tome 2, Livre 10, N°. 10.

---

(1) On donne en souscrivant 7 liv. 10 s. & on paye la même somme en recevant chaque vol. in-8°. papier double d'Angoulême dont il n'est tiré que 600 exemplaires. — Pour l'in-8°., papier d'Hollande, tiré à 13, 30 liv. & l'in-4°., papier d'Angoulême, tiré à 100, 15 liv. — Pour l'in-4°., papier d'Hollande, tiré à 13, 30 liv. — Il y en a 12 exemplaires in-4°. sur papier vélin de la plus grande beauté qui coûteront 36 liv. en souscrivant & ainsi de suite. M. Bastien qui demeure actuellement rue du Petit-Lyon, Fauxbourg St-Germain, sera au premier Juillet prochain rue St-Hyacinthe, la première porte cochère à droite en entrant par la Place St-Michel.

Digitized by Google

» Cette anecdote, nous écrit-on, mériteroit par sa singularité une place dans votre Journal. Jamais peut-être on n'a vu une maison montrer pareille chose d'un nom subsistant. Les testamens prouvent bien depuis 1209 par la donation des Terres de Chandon, de Briailles & de Fleury à une autre branche. La terre du nom Chandon appartient maintenant à l'Abbaye de Cherlieu; les tombeaux, armes & effigies sont à Lyon & à Mâcon; ils sont fondateurs de plusieurs Eglises dans l'un & l'autre lieu. Je ne vous l'envoie que parce que ce fait trouvé dans les Chartres de Lyon, m'a paru ainsi qu'à tout le monde fort extraordinaire. — Voici le fait:

Dans la 15 me année du Roi Childebert, sous le nom de Gontran, ce Roi, chassant dans la forêt de Vassac, il apperçut les traces d'un Buffle, qu'on venoit de tuer: il pressa vivement le garde de la forêt pour lui dénoncer le coupable, & lui dire le nom de celui qui avoit osé commettre un pareil attentat dans une forêt Royale; ce garde déclara que c'étoit Chandon son Chambellan: sur cela le Roi ordonna qu'on l'arrêtât, & qu'on lui amenât également bien lié Cabillon son garde, l'un & l'autre ayant paru en la présence du Roi, & Chandon disant que jamais on ne l'avoit soupçonné de pareil fait, le Roi ordonna un combat. Le Chambellan ayant mis son neveu pour combattre à sa place, celui-ci & le garde se rendirent au camp. Cet enfant jetta si bien sa lance sur le garde, qu'il lui perça le pied; mais s'étant relevé aussi-tôt, il s'élança sur le jeune homme, & lui enfonça son couteau dans le ventre, au moment que celui-ci alloit avec le sien pour lui couper le col; ensorte que tous les deux tombèrent & expirèrent sur la place. A cette vue, Chandon prend la fuite & court se réfugier dans l'Eglise de S. Marcel; mais le Roi ayant crié qu'on le prît, avant qu'il pût y arriver, il fut en effet arrêté & attaché

Digitized by Google

à un poteau, où il fut lapidé. Le Roi montra dans la ſuite beaucoup de repentir de s'être laiſſé ainſi dominer par la colère, & d'avoir, pour une ſi légère faute, ordonné ſi précipitamment la mort d'un fidèle & néceſſaire ſerviteur.

On écrit de Saint-Valery dans le pays de Caux, qu'Adrien Colombel, ancien Marinier Invalide, ayant fait quatre campagnes pour le Roi & cinquante-ſept ſur les bâtimens marchands, & ayant obtenu pour ſes ſervices, la demi-ſolde, s'étoit marié l'année dernière en cette ville, à 86 ans, & qu'il y eſt mort le 29 Mars, laiſſant de ſon mariage une fille vivante. Il étoit arrivé à ce Particulier, qui étoit eſtimé de ſes Concitoyens, d'avoir été, dans une de ſes campagnes, jeté par une vague dans la mer, & reporté ſur le pont du même Navire par un autre vague.

Jacques-Jean de Chapt, Marquis de Raſtignac, eſt mort dans ſon château de Coulanges en Périgord, le 13 du préſent mois, âgé d'environ 55 ans.

Claude-François, Marquis de Monnia, ancien Préſident de la Chambre des Comptes, Aides, Domaines & Finances de Dôle en Franche-Comté, Seigneur de la Baronnie de Courvrieres, Maurirolle, le Bourg, &c, eſt mort le 4 Mars dernier à Pontarlier en Franche-Comté, âgé de 76 ans.

Marie-Magdeleine Gilbert, veuve du nommé Foſſé, Vigneron, demeurant Paroiſſe de Villette, près Nantes-ſur Seine, y eſt morte dans le courant du mois dernier,

Digitized by Google

âgée de 100 ans, 5 mois & demi, ayant conservé jusqu'alors toute sa raison & une assez bonne santé; elle avoit perdu la vue depuis environ un an, & étoit née le 30 Juin 1682.

De BRUXELLES, le 13 Mai.

L'AFFAIRE du haut Conseil de guerre & de sa Juriſdiction paroît enfin terminée. Selon les lettres de la Haye, l'assemblée des Etats de Hollande & de Westfrise a décidé que dans les causes tant Civiles que Militaires, les Militaires, suivant les loix de la République, doivent comparoître devant les Juges ordinaires de la Province, à la seule exception des cas particuliers dont la judicature auroit, sur des preuves valables, été, soit par une concession spéciale, soit séparément ou de concert avec les Confédérés les Etats des autres Provinces, abandonné au Juge Militaire dans l'intérieur de la Province. Il est probable que le Conseil sera supprimé, mais les Officiers qui le composent conserveront leurs appointemens en pension pendant leur vie.

» Le 26 du mois dernier, écrit-on d'Amsterdam, le patriotisme offrit au Baron Van der Capellen tot de Pol une médaille d'or; elle lui fut présentée dans un grand repas qui lui fut donné, & dont les emblêmes de dessert étoient relatifs à l'abolition des servitudes féodales qu'il a la gloire d'avoir procurée dans la Province d'Overyssel. Sur la médaille on voit la Liberté placée sur un piédestal, tenant dans sa main droite l'Ecusson de la Maison de ce célèbre Patriote, surmonté d'une couronne civique; &

Digitized by Google

dans la gauche un ſceptre ſur lequel eſt un œil ouvert & rayonnant, image de la vigilance de tout Régent qui a à cœur le maintien des droits de la Patrie. Un Laboureur appuyé ſur ſa bêche regarde avec dédain un joug briſé au pied du piédeſtal; & dans le lointain un cheval dételé de ſa charrette broute paiſiblement l'herbe d'une prairie qu'avoiſinent une chaumiere & un château; au-deſſous eſt écrit *ſuum cuique* & plus bas on voit une houlette, une faulx, un inſtrument de muſique champêtre qu'entrelace une guirlande de fleurs. — C'eſt à ce véritable Citoyen que l'on doit encore l'exécution du Règlement du 19 Février 1675 pour la Province d'Overyſſel, relatif aux commiſſions ou places dans les différens départemens tant de la Province que de la Confédération; ce Règlement porte expreſſément, que *pour remplir les commiſſions, il ſera fait par les Etats une nomination d'un certain nombre de ſujets, parmi leſquels le Stadhouder aura le choix* «.

M. Van-Berkel, Bourguemeſtre d'Amſterdam, nommé Miniſtre Plénipotentaire de la République auprès des Etats-Unis de l'Amérique ſeptentrionale, doit partir inceſſamment pour Philadelphie ſur le vaiſſeau l'*Hercule*, de 64 canons.

» On nous aſſure, écrit-on de la Haye, que les préliminaires de notre paix avec l'Angleterre ont été ſignés depuis quelques jours; mais on ignore encore quelles ſont les conditions. S'il faut en croire bien des bruits qui ne ſont peut-être que des bruits, les Anglois garderont Negapatnam; ce ſeroit ſans doute une perte pour la République & pour les Négocians étrangers qui faiſoient la traite des Nègres, parce que c'eſt de là que l'on tiroit les guinées & autres étoffes qu'on porte en Afrique; mais nous ne devions pas nous attendre à ne rien perdre; au reſte tout ce qu'on dit à ce ſujet eſt encore bien vague «.

Digitized by Google

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. *du 7 Mai.*

Le Roi ayant nommé M. Vallace, à la place de Procureur-Général, & M. Lee à celle de Solliciteur-Général, ces Magistrats ont eu l'honneur de faire ces jours derniers leurs remercimens à S. M.

On a présenté au Gouvernement le Plan d'une Chartre en faveur des Génevois, qui viennent s'établir en Irlande, & les Ministres du Roi, sont actuellement occupés à l'examiner. Le Duc de Leinster, leur a accordé 2000 arpens de terre; ils y construiront une Ville, qui se nommera la nouvelle Genève.

On construit actuellement dans nos Ports douze vaisseaux de 44 canons à 2 ponts. Ils sont fort propres à la navigation des Isles d'Amérique, où ils pourront ouvrir les sabords de leurs premières batteries & se servir de leurs canons. Au surplus, ils ne pourroient pas se mesurer contre une frégate de 28 canons.

Il y a ordre de continuer avec la même activité, les constructions commencées dans les chantiers du Roi. Les Vaisseaux les plus avancés & qui seront lancés cette année sont : le *Royal Sovereign* de 100 canons, *St-George* 90, *Caron*, *Bulkar* & *Leviathan* de 74, *Europe* & *Léopard* de 50.

La plûpart des Vaisseaux dont on a dernièrement licencié les équipages, sont remis en commission, excepté ceux qui ont trop de vétusté, ou qui exigent des réparations considérables.

Les Vaisseaux de garde destinés pour nos Ports, hors de la Tamise, pendant l'établissement de Paix, auront les deux tiers du complet de leurs matelots & la moitié de leur nombre ordinaire de soldats de Marine, relativement à leur force.

Le Chancelier de l'Echiquier rendra compte à la

Digitized by Google

Chambre des Communes, dans le courant de la semaine prochaine, des nouvelles taxes néceſſaires pour lever une ſomme égale à l'intérêt du dernier emprunt.

L'état des ſommes portées ſur la liſte du Service ſecret pendant l'année 1782, eſt le ſuivant :

Pour le département de la Guerre, . .	5279 L.
Pour celui de l'Amirauté, ...	21,790
Pour celui des Secrétaires d'Etat, . .	35,170
Pour celui de la Tréſorerie, ...	47,326
Pour le département de l'Amérique, .	29,450

Il ſe tint le 3 un Conſeil au Bureau de l'Artillerie, auquel préſida le Lord Townshend, qui ſigna l'ordre en vertu duquel pluſieurs Officiers qui avoient été remerciés par les Ex-Miniſtres, reprendront leurs fonctions.

Un des Lords de l'Amirauté a préſenté à la Chambre des Communes, un état par lequel il paroît, que depuis la Paix de Paris en 1763, on a conſtruit tant dans les chantiers du Roi, que dans ceux des Particuliers, 206 vaiſſeaux de guerre de divers rangs, ſavoir : 1 de 100 canons, 7 de 90, 37 de 74, 32 de 64, 14 de 50, 14 de 44, 7 grandes frégates de 38, 21 de 32, 16 de 28, 13 de 24, 7 bâtimens de 20, 13 ſloops, 11 cutters, 7 brûlots & 4 bombardes.

Le Lord North a écrit au Vice-Roi d'Irlande, pour l'informer que l'intention du Roi étoit, que les 6 Régimens Provinciaux de ce Royaume, fuſſent réduits à 32 hommes par chaque compagnie, & que les Officiers reſtaſſent ſur le même pied qu'ils étoient auparavant.

Le Prince Octavius, fils du Roi, eſt mort le 3, au Palais de Kew âgé de 4 ans, deux mois & dix jours.

Digitized by Google

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Cauſe entre le ſieur Abbé Neret, Doyen de l'Egliſe de Langres. — Et le ſieur Abbé de Nogent, ſe prétendant élu à la même dignité. — Une réſignation admiſe en Cour de Rome, acceptée par le Réſignataire & non ſuivie de priſe de poſſeſſion, dépoſſéde-t-elle ce Réſignant, en telle manière que le Réſignataire mourant avant la priſe de poſſeſſion, laiſſe le Bénéfice vacant?

L'Abbé Neret, pourvu du Doyenné de l'Egliſe de Langres en 1758, a ſucceſſivement rempli les places de Promoteur, Vice-Gérent, Official & grand Vicaire du Diocèſe. Parvenu à un grand âge, il a voulu ſe choiſir un Succeſſeur, & lui réſigner ſon Bénéfice, ſous la réſerve d'une penſion. Son choix eſt tombé ſur le ſieur Charles. Le 2 Août 1780 procuration *ad reſignandum*, ſous réſerve de 800 liv. de penſion, paſſée à Paris par l'Abbé Neret, en l'abſence & à l'inſu du ſieur Charles. Le 14 Septembre, l'Abbé Neret envoya ſa procuration à un Expéditionnaire pour la faire paſſer à Rome, avec charge expreſſe de lui renvoyer à lui-même les Bulles. La réſignation eſt admiſe & les Bulles envoyées à l'Abbé Neret. Pour poſſéder une dignité d'Egliſe Cathédrale au terme de l'Edit de 1606, il faut être gradué en Théologie ou en Droit Canonique. L'Abbé Neret s'informe du ſieur Charles s'il eſt gradué. Il apperçoit des doutes ſur le degré de Bachelier en Droit Canonique, parce que ſon tems d'étude n'eſt

(1) On ſouſcrit pour l'Ouvrage entier, qui eſt de 15 liv. par an, chez M. Marc, Avocat, rue & hôtel Serpente.

Digitized by Google

pas en règle ; on consulte à Paris, & néanmoins par précaution, pour prévenir l'expiration du délai fatal porté par l'Edit de 1691 pour l'insinuation on fait insinuer les Bulles. Réponse des Jurisconsultes de Paris, que le dégré du sieur Charles est nul, qu'un dégré même valablement acquis, ne suffit pas pour donner lieu à des provisions antérieures, qu'il faut absolument un nouveau dégré, une nouvelle résignation & de nouvelles provisions ; l'Abbé Néret se réserve alors de résigner de nouveau au sieur Charles, lorsqu'il sera capable ; ce dernier se transporte à Dijon pour y faire son cours d'étude, & acquérir un dégré légitime ; mais il meurt avant d'avoir fini son tems d'étude. On crut alors, ou du moins le bruit se répandit que cette mort avoit pu faire vaquer le Doyenné, que le sieur Neret n'avoit cependant jamais cessé de remplir, & dont le sieur Charles n'avoit point pris possession ; que cette dignité pouvoit devenir la proie du premier occupant, si des préventionnaires se presentoient à Rome. Le Chapitre, craignant un préventionnaire, procéda à l'élection, & son choix tomba sur l'Abbé de Nogent. — L'Abbé Neret interjetta appel comme d'abus de cette élection ainsi que des provisions obtenues ensuite, & demanda à être maintenu & gardé dans la jouissance du dit Bénéfice. Arrêt du 10 Juin 1782 conforme aux conclusions de M. l'Avocat-Général Joly de Fleury, qui, faisant droit sur l'appel comme d'abus, a dit qu'il y avoit abus dans l'élection ; a maintenu l'Abbé Neret dans la possession de son Bénéfice ; a fait défenses à l'Abbé de Nogent de l'y troubler & a condamné ledit Abbé en l'amende & aux dépens.

Cause entre le Vicomte de Fargues. — Et le sieur Coubert, Notaire Royal, successeur du sieur Trioson, Notaire Royal à Aurillac. — Un Notaire peut-il forcer une partie à lever une seconde expé-

Digitized by Google

dition d'un Contrat de Mariage, dont elle s'eſt procuré une expédition en forme, de la part du Notaire appellé en ſecond pour ſigner l'acte.

Telle eſt la queſtion élevée par le ſucceſſeur du Notaire, qui a rédigé le contrat de mariage du Vicomte de Fargues, paſſé en 1774, au château de Fargues, par Me Trioſon, Notaire Royal, & Me Giraud, ſon Confrère. M. Coubert, ſucceſſeur de Me Trioſon, occupé du ſoin de ſes recouvremens, ayant reconnu que le contrat de mariage du Vicomte de Fargues paſſé par ſon prédéceſſeur, n'avoit pas été levé, & que les droits n'en avoient pas été payés, a fait aſſigner en 1780, le Vicomte, pour ſe voir condamner à lever l'expédition de ſon contrat de mariage, & à lui payer la ſomme de 400 liv. pour cet acte. Le Vicomte d'autant plus ſurpris d'une pareille demande, qu'il avoit levé une expédition de ſon contrat chez M. Giraud, auquel il avoit payé 72 liv. pour ſes droits, a ſoutenu Me Coubert non-recevable & mal-fondé dans ſa demande. Sentence du Préſidial d'Aurillac, qui a condamné le Vicomte de Fargues à payer au Notaire 360 liv. pour une expédition qu'il lui donneroit de ſon contrat, qu'il avoit ſeul le droit de délivrer comme premier Notaire & Rédacteur de l'acte. — Le Vicomte de Fargues a interjetté appel de la Sentence. Arrêt conforme aux concluſions de M. l'Avocat-Général Séguier, du 12 Mars 1783, qui met l'appellation & ce au néant; émandant, décharge le Vicomte de Fargues des condamnations contre lui prononcées; condamne le ſieur Coubert aux dépens, ſauf à lui ſe pourvoir contre le ſieur Giraud, ſoit en partage des droits qu'il a perçus du Vicomte de Fargues, ou en paiement de ce qui peut lui être légitimement dû; faiſant droit ſur les Concluſions de M. le Procureur-Général, ordonne qu'à l'avenir il ne ſera conſervé qu'une ſeule minute des contrats de mariage ou autres actes qui

Digitized by Google

doivent être passés devant deux Notaires, laquelle restera déposée chez le Notaire Rédacteur, pour en délivrer expédition à ceux qui le réquièrent. Ordonne la signification du présent Arrêt aux Notaires, & l'impression & l'affiche à Paris, à Aurillac & ès environs.

Parlement de Dauphiné.

Evasion de deux Freres Capucins. Bruits répandus à ce sujet.

Sur la Requête présentée à la Cour par le Procureur-Général du Roi, contenant que le bruit qui s'étoit répandu dans le public, que deux Frères Capucins avoient disparu subitement du Couvent de Grenoble, & qu'ils étoient enfermés dans des cachots, s'étoit tellement accrédité, qu'il avoit donné lieu aux recherches les plus exactes. Le 21 Février dernier la Cour jugea convenable de commettre un de ses membres pour constater la vérité ou fausseté de ces bruits. Le Commissaire, après la visite la plus exacte dans les endroits les plus cachés du Couvent des Capucins de cette ville, ne trouva point les deux Religieux qui manquoient, il ne trouva même ni prisons, ni cachots. Les Capucins lui déclarèrent que Simon d'Orgeval, l'un d'eux, avoit été envoyé par ordre de ses Supérieurs dans le Couvent de Villeneuve-de-Berg, & que l'autre, nommé Jean Tarin, étoit sorti furtivement de leur Couvent le 29 Décembre précédent, sans qu'on sût ce qu'il étoit devenu. Peu de tems après, on apprit que ledit Tarin s'étoit réfugié dans le Couvent des Capucins d'Orange, où il restoit en qualité de domestique; & pour s'assurer de ce fait, le Requérant donna ordre à son Substitut en cette ville, de faire interroger ledit Tarin par le Juge Royal, sur le tems & la cause de sa sortie du Couvent de Grenoble, & dresser procès-verbal du tout. Il résulte en effet, de ce procès-verbal en

Digitized by Google

date du 3 Mars, que l'étourderie seule de Tarin, encore Novice, avoit déterminé sa fuite; qu'il étoit sorti du Couvent de Grenoble le 29 Décembre, & qu'il étoit dans celui d'Orange depuis le 8 Janvier. Indépendamment de ce procès-verbal, le Requérant crut, que pour détruire les bruits faux & calomnieux répandus dans le public, il falloit faire venir en cette ville lesdits Tarin & d'Orgeval; mais leur représentation, qui n'a été que momentanée, ne paroît pas suffisante pour effacer entièrement dans la Province, les impressions défavorables auxquelles ces bruits avoient donné lieu: impressions d'autant plus funestes pour ces Capucins, qu'elles semblent avoir diminué l'estime publique, & ralenti la charité des citoyens. Il est donc de la justice de la Cour de rendre un Arrêt, dont la publicité manifeste l'innocence des Capucins, & fasse connoître que les imputations qu'on leur avoit faites dans le public sont fausses & calomnieuses. — A ces causes, il requéroit qu'il fût ordonné que les bruits répandus dans le public, à l'occasion des deux Capucins qui étoient sortis du Couvent de Grenoble, seront déclarés faux & calomnieux, & que l'Arrêt qui interviendra sera imprimé, lu, publié & affiché dans tous les carrefours de ladite ville, & par-tout où besoin sera. Vu par la Cour ladite Requête, signée Raynaud, de ce jour. Ouï sur ce, le Rapport du Conseiller-Commissaire à ce député, & tout considéré: — La Cour entérinant la Requête du Procureur du Roi, a déclaré les bruits répandus dans le public à l'occasion des deux Capucins qui étoient sortis du Couvent de Grenoble, faux & calomnieux; & le présent Arrêt sera imprimé, lu, publié dans tous les carrefours de cette ville, & par-tout où besoin sera. Fait en Parlement le quatrième Avril mil sept cent quatre-vingt-trois, par la Cour. *Signé*, MORAND.

Digitized by Google

CAPITOULAT DE TOULOUSE.

Attroupemens : Fêtes à l'occasion des mariages, & scandales punis.

Les mariages dans la dernière classe des citoyens, donnent quelquefois lieu à des attroupemens défendus par les Loix concernant la Police, quelquefois même à des scènes injurieuses aux nouveaux époux. — Au mois d'Août 1781, un jeune artisan se maria, plusieurs autres jeunes gens se rassemblèrent sous prétexte de lui faire une fête; ce n'étoit rien moins que leur intention. Le zèle du Procureur du Roi de la Ville & Police fut bientôt excité; & sur la plainte & procédure qui en fut la suite, Sentence des Capitouls du 29 Août 1781, qui condamna le nommé Toulouse en vingt-cinq livres d'aumône au luminaire de l'Eglise de la Dalbade, & les nommés Broussac & Chevalier à pareille aumône. Cette Sentence défend en même [illegible] aux Habitans de l'isle de Tounis (quartier de [illegible] de Toulouse, où demeuroient les trois cou[illegible] & autres, de faire des attroupemens & pré[illegible] fêtes lors des mariages. — Il y a environ sept ans que Nicolas B***, artisan du fauxbourg Saint-Etienne de Toulouse, s'étant rendu à l'Eglise pour épouser Marie D***; d'autres filles du même fauxbourg s'approchèrent de la mariée; pendant la cérémonie, elles lui arrachèrent la guirlande qu'elle portoit sur l'épaule, suivant l'usage, en proférant les expressions les plus scandaleuses & les plus injurieuses à son honneur, ce qui excita une grande rumeur. La garde survint & arrêta deux de ces filles. Une instruction criminelle fut faite contr'elles; & par Arrêt du Parlement, elles furent condamnées à faire amende honorable devant la principale porte de l'Eglise de St-Etienne de Toulouse, ce qui fut exécuté.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 4 Avril.

LES préparatifs de guerre se continuent ici avec beaucoup d'activité. La flotte Ottomane sera partagée en 2 divisions, dont l'une ira dans l'Archipel, & l'autre dans la Mer Noire; le Vice-Amiral commandera la première; & il paroît que la seconde sera sous les ordres du Capitan-Pacha. Outre 30 vaisseaux & frégates de guerre qui composent les deux escadres, on a armé 150 galiotes destinées au transport des troupes & des munitions pour la mer Noire, si les circonstances l'exigent. Les levées de troupes continuent de se faire à Smyrne & à Salonique.

Après un long silence sur tout ce qui s'est passé en Crimée, on a enfin reçu les nouvelles suivantes de cette Péninsule.

» Le Kan Sahim-Guéray, contre lequel ce pays s'étoit révolté, paroît avoir entièrement regagné l'af-

Digitized by Google

fection des peuples ; ayant assemblé les Etats de sa nation au nombre de 3000 personnes, son Visir, leur porta la plainte du Kan contre les rebelles, & leur remit le jugement de 13 des principaux chefs qui les avoient favorisés ; il y avoit parmi eux un Sultan nommé Arsham Guéray, qui étoit accusé d'avoir tramé ce complot. Tous furent condamnés & mis à mort sur-le-champ par acclamation. Sahim-Guéray parut ensuite à l'assemblée, accompagné de ses deux frères, Behadir & Sahim-Guéray, avec lesquels il s'est sincèrement réconcilié. *C'est entre nous trois, lui dit-il, que vous devez chercher un Kan. Faites-moi connoître vos dispositions, j'y souscris ; & je n'attends que d'en être instruit pour aller chercher à m'établir ailleurs, si elles ne me sont pas favorables.* Une seconde acclamation, pour déclarer qu'on ne vouloit obéir qu'à lui, fut la réponse des Tartares, qu'il assura de la résolution où il étoit de gouverner selon les loix, & de ne s'occuper que du bien de la nation. L'assemblée se sépara ensuite après avoir remis au Kan le soin de punir 7 autres coupables «.

RUSSIE.

De PÉTERSBOURG, le 15 Avril.

Les funérailles du feu Comte Neckita Iwanowitsch Panin se sont faites avec beaucoup de pompe dans l'Eglise du Couvent de St-Alexandre Newski. Toute la Cour, tous les Départemens, les Ministres étrangers ont assisté à cette cérémonie. Outre la réputation d'un grand Politique, il emporte au tombeau, celle d'un homme juste & bienfaisant.

Le Grand-Duc vient de nommer Gou-

Digitized by Google

verneur des deux Princes ſes fils le Général Soltikof, qui l'a accompagné dans ſes voyages, & qui étoit Grand-Maître de la Cour; ce dernier poſte qu'il quitte a été donné au Général Pouskin Mouskin.

S. M. I. a élevé hier au grade de Lieutenant-Général le Prince de Wurtemberg, qui ſe prépare à partir en cette qualité pour ſe rendre à l'armée.

» Depuis quelque tems, écrit-on d'Aſtracan, les frères Moraves à Sarepta, ont ſu gagner l'amitié des Calmucs (Œroets); quelques-uns d'entr'eux ont commencé à apprendre la langue du Pays, & ont obtenu à cet effet des Lamas quelques livres qui traitent de la Religion. On ſe flatte que ces Calmucs ſuivront l'exemple des Calmucs Staiſrapoles, & qu'ils embraſſeront la Religion Chrétienne. D'après leur ſyſtême religieux où il n'eſt aucune queſtion d'un Dieu, Créateur du ciel & de la terre; l'Univers eſt ſorti du cahos, le Soleil eſt compoſé de feu & de verre, & la Lune de verre & d'eau «.

ALLEMAGNE.

De VIENNE, le 3 Mai.

On aſſure que le voyage de l'Empereur durera ſix ſemaines, & qu'outre l'inſpection des fortereſſes qui eſt ſon objet principal, il s'attachera particulièrement encore à examiner l'état du commerce dans la Hongrie. Pendant ſon abſence, le Chancelier d'Etat eſt chargé de la direction de toutes les affaires.

Il a été publié dans la Hongrie que le

Digitized by Google

vin de ce Royaume de la première qualité importé dans la Ruſſie, n'y payera d'entrée à l'avenir que 9 roubles, & le vin ordinaire que 4 roubles par eimer ; ce droit étoit auparavant de 60 roubles par eimer.

Le Gouverneur-Général de la Lombardie Autrichienne a promis une gratification de 150 ducats à ceux qui découvriront une nouvelle mine de charbon de terre ou de tourbe, & qui enſeigneront une méthode ſûre pour en faire un uſage avantageux dans les fonderies de fer. La gratification ſera de 200 ducats ſi la nouvelle mine ſe trouve dans le voiſinage d'une fonderie.

L'Empereur a établi par une Patente du 14 Avril un Conſeil Suprême d'appellation, & un Tribunal particulier pour les affaires de la Nobleſſe dans le Royaume de Bohême. Ces deux Tribunaux ſeront ouverts le premier Juin.

S. M. I. a ſupprimé par une Ordonnance de la même date la corporation des Bouchers dans le même Royaume de Bohême, & a permis à tout le monde, tant dans les villes que dans la campagne, de tuer des beſtiaux & d'en vendre la viande au prix qu'il jugera à propos ; la Police des lieux veillera à ce que cette viande ſoit bonne & ſaine.

On apprend de Presbourg que le tremblement de terre du 22 Avril a été ſuivi d'un grand orage qui a fini par une pluie très-abondante. On ne ſait pas encore le

Digitized by Google

nombre des malheureux qui ont péri à Komorn; quelques lettres le portent à 150 personnes.

Le départ de l'Ambaſſadeur de Maroc eſt fixé au 6 de ce mois.

On apprend de Bude que l'Empereur y eſt arrivé le 26 du mois dernier après midi. Il y a examiné les fortifications, l'arſenal, l'école militaire, & il en eſt reparti le 28 pour ſe rendre à Eſſeck. On dit qu'il prendra la route ſuivante pour revenir ici: ſavoir, Arac, Temeſwar, Planſchuwa, Peterwaradin, Eſſeck, Gradiska, Brod, Carlſtadt, Fiume, Trieſte & Grœz.

De HAMBOURG, *le 5 Mai.*

Les mouvemens qui continuent de ſe faire dans le Nord, accréditent de plus en plus les bruits d'une guerre prochaine; celui qui s'étoit répandu de quelques rencontres qu'on diſoit avoir eu lieu entre les Turcs & quelques détachemens des troupes Impériales ſur les frontières, ne s'eſt pas confirmé; il n'eſt plus douteux que les Turcs augmentent leurs préparatifs, & qu'ils ont raſſemblé ſur les frontières 50,000 hommes prêts à marcher au premier ordre. Cependant on ſe flatte toujours qu'il n'y aura de rupture qu'à la dernière extrémité, & on ſait que la Porte employe tous les moyens poſſibles pour l'éviter.

» On dit, lit-on dans une lettre du Danube, que dans le cas d'une guerre avec la Porte, l'Empereur

Digitized by Google

fera marcher trois armées, la première de 70,000 hommes, se portera à Belgrade; la seconde de 60,000 hommes, entrera dans la Bosnie; & la troisième de 50,000, agira où les circonstances paroîtront l'exiger. Ces armées seront commandées, l'une par l'Empereur en personne, qui aura sous lui le Feld-Maréchal de Lascy; l'autre par le Feld-Maréchal de Laudon, & la dernière par le Général de Wurmser. — Les lettres de Vienne contiennent des détails semblables, auxquels elles ajoutent qu'un des Gardes de l'Empereur envoyé à Pétersbourg avec des dépêches, en étoit de retour le 23 du mois dernier, & que le bruit s'étoit répandu aussi-tôt qu'un corps considérable de Russes avoit reçu ordre de se tenir prêt à marcher; & que le Prince Potemkin commandera une armée de 80,000 hommes. — On assure toujours que le camp de Pest aura lieu, & que c'est du mois sous ce prétexte que l'on y envoie des munitions de guerre de toute espèce ".

On dit que l'Empereur a nommé un Gentilhomme Flamand pour se rendre auprès du Congrès, & conclure avec lui un traité d'amitié & de commerce. Il a nommé M. de Tassara pour aller résider à Maroc en qualité de Consul Impérial; ce nouveau Consul fera le voyage avec l'Ambassadeur de Maroc.

» Le Prince Evêque de cette Ville, écrit-on de Ratisbonne, a proposé à son Chapitre de lui donner pour Coadjuteur le Prince Evêque de Constance; mais le Chapitre a répondu à son Evêque que s'il avoit besoin d'un Coadjuteur, il pourroit être choisi parmi les Membres du Chapitre même. On assure que la Cour Electorale Palatine soutient la proposition de notre Evêque; & on est curieux d'apprendre qu'elle sera l'issue de cette affaire ".

Digitized by Google

Ce fut la veille du jour de Pâques que les Eglises des Théatins & de la Trinité furent fermées à Vienne, conformément à l'Ordonnance de l'Empereur.

On assure que toutes les confréries seront supprimées dans les Etats de la Maison d'Autriche, & leurs revenus versés dans la Caisse d'Administration Ecclésiastique. On ajoute qu'à la place de ces confréries, on fera des établissemens qui porteront le nom de *Confrères d'humanité*, & qui seront chargés de fournir les médicamens aux pauvres malades & de les faire soigner.

On écrit d'Idria que le 3 du mois dernier on y chargea 400 quintaux de vif-argent qui doivent être transportés à Vienne; ce transport est évalué à 44,000 florins.

On apprend de Godendorf & de Richniz que le feu a détruit dans le premier endroit 23 & dans l'autre 120 maisons.

ITALIE.

De LIVOURNE, *le 24 Avril.*

LE bruit court depuis quelques jours que l'escadre Russe qui a hiverné dans ce port, a reçu ordre de se tenir prête à mettre en mer, & qu'elle sera jointe incessamment par une autre escadre de sa Nation, forte de 12 vaisseaux de ligne & de 6 frégates, avec laquelle elle prendra la route du Levant. Ce bruit semble s'accréditer encore davantage, depuis avant-hier,

Digitized by Google

qu'il eſt arrivé ici un Courier de Péters-bourg.

Les nouvelles de la Sicile continuent de préſenter les détails les plus affligeans : on lit ceux-ci dans la relation envoyée à la Cour de Naples par le Gouvernement de cette malheureuſe Ville ; ils montrent combien l'imagination frappée & quelquefois la mauvaiſe intention, augmentent l'effroi public au milieu des plus terribles cataſtrophes.

» Le 26 Février, vers les 4 heures du ſoir, il y eut un vent violent accompagné d'une groſſe pluie. Tout le monde ſe tenoit enfermé dans les baraques de bois qu'on a conſtruites, lorſque tout-à-coup à une heure de nuit on entendit crier dans la citadelle : *Sauvons nous. ſauvons-nous, ou nous ſommes perdus, le magaſin à poudre a pris feu, il n'y a plus de reſſources.* Auſſi-tôt la garniſon de la forteresſe, la garde même prirent la fuite, errant dans la ville avec confuſion, & répétant les mêmes paroles alarmantes. L'effroi du peuple ſe conçoit aiſément à la vue du déſordre & de l'épouvante des ſoldats. Tout le monde ſans diſtinction d'âge ni de ſexe quitta les baraques, laiſſant à l'abandon ſes biens, ſes marchandiſes, l'argent même que chacun avoit ſauvés du déſaſtre. On vit pluſieurs perſonnes courir juſqu'à la diſtance de 6, de 8, & même de 12 milles pour s'éloigner de l'endroit menacé. Le Chevalier de Mirabelle, Commandant-Général, ſe voyant preſque ſeul, ſe mit lui-même à la barriere qui ferme l'avenue de la citadelle, & ayant fait battre un appel général, raſſembla les troupes diſperſées qu'il partagea en trois piquets ; après les avoir exhortées au courage, il les détermina à le ſuivre ; il rentra dans la forteresſe, péné-

Digitized by Google

tra jusqu'à la place de la parade, où ayant trouvé tout en bon état, il rétablit la garde tant en dedans qu'en dehors, & envoya douze dragons à cheval sur toutes les routes pour rappeller & rassurer le peuple qui fuyoit. Chacun revint dans sa baraque, & eut la consolation d'y retrouver ses effets sans qu'on y eût touché «.

Le 29 Mars on a encore éprouvé à Messine une longue & violente secousse, pendant laquelle personne n'est sorti des baraques, parce que le sol ébranlé ne le permit pas, & que chacun craignoit de voir la terre s'ouvrir sous ses pas pour l'engloutir. Le 28 on n'a pas été moins effrayé à Rogliano.

» La secousse que nous avons éprouvée ce jour-là, lit-on dans une lettre, a été telle que chacun a regardé ce moment comme le dernier de sa vie; il faut cependant que l'agitation ait été encore plus forte à Cosenza, puisqu'on assure que les malheureux habitans échappés des ruines de leurs maisons, ne pouvant se tenir debout, étoient obligés de se coucher par terre; beaucoup de pays ont souffert de ce nouveau désastre. Selon des nouvelles ultérieures, la secousse la plus violente a duré environ 2 minutes, & l'on en a compté 30 jusqu'à la pointe du jour. Le dernier tremblement de terre a fait les plus grands dégâts dans la Calabre citérieure, & sur-tout aux environs de Cosenza qui a été presqu'entiérement détruite, en ensevelissant sous ses ruines un grand nombre de personnes. Caranzaro a eu le même sort; mais comme la plupart des habitans avoient eu la précaution de sortir de la ville, il n'en est péri que 30. Maida, Cirifallo, Castiglione, Ceuta, Potri, &c. sont les lieux qui ont le plus souffert. — Il se débite que plusieurs des Ingénieurs envoyés à Messine, ont déclaré que le terrein

Digitized by Google

de cette ville n'étoit plus en état de soutenir de nouvelles maisons, à cause des crevasses ou gerçures considérables qui se sont faites en différens endroits, & où l'eau de la mer en s'introduisant ne permet plus de poser les fondemens d'aucun édifice «.

ESPAGNE.

De CADIX, *le 28 Avril.*

LA corvette *la Vîteſſe*, partie de la Havane le 16 Mars dernier, est arrivée ici avec des paquets pour la Cour, & un petit nombre de lettres pour les particuliers dans lesquelles on lit les détails suivans.

» M. de Borja avec 9 vaisseaux de guerre, & 2500 hommes de troupes, étoit parti de la Havanne pour Saint-Domingue; l'opinion générale lui donne du moins cette destination. — M. de Solano avec 5 vaisseaux de guerre & le convoi destiné pour l'Europe, se préparoit à faire voile; mais suivant l'avis qu'on eut que l'escadre Angloise, forte de 26 vaisseaux, croisoit dans la Sonde de Campêche, il se décida à faire débarquer le trésor qu'il avoit à bord de ses vaisseaux, consistant en 13 millions de piastres pour le commerce. Les vaisseaux de guerre avoient encore 400 surons de Cochenille, 22,000 quintaux d'indigo Les vaisseaux de convoi portoient 30,000 caisses de sucre, une quantité prodigieuse de tabac pour le Roi, des cuirs, &c. On évalue le total des denrées, or & argent, à 30 millions de piastres fortes: il est à présumer que M. de Solano aura reçu, peu de jours après, le départ de la corvette, l'avis de la paix, attendu que les divers bâtimens qui le lui portoient, avoient 42 jours de navigation, à l'époque du 16 Mars; & nous devons inférer que ce riche convoi ne sera parti que le 9 Avril, pour éviter d'être mo-

Digitized by Google

lesté dans sa navigation. — On attendoit en outre, à la Havanne, le vaisseau le *St-Charles* & la frégate l'*O* de la Véracrux, avec 400 surons de cochenille, 3000 d'indigo, & environ 5 millions de piastres pour le commerce «.

Tous ces secours réunis, & que nous devons nous attendre à recevoir dans le courant du mois de Juin, feront revivre notre Place, qui en avoit grand besoin. Il est également entré dans ce port 2 bâtimens marchands venant de Carraque, avec seulement 2600 fanegues de cacao; la récolte de cet article a entièrement manqué; le reste des cargaisons consiste en tabac pour le compte du Roi. Ils rapportent qu'à l'époque de leur départ, qui fut le premier Mars, M. de Vaudreuil se trouvoit à Porto-Gabello avec son escadre, où il étoit arrivé le 26 Février.

Hier il est entré une polacre partie de l'Isle de Bourbon le 26 Décembre; elle rapporte que M. de Bussy, avec 3 vaisseaux de guerre & 40 transports ayant 4500 hommes de troupes à bord, étoit parti pour l'Inde. Cette polacre s'appelle la *Conception*; elle a laissé au Cap de Bonne-Espérance, l'escadre Hollandoise qui y étoit encore mouillée au mois de Février; il est vrai qu'elle se disposoit à partir, & les Officiers disoient qu'ils alloient joindre M. de Suffren.

Digitized by Google

ANGLETERRE.

De LONDRES, *le* 11 *Mai.*

Il commence à arriver ſucceſſivement, dans nos ports, des bâtimens venant de divers endroits de l'Amérique ſeptentrionale, ils nous donnent les ſeules nouvelles que nous ayons maintenant de ces contrées. Celles de la Virginie nous apprennent que l'on y eſt inſtruit de la paix & que les habitans de cette Province font des diſpoſitions pour renouer leurs anciennes liaiſons de commerce avec la Grande-Bretagne.

» Les troupes Françoiſes, diſent quelques-unes de ces lettres, avoient évacué la Virginie dès le mois d'Octobre dernier, il n'y étoit reſté qu'un Corps de Cavalerie levé par le Marquis de la Fayette, & qui avoit été préſent à la capitulation du Lord Cornwallis. — Il paroît que la marine Américaine eſt aujourd'hui très-mal montée, & qu'il ne reſte que très-peu de bâtimens pour faire le commerce, parce que nos croiſeurs leur en ont pris beaucoup pendant la guerre, & qu'ils n'ont eu que très-peu d'occaſions d'en conſtruire d'autres dans cette occurrence. Ils ont envoyé des Agens dans toute l'Europe pour en acheter en Angleterre, en Hollande, & chez les Puiſſances du Nord. — Le Congrès a publié un Edit par lequel il a informé les Etats-Unis que les hoſtilités avoient entiérement ceſſé, & que s'il n'y avoit pas encore un plan de commerce arrêté avec la Grande-Bretagne, on avoit du moins les aſſurances les plus ſolemnelles de la part de cette Puiſſance que les bâtimens Américains qui viendroient des ports des Etats-Unis avec des

Digitized by Google

cargaiſons ſeroient bien reçus dans tous les ports de la Grande Bretagne. — Le *Comte de Graſſe* eſt le premier bâtiment Américain qui ſoit arrivé en Angleterre, & à ſon départ il y en avoit, dit-on, une douzaine d'autres qui devoient le ſuivre de très-près «.

Le *Comte de Graſſe* étoit parti de la Virginie le premier Avril; les mers vont être inceſſamment libres; car auſſi-tôt qu'on a ſu la nouvelle de la paix les bâtimens Anglois qui croiſoient dans ces parages ont été rappellés.

» On apprend, écrit-on de Corke, par le *William & Mary* nouvellement arrivé de New-Yorck, que le commerce commence à y refleurir; que des bâtimens Suédois, Hollandois & Danois y ont porté toutes ſortes de denrées & de marchandiſes; que les proviſions y deviennent beaucoup moins chères, parce qu'on y en fait paſſer de toutes les parties de la Province, & que les Loyaliſtes enfin ne ſongent plus à quitter cette place, attendu que le Congrès les a aſſurés qu'ils n'avoient rien à craindre pour leurs perſonnes & leurs propriétés, pourvu qu'à l'avenir ils ſe conduiſent conformément aux loix des Etats-Unis «.

On n'a point eu de nouvelles aux Iſles de l'eſcadre Françoiſe ſous les ordres de M. le Marquis de Vaudreuil; on a ſu ſeulement qu'après avoir eſſuyé beaucoup de mauvais tems ſur les côtes de l'Amérique Eſpagnole, elle avoit relâché à Porto-Capello dans le commencement de Février, & qu'un de ſes vaiſſeaux avoit échoué. La nouvelle de la paix eſt arrivée aux Antilles, & la moitié de la flotte de l'Amiral Pigot

Digitized by Google

a dû remettre à la voile pour revenir en Europe. Une Gazette d'Antigoa nous fournit les détails suivans sur un fait qui vraisemblablement sera un des derniers de la guerre dans ces parages.

» Le 10 Février, le vaisseau du Roi, l'*Argo*, de 44 canons, Capitaine Butchart, fit voile de Tortola, ayant à bord le Général Shirley pour se rendre ici. Le lundi suivant à la pointe du jour, le Capitaine trouva qu'il ne s'étoit pas avancé plus loin que l'isle de Sombrera, à cause des courans très-forts qui le portoient sous le vent, & des vents peu favorables: une brise carabinée étant survenue peu après avec une mer houleuse, l'*Argo* perdit son grand mât de hune; & le même jour, vers les 10 heures du matin, elle rencontra deux frégates Françoises. Le Capitaine donna sur-le-champ l'ordre de branlebas & de se préparer à l'action: à 11 heures le vaisseau ennemi qui étoit le plus à l'avant joignit l'*Argo*, & les deux vaisseaux engagèrent le combat. Le Capitaine Butchart voyant l'autre frégate qui étoit très-grosse, s'avancer vers lui avec beaucoup de rapidité, & trouvant qu'il étoit impossible de faire usage de ses canons de la batterie basse, parce que la mer extrêmement houleuse s'élevoit beaucoup, & qu'ayant tenté d'ouvrir ses sabords de la premiere batterie l'eau y étoit entrée avec violence, de façon à mettre le navire en danger de couler bas, il jugea que le meilleur parti à prendre étoit de soutenir un combat de retraite, dans l'espoir que le vaisseau ennemi forceroit quelqu'un de ses mâts durant la chasse, au moyen de quoi l'*Argo* auroit pu s'échapper & gagner Tortola. Dans l'espace d'environ une heure & demie ou de deux heures, la seconde frégate Françoise joignit l'*Argo*; & étant toutes deux assez proches de la nôtre l'action devint extrêmement chaude tant des petites armes que de l'artillerie, &

Digitized by Google

elle fut soutenue de la maniere la plus courageuse malgré la grande supériorité de l'ennemi. L'*Argo* continua de combattre de près les deux vaisseaux ennemis jusqu'après 4 heures de l'après-midi ; alors le Capitaine Butchart voyant qu'il ne serviroit de rien de faire une plus longue résistance, tandis qu'il y avoit une supériorité si forte & si décidée du côté de l'ennemi, & ne voulant point sacrifier inutilement la vie de ses braves gens, là où il n'y avoit aucun avantage possible à gagner, ayant déjà 12 ou 13 hommes tués outre plusieurs très-grièvement blessés, son grand mât étant fort endommagé par un boulet ramé, son grand mât de hune tombé hors de bord, son mât de perroquet de fougue ayant consenti, son mât d'artimon étant aussi considérablement entamé, & une grande partie de son gréement ayant été coupée, il amena son pavillon. Les deux frégates Françoises se trouvèrent être l'*Amphitrite* & la *Nymphe*, la derniere montée de 40 canons dont des pièces de dix-huit sur le pont & de neuf sur le gaillard ; la seconde de 34 ou 36 de douze & de six livres ; & l'une & l'autre très-fortes en équipage. — L'*Argo* resta entre les mains de l'ennemi depuis cette époque jusqu'au mercredi suivant à 5 heures du matin, que par un bonheur extraordinaire le vaisseau du Roi, l'*Invincible* de 74, Capitaine Saxton, qui louvoyoit allant de la Jamaïque en cette isle-ci, la rencontra ainsi que les deux frégates qui en avoient fait la capture un peu au vent de Porto-Rico : l'*Invincible* reprit l'*Argo*, les deux frégates Françoises s'échappant, & la conduisit à Spanish-Town, où les deux vaisseaux sont entrés lundi 24 Février. Le Capitaine Butchart, ses Officiers & son équipage se sont conduits avec la plus grande bravoure ; & le Général Shirley s'est tenu sur le pont pendant tout le tems de l'action. Après la reddition les François en voulant transporter leurs prisonniers, eurent le malheur que deux ou

Digitized by Google

trois de leurs chaloupes coulèrent bas, & que plusieurs hommes de leur équipage se noyèrent. La violence du vent avoit empêché les ennemis de rien faire pour réparer les dommages de l'*Argo*; de sorte qu'elle fut reprise précisément dans le même état où le vaisseau étoit lorsqu'il amena ∝.

L'*Argo* dont il est question ici est un vaisseau de 44 canons, mais il en montoit 52 pendant le combat. Le Gouverneur Shirley étoit resté à bord lorsque l'*Invincible* l'a repris; quant aux deux frégates Françoises, elles ont échappé. Tout ce qu'on apprend des autres lettres des Antilles se réduit à nous faire espérer le retour prochain d'une partie de notre escadre; on ne croit plus que le Prince Henri revienne avec la première division; on dit que le Prince continuera son service dans ces parages, jusqu'à ce qu'il puisse passer au grade de Lieutenant de vaisseau.

Le Prince Ernest Auguste qui vient d'entrer dans sa treizième année a été inscrit au Bureau de l'Amirauté au nombre des Gardes-Marines, & cet été il en fera le service; ce sera le second de nos Princes qui servira dans la Marine; on parle d'en faire entrer un autre dans l'Eglise, ce qui n'a pas eu lieu depuis 300 ans.

Il n'avoit encore paru dans aucun de nos papiers de relation détaillée de l'expédition des François à la baie d'Hudson; le *Lloyds Evening-Post* vient d'y suppléer par un récit assez étendu qui ne diffère pas beaucoup de celui qui a été publié en France.

Digitized by Google

On y dit seulement qu'il eût été facile de défendre ces établissemens, mais on convient qu'on ne l'a pas fait, & il en résulte bien des réflexions sur la conduite de ceux qui en étoient chargés.

Quel qu'ait été, dit l'Auteur, le jugement des François sur notre timidité, nous ne pouvons sans injustice leur refuser de déclarer qu'ils en agirent avec leurs prisonniers avec cette politesse & cette humanité qui caractérisent particulièrement cette Nation. La manière dont M. de la Peyrouse s'est conduit fait honneur à sa Nation & à la nature humaine; sa politesse, son humanité & son excellent caractère lui concilièrent l'affection de tous les Officiers de la Compagnie; & lorsqu'ils se séparèrent à l'embouchure du détroit, ils éprouvèrent ces sentimens que les amis les plus tendres ressentent au moment qui précède une longue séparation; son cœur humain brilla de la maniere la plus éclatante, en laissant un dépôt de munitions & de provisions &c. pour les Indiens; autrement ces pauvres créatures auroient péri par la famine & la détresse. Des qualités qui tiennent de si près à la divinité, caractérisent le Héros, adoucissent les calamités de la guerre, & rendent l'adversité supportable aux infortunés exposés à ses coups.

Les assemblées générales de la Compagnie des Indes se sont fort multipliées depuis quelque tems, le bill pendant actuellement au Parlement pour réformer le Gouvernement des Provinces en Asie, lui paroît mériter de sérieuses considérations. Il a été trouvé aussi injuste dans ces assemblées que l'avoient semblé les résolutions prises l'année dernière par la Chambre des Communes, pour condamner la conduite de

Digitized by Google

plusieurs serviteurs de la Compagnie. On cherche à se distraire sur le mauvais état des affaires dans cette partie du monde, par l'espoir que la paix avec les Marates rétablira tout.

Le 6 de ce mois le Roi a donné par commission son consentement royal à douze bills, parmi lesquels sont le bill d'emprunt, le bill de recrues, celui pour indemniser la Compagnie des Indes & l'autoriser à emprunter une certaine somme d'argent, &c.

La séance du lendemain attendue avec beaucoup d'impatience, & dans laquelle M. Pitt fit la motion annoncée depuis si long-tems sur le rétablissement d'une plus grande égalité dans la représentation du peuple, avoit attiré une foule prodigieuse; nous en donnerons ici les détails.

M. Pitt, après avoir exposé les motifs qui l'engageoient à proposer une représentation plus égale dans le Parlement, ajouta : Je ne puis me dissimuler que la tâche que j'entreprends est au-dessus de mes forces, mais elle m'est en quelque sorte imposée par le rôle actif que j'ai joué l'année dernière dans cette affaire. Quoique mes tentatives ayent échoué à cette époque, & qu'il se puisse que je manque également de succès cette année à raison des préjugés ou des fausses notions de certains Membres, je m'acquitterai néanmoins de mon devoir. Il m'importe peu, comme individu, que le Parlement siége pendant trois, quatre, sept ou dix années; mais le public ne peut pas avoir la même indifférence à cet égard. A en juger par le grand nombre de pétitions mises sous les yeux

Digitized by Google

de la Chambre, il paroît qu'il eſt de la plus grande néceſſité de travailler à une réforme Parlementaire. Il eſt hors de doute que le public demande cette réforme, & il eſt juſte que la Chambre redreſſe les griefs d'une partie reſpectable de la nation. On ne me reprochera pas d'avoir précipité cette affaire; j'ai donné à chaque Membre le tems de ſe préparer à la diſcuſſion d'un objet ſi important. Je ne ſuis guidé par aucune pique, aucun reſſentiment. Je n'ai en vue que le bien public. Je me flatte que chaque Membre ſe dépouillera de toute animoſité, & diſcutera cette affaire avec candeur. Je connois parfaitement bien le danger qu'il y a d'introduire un nouveau ſyſtême dans la conſtitution. Je ſais combien cette entrepriſe eſt délicate; mais ſi la conſtitution eſt défectueuſe, chaque Membre a le droit inconteſtable, & il eſt de ſon devoir de travailler avec zèle à corriger ce qu'il y a de défectueux. Si le peuple veut avoir un Parlement intègre, il a le droit d'approfondir la conſtitution; & dans le cas où il jugeroit qu'elle fût défectueuſe, il a le droit de produire ſes griefs, & de demander qu'ils ſoient redreſſés; & ſi l'on conteſte ce droit eſſentiel, ou qu'on veuille le reſtreindre, cette liberté ſi vantée des Anglois, cette liberté qui excite l'envie des nations voiſines n'eſt plus qu'une chimère. — Si le peuple ne jouit pas d'un pouvoir illimité dans l'élection de ſes Repréſentans, la conſtitution eſt exceſſivement défectueuſe. Les Anglois ſe vantent alors ſans fondement d'avoir un Parlement libre, un Parlement qui n'eſt point ſoumis à l'influence de la Couronne ou des Miniſtres. Mon deſſein n'eſt point de faire une innovation dangereuſe dans notre conſtitution ſi enviée. Je l'admire comme la forme de Gouvernement la plus ſage qui ait jamais été imaginée par l'eſprit humain pour le bonheur d'un peuple; mais ſi cette conſtitution eſt jugée défectueuſe, relativement à la repréſentation Parlemen-

Digitized by Google

taire, on ne sauroit certainement blâmer quiconque cherche à en découvrir la cause, & qui, après l'avoir trouvée, propose la réforme des abus. En donnant une attention sérieuse à l'affaire actuelle, & en examinant ce qui s'est passé depuis deux ans dans les élections des députés du Parlement, on verra qu'en plusieurs occasions, les Candidats se sont concilié les suffrages des Electeurs par une honteuse prodigalité, & qu'on ne s'est pas assez occupé des vrais intérêts du peuple. Dans le cas où la Chambre admettroit ma motion, je proposerois, sans délai, qu'il soit nommé un Comité pour approfondir cette affaire, pour découvrir la source des défauts de la constitution, & pour appliquer les remèdes qu'il jugera convenables. La réforme que je vais soumettre à l'examen de la Chambre, est semblable à celle qui a été proposée l'année dernière; mais elle diffère en quelques points essentiels du plan précédent. — Il existe trois pouvoirs distincts dans la constitution, & je ne desire en aucune manière qu'on diminue l'un de ces pouvoirs; mais je souhaiterois qu'ils eussent tous une part égale à la législation de ce pays. Si le pouvoir accordé à la Couronne menace de quelque danger, il est du devoir de chaque Membre de prêter son appui pour détourner ce danger, & pour donner une nouvelle vigueur à cette constitution qui excitoit, il y a peu, l'envie & l'admiration de tous les Peuples. Je m'apperçois à regret, d'après la tournure qu'ont prise nos affaires, & d'après les transactions de cette Chambre, que notre constitution est chancelante, qu'elle est établie sur une base fragile; & que si l'on ne remédie pas à ce qu'elle a de défectueux, ce bel édifice s'écroulera, ne laissant après lui que le souvenir de son ancienne splendeur. — Il se commet de grands abus dans les élections des Bourgs soumis à l'influence de la Couronne. Je souhaiterois que le Parlement réformât ces abus.

Digitized by Google

Une telle réforme serviroit à tranquillifer les esprits. Nous avons eu depuis quelque tems des exemples de la corruption la plus scandaleuse. Il est de notre devoir d'y apporter remède, en faisant les changemens nécessaires, & fondés sur les principes de l'équité. Les Règlemens que je vais proposer remettront peut-être, par la suite, le nombre des Membres sur l'ancien pied; & en même-tems qu'ils serviront à améliorer la constitution, ils imposeront aux Electeurs la nécessité de voter selon leur conscience. Les Bourgs qui voudront continuer de jouir d'une existence politique, seront obligés de fuir la corruption. Mon plus grand desir est de voir établir l'ancien système pour lequel nos ancêtres ont combattu glorieusement, & versé leur sang le plus cher. Si l'on ne travaille pas à une réforme, la prétendue liberté des Anglois ne sera plus à mes yeux qu'un esclavage compliqué & illusoire. Je présume que mon plan mettra fin aux moyens de corruption pratiqués dans certains Bourgs, qu'il donnera une nouvelle vigueur à notre constitution, & qu'il nous tirera de l'esclavage dans lequel nous sommes plongés, & qui nous a fait perdre la moitié de notre Empire. —— M. Pitt fit ensuite une motion de la teneur suivante : 1°. Qu'on emploie les moyens les plus efficaces pour empêcher la corruption aux Elections. 2°. Que toutes les fois que les Electeurs d'un lieu quelconque auront permis la corruption, & que ce délit aura été constaté par un comité, un tel lieu sera privé à l'avenir du droit d'envoyer des députés en Parlement. 3°. Qu'à l'effet de donner une nouvelle vigueur à la constitution, on augmentera de cent le nombre des Députés en Parlement.

M. Powys se leva ensuite, & parla ainsi. Je doute que ce que propose M. Pitt, puisse répondre à ses intentions; je suis persuadé au contraire, que de pareilles mesures ne serviroient qu'à multiplier les

Digitized by Google

maux dont il se plaint. En effet, je ne vois point de griefs particuliers, articulés par les Pétitionaires, & les pétitions me paroissent pleines de fausses idées de représentation. C'est une matière bien délicate à traiter, qu'une réforme dans le Parlement, & la discussion d'une affaire aussi importante exige la plus grande circonspection. Le Parlement n'adopte à présent aucun système dangereux, qui puisse en aucune manière appuyer les hypothèses de M. Pitt, & il ne se présente à mes yeux, aucun mal assez apparent, pour qu'il soit besoin d'une réforme. Depuis l'année dernière que cette affaire a été discutée, on a sans cesse pris des mesures pour obtenir le but qu'on se proposoit, & pour tranquilliser l'esprit du peuple. Si une réforme doit avoir lieu, ce n'est pas à la fin d'une guerre ruineuse qu'il faut la proposer. J'admire les talens de M. Pitt, & je rends justice à ses bonnes intentions; mais je n'approuve point sa réforme, telle qu'il l'a présentée, quoique je sois de son opinion, sur d'autres objets de très-grande importance. Lorsque cette affaire fut agitée l'année dernière, on ne mit en avant aucune preuve, qui attestât les griefs du Peuple, & aujourd'hui qu'il y a eu beaucoup de pétitions présentées à la Chambre, aucune d'elles ne démontre qu'il soit besoin d'une réforme dans le Parlement. Divers Comtés, se sont envoyé réciproquement des Agens, pour se consulter à cet égard; mais malgré le résultat de leurs délibérations, je persiste à désapprouver cette réforme, sur-tout dans un tems, où les esprits sont encore irrésolus, & livrés à des spéculations fausses & extravagantes. — M. Powys lut alors plusieurs extraits d'une brochure imprimée par ordre de la Société constitutionelle, & dont l'absurdité fit beaucoup rire la Chambre. Il prit aussi le Greffier de lire les pétitions de Sheffield & de Birmingham, au sujet d'une réforme; mais on lui dit, qu'on n'avoit point de pétitions de ces Villes. Il demanda ensuite que lecture fût

Digitized by Google

faite de la pétition des Francs-tenanciers de la ville de Londres ; ce qui fut accordé.) M. Powys reprit alors le fil de son discours, & continua ainsi. Il y a en ceci deux objets à considérer : le Plan proposé répond-il, ou non, aux intentions des Pétitionaires ? Ce Plan, si l'on permet qu'il passe en Loi, affecte-t-il & blesse-t-il essentiellement, ou non, la constitution ? M. Pitt a avancé que son Plan de réforme, rappelloit la constitution à sa pureté originelle, & la rétablissoit sur les glorieux principes qui ont coûté tant de sang à nos braves Ancêtres. C'est ce que je nie. Je désaprouve toute épreuve dangéreuse, toute innovation inconsidérée, & je ne desire ni Gouvernement calqué sur celui d'Utopie, ni plans chimériques de réforme, uniquement pour plaire à quelques mécontents du Royaume. Leurs Requêtes ne méritent nulle attention, & je ne suis point disposé à donner des pouvoits aussi illimités dans les Elections, à un tas de Savetiers ou d'autres gens de la lie du peuple. M. Powys termina son discours, en proposant l'ordre du jour. — M. Thomas Pitt en approuvant la réforme sous quelque point de vue, désapprouva en général toute innovation dans la constitution. Les pétitions, dit-il, n'ont suffisamment statué aucun nouveau grief. Cependant si une nouvelle réforme doit avoir lieu, j'espére que nous n'oublierons pas l'Ecosse, & que nous lui donnerons un nombre plus proportionné de représentans. Nous sommes liés par les articles de l'Union, & nous devons à tous égards, faire pour ce Royaume, tout ce que la justice exige de nous. Je souhaite qu'il n'y ait point de réforme ; mais s'il y en a une, je crois qu'il suffit d'ajouter 50 Membres. — M. Bing parla pour la réforme. J'ai remis aujourd'hui, dit ce Membre, une pétition de la partie orientale de Londres, appellée *the Tower Hamlets*, signée par un nombre considérable de ses habitans. On ne peut faire aucune comparaison entre Cornouailles & Londres, & ce-

Digitized by Google

pendant Londres paie en proportion plus de taxe qu'il n'a de droit dans la représentation. — Le Lord Mulgrave s'opposa à la réforme parce qu'elle donneroit à des gens sans considération beaucoup trop d'influence dans la constitution. — Le Lord North se leva & seconda l'opinion de M. Powis qui avoit proposé l'ordre du jour. J'ai écouté, dit ce Lord, avec beaucoup d'attention, tout ce que M. Thomas Pitt vient de nous faire entendre, & quoique son éloquence m'ait fait infiniment de plaisir, j'avoue que je suis surpris, d'après son respect pour la constitution, qu'il ait proposé une augmentation de 50 députés au Parlement. Comme il n'y a aucun grief suffisamment désigné dans toutes les pétitions présentées à la Chambre, je désapprouve toute innovation dans la constitution. M. Thomas Pitt a censuré indirectement la maniere dont je me suis comporté pendant mon administration; pourquoi ne s'est-il pas expliqué plus clairement? On me trouvera toujours disposé à me défendre sur tous les points d'accusation qu'il plaira à ces Messieurs d'articuler contre moi. La question dont il s'agit est très-importante, mais malgré ma vénération pour la constitution, mon caractère, je le déclare, est d'une importance encore plus grande. Je ne crois pas qu'on puisse me blâmer pour la guerre d'Amérique. Il est vrai que cette guerre a été malheureuse, mais c'étoit une guerre du peuple & non pas une guerre de la Couronne, & jusqu'à ce que le contraire soit prouvé je persisterai à soutenir la droiture de ma conduite dans cette fatale circonstance. — Les pétitions, bien loin d'exprimer le vœu général de la Nation, ne sont que l'opinion peu réfléchie d'un très-petit nombre d'individus. Si la Couronne est parvenue à se procurer depuis peu une influence illégale & dangereuse, pourquoi le corps entier du peuple n'expose-t-il pas ses griefs pour en demander le redressement? Où voit-on les traces de l'influence de la Couronne? En quoi consiste l'excès & l'illégalité

Digitized by Google

lité du pouvoir exercé par le Gouvernement ? Tels sont les objets sur lesquels je désirerois des éclaircissemens précis, mais jusqu'à ce que l'on m'ait satisfait à cet égard, je regarderai les alarmes que certaines personnes cherchent à nous donner sur le danger éminent, dont, selon eux, la constitution est menacée comme un vain fantôme qui n'a d'existence que dans leur imagination. — On s'élève vivement contre moi à l'occasion de la guerre d'Amérique ; mais la Chambre doit se rappeller, que je ne suis point resté dans le Ministère contre la volonté du Parlement ni de la Nation. C'est par le Parlement & par la Nation que j'ai été mis à la tête des affaires ; lorsqu'ils ont désapprouvé ma conduite, mon autorité ministérielle a cessé, & je me suis hâté, comme il étoit juste & convenable, de me démettre de la place que j'occupois dans l'Administration, parce que je ne voulois point l'occuper après avoir perdu la confiance de la Nation. Où est donc cette influence de la Couronne qui donne lieu à des plaintes si amères ? La Couronne ne peut conserver en place un Ministre qui déplaît à la Nation. L'influence de la Couronne n'est donc point si formidable que M. Pitt & ses partisans le prétendent. — M. Pitt a exposé le sujet qu'il s'étoit proposé de traiter d'une maniere qui fait beaucoup d'honneur à son talent, mais il n'a point prouvé qu'il se fût introduit dans la constitution quelque vice grave ou nouveau. Les pétitions ont été peu nombreuses & on ne peut les appeller *vox populi*, puisqu'elles ne sont point le vœu de la majorité de la Nation. Il n'y a que 14 Comtés qui aient présenté des adresses au Parlement relativement à la réforme ; certainement ils ne composent point la majorité de la Nation. D'ailleurs, ces pétitions n'étoient signées que par très-peu de personnes, & il n'y avoit que 601 signatures à la pétition de Somerset qui cependant en avoit le plus, si l'on en excepte celle du Comté d'Yorck. — Je ne suis nulle-

Digitized by Google

ment d'avis que l'on fasse des épreuves si dangereuses, & qu'il faille adopter toutes les vaines idées des prétendus réformateurs. Je me suis toujours élevé contre la doctrine de spéculation, parce qu'elle m'a paru entraîner les plus fâcheuses conséquences. Au surplus, ajouta-t-il, en regardant l'heure, ce guide fidèle m'avertit qu'il est inutile de donner plus de tems à l'examen de vaines conjectures & de folles expériences qui ne tarderoient pas à précipiter le Royaume dans l'anarchie & dans la confusion. — M. Fox fit un très beau discours où l'on trouva des observations de la plus grande force sur les raisonnemens du Lord North. Il témoigna tout son regret des bornes étroites dans lesquelles on avoit circonscrit la question depuis l'événement qui avoit désuni les partisans de la réforme. J'aurois, dit-il, concouru avec beaucoup plus de plaisir à la motion de M. Pitt s'il avoit embrassé le sujet dans toute son étendue; mais quoique je n'approuve point sa proposition spécifique, je n'en voterai pas moins contre l'ordre du jour, parce qu'il tend à anéantir toute réforme quelconque.

Le Chevalier Charles Turner dit que le changement proposé n'amélioreroit en rien le système de représentation; & que selon lui, toute mesure tendante à accroître l'aristocratie, ne pouvoit mériter le nom de réforme. —— L'Alderman Sawbridge déclara qu'il étoit éloigné de regarder la proposition spécifique de M. Pitt comme une mesure utile ni même désirable; mais qu'au pis aller, ce moyen, tout imparfait qu'il étoit, valoit encore mieux que rien, & qu'en conséquence il s'opposoit à la motion pour l'ordre du jour. — Le Lord Avocat d'Ecosse vota aussi contre cette motion, mais par des principes différens: car bien loin d'improuver la proposition de M. Pitt, il en fit les plus grands éloges, comme d'un plan dont l'exécution seroit très-avantageuse à la Grande-Bretagne. —— Le Chevalier

Digitized by Google

Watkin Lewes prit ensuite la parole, & dit : « Je ne trouve presque pas que ce plan remplisse toutes mes vues, celles de mes constituans, ni même celles de la Nation ; mais comme il tend jusqu'à un certain point, à assurer l'indépendance du Parlement, & qu'il donneroit une sorte de satisfaction au Royaume, ces motifs me suffisent pour le seconder par tous les efforts de mon zèle. En conséquence, je conjure la Chambre de ne point rejetter le vœu de la Nation, mais d'avoir pour ses demandes toute l'attention & toute la déférence qu'elles méritent. C'est bien la moindre chose qu'on lui doive pour la dédommager du démembrement de l'Empire, & de la perte de l'Amérique. J'espère que cette réforme ressuscitera le commerce de la Grande-Bretagne, & fera recouvrer à ce qui reste des domaines Britanniques, le lustre & la dignité qu'ils ont malheureusement perdus ». M. Pitt termina la séance par un nouveau discours, où il récapitula en peu de mots tout ce qui avoit été avancé contre ses propositions, qu'il défendit avec beaucoup d'adresse & de sagacité. Mais tous ses efforts n'empêchèrent point que la motion pour l'ordre du jour qui rendoit la sienne sans effet, ne passât à la pluralité de 293 voix contre 149. —— Il étoit alors 2 heures du matin, & la Chambre se sépara.

On a remarqué dans cette séance que M. Fox & tout ce qui est attaché au parti du Lord Cavendish, s'empressèrent de voter en faveur de M. Pitt, c'est-à-dire dans le parti de la minorité, ce qui a paru en général assez adroit sur une question de cette espèce, où il s'agissoit de l'influence de la Couronne & de ses suites, & où l'on a montré à la Nation ceux qu'on n'a cessé d'accuser de cette influence, de ne travailler

Digitized by Google

qu'à l'étendre, voter eux-mêmes avec celui qui s'élevoit avec le plus de force contre elle, & ne pas lui donner la majorité qui passe pour les accompagner fidèlement.

Le 8 l'Orateur des Communes informa la Chambre que le bill pour empêcher qu'il ne soit exigé aucun titre & aucun document de la part des vaisseaux Américains qui entrent dans les ports de la Grande-Bretagne ou de la domination Britannique, avoit été renvoyé par la Chambre des Pairs avec quelques changemens faits par elle à ce bill; il observa que les Communes voyoient toujours d'un œil jaloux qu'on fît quelques changemens aux bills qui avoient été discutés chez elles, & qu'en pareil cas, l'usage étoit de rejetter le bill ainsi changé & d'en proposer un nouveau. M. Fox proposa alors un autre bill à la place de celui qui avoit été changé par les Pairs, & il en fut fait une première & une seconde lecture.

Le Parlement d'Irlande qui devoit s'assembler le 6 de ce mois a été prorogé au 8 Juillet prochain. Les lettres de Dublin ne contiennent que des plaintes & des regrets sur le départ du Lord Temple rappellé de la Vice-Royauté d'Irlande; cet évènement y est généralement régardé comme une calamité publique; cette circonstance rend plus difficile la tâche que doit remplir son successeur le Lord Nortington qui va partir incessamment pour l'Irlande.

Digitized by Google

En conséquence des offres généreuses, faites par le Duc de Leinster, aux émigrans Génevois, auxquels il a promis de donner 2000 arpens de terre, les troupes, connues sous le nom de *Union-Troops*, ont passé les résolutions suivantes. Résolu que les vertueux Génevois qui ont choisi l'Irlande comme un asyle pour se soustraire à la verge de l'oppression, seront reçus à bras-ouverts par les troupes de l'Union & que dans toutes les circonstances leurs droits seront respectés. Résolu que les remercimens sincères des troupes de l'Union sont justement dus au Duc de Leinster pour les preuves qu'il a données de son zèle pour la prospérité de l'Irlande, & pour la générosité avec laquelle il a offert à une classe d'hommes vertueux 2000 arpens de terre, à titre de donation perpétuelle & sans aucune réserve. — Le Duc de Leinster a promis en outre la reversion de 1500 arpens en faveur des mêmes Génevois après le décès de deux personnes auxquelles la jouissance en a été assurée pendant leur vie. — Le Lord Ely a offert également aux Génevois une grande étendue de terres situées dans le Comté de Wexford.

FRANCE.

De VERSAILLES, le 10 Mai.

Le 10 de ce mois le Roi se rendit à l'Eglise de la Paroisse Notre-Dame, où il assista au service solemnel que les Curé & Marguilliers ont fait célébrer pour l'anniversaire de la mort de Louis XV. La Reine, Madame, Madame la Comtesse d'Artois & Madame Elisabeth de France, y assistèrent, ainsi que Mesdames Adelaïde & Victoire de France.

Digitized by Google

Le même jour Monsieur, & Monseigneur le Comte d'Artois se rendirent à l'Abbaye Royale de St-Denis, où ils assistèrent au service solemnel qui y fut célébré pour le même anniversaire.

Le Comte de Lavaulx, ancien Lieutenant des vaisseaux de la Marine Royale, qui avoit précédemment eu l'honneur d'être présenté au Roi, eut le 3 de ce mois celui de monter dans les Voitures de S. M. & de chasser avec Elle.

De PARIS, le 20 Mai.

Les lettres de Rochefort nous apprennent que M. de Grimoard commandant ci-devant le *Scipion* de 74, & M. de Marin, Capitaine de vaisseau, sont arrivés dans ce port; ils étoient partis du Cap François, Isle St-Domingue, le 9 Mars dernier, sur un bâtiment neutre. On prétend qu'ils ont été visités pendant leur traversée par un navire qui ne peut être qu'un forban, à en juger par la conduite des gens qu'il avoit envoyés à bord du neutre, & qui ont pillé tous les passagers.

Nous avons appris par ces Officiers que les frégates l'*Amphitrite* & la *Nymphe* commandées par le Marquis de Montereau & de St-Ours ayant rencontré, le 10 Février, dans les parages du Cap un vaisseau ennemi de 50 canons qui se trouva être l'*Argo*, ne balancèrent pas à l'attaquer, & le firent

Digitized by Google

avec tant de succès que le vaisseau se rendit. Déja 40 François en avoient pris possession, & une partie de son équipage étoit à bord des frégates, lorsqu'on vit venir à toutes voiles 2 vaisseaux de 74 que le bruit du canon amenoit : ils ignorent où la prise a été conduite.

Au départ de M. de Grimoard du Cap on n'y avoit pas encore appris que la paix étoit signée. Ce n'est que depuis, que cette nouvelle intéressante y est parvenue, & un bâtiment arrivé à Nantes & venant de Saint-Domingue, rapporte qu'au moment de son départ cette Colonie venoit d'en être instruite. Les hostilités doivent en conséquence avoir cessé aux Isles ; il n'en est pas de même dans l'Inde où le terme n'en est pas si prochain.

» Tous les regards sont tournés vers cette partie du monde où l'activité de M. de Suffren ne manquera pas de profiter de l'éloignement de l'Amiral Hughes. La division de M. de Peynier partie de l'Isle de France le 18 Décembre doit être arrivée dans le courant de Janvier à Trinquemale ; à cette époque la côte de Coromandel ne sera pas plus tenable qu'auparavant, puisque la mousson y dure six mois. Il est donc à présumer que M. le Bailli de Suffren prendra alors le parti qui lui paroîtra le plus convenable, soit en allant chercher l'escadre Angloise sur la côte de Malabar, soit en portant des secours à Hyder-Ali dans le Carnate. M. de Bussi qui va joindre ce Prince, amène, dit-on, de l'Isle de France un corps de troupes destiné à grossir l'armée auxiliaire qui est sous les ordres du Comte d'Offelize. — Il paroît certain que le Conseil de

Digitized by Google

Madrafs a été fort alarmé du départ de l'eſcadre Angloiſe, & que les nouveaux renforts qu'Hyder-Ali va recevoir rendent encore plus fâcheuſe la ſituation de cette place, d'autant plus qu'on dit que le Chevalier Eyre Coote qui a ſi long-tems lutté avec ſuccès contre les efforts de l'armée d'Hyder-Ali, eſt mort des ſuites de ſon apoplexie. Ainſi il eſt très-poſſible que dans le mois de Février, & les ſubſéquens, juſqu'à celui de Juin où la nouvelle de la paix arrivera dans l'Inde, il ſe ſoit paſſé quelques grands évènemens dans cette partie du monde «.

Le Roi vient de donner à l'Angleterre des nouvelles preuves du deſir qu'il a de maintenir une paix durable entre les deux Nations; ſoit défaut de culture, ſoit que la récolte eût manqué l'année dernière, ou que les armées de terre & de mer euſſent fait une trop grande conſommation, l'Angleterre manquoit de bled; celui qu'elle attend de Dantzick ne pouvoit pas arriver aſſez à tems pour prévenir les beſoins; le Roi en ayant été informé, S. M. a permis l'exportation des grains de ſes Provinces voiſines de l'Angleterre, qui à cette heure aura été ſuffiſamment approviſionnée, pour qu'elle n'ait rien à craindre du retard que pourroient éprouver les bâtimens qui doivent lui venir du Nord, chargés de cette précieuſe denrée.

» L'Académie Royale de Chirurgie tint le premier de ce mois ſa ſéance publique. M. Louis, Secrétaire perpétuel, lut l'analyſe de deux Mémoires retenus au concours, *ſur l'influence des paſſions de l'ame dans les maladies chirurgicales & ſur les moyens d'en corriger les mauvais effets.* M. Bonnefoy, Chirurgien gradué, nouvellement agrégé au Collége Royal de Chirurgie à Lyon a obtenu le

Digitized by Google

Prix ; & l'*Accessit* a été accordé à M. Tissot, Chirurgien-Major du quatrieme régiment des Chevaux-Légers. Le Prix d'émulation a été donné à M. Viguerie, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Toulouse ; & les cinq petites Médailles à MM. Perly, Chirurgien-Major du Régiment de Berri Cavalerie ; Segretter, Chirurgien gradué à Laval au Maine ; Esprand, Chirurgien à Soissons ; Petit, Maître en Chirurgie & Chirurgien de l'Hopital de Corbeil, & Polignan, Chirurgien à Arcy près de Laon. La séance a été terminée par la lecture de divers Mémoires «.

Le 8 de ce mois, l'Académie de Nancy a tenu sa séance publique ; décidée à ne point decerner de Prix cette année, parce que tous les ouvrages envoyés au Concours n'avoient pas pour but des matieres économiques & utiles à la Province, comme elle le desiroit, elle s'est bornée à faire une mention honorable de plusieurs ouvrages. Le premier est un Discours de morale, dont l'Auteur ne s'est pas nommé, mais que l'on dit être un jeune militaire de 23 ans ; le second est un Dithirambe sur la Jalousie, par M. Courtoin de Longuion, dans lequel il y a des morceaux d'harmonie imitative & des vers bien frappés ; le troisieme est une exposition de deux scènes de la Tragédie d'Edouard III, par un Auteur connu avantageusement dans la littérature ; mais qui ne veut pas être nommé. On regrette qu'il ne s'occupe pas à finir des ouvrages de ce genre ; le quatrieme est une Pièce de vers, intitulée *le Bramine inspiré*, par M. Ranquil Lieutaud de Nancy : cette pièce, à quelques négligences près, forme un cadre très-séduisant ; le cinquième est un Discours sur l'amour de la gloire, dont l'Auteur est M. Salle, natif de Vezelise. Il y a beaucoup de négligences dans cet ouvrage, mais des beautés dans les descriptions qui ont déterminé à passer sur le reste : d'ailleurs l'Auteur a une

Digitized by Google

facilité dont il se défiera, & il annonce du talent. Les Concours de l'Académie de Nancy sont libres; mais on n'y admet que des Ouvrages de Lorrains.

» L'Académie de Marseille, dans sa séance du 30 du mois dernier, a remis à l'année prochaine le Prix qu'elle avoit destiné au meilleur Mémoire, *sur les moyens de renouveller les bois en Provence*; elle en adjugera en même-tems un autre au meilleur Mémoire, *sur les especes de vers marins qui attaquent les navires dans les ports de la Provence, & quelle seroit la méthode de les en préserver.* Les ouvrages seront envoyés, francs de port, à M. l'Abbé Robineau de Beaulieu, Vicaire-Général de l'Eglise de Marseille, Secrétaire Perpétuel pour la partie des Sciences «.

Le goût que les François ont pris depuis 30 années pour la Harpe, un des plus beaux instrumens d'harmonie que l'on connoisse, s'étant fortifié journellement, a toujours excité l'émulation des Artistes qui le construisent. Les uns se sont occupés à l'orner extérieurement. D'autres ont tâché d'embellir la qualité de son jeu; sur-tout ils ont perfectionné la méchanique, au moyen de laquelle on peut moduler dans tous les tons sur cet instrument, par le mouvement des pédales.

Les Amateurs de la Harpe desiroient qu'on pût ajouter encore des beautés d'un nouveau genre à son harmonie. C'est ce que le sieur Henri Naderman vient de faire, en adaptant à cet instrument une sourdine qui change à volonté la qualité du son de toutes les octaves, & qui le concentre à peu-près comme le jeu de Luth assourdit le son du Clavecin. Cette charmante invention étoit d'autant plus difficile, que la sourdine qui doit pincer à la fois toutes les cordes de l'instrument, auprès de leur chevalet, ne pouvoit s'adapter à la Harpe ordinaire, dont les demi-tons se font par l'interposition accidentelle d'un nouveau fillet, ou chevalet qui raccourcit la corde de la longueur nécessaire à ce demi-ton.

Digitized by Google

Pour parvenir à mettre une ſourdine à la Harpe, il a fallu que le ſieur Henri Naderman imaginât d'abord une nouvelle manière d'y former les demi-tons, ſans raccourcir les cordes, ni changer la poſition de leurs ſcillets; voici quel eſt ſon ingénieux procédé.

Il fait preſſer la corde entre la cheville & le ſcillet toujours immobile, par une eſpece de doigt que le jeu des pédales fait mouvoir; ce doigt, en preſſant la corde, lui donne une nouvelle tenſion; & telle abſolument qu'il la faut pour produire le demi-ton deſiré. Ainſi les demi-tons ſur le nouvel inſtrument, ne ſe faiſant plus par le raccourciſſement de la corde, mais par une tenſion qui la fait monter d'un demi-ton. Sans la raccourcir, le ſieur Naderman a pu appoſer auprès de ſes ſcillets toujours immobiles, une ſourdine générale, & dont l'effet variant tout-à-coup la qualité du ſon, ajoute un très-grand mérite à ce bel inſtrument, ainſi que nous l'avons dit.

Il réſulte encore de ce nouveau moyen de produire les demi-tons, un très-grand avantage: c'eſt qu'il ne change aucunement la poſition ou l'écartement des cordes, ſoit en les rapprochant les unes des autres, comme on le voit dans quelques Harpes, ſoit en les attirant de côté hors de leur direction naturelle, comme on le voit dans toutes les autres, ce qui rend le jeu des doigts inégal, incertain ou plus difficile. — La nouvelle Harpe du ſieur Naderman remplit donc à la fois deux objets très-deſirés; celui de la plus charmante variété dans la qualité des ſons, & celui de la plus conſtante égalité dans l'écartement des cordes; deux avantages qui aſſurent à cette Harpe la préférence ſur tout ce qui a paru dans ce genre. Les plus grands Maîtres de l'art ont tous eſſayé cet inſtrument le 19 Janvier 1783, chez ſon Auteur, où l'on peut le voir; ils en ont fait l'éloge le plus diſtingué. — Le ſieur Nader-

Digitized by Google

man, Maître Luthier, Facteur de Harpe ordinaire du service de la Reine, demeure à Paris, rue d'Argenteuil, butte St-Roch.

M. Poncet de la Grave, qui a rempli pendant plus de 25 ans la Charge de Procureur-Général du Roi au Siége de l'Amirauté de France, en ayant donné sa démission au commencement de cette année, a obtenu de S. M., en considération de ses longs services, des Lettres d'honneur conçues dans les termes les plus distingués, & qui, en lui conservant toutes les prérogatives dont il jouissoit, procurent au public & au Tribunal où son zèle n'avoit cessé de se manifester l'avantage de posséder encore un sujet précieux. La Ville de Calais considérant que si ce Magistrat a des droits mérités à la reconnoissance publique en général, en a de particuliers encore à celle de cette Ville, lui en a marqué sa reconnoissance en lui présentant des lettres de Citoyen. Ces lettres honorables & flatteuses ont été dressées le premier Avril dernier, en conséquence d'une délibération du 26 Mars précédent.

M. le Chevalier Dubois-Baudry, Gentilhomme Breton, & son épouse, écrit-on de Dol en Bretagne, partirent de Nantes, & furent à Versailles, il y a environ 10 à 11 ans: ils quittèrent ce séjour quelque tems après, & y laissèrent, chez une demoiselle Le Roux, Tailleuse, une jeune demoiselle, alors âgée d'environ 12 ans. Ce gentilhomme est mort & l'on ne sait ce qu'est devenue cette demoiselle sa fille aînée, qui peut être aujourd'hui âgée d'environ 25 ans. Elle se nomme Marie Dubois-Baudry, doit être d'une

Digitized by Google

jolie figure, ayant néanmoins un coup-d'œil autrement louchant & une cicatrice sous un œil. Cette demoiselle doit hériter d'un oncle fort âgé, lequel ainsi que sa famille desireroit savoir si elle existe ou non, le lieu qu'elle habite, afin de la faire revenir. En un mot on desireroit avoir une certitude de son existence ou de sa mort : & comme on ne connoît pas de meilleur moyen pour y parvenir que celui de l'annoncer dans votre Journal, l'oncle de cette demoiselle & toute sa famille vous prient de vouloir bien y insérer cette note. On prie ceux qui en auroient connoissance d'en donner avis à M. Dubois-Baudry, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, en son château de Launay-Morel, Paroisse de Ros sur Coesnon, près Dol en Bretagne. Si par votre canal, l'on pouvoit avoir des notices certaines de l'existence de cette demoiselle, vous feriez une heureuse qui méconnoît sûrement sa véritable existence; & au cas contraire, c'est-à-dire, que l'on auroit des preuves certaines de sa mort, vous changeriez bien le sort d'une sœur à elle.

On écrit de Bordeaux que M. l'Abbé Dupont de Jumeaux, Professeur Royal de Mathématiques en cette Capitale de la Guyenne, a ouvert le premier de ce mois, en présence de l'Intendant de la Chambre du Commerce, & d'une nombreuse assemblée, un premier Cours gratuit d'Architecture navale. On y trouve tous les moyens d'instruction dûs aux soins & au zèle patriotique de M. Dupré de Saint-Maur, Intendant de la Province, qui a fondé un Prix consistant en une Médaille d'or de la valeur de 300 liv. pour le jeune homme qui sera jugé s'être distingué le plus dans ce Cours.

M. Maupin, Auteur de la richesse des Vignobles, à qui l'on doit plusieurs Ou-

vrages intéreſſans & utiles ſur les vins ; vient d'en publier un nouveau, que nous nous empreſſons d'annoncer (1). Ceux qui cultivent la vigne en ſentiront l'importance ; ils ſe le procureront facilement par la voie des Libraires, & ils pourront, au beſoin, s'adreſſer à l'Auteur, qui ſe chargera de le leur faire paſſer franc de port par la poſte, en lui en adreſſant le prix auſſi par la poſte, & non autrement, en affranchiſſant l'argent & la lettre d'avis. L'adreſſe de M. Maupin eſt rue du Pont-aux-Choux, petit hôtel de Poitou.

Joſeph-Henri, Comte de Bombelles, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jéruſalem, eſt mort en cette Ville le 9 de ce mois.

La dame Barbe Godſthalk, veuve de M. Lefranc, Notaire à Dunkerque, y eſt morte le 10 Avril, âgée de près de 99 ans. Elle a eu 8 enfans, qu'elle avoit alaités, & aux-

(1) Il a pour titre : *Théorie & nouveaux procédés pour la formation & l'amélioration de tous les vins blancs & des cidres, pour toutes les années & particulièrement pour les années froides & tardives. Avec une nouvelle inſtruction tendante à économiſer la plus grande partie des raiſins bouillans dans la manipulation des vins rouges, & un Eſſai ſur les avantages de l'introduction de la vigne dans les Provinces de France qui ne la cultivent point. Joints aux principales bévues des Vignerons, & à l'avis des Leçons aux Laboureurs.* in-8°. Prix des trois Ouvrages, 3 l. 12 ſ. avec le reçu ſigné de l'Auteur. A Paris, chez Muſier & Gobreau, Libraires, Quai des Auguſtins.

Digitized by Google

quels elle a survécu. Elle n'avoit jamais été ni saignée ni malade ; elle avoit été témoin des différentes révolutions qu'a éprouvées cette Ville.

De BRUXELLES, *le 20 Mai.*

Voici en substance ce qui a été réglé, relativement aux Religieux & Religieuses dont les Couvens ont été supprimés dans les Pays-Bas Autrichiens.

1°. Chaque Religieux ou Religieuse qui s'expatriera pour aller dans un autre Couvent de son Ordre, recevra de l'argent pour faire la route. 2°. Les Religieux ou Religieuses qui se mettront dans des Couvens du pays, d'un autre Ordre, recevront chacun une pension annuelle de 210 florins ; cette pension sera portée à 420 florins pour ceux des Religieux qui se chargeront d'instruire la jeunesse, & 480 florins pour les Religieuses qui voudront faire les fonctions de gardes-malades. 3°. Chaque Religieux qui restera Prêtre séculier, obtiendra une pension annuelle de 420 florins ; & s'il a passé 60 ans, la pension sera portée à 480 ; chaque Religieuse qui rentrera dans le monde recevra une pension de 300 florins ; & si elle est âgée de plus de 60 ans, la pension sera de 350 florins. 4°. Les Religieux ou Religieuses âgés, malades ou infirmes, pourront se rendre dans un Couvent, & y faire bourse commune avec leurs pensions, pour se procurer les choses nécessaires à la vie. Les Frères & Sœurs recevront une pension annuelle de 210 florins. Les Novices qui n'ont pas encore fait Profession, recevront 200 florins pour se rendre dans leurs familles. La pension des Supérieurs sera de 700 florins, & de 800 florins pour ceux qui ont passé 60 ans.

Digitized by Google

Les nouvelles de Hollande, relatives à la Juriſdiction militaire & au Haut-Conſeil de guerre, font préſumer qu'ils ſeront bientôt ſupprimés. On s'eſt contenté, quant à préſent, de déterminer plus préciſément leurs limites. C'eſt la ville d'Amſterdam qui a tracé le plan ſuivi par les Etats de Hollande ſur ce ſujet; mais l'unanimité des villes n'a pas entraîné le ſuffrage du Corps Equeſtre de cette Province qui a déclaré n'avoir point concouru à la réſolution des Etats de la Province; ce Corps penſe que le plan contenu dans la lettre de Guillaume III, en date du 19 Mai 1675, & les propoſitions qu'il y a faites pourroient être priſes pour baſe & être adoptées & arrêtées, ſauf telles altérations & reſtrictions qu'on jugeroit à propos d'établir de concert avec le Stadhouder.

» Le Corps Equeſtre de cette Province, écrit-on de Deventer, s'eſt adreſſé à la Confédération. On ne comptoit par les regiſtres de la derniere Aſſemblée du 5 Mars que 12 Membres dans ce Conſeil reſpectable. Ce petit nombre encore diminué par le ſchiſme de MM. de Palland, d'Yſſelmuiden & de Capelle de Pool, n'a pas laiſſé de ſe plaindre que ſa voix étoit étouffée dans les délibérations par la prépondérance des villes; mais il ne paroît pas que ces dernieres veuillent abandonner l'ancien droit qu'elles réclament de faire paſſer une réſolution quand elles comptent de leur côté un ou deux Membres de la Nobleſſe. Celles de Campen & de Zwoll ſe ſont déjà déclarées en faveur de la propoſition de M. de Capelle, du moins pour qu'à l'avenir la collation des Commiſſions ſe fît d'après le Règlement, tandis

Digitized by Google

que la ville de Deventer, plus ardente & plus ferme, demande que celles que le Stadhouder a conférées soient retirées, & qu'il se fasse une élection nouvelle exactement conforme aux loix établies. On attend avec impatience l'issue de cette dispute ».

Les Etats de Hollande & de West-Frise ne doivent reprendre leurs délibérations que le 28 de ce mois; on saura sans doute alors ce que les autres Provinces auront résolu au même égard.

» On s'attend ici plus que jamais, écrit-on de la Haye, à la conclusion de la paix, sur-tout depuis que l'on sait que M. de Brantzen, Ministre Plénipotentiaire de cette République à Paris, a demandé qu'on lui conférât le titre d'Ambassadeur, dont la plupart des Ministres qui vont signer la conclusion de la paix générale sont revêtus, depuis que le Duc de Mancheſter est arrivé à Paris. L. H. P. ont déféré à cette requête, par une résolution formelle, en y joignant un revenu annuel de 60,000 florins. On peut tirer encore la même induction de la proximité de la paix, des dispositions que l'on dit avoir été faites pour rappeller les troupes en garnison dans quelques endroits de la côte ».

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. *du* 12 *Mai.*

Voici l'état des garnisons réparties cette année dans nos différentes possessions. — A Gibraltar. — Les 11e. 32e. 15e. 50e. 25e. & 59e. régimens. — Au Canada. — Le 1er. bataillon royal & les 6e. 29e.

Digitized by Google

31e. 34e. 44e. & 37e. régimens. — *A la nouvelle Ecosse.* — Les 2e. 10e. 37e. 45e. & 42e. régimens. — *A la Jamaïque.* — Les 3e. & 14e. régimens, & le 1er. bataillon du 60e. — *Aux Isles du Vent.* — Les 19e. & 30e. régimens, & le 2e. bataillon du 60e. — *Dans l'Inde.* — Les 36e. & 52e. régimens.

Nous avons actuellement aux deux Indes, 53 vaisseaux de ligne & 5 de 50, sans compter les frégates, sloops, &c.

Les soldats d'artillerie nouvellement levés, vont s'embarquer pour l'Inde. Ils ont été exercés dans les parties Septentrionales de l'Irlande, & c'est sans contredit le corps le plus complet qui ait été envoyé pour le service de la Compagnie.

Le paquebot le *Stormont* a été expédié à l'isle Ste-Hélène à la fin du mois de Février dernier, pour donner avis aux vaisseaux de la Compagnie des Indes qui se trouvoient à cette Isle, qu'ils pouvoient appareiller pour l'Angleterre sans courir de risque.

En conséquence de la signature des préliminaires de la paix, la Compagnie de la baie d'Hudson a donné ordre qu'on embarquât une quantité considérable de marchandises & d'autres articles pour ses établissemens qui ont été pillés l'année derniere par les François.

Suivant une lettre particuliere de New-York, un grand nombre de soldats Hessois sont déterminés à rester en Amérique, le Congrès leur donnera des terres sur les établissemens de derniere, & leur fournira tous les secours de la vie, jusqu'à ce qu'ils aient défriché le pays & l'avent mis en état d'être propre aux travaux de la culture.

On a reçu hier des dépêches de Saint-Christophe, venues à bord d'un bâtiment portant pavillon neutre. On a reçu par ce vaisseau la premiere cargaison de sucre nouveau qui soit arrivée en Angleterre depuis le commencement de l'année.

Hier l'Amirauté s'est assemblée, pour prendre connoissance des plaintes des Matelots, relativement

Digitized by Google

aux arrérages de leur paye, à l'argent qui leur revient des prises &c.

On compte que les 1000 Génevois, qui ont formé le projet de s'établir en Irlande, y seront tous rendus dans le courant de l'été. Le Roi a consenti à leur donner la somme de 50,000 liv. sterl., qu'ils demandoient pour les dépenses de leur voyage & autres qu'ils seront obligés de faire, jusqu'à ce que la Ville, que l'on se propose de bâtir, pour leur résidence soit finie.

Une lettre de Pétersbourg, porte que l'Impératrice de Russie, a envoyé ordre à son Agent à Londres, d'acheter les vieux vaisseaux de la Compagnie des Indes, ou autres vaisseaux, qui peuvent monter 30 canons, lesquels seroient à vendre. Son dessein est de les convertir en bâtimens armés, & de s'en servir contre les Turcs. Elle a déclaré, qu'elle donnera les plus grands encouragemens aux Officiers Anglois de terre ou de mer, qui voudroient entrer a son service.

Les Souscripteurs du dernier Emprunt, auront un bénéfice d'environ 8 & demi pour 100, & non pas 12, comme le prétendoient certaines personnes intéressées à accréditer ces bruits.

Il n'y aura point de deuil pour la mort du Prince Octavius ; la Cour n'étant point dans l'usage de le prendre, pour les Princes ou Princesses de la Famille Royale, qui meurent au-dessous de 7 ans.

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE.

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'-CHAMBRE.

Cause entre les Administrateurs de l'Hopital de Mâcon, les Héritiers du sieur de Laffrenay. — Et les sieurs Miolan. Rente viagere constituée sur un Hopital, déclarée nulle : la restitution du capi-

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier, qui est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat, rue & hôtel Serpente.

Digitized by Google

tal ordonnée au profit des héritiers du conſtituant.

Les gens de main-morte ne peuvent, aux termes des diſpoſitions de l'Edit de 1749, acquérir aucuns biens meubles ou immeubles, ſoit à titre gratuit, ſoit à titre onéreux, ſans avoir obtenu de Lettres Patentes du Roi, à peine de nullité deſdits actes, nullité qui peut être demandée ſans avoir beſoin de lettres de reſciſion. — En vertu des diſpoſitions de cet Edit, les héritiers du ſieur de Laffrenay ont formé contre les Adminiſtrateurs de l'Hopital de Mâcon, la demande en nullité d'un contrat de conſtitution de rente viagere de 300 livres, au principal de 3000 l. placés ſur ledit Hôpital, & conſentie par lui au profit du ſieur de Laffrenay, par l'entremiſe, autrefois du ſieur Miolan, ſur la tête duquel cette ſomme avoit été placée. Les Adminiſtrateurs ſoutenoient les héritiers non-recevables dans leurs demandes, & à tout évènement, avoient formé contre le ſieur Miolan une demande en garantie de la reſtitution du capital, qui pourroit être contre l'Hopital —— Arrêt du 8 Mars 1783, conforme aux concluſions de M. L'Avocat-Général Joly de Fleury, qui déclare le contrat de conſtitution nul & de nul effet; condamne les Adminiſtrateurs de l'Hopital de Mâcon à rendre & reſtituer aux héritiers du ſieur de Laffrenay, la ſomme de 3000 livres, capital de la conſtitution de rente viagère de 300 liv. avec les intérêts du jour de la demande : en ce qui touche la demande en garantie formée par les Adminiſtrateurs de l'Hopital de Mâcon, contre le ſieur Miolan, les déboute de leurs demandes, & les condamne aux dépens envers toutes les Parties.

PARLEMENT DE LANGUEDOC. TOURNELLE.

Aubergiſte ne peut être pourſuivi que par action civile, pour les pertes faites chez lui par ceux qu'il loge.

Un Marchand de cochons s'étant arrêté dans l'auberge du nommé Caubon, au village de Touget

Digitized by Google

en Gascogne, y vendit ses cochons à un autre marchand, tant le quintal. Il fut question, après le souper, de peser ces animaux. Une romaine s'étant trouvée trop courte, le propriétaire des cochons alla dans le village emprunter un levier; étant de retour à l'auberge, il ne trouva que cinq cochons au lieu de six qu'il avoit; alors il se répandit en injures contre l'Aubergiste qu'il prétendit lui avoir soustrait celui qui manquoit. L'Aubergiste mit ce Marchand à la porte, quoiqu'il fût minuit, sans néanmoins le maltraiter; il faut observer que le cochon s'étoit échappé & avoit fait deux lieues pour retrouver son ancien gîte. — Cependant, le Marchand qui se prétendoit volé, rendit plainte devant le Juge de Mauraisin contre l'Aubergiste; 1°. pour soustraction d'un cochon; 2°. pour ejection de sa personne dans la rue pendant la nuit; Information, decret de prise-de-corps contre l'Aubergiste, qui se rendit Appellant en la Cour, & obtint provisoirement un Arrêt de défenses, à la charge de se remettre dans les prisons de la Cour pour subir interrogatoire; le surplus de la Requête ayant été renvoyé en jugement. — Arrêt définitif le 21 Février 1783, qui a cassé le decret de prise-de-corps, & ce qui a précédé, évoquant, a relaxé l'Aubergiste avec dépens, dommages & intérêts.

CAUSE EXTRAITE DU JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES (1). CHATELET DE PARIS.

Femme qui a empoisonné son Mari, & l'a étranglé pendant qu'il dormoit.

Il est triste d'affliger la sensibilité de nos Lecteurs;

---

(1) On souscrit pour ce Journal intéressant chez M. des Essarts, Avocat, rue Dauphine, Hôtel de Mouy, qui nous a lui-même fourni l'extrait de cette cause, & chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins. Le prix de l'abonnement est de 18 liv. pour Paris & de 24 liv. pour la Province.

Digitized by Google

mais il importe à la sûreté publique, de montrer que les crimes ne restent pas impunis. — Etienne Merle, Vitrier à Brassac, avoit épousé Charlotte Plaisse. Il paroît que cette union ne se fit pas sous d heureux auspices; car la discorde règnoit entre les deux époux. La Femme voulant secouer un joug qui lui étoit insupportable, conçut l'abominable projet de tuer son Mari. Elle le confia à Elisabeth Phelut sa servante, qui étoit la confidente de sa débauche. La mort de Merle fut résolue. Ces deux mégères, essayèrent d'abord tous les poisons qu'elles connoissoient. Le verd-de-gris fut le premier qu'elles employèrent; elles en mirent, à deux différentes reprises, dans la soupe de Merle, il n'eut d'autre effet que de produire un vomissement; ce qui leur fit venir l'idée de lui faire prendre de l'émétique. La maitresse en donna deux doses ordinaires à sa servante, pour les délayer ensemble, & les administrer à son Mari. Mais la Phelut ne délaya pas tout, & le coup fut manqué. Sur les reproches qu'éprouva la domestique de n'avoir pas exécuté, en entier, les ordres de sa maitresse, elle offrit de recommencer, mais cette mégère s'y opposa, & crut devoir prendre d'autres mesures. Elle envoya sa servante à Brioude, pour lui acheter de l'eau-forte: celle ci, étant à la ville, songea à l'arsenic; mais elle ne trouva personne qui voulût lui en vendre: on connoit la rigueur des loix sur le débit de cette terrible drogue: elle se tint donc à l'eau-forte. De retour à la maison, elle en mit une dose dans de l'eau tiéde: la maitresse flaira cette mixtion, & craignant que l'odeur, dont elle fut frappée, n'avertît son Mari du danger qu'il couroit, elle la jetta. On prépara un second essai, dans lequel on mit moins d'eau-forte; mais on craignit encore que l'odeur ne manifestât le crime. On crut que le vin pourroit le corriger; mais elle dominoit toujours, & la Femme n'osa présenter le vase à son Mari. On laissa la bouteille à

Digitized by Google

la vue & à la portée de Merle, espérant que la couleur du vin le tenteroit, & qu'il s'empoisonneroit lui-même. Il paroît que cette embûche n'eut pas son effet. Toutes les tentatives du poison étant épuisées, ces deux monstres prirent le parti de recourir à la violence, & d'étrangler l'infortuné Merle. Elles ne purent comploter cet attentat à l'insçu du fils de la maison, âgé de neuf ans. D'ailleurs, il étoit impossible de l'exécuter, sans qu'il en fût témoin : il pria sa mère de ne pas faire mourir son père ; il força même la Phelut de sortir de la maison, la menaçant, si elle y restoit, d'avertir son père. Mais ces deux exécrables femmes ne voulurent pas abandonner leur projet. » Je m'en irai, dit la mère à son fils, si tu ne veux pas me laisser faire, & te laisserai seul avec ton père, qui ne prendra aucun soin de toi «. L'enfant, effrayé par l'idée de cet abandon, répondit enfin qu'elle étoit maîtresse de faire ce qu'elle voudroit. La nuit du 13 au 14 Août 1779 fut choisie, pour mettre la dernière main au crime. Les deux coupables, firent, au plancher de la chambre, un trou qui répondoit à la chambre du rez-de-chaussée. Cette précaution prise, la Femme se coucha auprès de son Mari, & quand elle fut bien assurée qu'il étoit endormi, elle lui passa, au cou une corde, dont elle s'étoit munie, au bout de laquelle étoit attaché un fil d'archal, qui fut introduit par le trou préparé. Lorsque la Phelut entendit la femme Merle tousser, ce qui étoit le signal dont elles étoient convenues, elle se saisit du fil d'archal, & du bout de la corde, qu'elle tira de toutes ses forces. Merle ne donna d'autre signe de vie, que de lever deux fois les mains, en disant : *que voulez-vous me faire ?* Pendant cette abominable opération, la mère ordonna à son fils de descendre, & quand il fut dans la chambre du rez-de-chaussée, la Phelut, occupée à tirer la corde, obligea cet enfant à la tirer aussi, crainte, dit-elle, qu'il ne lui reprochât ce crime un jour. Cependant

Digitized by Google

la Femme, restée à contempler les progrès de l'opération de la Phelut, sentit, dit-elle, un mouvement d'humanité, & auroit souhaité que sa complice n'eût pas tiré avec tant de constance. Mais réfléchissant aussi-tôt qu'elle étoit perdue si son Mari en revenoit, elle descendit, tira aussi la corde, & l'attacha ensuite au pilier d'un buffet. Après s'être assurées qu'il étoit mort, elles passèrent le reste de la nuit dans la chambre basse, avec l'enfant. Le cadavre resta deux jours & une nuit sur le lit, & sous les yeux de sa Femme & de sa servante. Ce retardement provenoit, sans doute, de la difficulté de trouver des aides sur la force & la discrétion desquels on pût compter. Enfin, la nuit du 14 au 15 Août, deux particuliers nommés Benoit Virat, & François Perria, dit Saint-Just, jardinier du château, prêtèrent leur ministère. Aidés de la veuve Merle, on mit le mort sur un cheval, dans l'intention d'aller le précipiter, avec le cheval, dans un puits de mine à charbons. Les chiens des voisins de la route que tenoit cet abominable cortége, excités par le bruit, se mirent à abboyer; le cheval effrayé se mit à galopper; l'enfant qui tenoit la bride, fut forcé de la lâcher, & le cadavre tomba. La Phelut prit alors la fuite. La veuve & ses deux aides firent des efforts inutiles pour le remettre sur le cheval; n'ayant pu y réussir, ils le laissèrent dans le lieu où il fut trouvé. Tout le monde prit la fuite. La retraite de la mère & de l'enfant fut découverte. La Justice les fit arrêter, ainsi que la servante. Virat & Saint-Just ont échappé aux recherches. Le Procès a été fait aux coupables. Sur les preuves qui ont été acquises. La veuve Merle, par Arrêt du 22 Janvier 1782, a été condamnée à faire amende honorable & a être brûlée vive; ce qui a été exécuté. — Depuis, par Arrêt du 20 Juin 1782, la Servante a été condamnée à être pendue & ensuite brûlée.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 8 Avril.

L'ACTIVITÉ des travaux qui ſe font à l'arſenal & dans les chantiers de cette Capitale ne ſe ralentit point. Parmi les 15 vaiſſeaux arrivés dernièrement dans le détroit des Dardanelles, on compte celui du Capitan-Bacha qui eſt de 90 canons; il y en a 4 autres de 80 qui ſont actuellement dans l'Archipel, & on en équipe 40 de différentes forces devant le Fare, outre un certain nombre qui ſe trouvent à Gallipoli & dans la mer Noire. La flotte que nous aurons prête à mettre à la voile au commencement du mois de Juillet prochain, pourra être compoſée de 70 vaiſſeaux de guerre. Il arrive journellement des iſles de l'Archipel des matelots expérimentés.

Les mouvemens ne ſont pas moins actifs ſur terre que ſur mer. On pourvoit de garniſons & de munitions de guerre & de

Digitized by Google

bouche, toutes les fortereſſes ſituées ſur les côtes de la Natolie & de la Thrace; & il part continuellement de l'Aſie pour l'Europe un grand nombre de gens de guerre; on évalue à 100,000 hommes ceux qui ont déja paſſé le Boſphore. Un Courier Tartare a été envoyé à Belgrade où l'on vient d'expédier un gros train d'artillerie, & des chameaux chargés de munitions de toutes eſpèces.

Drako-Suzzo, l'ancien Dragoman de la Porte, n'a été rappellé de ſon exil, que parce qu'il paſſe pour le plus habile Financier de l'Empire Ottoman.

RUSSIE.

De PÉTERSBOURG, le 20 Avril.

L'IMPÉRATRICE a nommé ſes Aides de Camps M. d'Umgow, Colonel en ſecond des Grenadiers du Corps, & le Lieutenant-Colonel de Buxhofen; le Comte Nikita-Petrowitz Panin a été fait Gentilhomme de la Chambre, & le Lieutenant-Colonel Baſile Lanskoy, ſon Commiſſaire ſuprême de guerre.

S. M. I. vient de faire déſavouer dans la Gazette de cette ville, les prétendues lettres au Pape qu'on lui attribuoit, & qui ont été copiées dans la plupart des Gazettes de l'Italie & de l'Empire. Le ton & le ſtyle de ces lettres, y dit-on, en déceloient

Digitized by Google

la ſuppoſition aux yeux des perſonnes même les moins éclairées.

DANEMARCK.

De COPENHAGUE, *le 30 Avril.*

ON a reçu avis que le vaiſſeau de la Compagnie Aſiatique, le *Prince de la Couronne*, ayant été démâté par la tempête, a relâché à Lisbonne pour s'y réparer. Le gros tems a forcé auſſi le navire le *Gange* d'entrer dans le port de Glaſgow en Ecoſſe & d'y décharger ſa cargaiſon pour ſe réparer.

Le Roi a nommé Conſeillers d'Etat MM. de Kornick & de Rajerſen, Négocians de cette ville; l'acte de leur inſtallation, pour lequel on paye ordinairement 800 écus, leur a été expédié *gratis*. M. de Galdberg, Conſeiller intime, a fait connoître à ces Négocians dans une lettre fort gracieuſe, que cette faveur du Roi étoit particuliérement accordée à leur mérite perſonnel & aux ſervices eſſentiels qu'ils rendoient continuellement au commerce dans celui des Indes orientales.

SUÈDE.

De STOCKHOLM, *le 2 Mai.*

LE Comte Ulric de Scheffer, Sénateur du Roi & du Royaume, Préſident du Conſeil Royal de la Chancellerie & de l'Uni-

Digitized by Google

verſité d'Abo, Chancelier & Commandeur des Ordres du Roi, ayant demandé & obtenu la démiſſion de la place de premier Miniſtre des affaires étrangères, S. M. a nommé pour le remplacer le Comte Guſtave-Philippe de Creutz, actuellement ſon Ambaſſadeur à la Cour de France.

Dans le dernier Chapitre de l'Ordre des Séraphins qui eut lieu le 28 du mois dernier, jour de ſon inſtitution, S. M. créa Chevaliers les deux frères Barons de Sparre, & le Comte de Peſſe, Gouverneur de Finlande; elle diſtribua enſuite pluſieurs Croix, tant de l'Ordre de l'Etoile du Nord, que de l'Ordre Noir; le ſoir, il y eut gala & grand couvert à la Cour.

ALLEMAGNE.

De VIENNE, le 10 Mai.

On ſe flatte du retour prochain de l'Empereur; le bruit ſe répand du moins qu'il vient de notifier aux différens départemens par un billet circulaire que ſon intention étoit de revenir ici 15 jours plutôt qu'il ne ſe l'étoit propoſé.

L'Ambaſſadeur de Maroc eſt parti le 8; ſon ſéjour dans cette Capitale a été de 11 ſemaines. Le Baron de Bihn, Interprète de la Cour, & M. Emmanuel de Taſſara, Secrétaire de la Cour, l'accompagnent juſqu'aux frontières.

Des lettres de Schemnitz portent que le

Digitized by Google

22 Avril on y a auſſi éprouvé des ſecouſſes de tremblement de terre, mais qu'elles n'y ont cauſé aucun dommage.

» On a obſervé, écrit-on de Komorn, tant ici que ſur les rives du Danube des effets ſinguliers du dernier tremblement de terre. On a vu dans pluſieurs endroits ſortir du ſein du ſol une matière jaunâtre, & dans d'autres une eſpèce de ſable qui eſt inconnue dans ces quartiers. Les puits en ont été d'abord remplis; mais quelque tems après le ſable a diſparu. Depuis les ſecouſſes que nous avons éprouvées, les eaux des bains chauds de Bude ſont plus abondantes, & le degré de leur chaleur eſt auſſi plus fort. — L'Empereur, qui a viſité cette malheureuſe ville de Komorn, y a laiſſé des marques particulières de ſa bienfaiſance: il a réduit les impoſitions, & il a ordonné la reconſtruction des édifices renverſés, mais à une plus grande diſtance du Danube «.

On écrit de Neushol, en date du 23 Avril, qu'il y a encore actuellement une grande quantité de neige ſur les montagnes, & qu'une lavange a couvert, il y a quelque tems 2 Bergers & 73 moutons qui ont péri.

M. Muſy, Méchanicien du feu Prince Charles de Lorraine, a inventé une Machine, au moyen de laquelle on peut mettre en mouvement un moulin ſans avoir beſoin d'eau ni de vent. Cette Machine ingénieuſe qui ne coûte que 50 florins, eſt montée toutes les 24 heures, & peut être appliquée à tous les moulins ſans grands frais. Si cette Machine répond en effet à l'attente générale, elle ne ſauroit être plus précieuſe, & ſon inventeur aura rendu un ſervice eſſentiel.

Digitized by Google

La mouture des grains néceſſaires ne ſera plus ſujette aux inconvéniens qui réſultent quelquefois de l'inconſtance des élémens; un autre avantage qu'elle procurera ſera de ne plus embarraſſer les rivières qui ſervent à la navigation, & de ne plus détourner les eaux ſur des terreins qu'on peut en débarraſſer pour les employer à la culture.

On apprend de Milan que l'Archiduc Maximilien y eſt arrivé le 26 Avril, qu'il y paſſera quelques jours, après quoi il reviendra dans cette Réſidence.

De HAMBOURG, le 12 Mai.

LES nouvelles du Nord & celles des frontières de la Turquie, nous font toujours craindre une rupture entre les deux Cours Impériales & la Porte. De part & d'autre les préparatifs qui ſemblent l'annoncer ſe font avec la plus grande activité.

» La Porte, dit-on dans une lettre, fait travailler ſans relâche à la réparation & à l'augmentation des fortifications de Belgrade & de Widdin. Quelques ſpéculatifs enviſagent déja cette démarche comme une infraction au traité de paix conclu en 1739 entre la Maiſon d'Autriche & S. H. On ſait que Charles VI y ſtipula expreſſément que les ouvrages, la plupart ruinés & démolis par l'effet des mines, ne ſeroient rétablis dans aucun tems. Mais ſi cette ſtipulation exiſte, le droit naturel autoriſe ſans doute une Puiſſance qui ſe voit menacée, à ne négliger aucun des moyens de défenſe dont elle a beſoin. On dit que la flotte Turque, forte actuellement de 30 voiles, reſtera dans le détroit pour mettre Conſtantinople à l'abri de toute ſurpriſe du

Digitized by Google

côté de la mer Noire. L'Egypte, où tout semble annoncer une révolution prochaine, refuse, ajoute-t-on, de fournir au Grand-Seigneur les vaisseaux qui lui ont été demandés, ce qui peut laisser les forces maritimes de l'Empire Ottoman dans un état de foiblesse dont il sera facile de profiter. Quant au contingent que les Régences Turques d'Alger, de Tunis & de Tripoli doivent fournir aux Turcs, ce sont des secours de trop peu de conséquence pour entrer en ligne de compte. —— On assure que le Grand-Seigneur fait venir d'Europe quantité d'Officiers habiles, qu'il veut charger de dresser ses troupes à la tactique, ce qui est sans doute indispensable au moment d'avoir à combattre des troupes redoutables par leur discipline ; mais on juge cette entreprise d'une exécution bien difficile. Le caractère de la Nation semble s'y opposer, & le tems peut manquer pour l'y plier.

La guerre paroît toujours inévitable ; l'espérance qu'on a de la prévenir n'est fondée que sur la continuation des négociations, qui peuvent encore avoir une heureuse issue, si la condescendance de la Porte ne multiplie & n'étend pas les prétentions que l'on forme contre elle. Les nouvelles de Pologne annonçoient ces jours derniers les hostilités pour le commencement du mois de Juin, & l'arrivée du Prince Potemkin, auprès du Général Branicki, de chez qui il devoit partir pour prendre le commandement de l'armée ; des lettres postérieures annoncent que ce Général a été arrêté à Bialacerkiew, où il alloit faire une visite à sa nièce la Comtesse de Branicka, par une chûte qu'il a faite de cheval, & dont il est grièvement blessé.

Digitized by Google

» Les manœuvres de Postdam, écrit-on de Berlin, commenceront le 17 & le 18 de ce mois; & celles d'ici auront lieu les 21, 22 & 23. Le Prince-Evêque d'Osnabrug doit s'y trouver. — M. Forster père, connu par les voyages qu'il a faits avec le célèbre Capitaine Cook, a évalué le poids que porte un vaisseau de 100 canons & de 1000 hommes d'équipage; selon lui, ce poids est de 2162 tonneaux, ou de 6,324,000 livres pesant. Les détails de cette évaluation se trouvent dans l'introduction à son système des Navigations au Nord, & des tentatives qu'on a faites pour trouver un passage pour aller aux Indes orientales. — L'Agriculture est aujourd'hui sur un pied très-florissant dans la Marche Electorale de Brandebourg. On en peut juger par l'état suivant des grains qu'on y recueille année commune: — 3380 septiers de froment, 34,148 de seigle, 17,916 d'orge, & 15,845 d'avoine.

Le bâtiment Impérial le *Comte de Belgiojoso*, destiné pour les Indes Orientales, qui a péri le 5 Mars près de Dublin, avoit une cargaison évaluée à 1,800,000 rixdalers; il avoit à bord une somme de 100,000 en argent & un chargement considérable de plomb.

» Le nouveau règlement concernant les droits de Douane pour l'Empire de Russie, écrit-on de Pétersbourg, a été imprimé & publié. L'objet principal de ce règlement a été l'uniformité de ces droits & l'avancement des Manufactures de ce pays; & dans cette considération, les Marchandises étrangères, que l'on peut tirer des Manufactures Russes, payeront des droits considérables d'importation; il en est de même des objets de luxe. Les Livres ne payent point d'entrée. Les Marchandises que l'on exportera de Russie, ne payent les unes rien, & les autres très-peu de chose. Les Douanes sont établies sur les fron-

Digitized by Google

tières, il n'y en a plus dans l'intérieur du pays; & dans cette vue, on a tiré un cordon qui est gardé par des Cavaliers & des Inspecteurs. — Il y a deux Cavaliers pour l'étendue de dix werst, & un Inspecteur pour celle de 50 werst. — L'attention que donne l'Impératrice de Russie au commerce de ses Etats, fait qu'il y prend des accroissemens rapides. On peut en juger par un état exact des Marchandises importées & exportées à Riga en 1781. Cet état porte le total des Marchandises importées évaluées en argent, à la somme de 1,695,292 roubles, & celui des Marchandises exportées, à celle de 3,696,775 roubles «.

L'Electeur Palatin est arrivé le 3 de ce mois à Inspruck, où il va faire une visite à l'Archiducheſſe Marie Elisabeth; il en est reparti le 4 pour continuer son voyage à Pise.

» Il circule un écrit dans l'affaire du Chapitre de Passau, relativement aux biens & aux droits de l'Evêché de Passau, dans les domaines de la Maison d'Autriche. Il est conçu dans des termes, qui font présumer que le Chapitre est étayé, dans ses réclamations par une grande Puissance. — On assure que la Cour de Berlin a fait des démarches auprès de la Cour Impériale, en faveur du Chapitre, & on ajoute même que, la dernière Cour a restitué ce dont elle avoit pris possession, dans le quartier de l'Inn; mais qu'elle refuse la restitution des droits de l'Evêque dans le pays au-dessus de l'Ens. — Le Chapitre, dit-on, ne veut consentir à aucun démembrement ou sacrifice quelconque. Le tems seul éclaircira, jusqu'à quel point ces nouvelles étoient fondées, & quel sera le sort de cet Evêché «.

Le Margrave Charles-Guillaume-Eugène de Bade-Hochberg, est mort à Graben dans la 70e année de son âge.

Digitized by Google

ITALIE.

De LIVOURNE, *le 22 Avril.*

ON apprend de Milan que le Cardinal-Archevêque, y eſt mort le 13 de ce mois dans ſa 87e année; il avoit été créé Cardinal le 9 Septembre 1743.

Le 3 de ce mois, écrit-on de Naples, on a encore reſſenti dans la Calabre citérieure une ſecouſſe de tremblement de terre auſſi forte que celle du 28 Mars, & il paroît que dans toute l'extrémité de l'Italie la terre, ébranlée juſques dans ſes fondemens, ne peut encore reprendre une aſſiette tranquille. Cependant à Meſſine, les mouvemens du ſol devenoient tous les jours moins ſenſibles & la tranquillité commençoit à y renaître; mais on n'oſoit pas encore s'occuper à déblayer les rues de cette malheureuſe ville des décombres qui les rempliſſent, & le peuple demeure toujours dans des baraques à la campagne. Celui de la Calabre ultérieure ſe raſſemble auſſi dans la contrée qu'il habitoit, & qui étoit ſi fertile avant cette dernière cataſtrophe; mais il eſt incertain ſur la reconſtruction des villes, bourgs & villages détruits. On apprend qu'en général il deſireroit de rebâtir, dans les lieux qu'il juge plus convenables, ceux qui ont été entiérement renverſés; en attendant le Roi, en père tendre, donne l'attention la plus infatigable aux moyens de ſecourir ſes ſujets & de rétablir l'ordre, la fertilité & l'abondance dans les provinces déſolées. On a ſupprimé à Meſſine la perception de tous les droits d'entrée & de ſortie impoſés ſur diverſes marchandiſes, tant pour le compte du Roi que pour celui de la Ville. Pour faciliter la population de la Calabre, S. M. a accordé un pardon à tous les criminels, coupables de délits rémiſſibles, à condition qu'ils s'établiront

Digitized by Google

dans cette province. Cet ordre est du 20 Mars dernier.

Le différend qui s'est élevé entre le Roi des Deux Siciles & la République de Raguse, excite aujourd'hui l'attention de l'Italie. S. M. Sicilienne veut maintenir l'ancien droit qu'elle a toujours exercé de nommer un de ses sujets au poste de Commandant des troupes Raguſiennes. Le Ministre de cette République, résidant à Vienne, a demandé, dit-on, à ce sujet, l'entremise & la protection de l'Empereur; mais on ignore la réponse qui lui a été faite.

ESPAGNE.

De CADIX, le 20 Mai.

On prépare le vaisseau le *St-Julien* & une frégate pour aller porter à la Vera-Cruz le vif-argent nécessaire à l'exploitation des mines. Ces deux vaisseaux prendront en retour l'argent & les fruits qu'on sait ne pouvoir pas être importés par les deux navires qu'on attendoit à la Havane.

Demain, D. Louis de Cordova quitte le commandement & licentie la flotte; il descendra à terre, où il apportera son pavillon, avec les cérémonies usitées en pareille occasion. En même-tems M. Bonnet hissera le sien sur le principal vaisseau de l'escadre qu'il doit ramener à Carthagène; M. Osorno fera de même pour celle qu'il conduit en Galice.

Digitized by Google

M. Oreilly, notre Gouverneur, se dispose à partir pour Madrid, où l'on croit qu'à son arrivée il sera nommé Ministre de la Guerre; ceux qui croyent connoître ses sentimens, prétendent qu'il préféreroit d'être nommé Gouverneur de l'Andalousie à perpétuité.

Le Prince de Kaunitz, Ambassadeur de S. M. I. à notre Cour, est ici depuis 3 ou 4 jours il a voulu voir notre port avant que les flottes l'eussent quitté; on tâche de lui procurer tous les agrémens qui peuvent lui rendre son séjour agréable.

D. George Punant, Lieutenant Général, Gouverneur d'Alicante, est mort dernièrement âgé de 96 ans; il avoit commencé à être Enseigne en 1710, & avoit servi en Catalogne pendant la guerre de la Succession. Il s'étoit trouvé au siége d'Oran, & avoit fait toutes les campagnes d'Italie & de Portugal, où il avoit été chargé de Commissions aussi importantes que périlleuses, dont il s'acquitta avec distinction.

» Le 10 Mars dernier, écrit-on de Madrid, il est mort dans les environs de cette ville un laboureur agé de 114 ans un mois onze jours. Il étoit né le 21 Mars 1669 à Amezqueta, dans la Province de Guipuzcoa; il se nommoit Antoine Loydi. Jusqu'à son dernier jour cet homme a conservé toutes ses dents, ses cheveux, son bon-sens & sa mémoire. A 112 ans il travailloit encore dans les champs, & montoit sans échelle sur les arbres de moyenne hauteur. Il n'avoit jamais pris aucune médecine & s'étoit toujours abstenu de vin & de tabac; il ne mangea pendant toute sa vie que du

Digitized by Google

pain de bled de Turquie. Il n'avoit eu aucune maladie, & celle dont il eſt mort eſt la première & la ſeule dont il ait été attaqué.

ANGLETERRE.

De LONDRES, *le 20 Mai.*

LES Finances de la République naiſſante des Etats-Unis ont éprouvé des embarras inévitables dans le cours d'une longue guerre contre une grande Puiſſance; la paix procurera les moyens de les établir ſur le pied où elles doivent être, & elle ne manquera pas de les employer. En attendant nous tranſcrirons ici une pièce que le Congrès a publiée lui-même, & qui répand une nouvelle lumière ſur les difficultés qui gênent cette partie importante; c'eſt la réponſe qu'il a faite à deux mémoires qui lui ont été préſentés par l'Aſſemblée de Penſylvanie en faveur des créanciers de l'union qui réſident dans cet Etat. La réponſe du Congrès eſt du 30 Janvier de cette année.

» Le Comité, auquel nous avions renvoyé les Mémoires des repréſentans de la République de Penſilvanie, du 28 Août & du 12 Novembre dernier, ont rapporté une réponſe, qui a été approuvée, comme il ſuit. — Le Mémoire du 28 Août expoſe, » que les Commettans (des Repréſentans de Penſylvanie) ſe plaignent de ce qu'ils ne ſont pas en état de régler leurs comptes avec les Etats-Unis, & de ce qu'ils ne ſauroient obtenir le payement des dettes qui leur ſont dues par le public, ni recevoir les intérêts des certificats du Bureau d'emprunt, datés après le mois de Février 1778. Il expoſe de

Digitized by Google

plus, qu'il s'eſt élevé des craintes ſur la ſuſpenſion des intérêts des certificats d'une date antérieure; que d'autres Etats ont pris ou vont prendre des meſures pour conſtater & payer quelques dettes dues à leurs citoyens; & que la ſuſpenſion des payemens dont on ſe plaint, eſt un empêchement eſſentiel à la perception des taxes : ils prient le Congrès d'arranger & de recommander tel plan général qu'il jugera propre & efficace pour régler & conſtater les dettes non liquidées des Etats-Unis & pour les payer, ou du moins une partie d'icelles, ainſi que pour le payement régulier & ponctuel des intérêts de toutes les dettes publiques, tant de celles qui ont été contractées par emprunt que des autres, juſqu'à ce que le capital ſoit finalement acquitté. — Le Mémoire ſuivant, du 12 Novembre, après s'être référé particulièrement au premier, obſerve, que l'Aſſemblée eſt pénétrée de la néceſſité abſolue de prendre des meſures promptes & efficaces pour procurer du redreſſement aux créanciers publics, du moins en liquidant & conſtatant leurs prétentions reſpectives, & en leur aſſurant le payement des intérêts dûs ſur icelles, juſqu'à ce que le capital ſoit acquitté; & enfin on prie le Congrès de donner à l'Aſſemblée telle information, qui mette la Chambre en état de juger du parti qu'il ſeroit convenable de prendre, pour procurer aux créanciers publics dans la Penſylvanie le redreſſement efficace qu'elle juge être de ſon devoir indiſpenſable de leur procurer «. — Sur ces Mémoires le Congrès remarque : » que les objets qu'ils concernent doivent dépendre néceſſairement de l'égard que les divers Etats auront pour les requiſitions du Congrès, en s'y conformant : que les intérêts, payables ſur des certificats du Bureau d'emprunt au moyen de lettres de change, ont continué juſqu'à ce que la déclaration expreſſe a été faite au Congrès, » *que ceux qui voudroient tirer des Lettres*

Digitized by Google

de Change pour cet effet, devroient pourvoir eux-mêmes à leur payement : » Que le Congrès n'eſt pas informé qu'aucun Etat ait pris des meſures ſéparées pour ſatisfaire ſes propres citoyens, qui ſont créanciers du public ; qu'il ne paroît pas même y avoir quelque poſſibilité de prendre telle meſure particulière & partielle, parce que les différens certificats ſont principalement payables au porteur & ont été transférés & négociés. L'arrangement, que quelque Etat prendroit pour les acquitter, devroit donc exclure les demandes de pluſieurs de ſes propres citoyens ou admettre les demandes de tous : que les tentatives pour payer aucune des dettes anciennes ſeroient trouvées être une déduction ſi forte du plus grand revenu, qu'on ſauroit lever, qu'elle mettroit abſolument obſtacle à tout ſervice préſent ; pour laquelle raiſon la meſure qu'il faut prendre aujourd'hui, doit ſe borner à payer les intérêts de la dette publique : que tout autre payement procureroit un ſoulagement éventuel aux créanciers du public & les mettroit en état de porter leur quote-part aux charges publiques, mais ſans approprier tout le revenu, qui peut être tiré du peuple, au payement des dettes, laiſſant ainſi le ſervice public ſans qu'on y ait pourvu ; ce qui impliqueroit la ruine de tous, ſoit Créanciers ou autres : que le Congrès eſt & a longtems été pénétré de la néceſſité abſolue, qu'il ſoit pris des meſures promptes & efficaces, 1°. pour liquider & conſtater les dettes publiques, 2°. pour aſſurer le payement des intérêts, juſqu'à ce que le capital puiſſe être rembourſé, ainſi qu'on s'en convaincra par les faits ſuivans «. — » Pour remplir le premier de ces objets eſſentiels, le Congrès a fait des diſpoſitions par ſes actes des 20 & 27 Février dernier & a lieu de croire, d'après l'information contenue dans une lettre du Bureau des Finances, en date du 3 Décembre ſuivant, &

Digitized by Google

d'après le rapport du comité qui l'a examinée, que le plan adopté seroit promptement mis en train dans toute l'étendue des Etats-Unis : le Congrès a recommandé l'imposition d'une taxe de 5 pour cent dès le 5 Février 1781 ; mais après un délai de près de deux ans, le Congrès a eu la mortification de trouver qu'un Etat y refuse absolument son concours, qu'un autre a retiré son consentement déja donné, & qu'un troisième n'a point fait de réponse : lorsque le Congrès reçut la résolution de l'Etat de Rhode-Island sur ce sujet, il résolut d'envoyer une Députation solemnelle à cet Etat, pour le prier de prendre cette mesure de nouveau en considération : au moment que les Députés alloient partir, la Virginie révoqua l'Acte passé précédemment sur cette recommandation ; ce qui a mis l'affaire dans une situation nouvelle & a forcé le Congrès de la prendre sous un point de vue plus étendu. — L'impuissance où le Congrès se trouve de remplir les engagemens pris avec les créanciers du Public se manifestera aisément, si l'on considere que les Etats respectifs ont manqué de satisfaire à toutes les requisitions à chaque époque de la guerre. Sans recourir à des détails antérieurs à l'année 1782, il suffira d'exposer la situation des finances pour cette année, qui est comme il suit. —— Le Congrès, par sa résolution du 30 Octobre 1781, demanda 8 millions de dollars pour le service de l'année suivante. Sans parler de moindres négligences à l'égard de ses requisitions, l'état ci-joint fera voir qu'il n'a été reçu que 420,031 dollars & 29 quatre-vingt-dixiemes. — L'état de l'argent en Europe ne sauroit être constaté avec précision, avant que les comptes n'y aient été finalement réglés & arrêtés, parce que les lettres de change tirées sur l'Espagne & la Hollande, ayant été finalement payées ou rendues payables en France, la somme en livres Tournois de celles qui restoient dues à la fin de 1781 & qui ont

Digitized by Google

été tirées en florins ou dollars, doit dépendre des différens changes entre Amsterdam, Madrid & Paris : mais suivant les meilleurs comptes qu'on ait pu se procurer, les anticipations faites sur les fonds pour l'année 1782 montoient à la fin de 1781 à 4 millions de livres. Pour le service de cette année S. M. T. C. a prêté aux Etats-Unis 6 millions de livres. Outre cela M. Adams ouvrit en Hollande un emprunt de 10 millions de livres : mais d'après les derniers rapports qu'on a reçus de lui, il n'a obtenu que 3 millions ; de sorte que la somme entiere empruntée pour l'année 1782 étant de 9 millions, il ne restoit, après en avoir déduit les anticipations, que 5 millions, qui, suivant le cours du change le plus ordinaire, feront 833,333 dollars & 30 quatre vingt-dixiemes. — Par l'état annexé de la recette & de la dépense pour l'année 1781, il appert qu'il y avoit au trésor au commencement de l'année 1782 la somme de 291,453 dollars & 9 quatre-vingt-dixiemes ; de sorte que tout le montant des sommes que le Congrès avoit en mains pour suffire aux besoins publics durant l'année 1782, ne passoit pas le total de 1,545,818 dollars & 30 quatre-vingt-dixiemes. D'après les estimations annexées l'on verra que la paie de l'armée Américaine sur le pied réduit de son établissement actuel, monte à 3,038,790 dollars ; l'habillement à 1,165,263 dollars ; les rations, outre celles des prisonniers, à 1,509,552 dollars. — De sorte que les trois branches de dépense pour nourrir, habiller & payer l'armée sur le pied de son établissement actuel, monteroient à 5,713,605 dollars, sans entrer dans les autres branches du service, & sans considérer le besoin de tentes, de chauffage, d'ustenfiles de camp, de chevaux, de voitures, de fourrages, de munitions de guerre, d'un hopital, & d'autres objets semblables. L'insuffisance du revenu se manifestera, en le comparant avec les sommes nécessaires pour nourrir & pour habiller

Digitized by Google

l'armée, objets de service, qui seuls montent à plus de deux millions & demi de dollars : & ce qui doit placer cette matiere sous un point de vue encore plus frappant, c'est que la somme entiere que le Congrès avoit à sa disposition, ne suffisoit pas à payer les intérêts déjà dus de la dette publique. Chaque circonstance donc, qui a retardé jusqu'ici les mesures que le Congrès a adoptées pour le paiement des dettes publiques, a augmenté la nécessité de prendre de telles mesures. Par conséquent, malgré les obstacles décourageans qu'il a rencontrés jusqu'ici, le Congrès croit se devoir à lui-même & à ses Commettans de persévérer dans ses intentions, de renouveller & d'étendre ses efforts pour procurer l'établissement de revenus proportionnés au but de mettre en fonds toutes les dettes publiques des Etats-Unis : & il croit qu'il convient d'informer l'assemblée de Pensylvanie qu'il a pris actuellement cet objet en délibération solemnelle ; & que la maniere prompte dont le Corps législatif de Pensylvanie s'est conformé de bonne heure à la recommandation du 3 Février 1781, assure le Congrès de l'appui vigoureux de cet Etat. Parmi les démarches faites par le Congrès, afin d'assurer les dettes contractées pour la défense commune, il ne doit pas omettre de faire mention de la recommandation du 6 Septembre 1780 pour la cession d'une partie du territoire occidental réclamé par des Etats particuliers. En conséquence de cette recommandation New-Yorck a fait une cession acceptée par le Congrès, & dont la nature paroîtra par l'acte communiqué ci-joint. La Virginie & Connecticut ont fait aussi des cessions, dont l'acceptation a été différée jusqu'ici par des circonstances particulieres. D'autres Etats qui réclament un territoire occidental, ne se sont pas conformés encore à la recommandation. Le Congrès ne sauroit s'empêcher de demander que le Corps législatif de Pensylvanie donne une attention sérieuse à cet objet, que le Congrès regarde

Digitized by Google

comme étant d'importance, non-seulement comme pouvant affecter le crédit public, mais aussi pour autant qu'il contribuera à donner une satisfaction générale aux membres de l'Union. Il se propose aussi de renouveller ses instances près des autres Etats à la même occasion «.

La Compagnie des Indes a publié les nouvelles qu'elle a reçues de ces contrées le 10 de ce mois; il n'y est pas question de la prétendue victoire remportée par le Chevalier Eyre Coote, sur l'armée combinée des François & d'Hyder-Aly; il n'est question que d'une affaire entre un corps détaché aux ordres de Tipo-Saïb & le Colonel Mac-Leod, dans laquelle ce dernier a eu l'avantage. Les lettres arrivées à l'Hôtel de la Compagnie sont venues de Bombay par terre, & datées des 17, 18 & 24 Janvier dernier. Elles contiennent les détails suivans.

» Le Colonel Humberstone, parti de Callicut le 2 Septembre, réduisit quelques petits Forts qui se trouvoient sur son chemin, & arriva le 19 Octobre avec son détachement devant Palacatcherry, d'où, harassé par l'ennemi, il se retira précipitamment le lendemain à Mungunycottah, l'un des Forts qu'il avoit réduits, à huit milles environ de Palacatcherry; dans sa retraite il perdit ses bagages & ses provisions: le Major Hutchinson, du 98e régiment, mourut des suites de ses blessures. Le 29 Novembre, le Gouvernement de Bombay apprit que le Gouverneur-Général & le Conseil de Bengale avoient envoyé à Bombay une remise de quinze lacques de roupies, à l'ordre du Chef & du Conseil de Surate, & que comptant sur ce secours, ce Gouvernement faisoit des préparatifs très-vigoureux pour une expédition contre les possessions d'Hyder-Aly, sur la côte de

Digitized by Google

Malabar ; mais la situation du Colonel Humberstone étoit si critique, que le Gouvernement de Bombay fit passer à Callicut un renfort considérable aux ordres du Général Matthews, qui partit en conséquence le 12 Décembre, sous convoi du vaisseau l'*Africa*. Le corps du Général Matthews consistoit en plus de 400 Européens & 1500 Sypahis, auxquels on devoit ajouter trois bataillons, aussi-tôt qu'ils arriveroient de la station du Nord. Pendant ce tems, le Colonel Humberstone, instruit que Tippo-Saïb étoit arrivé avec des forces considérables sur les bancs au Nord de la Colatoon, & que ses vues étoient dirigées contre le détachement à ses ordres, avoit fait sauter le 12 Novembre le fort de Mungurycottah, & s'étoit retiré à Ramgaree. Tippo-Saïb, cachant sa marche avec beaucoup d'habileté, s'étoit porté avec une rapidité incroyable sur Palacatcherry, & y étoit arrivé le 17 ; le Colonel Humberstone en ayant été informé à tems, fit sauter Ramgaree, & se retira à Panany où il arriva le 20, n'ayant qu'un Officier & 4 hommes de blessés, quoique pressés de près par l'ennemi, qui l'atteignit dès le premier jour de sa marche, & qui avoit 10,600 hommes environ de cavalerie, & 8000 d'infanterie réglée, dont le corps de Lally faisoit partie, & environ 6000 Polygars. Le Colonel Humberstone, en arrivant à Panany, remit le commandement au Colonel Mac Leod, qui arrivoit de Madrass, & qui se trouva investi à l'instant par un ennemi formidable. La position de l'armée Angloise étoit naturellement forte, & le devint davantage au moyen des ouvrages que l'on construisit à l'instant ; elle avoit aussi l'assistance du vaisseau armé le *Pondichery*, & de la frégate la *Juno* : après avoir essuyé quelques jours une canonnade sans effet de la part de l'ennemi, Mac-Leod, trompé par le faux rapport qu'on lui avoit fait de sa force, de très-grand matin le 25, essaya de le surprendre dans son camp ; mais

Digitized by Google

en forçant ſes poſtes avancés, & en faiſant quelques priſonniers, il fut informé avec tant de certitude de ſa véritable force, qu'il ſe détermina à la retraite ſans pouſſer plus loin l'entrepriſe; immédiatement après, l'armée entière de l'ennemi, conduite par Lally, à la tête de ſes Européens, fit une attaque vigoureuſe & régulière contre les lignes & les ouvrages du Colonel. Mais elle fut complettement défaite avec beaucoup de perte; 200 des morts que l'ennemi n'emporta pas, furent enterrés par les Anglois, dont la perte fut peu conſidérable: un Officier François qui, dans l'attaque, conduiſoit une des colonnes, fut fait priſonnier. Quelques jours après, Tippo-Saïb repaſſa la rivière; & dans la matinée du 12 Décembre, décampant ſoudainement, retourna rapidement à Palacatcherry. Peu de tems après la défaite de Tippo-Saïb, le Colonel Mac Leod reçut de la flotte un renfort de près de 400 hommes. On calculoit que lorſque la totalité des troupes de Bombay auroit joint, le Général Matthews auroit à ſes ordres environ 1500 Européens & 6 bataillons de Sipahis.

Voilà à quoi ſe réduit cette victoire dont nos papiers ont fait d'abord mention. Il paroît que le Colonel Mac-Leod étoit étonné de la prompte retraite de Tipo-Saïb après cet échec, qu'il ne jugeoit pas lui-même aſſez conſidérable pour la cauſer, puiſqu'il croyoit devoir l'attribuer à la mort d'Hyder-Aly dont le bruit s'étoit répandu, & il regardoit l'éloignement de ſon fils comme la confirmation de ce bruit; il le mandoit poſitivement au Conſeil de Bombay, qui n'ayant reçu aucun avis de ce genre d'ailleurs, écrit à ſon tour aux Directeurs de

Digitized by Google

la Compagnie qu'il croit cette nouvelle dénuée de tout fondement.

La suite de ces lettres de l'Inde nous instruit des opérations du Général Matthews.

Ayant appris à Goa, que le détachement du Sud n'étoit point en danger, il débarqua ses troupes sur la rivière Mirgée, environ cinq lieues au nord d'Onore, où il s'empara d'un fort nommé Ragamundry, situé à l'entrée de la rivière; il se proposoit de se porter sur le fort principal, nommé Mirgée, environ quarante milles en remontant la rivière, & il expédia sur-le-champ, à Panamy, une partie des navires, pour en prendre les troupes, à l'exception de ce qu'il étoit nécessaire d'en laisser pour la défense des possessions situées au sud. Cependant, au lieu d'attaquer Mirgée, il se porta sur Onore, qui fut emporté d'assaut le 5 Janvier; on y fit prisonniers le Killedor & environ 1200 hommes, & il y en eut deux ou trois cens de tués ou blessés; la perte des Anglois, tant dans le cours du siége que lors de l'assaut, a été très-peu considérable, & ne s'est fait sentir que par la mort du Lieutenant Charles Stewart, qui, le 28 Décembre, reçut un coup de feu; la balle ayant traversé son corps, il en mourut le lendemain. Au moment où le Colonel Mac-Leod reçut les ordres du Général Matthews, les transports arrivant en même-tems, il y embarqua tout ce qu'ils pouvoient contenir des troupes de Panamy, c'est-à-dire, tous les Européens, & le second bataillon des Sipahis; les huitième & onzième bataillons, les Eléphans & les bœufs de trait furent laissés à Tellichery, avec ordre de suivre aussi-tôt qu'on pourroit les mettre en état de le faire sous convoi de l'*Africa*, qui y resta pour remplir cet objet, l'*Isis* & la *Juno* ayant sous leur convoi le premier embarquement.

Les mêmes lettres annoncent la jonction

Digitized by Google

des deux escadres de Sir Richard Bickerston & de l'Amiral Hughes à Bombay. Elles consistent dans le *Gibraltar*, le *Cumberland*, la *Défense*, l'*Africa*, l'*Inflexible*, le *Burtford*, l'*Aigle*, le *Superb*, le *Magnanime*, le *Worcester*, le *Sultan*, l'*Exeter*; l'Amiral Hughes avoit arboré son pavillon sur le *Sultan*, & envoyé à Goa le *Héro*, le *Monmouth* & le *Sceptre* pour les réparer; il se proposoit de réparer ses autres vaisseaux qui en avoient grand besoin à Bombay, & on faisoit toute la diligence possible pour en venir à bout, mais il y en avoit plusieurs qu'il paroissoit difficile de mettre en état de tenir la mer. On nous assure que l'escadre Françoise est aussi très-maltraitée, & qu'elle a quitté l'isle de Ceylan pour aller à Achem dans celle de Sumatra; c'est là que s'est faite sa jonction avec les vaisseaux que lui amenoit M. de Peynier, & les marins savent que quoique Ceylan se trouve entre cette isle & celle de France, les vaisseaux qui viennent de cette dernière sont obligés de s'élever jusqu'à Sumatra pour se rapprocher ensuite de Ceylan. L'escadre de M. de Suffren partira de là pour se rendre sur la côte; elle a dû être renforcée par le *Fendant* & l'*Argonaute* de 74 canons, ainsi que par deux de 64, le *Hardi* & l'*Alexandre*, qui en partant de Brest, étoient armés en flûte & avoient leurs canons à fond de cale pour les prendre après leur déchargement. Les troupes que conduisent ces vais-

Digitized by Google

ſeaux ſont au nombre de 4000 hommes, & en route pour joindre Hyder-Aly avec le train d'artillerie le plus formidable qu'on ait encore vu dans l'Inde; à moins d'un de ces miracles qu'amène quelquefois le ſort de la guerre, Madraſs ne peut guère éviter de tomber, ayant un ennemi devant elle, & la famine dans ſes murs.

Au départ de ces lettres on n'avoit encore aucune nouvelle à Bombay, relative à la ratification du traité avec les Marattes. Mais Sundria continuoit d'aſſurer à M. Anderſon qu'il ſeroit infailliblement ratifié, & que dans tous les cas il perſévéreroit dans ſa réſolution d'épouſer le parti des Anglois.

L'Amiral Hughes doit partir de Bombay pour revenir en Angleterre; Sir Richard Bickerton reſtera chargé du commandement de notre eſcadre, & d'une tâche aſſurément difficile vis-à-vis d'un Général auſſi actif que le Commandeur de Suffren.

» Quoique la motion de M. Pitt, dit un de nos papiers, ait échoué le 7 de ce mois, on ne déſeſpère pas de la faire revivre; on attribue en grande partie ce mauvais ſuccès à la maniere dont elle a été faite. Elle n'étoit point conforme aux vœux de la nation, & M. Pitt avoit entrepris une affaire qui ſurpaſſoit ſes forces & ſon âge. N'ayant voulu communiquer ſon plan à perſonne, il n'a pas trouvé des défenſeurs zélés. Mais M. Fox a, dit-on, déclaré dans l'aſſociation connue ſous le nom de *quintuple alliance*, qu'elle devoit perſiſter dans ſes efforts pour une réforme parlementaire, & qu'il ne doutoit pas que la propoſition n'en fût plus heureuſe dans une autre circonſtance ſur un plan différent de celui de

M.

Digitized by Google

M. Pitt, & mieux adapté aux vices du Gouvernement & aux desirs du peuple. — On remarqua dans cette séance du 7 que M. Pitt interpella avant d'entrer en matiere le Lord North de déclarer s'il n'étoit resté dans la Chambre des Communes, puisqu'il doit passer incessamment dans la Chambre haute, que pour donner son avis dans la grande affaire qui devoit être mise sur le tapis. Il seroit indécent, répondit le Lord North, d'anticiper sur le bon plaisir du Roi, quant au tems où il plaira à S. M. de me faire passer dans l'autre Chambre; aussi long-tems que je siégerai parmi les représentans du Peuple, j'y ferai mon devoir. A l'égard de la réforme parlementaire, mes sentimens sont bien connus, & sans doute je m'opposerai à ce que la Chambre se forme en comité sur cette question; y donner mon consentement ce seroit avouer la nécessité de la discuter, & je suis bien éloigné d'en convenir. La constitution a ses défauts; mais je ne pense point que le moment present soit le tems propre pour y toucher; je n'approuve nonplus aucun des plans de réforme que j'ai vus jusqu'ici; je m'opposerai toujours à ce que l'on fasse des essais qui rendroient la constitution pire qu'elle ne l'est aujourd'hui. Quant aux pétitions c'est le droit de naissance de tout Anglois, de porter ses griefs devant le Souverain ou devant le corps représentatif de la Nation. Ses requêtes doivent donc être mises en délibération dans la Chambre en plein & non en comité.

Le Gouvernement est déterminé à accorder des pensions à un certain nombre de Loyalistes Américains, qui ont persévéré pendant la guerre dans leur attachement pour le Roi; on dit qu'on leur assignera des terres dans le Canada & dans la Nouvelle-Ecosse, avec quelques priviléges en dédom-

Digitized by Google

mageront des sacrifices qu'ils ont été dans le cas de faire ; mais on doute que le nombre de ceux qui accepteront ces propositions soit fort nombreux, sur-tout depuis que l'on sait que le Congrès les a assurés de sa protection, tant qu'ils se conformeront aux Loix établies.

Il se trouve des hommes qui soutiennent la nécessité de l'esclavage des Nègres ; ce sont les Planteurs qui les employent dans leurs habitations, & qui s'enrichissent des fatigues & des sueurs de ces êtres infortunés, qu'ils ne traitent que comme nous traitons la bête de somme que nous ne nourrissons que parce qu'elle nous sert, & que nous ne soignons qu'autant qu'elle nous est utile. Il s'est trouvé des Ecrivains qui ont entrepris de justifier cet usage barbare ; M. Job, Auteur des Lettres d'*un Cultivateur Américain*, leur répond par un fait qui n'a pas besoin de commentaire, & qui peut imposer silence aux Apologistes de l'esclavage ; puisse-t-il faire rougir & corriger les oppresseurs injustes de ces malheureuses créatures.

» Un Ministre de George-Town s'avisa il y a peu d'années de prêcher en faveur des Nègres, & de recommander plus de douceur à leurs maîtres. M., lui dit un de ses auditeurs, nous vous payons de bons appointements pour nous lire les prières de la liturgie, & nous expliquer l'évangile. Mais nous n'avons pas besoin de vos leçons pour savoir nous conduire avec nos noirs. Le Ministre se tut, il vit bien que les esprits n'étoient pas encore assez mûrs. — M. de St-

Digitized by Google

John en se rendant à une plantation où il étoit invité à dîner, apperçut dans le bois, qu'il traversoit, une foule prodigieuse d'oiseaux de proie voltigeant autour d'une cage suspendue à une arbre. De cette cage sortoient quelques sons plaintifs mal articulés. Entraîné par un mouvement involontaire, je fis feu sur ces oiseaux, dit il, ils firent à une petite distance en faisant un bruit horrible. Tout-à-coup j'apperçus dans la cage, un Nègre suspendu, & expirant. Je frissonne encore quand je me rappelle ce spectacle horrible: les oiseaux lui avoient emporté les yeux, ses joues étoient à découvert, ses bras avoient été dévorés dans plusieurs endroits, son corps étoit couvert de blessures, le sang en découloit par-tout, & teignoit la terre au-dessous. A peine les oiseaux avoient-ils quitté la place, que des nuées d'insectes couvrirent le corps de ce malheureux, s'attachèrent à ses muscles déchirés, dont ils suçoient le sang. Le mien se glaça dans mes veines, je tremblois, je restois immobile, en considérant le sort de cet infortuné. Quoique privé de la vue, ce spectre vivant pouvoit encore entendre; dans son langage grossier il demanda quelques gouttes d'eau pour appaiser sa soif. Dans ce triste moment l'humanité elle-même auroit hésité ou à lui porter un vain soulagement, ou à mettre fin à une agonie si cruelle. Certainement j'aurois suivi ce dernier parti, si j'avois eu une balle dans mon fusil, mais ne le pouvant pas rendre ce dernier service, je cherchai à calmer sa soif. Une coquille attachée à une perche, dont s'étoient probablement servi quelques Nègres, me frappa la vue, je la remplis d'eau, & je la portai d'une main tremblante aux lèvres du malheureux agonisant. Pressé par la soif, il se porta vers l'endroit où il devina que la coquille avoit passé, en entendant son bruit. Grand-merci, homme blanc, me dit-il, grand-merci; mets-y du poison, & donne-le moi. — Depuis quand êtes-vous là suspendu, lui demandai-je. — Depuis

Digitized by Google

deux jours, & moi pas mourir ! Les oiseaux, les oiseaux, ... ah ! ah ! .... Accablé, anéanti de ce spectacle, je ramassai toutes mes forces pour me tirer de-là, & me traîner vers la ferme où j'étois attendu. Là j'appris la cause du traitement infligé à ce Nègre. Il avoit tué l'inspecteur de la plantation. On me dit que l'intérêt des maîtres exigeoit cette cruelle punition, & j'entendois répéter les vieux arguments avec lesquels on justifie ces atrocités ».

FRANCE.

De VERSAILLES, le 27 Mai.

Le Roi a nommé à l'Evêché d'Oleron, l'Abbé de Villeloutreix de Faye, Vicaire-Général de Toulouse, & à l'Abbaye régulière du Lieu-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Autun, la Dame de Saulger de Saint-Maurice, Religieuse-Profesſe du même Ordre.

Le 19, LL. MM. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Baron de Veaujour, Officier au Régiment des Gardes-Françoises, avec Mademoiselle de Vannes. Ce jour, la Marquise de Montagu, la Baronne d'Escars, la Comtesse Alexandre de Damas, & la Vicomtesse de Vaulx, eurent l'honneur d'être présentées à LL. MM. & à la Famille Royale, la première par la Marquise de Bouzols, la seconde par la Comtesse d'Escars, la troisième par la Comtesse de Damas, & la quatrième par la Marquise de Marcieux.

Le même jour le Comte de Grais, Mi-

Digitized by Google

niſtre Plénipotentiaire du Roi près le Landgrave de Heſſe-Caſſel, qui étoit ici par congé, a eu l'honneur d'être préſenté à S. M. par le Comte de Vergennes, Chef du Conſeil des Finances, Miniſtre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires Etrangères, & de prendre congé pour retourner à ſa deſtination.

De PARIS, le 27 Mai.

M. le Marquis de Bouillé eſt arrivé ici depuis quelques jours; il y avoit été précédé par M. le Marquis de Coigny venu avec lui ſur une frégate du Roi qui les avoit débarqués au Havre. Ils étoient partis de la Martinique quelques jours après qu'ils y eurent reçu la nouvelle de la ſignature des préliminaires de la paix. Toutes les iſles, tant Françoiſes qu'Angloiſes ont fait éclater leur joie en apprenant la ceſſation des hoſtilités; ce n'eſt pas qu'elles aient eu à ſouffrir comme dans les dernières guerres; les Neutres & les Américains les approviſionnoient de manière que les magaſins étoient toujours remplis; par une ſuite néceſſaire l'exportation n'y avoit jamais été gênée au point, qu'il ne reſtoit plus de denrées à St-Domingue, & que le café y étoit monté à 23 ſols. A la première nouvelle de la paix, le fret eſt non-ſeulement tombé de 72 deniers à 12 & à 8, comme nous l'avons dit, mais on a vu encore des Neutres ſupplier

Digitized by Google

les Colons de vouloir bien les charger du peu de sucre qui leur restoit, qu'ils se chargeoient d'apporter en France, afin de n'être pas obligés de lester leurs bâtimens avec des matières inutiles.

Quoique la plupart de nos isles soient bien approvisionnées en marchandises d'Europe, nos Négocians ne laissent pas de spéculer sur leur commerce avec elles, & d'armer le plus qu'ils peuvent; mais dans ce moment ils ne trouvent pas dans nos ports tous les matelots dont ils auroient besoin, malgré les gros avantages qu'ils leur offrent, parce que fatigués d'une guerre longue, le plus grand nombre en descendant des vaisseaux du Roi, veut passer quelque tems auprès de sa famille. On a vu ici ceux du *Zodiaque*, qui venus de Toulon où ce vaisseau a désarmé, s'en retournoient en Basse-Bretagne; ils n'avoient pas quitté les vaisseaux du Roi depuis 6 ans.

» Le vaisseau le *Téméraire* de 74 canons, écrit-on de Brest, est rentré ici après une croisiere d'un mois, jusqu'au cap Finisterre & de là dans le golfe: il vient d'être désarmé. C'est peut-être un des plus beaux & des meilleurs vaisseaux de la marine royale; il gagne au plus près toute espece de bâtiment, vire & manœuvre à volonté, vole vent largue. On compte rechercher son arrimage & son lest pour le vent arriere où il paroît moins actif; enfin, il a environ 6 pieds & demi de batterie: —Le désarmement de nos flottes ne fait pas oublier les précautions à prendre pour l'avenir, afin qu'elles soient en état de remettre en mer au premier ordre. Le moment de la

Digitized by Google

paix sera celui des plus grands approvisionnemens & des nouvelles constructions. Déjà plusieurs gabares sont commandées ici pour aller dans le Nord y chercher le bois que nous y avons en dépôt. Il y aura toujours des gardes-marine sur ces gabares, & de pareils voyages ne peuvent servir qu'à leur instruction «.

Les Officiers Généraux & les Capitaines de nos escadres paroissent ici successivement ; mais ils savent que les graces à accorder à la marine sont suspendues jusqu'à ce que l'affaire du 12 Avril ait été examinée. L'instruction de ce grand procès est, dit-on, déja fort avancée, M. d'Hector ayant soin de recevoir les dépositions de tous les marins qui peuvent être entendus sur ce sujet à mesure qu'ils arrivent à Brest.

» On vient d'apprendre, lit-on dans quelques lettres de l'Orient, que M. de Suffren a été à Achem dans l'isle de Sumatra, où il a donné rendez-vous à MM. de Bussi & de Peynier, qui feront là leur jonction avec lui. Il a laissé à Trinquemale M. d'Estreye avec un corps de troupes suffisant pour résister à toutes les tentatives que les Anglois pourroient faire contre cette place. — M. de Suffren ayant perdu l'*Orient* & le *Bizarre*, il ne lui reste plus que 12 vaisseaux ; il en aura 16 à l'arrivée de M. de Peynier. Sir Richard Bickerton ne lui sera pas supérieur, parce qu'il y a deux vaisseaux de l'escadre de l'Amiral Hughes qui certainement auront été condamnés. La jonction de nos deux escadres se sera faite vers le 18 Février ; celle de l'Amiral Hughes n'aura pu remettre en mer qu'à-peu-près dans le même tems, parce qu'étant rentrée à Bombay le 21 Décembre, assez maltraitée, il aura bien fallu au

Digitized by Google

moins deux mois pour la réparer. Le premier combat qui peut avoir eu lieu entre les deux flottes, en supposant qu'elles se soient cherchées, ne peut gueres avoir été donné que dans le mois de Mars, & à cette époque les Hollandois ne pouvoient pas avoir formé leur jonction avec nous «.

Les lettres de Marseille en date du 7 de ce mois, portent que la plupart des navires du nouveau convoi qu'on attendoit de Smyrne, avoient déja mouillé au Port de Pomègue. Ce convoi étoit sous l'escorte de la frégate la *Sultane*, qui est déja rentrée à Toulon.

Presque tous les navires arrivés ces jours derniers, ajoutent ces lettres, ont rencontré des barques corsaires d'Alger. Le Capitaine Boyer, commandant la tartane la *Vierge de grace*, fut obligé de se rendre à bord d'une felouque de cette Nation, & de donner au Rais quelques vivres & des instrumens de navigation. Le Capitaine Martin, de St-Tropez, commandant la barque la *parfaite Union*, a vu quatre de ces corsaires à l'est de l'isle de Taularo, & le Capitaine Rivano, Savoyard, a conduit aux Anayres une tartane napolitaine, en lest, & prise le 13 Avril par une barque Algérienne de 28 canons & de 250 hommes d'équipage, elle s'étoit rendue au Capitaine Rivano, parce que onze Algériens que le Rais de la barque avoit laissé à bord de la tartane pour la conduire à Alger, manquoient absolument de vivres. — Le Capitaine Archier, commandant la corvette *l'heureux Joseph*, venu d'Alexandrette, a vu près de Limosa le Capitaine Comtés, qui alloit dans ce dernier port pour y prendre de l'eau; ce Capitaine avoit été obligé, par le mauvais tems, de jetter à la mer cent couffes de ris.

L'état des naissances & des morts dans les Généralités de Flandres & d'Artois pen-

Digitized by Google

dant l'année dernière, ne ſauroit être plus détaillé.

Il porte les naiſſances à 14,533 garçons, & 13,838 filles : il eſt mort 13,501 hommes ou garçons, 12,895 femmes ou filles. Il y a eu 761 mariages, 48 profeſſions religieuſes d'hommes, & 76 de femmes. Il eſt mort en religion 82 hommes & 111 femmes. Le nombre des morts en mer, des émigrés, ſuppliciés, &c. eſt de 121 hommes & de 120 femmes.

Le procédé nouveau & économique dont on fait uſage à la Rochelle pour ſceller le fer dans la pierre, ne ſauroit être trop connu, & c'eſt une raiſon pour le tranſcrire ici. Celui qu'on employe ordinairement partout, conſiſte à couler du plomb fondu dans le trou du ſcellement. Dans la nouvelle méthode on ſe ſert du ſoufre fondu, ſubſtance qui au mérite de la ſolidité, joint celui du bon marché.

» Voici la maniere d'opérer. Le trou fait & la barre de fer poſée, on coule du ſoufre fondu dans une cuiller, & lorſque le trou eſt plein on y jette une poignée de ſable, de terre ou de cendre pour l'éteindre. Deux ou trois minutes après la barre eſt priſe de façon qu'il faudroit caſſer la pierre pour en retirer le fer. Quand le trou ſe trouve trop grand, ce qui conſommeroit trop de ſoufre, il faut y mettre du tuileau ou quelque morceau de brique. On dit que c'eſt un habitant de la Rochelle qui a introduit cette pratique dans cette ville où depuis 15 ans elle eſt en uſage. On ſait que le ſoufre fondu a la propriété d'attaquer le fer, d'en minéraliſer une partie, & de le rapprocher de l'état pyriteux, ce qui ne peut que contribuer à la ſolidité du ſcellement «.

On écrit de Laigle en Normandie, qu'une

Digitized by Google

femme y eſt accouchée de 4 enfans mâles; les trois premiers étoient vivans & forts; le dernier qui n'eſt né que 6 à 7 heures après les autres ne donnoit aucun ſigne de vie. Pendant l'enfantement la mère avoit un courage extraordinaire, & elle ſe porte très-bien.

Le fléau des incendies continue d'affliger les environs d'Abbeville: le Vendredi 9 du courant, ſur les 4 heures d'après midi, le feu a pris au bourg de Camaches, par l'imprudence d'une femme qui a laiſſé emporter par des enfans, des pots à feu dans une grange: il s'eſt communiqué avec une telle rapidité aux deux côtés de la rue, qu'il formoit comme un berceau de flammes, ſous lequel il n'étoit pas poſſible de paſſer: ſon activité étoit augmentée par la grande ſéchereſſe, & par un vent de nord-eſt fort vif. Ceux qui ont été enveloppés dans ce déſaſtre, n'ont pu ſauver aucuns de leurs effets; la maiſon d'un Epicier, remplie d'huile & d'eau-de vie qui ſe ſont enflammées, offroit le ſpectacle le plus affreux: 35 maiſons & la halle ont été conſumées en moins de deux heures: il n'eſt heureuſement péri perſonne. On ne ſauroit donner trop d'éloges aux habitans de Blangy, bourg diſtant de 2 lieues, en remontant la Breſle: auſſi-tôt qu'ils apperçurent la fumée, ils firent ſonner le tocſin, & les Officiers Municipaux envoyèrent 50 travailleurs avec une pompe qui donnèrent les ſecours les plus efficaces, & arrêtèrent le progrès des flammes. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les habitans des lieux voiſins des incendies, fuſſent animés du même zèle. La crainte, l'étonnement, & ſur-tout l'envie de ſauver des effets, empêchent ceux du lieu de courir au remède, tandis que des étrangers qui n'ont rien à perdre, travaillent avec plus de ſang-froid, & voient

Digitized by Google

beaucoup mieux où il faut porter les secours & les soins.

Une lettre de Salins contient les détails suivans d'un autre incendie, qui a fait moins de dommage, mais qui présente un trait remarquable d'intrépidité.

» La nuit de Pâques, le feu prit à une maison du Fauxbourg St Nicolas. Lorsqu'on s'en apperçut il avoit déja fait du progrès. La Noblesse, l'Etat-Major, les Officiers Municipaux, les Invalides qui gardent nos forts, & les Cavaliers de la Maréchaussée se rendirent sur les lieux ; & l'on ne peut que donner les plus justes éloges à l'ardeur & à l'activité avec lesquelles les secours ont été portés. Les deux maisons étoient presque consumées ; il falloit pénétrer au milieu des flammes, pour enlever un buffet où étoit renfermé l'argent d'un des propriétaires. Le nommé Roussillon, en est instruit ; il demande seulement qu'on dirige les pompes de ce côté, & à l'aide d'un second, que son exemple avoit déterminé, il enlève le buffet & l'apporte au propriétaire. De pareils traits, doivent être consacrés ; parce que les publier, c'est indiquer à l'humanité, des malheureux à secourir, & au Gouvernement des actions généreuses à récompenser «.

A ces détails malheureux nous joindrons celui-ci. La nuit du 5 au 6 de ce mois le feu prit à Autrevaux, Annexe de Gournay-sur-Aronde, Diocèse de Beauvais, chez le nommé Hochard, Laboureur & Aubergiste, grande route de Flandres ; il a consumé le corps-de logis composé de plusieurs appartemens garnis, les granges, écuries & autres bâtimens, les bleds, avoines, pailles, foins, chevaux, vaches, voitures, harnois, & les instrumens de labourage qui y étoient

Digitized by Google

enfermés. L'un des Charretiers a péri dans les flammes. Selon le procès-verbal qui a été dressé par les Officiers de la Justice du lieu, la perte monte à près de 25,000 liv. Les âmes charitables qui voudront venir au secours de cet infortuné, pourront remettre leurs aumônes entre les mains de M. de Saint-Paul, ancien Notaire, rue du Plâtre Ste-Avoye à Paris, ou en celles de M. le Febvre jeune, son successeur, rue de la Verrerie.

On lit dans un papier public une anecdote assez singulière.

» Vers l'an 1630, il y eut à Tunis une peste qui donna lieu à un fait très-particulier. Un Prêtre de la Mission nommé Levacher, avoit avec lui un autre Prêtre de la Mission, nommé Guerin. La peste ayant frappé le premier, il fut tenu pour mort, & on se mit en devoir de l'ensevelir. M. Guerin écrivit en conséquence à M. Vincent, Supérieur Général de la Mission en France, qu'il avoit plu à Dieu de disposer de M. Levacher, & qu'il alloit le faire porter en terre. La lettre fut aussi-tôt remise au Capitaine d'un vaisseau qui étoit prêt à partir pour la France. Comme on étoit sur le point de mettre M. Levacher dans le cercueil, il fit quelques mouvemens qui indiquèrent qu'il n'étoit pas mort. Aussi-tôt on le tira de son suaire, & on le remit dans son lit. Cependant M. Guerin fut aussi frappé de la peste, avec tant de violence, qu'elle le tua véritablement en peu d'heures, & il fut enterré. Quelques jours s'étant passés, & M. Levacher, bien rétabli, ne sachant pas ce que M. Guerin avoit écrit de lui, manda aussi à M. Vincent, que Dieu avoit disposé de M. Guerin, & envoya sa lettre au Capitaine prêt à partir. C'étoit le même qui avoit reçu la premiere, & qui atten-

Digitized by Google

doit pour son départ, un vent favorable. Le voyage ayant été heureux, le Supérieur Général de la Mission reçut en même-tems les deux lettres, dont la date ne différoit pas beaucoup. On peut juger quelle fut la surprise de ce Supérieur, de recevoir des lettres de deux hommes qui mandoient la mort l'un de l'autre, de la même manière & avec les mêmes circonstances. On ne pouvoit méconnoître leur écriture ni le cachet de la Mission. On ne savoit que penser de cette avanture, dont le mystère ne fut éclairci que quelques mois après «.

Il a été annoncé dans différens papiers publics qu'on ne peut retrouver, mais dont les dates sont entre 1730 & 1758, à deux reprises différentes, la succession ouverte d'un nommé Jacques Leroux, natif des environs de Dieppe, Matelot de profession, & qui s'embarqua en 1688 & 1689, tems auquel il passa sur un vaisseau de Dieppe pour se rendre à Batavia, où il a laissé une fortune considérable. Ceux qui pourroient avoir quelque connoissance de ces annonces & les procurer à sa famille, lui rendroient un service essentiel, dont elle s'empressera de leur témoigner toute sa reconnoissance; ils sont priés d'adresser leurs renseignemens, avec l'assurance du dédommagement de leurs peines, au sieur Dubost, Sergent des Gardes de la Ville, enclos du Temple, à Paris.

La Société Royale de Médecine ayant, dans sa séance tenue au Louvre le 25 Avril dernier, entendu la lecture du rapport des Commissaires qu'elle avoit nommés pour examiner des échantillons de taffetas & toiles enduites & pénétrées d'une composition préparée dans la fabrique établie rue Pavée Saint-André-des-Arts, a pensé que ces

Digitized by Google

étoffes étant meilleures que les taffetas cirés ordinaires, ne contenant d'ailleurs rien de nuisible, ne pouvant par la manière dont on les applique, en plaçant un corps intermédiaire, avoir aucun des inconvéniens des corps gras & emplastiques, & offrant un moyen d'utilité qui est peu en usage, quoique reconnu & recommandé très-anciennement, elle pouvoit leur accorder son approbation en ce qui concerne les usages relatifs à la santé : ces étoffes & les vêtemens qu'on en peut faire, ne devant être employés que par les ordres & sous la conduite des Médecins & Chirurgiens. On doit cette découverte, utile aux infirmes, à M. Leroux, Physicien de l'Université ; & la vente s'en fait chez M. Costrijen, Marchand Mercier, rue des Noyers près la place Maubert.

Claude-François, Marquis de Monnier, ancien Premier Président de la Chambre des Comptes, Aides, Domaines & Finances de Dôle en Franche-Comté, Seigneur de la Baronnie de Courvière, Mamiole, le Bourg Nani &c., est mort le 4 Mars à Pontarlier en Franche Comté, âgé de 76 ans.

Louis-César, Marquis de Bonneval, Seigneur de Bonnegon, Rhembé, Chaumont, Germigny, la Frezelure, &c Député pour l'ordre de la Noblesse à l'Administration provinciale du Berry & Membre de la Commission intermédiaire, est mort à Bourges le 6 de ce mois âgé de 44 ans.

Julie-Eléonore de Guemadeuc, épouse du Comte de Marbœuf, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant en Corse, est morte en cette ville le 9 Mai, âgée de 83 ans.

Digitized by Google

Marie-Anne Archambault, née à Tours le premier Mars 1682, mariée le premier Avril 1726 sur la paroisse de la Madeleine la Ville-l'Evêque de Paris, avec Jacques Lhomme, Bourgeois de Paris, est morte en cette ville le 14 du présent mois, rue de Mouffy, paroisse de Saint-Jean-en Grêve. Elle n'a point eu d'enfans de son mariage.

Les numéros sortis au tirage de la loterie royale de France du 16 de ce mois, sont 1, 2, 37, 76 & 17.

De BRUXELLES, le 27 Mai.

LA démolition des fortifications des places du Brabant & de la Flandres se continue sans interruption, & les terreins sur lesquels elles étoient bâties se vendent au plus offrant pour le compte de l'Empereur. Le 30 de ce mois on fera l'adjudication à l'enchère des terreins des deux forts l'Isabelle & la Perle qui étoient sur l'Escaut, ainsi que de tous les bâtimens qui en dépendent.

» Un Américain de distinction, écrit-on de Lisbonne, qui depuis quelque tems demeure incognito dans cette capitale, a été admis ces jours derniers à une audience particulière de la Reine, & a eu une conférence assez longue avec S. M. On assure que les articles du traité de commerce, qui est sur le tapis entre notre Cour & les Etats-Unis sont à peu près convenus; & qu'il sera définitivement conclu à l'arrivée d'un Commissaire du Congrès qu'on attend incessamment dans cette ville. — Un traité de commerce entre S. M. & l'Impératrice de Russie a suivi de près l'accession de notre Cour à ce-

Digitized by Google

lui de la Neutralité-armée. En conséquence il est parti dernièrement de ce port trois bâtimens nationaux, chargés des diverses productions du Royaume, destinés pour les ports de Riga & de Narva. Ce sont les premiers navires Portugais qui paroîtront dans la Baltique. Si cet essai réussit, nous n'aurons plus besoin de vaisseaux étrangers pour porter nos denrées dans les contrées du Nord.

On mande de Francfort-sur-l'Oder qu'un Officier Génevois y étoit arrivé dans l'espoir d'y enrôler des hommes pour le service de la République; mais il s'est élevé à ce sujet quelques difficultés qui l'ont forcé à se rendre en Souabe, où il espère de mieux réussir sur-tout dans le pays de Wurtemberg.

Selon les nouvelles de Hollande on y espère la prochaine signature des préliminaires de la paix, & on s'y attend à en recevoir la nouvelle incessamment : la République prend déja des mesures pour mettre les choses, en ce qui concerne les primes pour l'encouragement des gens de mer, sur le pied où elles doivent être pendant la paix; les Etats-Généraux ont suspendu provisionnellement l'offre des primes, & ordonné qu'on congédie, les vaisseaux de garde & de guet extraordinaires dont les Colléges, avec la connoissance préalable du Stadhouder, jugeront qu'on peut se passer sans qu'il en résulte du dommage pour le pays. Les Députés concernant les affaires maritimes, examineront quels vaisseaux seront retenus cette année en commission, au cas que la paix soit conclue, la manière dont il faut

Digitized by Google

les employer, & rendront compte de leur travail à l'Assemblée.

Les Etats de cette Province, écrit-on de Leeuwaarde, prirent le 11 une résolution définitive au sujet de la Juridiction Militaire. Ils ont arrêté, *que le Haut-Conseil de Guerre seroit dorénavant rayé de l'Etat de Guerre, comme ayant été introduit contre l'intention & l'idée des Seigneurs Etats*; ajoutant, *que cette Province est disposée à prendre, de concert avec les autres confedérés, tels arrangemens que le Président, & les autres Membres de ce Conseil, ainsi que les Ministres, les Officiers & Suppots dudit, jugeront devoir être pris d'une manière convenable par rapport à leurs appointemens & revenus.* — Les Etats de cette même Province ont écrit aussi à leurs Députés à la Généralité pour les charger de consentir, comme de coutume, à l'Etat ordinaire & extraordinaire de guerre; mais cette Province ne pouvant supporter le fardeau de la quote dont elle est chargée à la Généralité, les mêmes Députés ont reçu ordre de déclarer, que si la Frise ne recevoit pas un soulagement dans son contingent à la Généralité, les Etats de cette Province étoient résolus, à dater du 31 Juillet prochain, de ne plus verser leur contingent pour les charges suivantes, savoir: Pour une Compagnie de Gardes Suisses & sept Compagnies ordinaires de Suisses, faisant ensemble la somme de 162,508 florins. Les quatre Compagnies d'artillerie de Dupont, d'Amant, de Smedeken & de Chatillon, faisant en tout 35,868 fl. Tous les Ingénieurs qui se trouvent sur cette répartition faisant 10,692 fl. Les appointemens du Lieutenant-Général Deutz 4800 fl. Les Grenadiers & les six Compagnies de Mousquetaires du premier Bataillon de Hesse-Darmstadt 58,094 fl. Les appointemens du Lieutenant-Colonel dudit Régiment 960 fl. Les appointemens du Major dudit Régi-

Digitized by Google

ment 720 ſl. — La Friſe ayant declaré ne pouvoir payer plus de huit pour cent dans les charges générales, les Etats ont en conſéquence demandé une diminution de trois pour cent; jugeant qu'une diminution paſſagère ne ſuffit pas, qu'il leur en faut une qui ſoit perpétuelle, & qu'ainſi ils ne peuvent condeſcendre à l'avis du Conſeil d'Etat, qui fixoit à ſept années ce ſoulagement.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES; *du* 21 *Mai.*

Le Gouvernement a réglé la réforme qui ſe fera dans les troupes réglées, & la répartition de celles qui ſeront retenues ſur pied. Cette réforme montera à plus de la moitié des troupes actuelles. — Quant à la Marine, tous les vieux vaiſſeaux ſeront vendus & remplacés par de nouveaux qu'on mettra tout de ſuite en conſtruction, de manière qu'en très-peu de tems on ſe propoſe d'avoir 100 vaiſſeaux de ligne en état de ſervir en cas de néceſſité. Aux Bureaux de l'Amirauté & de la Marine des relevés exacts ſur l'état actuel de tous les vaiſſeaux de guerre qui ſe trouvent actuellement dans la G. B., afin de conſtater ceux qu'on retiendra, & ceux qui ne ſont plus propres au ſervice. On ſent la néceſſité d'entretenir la Marine ſur un pied formidable, & cet objet formera le point le plus important de l'attention du Miniſtère pendant qu'on jouira des avantages de la paix.

Le Congrès a conſacré un jour aux actions de graces & aux réjouiſſances publiques, à l'occaſion de la paix. Ici nous rendons graces au Roi de nous l'avoir rendue; mais nous n'en témoignons notre reconnoiſſance qu'en déplaçant le Miniſtère qui l'a faite.

On dit que le 4 Juin, jour de l'anniverſaire de la naiſſance du Roi, eſt le jour où le Lord North recevra les patentes qui l'élèvent à la Pairie: c'eſt dans le Bureau de M. Fox qu'elles ſeront expédiées.

» Deux navires ont fait voile hier de ce Port,

Digitized by Google

écrit-on de Dublin, l'un pour la Virginie & l'autre pour Philadelphie, avec de riches cargaisons, & un grand nombre de passagers. On compte déja plus de 500 personnes qui ont passé d'Irlande en Amérique à bord des bâtimens qui en sont partis, pour différens Ports des Etats-Unis. On espère que la perte causée à la population de l'Irlande par ces émigrations, sera compensée en quelque façon par la colonie Génevoise qui vient s'établir dans ce Royaume «.

Jeudi dernier entre une & deux heures après-midi, les Directeurs de la Banque ont fait notifier à la Bourse que ce jour même ils avoient pris la résolution de n'avancer aucun denier sur la souscription pour le dernier emprunt ainsi qu'ils l'avoient constamment fait sous l'administration du Lord North, immédiatement après que les souscripteurs avoient versé dans la caisse leur premier paiement. — Ceux qui justifient cette résolution des Directeurs disent que les souscripteurs n'ont encore déposé que 15 pour cent, & que les actions sont plus hautes de 12 pour cent que l'année dernière. La Banque en conséquence n'a pas une sûreté suffisante pour hasarder aucune avance sur cette souscription. — Ceux qui la blâment trouvent ce procédé fort extraordinaire, parce qu'il fait tomber à 5 un quart l'*omnium* qui étoit à 7 pour cent, & on craint que l'effet de cette nouvelle en Hollande n'entraîne les plus funestes conséquences & ne porte un coup terrible au crédit public. —— Cet évènement a fait baisser subitement les fonds.

GAZETTE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS GRAND'CHAMBRE.

Cause entre le sieur de Vismes, ancien Directeur de l'Académie Royale de Musique ; — & le sieur Fournel, Cabaretier à Clichy. — L'Acquéreur d'un simple usufruit peut-il jouir, en vertu du privilége de la Loi emptorem, *du droit*

Digitized by Google

d'expulser le Locataire, sur-tout, lorsque par le contrat de vente, il s'est soumis expressément à le laisser jouir pendant la durée de son bail.

Le sieur de Vismes propriétaire d'une maison de campagne à Clichy, près Paris, a acquis à vie, dans le dessein de s'agrandir, une petite maison voisine, louée par bail de neuf ans à un sieur Fourniel, Cabaretier. Par contrat de vente, il étoit stipulé que le sieur de Vismes laisseroit jouir le locataire pendant la durée de son bail. Cependant, dès le lendemain de l'acquisition, il lui a donné congé pur & simple. On a soutenu le congé nul, & l'acquéreur non-recevable dans sa demande, ce qui a été jugé par Sentence du Châtelet. — L'acquéreur a acquiescé à la Sentence, & a payé les dépens; mais ensuite il a fait signifier au locataire un nouveau congé, en déclarant positivement que son intention étoit d'occuper en personne; le locataire a encore soutenu la nullité du congé, & que l'acquéreur étoit non-recevable dans sa demande, parce qu'un simple usufruitier, disoit-il, ne pouvoit jouir du privilége de la loi *emptorem*, sur-tout, lorsque le vendeur avoit chargé l'acquéreur d'entretenir le bail pendant toute sa durée. —— Une Sentence du Châtelet a déclaré le congé de six mois bon & valable, & condamné le locataire à vuider les lieux, en affirmant néanmoins par l'acquéreur, qu'il vouloit habiter en personne. ——— Arrêt du 23 Décembre 1782, qui a confirmé la Sentence; & néanmoins, par grace, a prolongé le congé de six mois échu, jusqu'au premier Juillet prochain.

GRAND'CHAMBRE.

Pensionnaires, Tourrières, Domestiques demeurans dans l'intérieur des Couvens, assujettis aux devoirs de la Paroisse, & à tous les droits curiaux.

Le Chapelain d'un Couvent a-t-il le droit

Digitized by Google

d'administrer & inhumer dans le cloître les Pensionnaires ou autres personnes non Religieuses demeurantes dans l'intérieur de la maison ? Telle est la question que présentoit à juger la cause d'entre les Dames Prieures & Religieuses du Monastère de Vinetz, & le sieur Gougelet, Curé de la Paroisse de St Eloi de Châlons, dans le territoire de laquelle est placé le Couvent. —— Le Prieuré de Notre-Dame de Vinetz, Ordre de Saint-Benoît, fut fondé en 1155, sur les bords de la rivière de Marne, proche de la ville de Châlons. Dans le principe, il ne reconnoissoit pour Supérieur immédiat que l'Abbé de Molesme, qui avoit les droits les plus étendus, tant sur le Monastère & Religieuses que sur les personnes non Religieuses qui y demeuroient, auxquelles l'Abbé faisoit administrer les Sacremens, tant en santé qu'en maladie, & donner la sépulture par le Chapelain qu'il nommoit. Cet état a subsisté jusqu'à la fin du siècle dernier, que les Religieuses ayant obtenu la permission de quitter la campagne, & de se fixer dans la ville & sur la Paroisse de Châlons, ont passé sous la Juridiction de l'Evêque Diocésain, ainsi qu'il appert du Concordat du 11 Novembre 1683. Il paroît que depuis leur translation, les Religieuses ont voulu conserver le droit ancien qu'elles avoient relativement aux Sacremens & à la sépulture ; & pour acquérir une longue possession à cet égard, elles avoient soin de dérober la connoissance des actes d'exercice de ce droit : néanmoins, en 1703, le sieur Coulon, Curé de St-Eloi de Châlons, se mit en devoir de réclamer contre cet abus préjudiciable aux droits de sa Paroisse, d'une très-petite étendue, & dont le Couvent comprenoit plus d'un quart. Il porta ses plaintes à M. l'Evêque de Châlons, qui ne voulut point prononcer. Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1708, que l'Abbé Coulon, Curé de St-Eloi, forma directement son

Digitized by Google

action devant les Juges séculiers. Les Religieuses de Vinetz engagèrent le Curé à terminer cette affaire par une transaction. Par cet acte, le Curé renonça aux droits Curiaux, de Juridiction & inspection par lui reclamés sur les Pensionnaires, Tourrières, Servantes & autres domestiques du Couvent; consentit que la dame Prieure leur fît administrer les Sacremens, tant en santé qu'en maladie, même la sépulture par leur Chapelain. Le prix de cette cession de droits curiaux fut une indemnité de 8 liv. pour les maisons ci-devant réunies au Monastère, & de 20 ou 30 sols pour chacune des maisons au-dessus & au-dessous du prix de 3000 liv. qui y seroient jointes. —— Le sieur Gougelet, Curé actuel de St-Eloi, n'a pas cru devoir continuer d'exécuter un pareil concordat, & s'est proposé de faire rentrer sa Cure dans la plénitude des droits que ses prédécesseurs avoient ou sacrifiés ou négligés. —— La mort de la demoiselle Varin, Pensionnaire du Couvent, a été l'occasion qu'il a saisie; sur le refus de la Prieure de lui délivrer le corps, en vertu d'une sommation du 25 Septembre 1780, il la fit assigner au Bailliage de Châlons, ainsi que le sieur Bochet, Chapelain du Couvent, & obtint, le 9 Janvier suivant, Sentence qui le maintint dans le droit d'administrer à la mort les Sacremens aux Pensionnaires, Tourrières, Domestiques & autres personnes attachées au Couvent de Vinetz, & de les inhumer au cimetière de St-Eloi; & ordonna que les personnes étant à l'extérieur du Couvent seroient tenues de satisfaire au devoir Paschal avec défenses à la Prieure & au Chapelain de faire, à l'avenir, aucunes entreprises sur les fonctions du sieur Gougelet, Curé de St-Eloi, avec dommages, intérêts & dépens. —— Appel de cette Sentence de la part de la dame de Pons, Prieure; & du sieur Bochet, Chapelain. —— Arrêt du 7 Mai 1783, conforme aux conclusions de M. l'Avocat-Général Séguier, qui a confirmé la Sentence.

Cour des Aides d'Aix.

Cause entre les Officiers Municipaux de la ville de St-Tropez, port de la mer méditérannée. — Et le sieur Hermieu, commandant le brigantin le Diamant. — Les Villes & Communautés peuvent-elles assujettir les bâtimens de mer à la taille?

Une question qui intéresse la navigation & le commerce doit nécessairement trouver place dans ce recueil. —— Voici les faits qui l'ont fait naître. — Le sieur Hermieu commandoit le brigantin le Diamant. Ce navire avoit été construit à Toulon, & conduit à St-Tropez; il est parti le 4 Octobre 1774; &, depuis cette époque, il a navigué dans les mers du Levant; le 20 Juin 1780, un corsaire Anglois le surprit par un tems de brume à la hauteur de Malthe, s'en empara & le conduisit à Tripoli en Barbarie. Le Capitaine & l'équipage furent échangés. Le sieur Hermieu crut que ses concitoyens prendroient quelque part à un malheur qui détruit absolument sa fortune, car il avoit la propriété de plus d'un quart du bâtiment; il se trompoit. Les Officiers municipaux de St Tropez lui firent faire un commandement de payer la taille de son navire pour l'année 1779; il leur représenta inutilement l'injustice de cette imposition, qu'on ne pouvoit exiger sur son navire en 1779, puisqu'il étoit parti de St-Tropez depuis le 4 Octobre 1773, & qu'il n'y étoit plus revenu; que s'il étoit tenu de la payer, il faudroit considérer la taille comme un feu grégeois jetté sur un bâtiment, & destiné à le suivre jusqu'à sa destruction totale; qu'ils avoient toujours été accoutumés de faire la remise de cet impôt aux héritiers des Capitaines naufragés & aux Capitaines eux-mêmes, quand ils avoient été faits prisonniers. — Les Officiers municipaux ne firent aucune attention aux circonstances malheureuses où se trouvoit

le sieur Hermieu ; ils continuèrent de le poursuivre, & obtinrent contre lui des condamnations dont il crut interjetter appel en la Cour des Aides d'Aix. —— Arrêt du 20 Février 1782, qui a cassé l'imposition, & a fait défenses à la Communauté d'en établir de semblables à l'avenir.

CAPITOULAT DE TOULOUSE.

Trouble fait au Spectacle, puni.

Dans toutes les grandes villes, où il y a Spectacle, le Parterre est composé pour l'ordinaire de gens naturellement vifs, impatiens, quelquefois indisciplinés, & par conséquent difficiles à contenir sans une police vigilante, souvent même sévère. Les Etudians, sur-tout, échappés à la férule, se croient tout permis ; l'âge & les réflexions n'ont pas encore mûri leur jugement, & leurs démarches ne sont pas toujours guidées par le sang-froid de la raison. — La demoiselle Sainval aînée, ancienne Actrice du Théâtre François, qui, dès 1778, avoit recueilli sur celui de Toulouse les hommages dûs à ses talens, avoit été redemandée ; & depuis trois semaines, elle excitoit le plus grand enthousiasme toutes les fois qu'elle paroissoit sur la scène. —— Le 21 Janvier 1785, tous les billets avoient été enlevés de très-bonne heure ; le Parterre fut très-tumultueux. Un Etudiant, le sieur C***, Bénéficier du Chapitre de..... fut arrêté ; & il fut constaté par le procès-verbal des Capitouls, que c'étoit lui qui avoit causé le trouble..... Le Procureur du Roi de la Ville & Police donna des conclusions tendantes à la punition du coupable. Ordonnance du 23 Janvier 1785, par laquelle le sieur C*** fut condamné à trois mois de prison, & à un an d'abstention de la salle du Spectacle. Il fut ordonné qu'il seroit écroué ; & on prononça la confiscation d'un sifflet d'argent trouvé sur lui, au profit des Pauvres de la Miséricorde. La Sentence fut imprimée & affichée.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JUN 4 - 1937

Digitized by Google